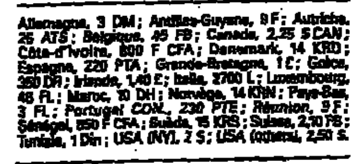
Le Monde

Le Monde des livres
Montpellier la littéraire
Un cahier de 10 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15969 – 7 F | VENDREDI 31 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0531 - 7,00 F



Le camp de la paix sort affaibli des élections en Israël

● Avant le décompte des 140 000 votes de l'armée, le candidat de la droite, Benyamin Nétanyahou, disposait d'une légère avance sur le premier ministre sortant, Shimon Pérès ● A la Knesset, le Likoud et les travaillistes reculent au profit des partis russe et religieux ● Le nouveau chef du gouvernement devra former une majorité de coalition

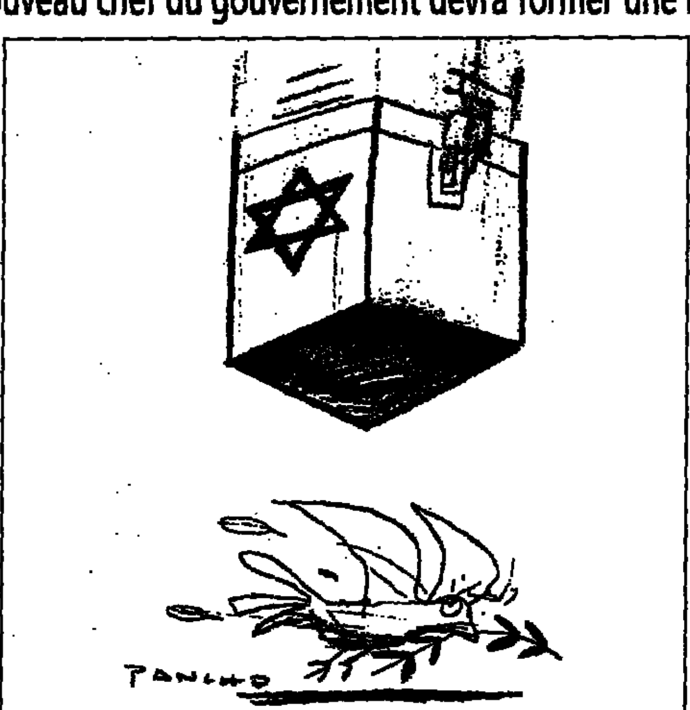
LE CHEF DE LA DROITE israélienne, Benyamin Nétanyahou, avait, jeudi 30 mai en fin de matinée, 0,7 point d'avance sur son rival travailliste, Shimon Pérès, premier ministre sortant, dans la course à la présidence du conseil, mais le suspense continuait car il restait 180 000 voix à dépouiller. Au lendemain de la première élection d'un premier ministre au suffrage universel direct, la Commission centrale électorale a achevé le dépouillement de l'essentiel des urnes qui donnent 50,3 % des suffrages à M. Nétanyahou et 49,6 % à M. Pérès. La validité d'une partie infime (0,1 %) des suffrages était en cours de vérification.

Il restait encore à décompter les voix de 140 000 soldats au front ou loin de leur domicile, auxquelles s'ajoutent 40 000 suffrages dits « spéciaux », prisonniers, malades hospitalisés, diplomates à l'étranger, équipages de la marine et de la compagnie aérienne El Al. Selon la Commission centrale électorale, ces résultats devraient être connus vendredi. M. Pérès pourrait encore avoir une chance de battre son rival, s'il obtenait 55 % des suffrages qui restent à dépouiller.

Les élections législatives, qui ont aussi eu lieu mercredi, ont donné, selon des résultats quasi-définitifs, une chambre émiettée, au sein de laquelle les travaillistes pas davantage que le Likoud n'obtiennent de majorité claire. Sur un total de 120 députés, les travaillistes, la gauche et les partis arabes emportent 53 sièges, la coalition de droite emmenée par le Likoud 31 sièges. Les religieux ont 24 députés, les immigrants russes et divers laïcs de droite 12 parlementaires.

Frappés de stupeur, les responsables de l'Autorité palestinienne ont néanmoins refusé de commenter l'éventualité d'une victoire de M. Nétanyahou, en attendant les résultats définitifs. Les journalistes ont été priés de ne pas approcher du bureau de Yasser Arafat, à Gaza. Léa Rabin, la veuve du premier ministre assassiné, Itzhak Rabin, a déclaré, jeudi, qu'elle n'excluait pas de s'expatrier. *« Je cherche où j'ai mis mes valises*, a-t-elle déclaré à la télévision israélienne. *Je me sens sur le départ, j'ai une envie de partir le plus vite possible. » « C'est une erreur*, a-t-elle ajouté, *de ne pas avoir utilisé suffisamment l'assassinat »* de l'ancien premier ministre pendant la campagne du Parti travailliste. La veille, elle avait estimé que le succès de M. Pérès était *« absolument nécessaire pour la continuation du processus de paix »*.

Tandis que M. Pérès continuait d'observer un mutisme total depuis la clôture du scrutin, mercredi à 22 heures locales, le ministre travailliste de l'habitat, Benjamin Ben Eliezer, s'est déclaré optimiste. *« Je pense que nous allons avoir une surprise. Les 140 000* [militaires] *vont nous étonner, en particulier à cause du meurtre de Rabin »*, a-t-il affirmé.



Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 18

Paris-Alger : une année sans relations aériennes

CET ANNIVERSAIRE-LÀ, personne ne risque de le célébrer. Ni les fonctionnaires de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), ni les responsables d'Air Algérie ou d'Air France. Encore moins les centaines de milliers d'Algériens qui vivent en région parisienne, obligés de parcourir la France à la recherche d'un point d'embarquement pour leur pays d'origine. Car, depuis un an, plus aucun avion au départ de Paris ne dessert l'Algérie. A la suite d'un contentieux entre les administrations française et algérienne, tous les vols au départ d'Orly et à destination d'Alger, de Constantine et d'une demi-douzaine d'autres villes algériennes ont été supprimés. Les associations tempêtent, certaines agences de voyages mettent la clé sous la porte, tandis que les ressortissants algériens, victimes de la violence qui frappe leur terre natale, tentent, comme ils peuvent, d'affronter cette nouvelle épreuve.

Partir de Paris, de Lyon ou de Marseille, Salima pensait bien s'en moquer. Le 13 avril, son père venait de mourir. Peu lui importait où le corps allait être embarqué, pourvu qu'il arrivât vite au village. *« Nous avions contacté les pompes funèbres, appelé Air Algérie, multiplié les tentatives, mais six jours plus tard nous n'avions toujours rien*, se souvient-elle. *Finalement, au bout d'une semaine, nous avons trouvé une place sur un vol Marseille-Alger. »* La famille de Salima croit enfin voir le bout du tunnel. Mais, au moment de partir, elle apprend que, *« faute de place pour les bagages »*, le cercueil devra attendre.

Devant la promesse du chef d'escale que la dépouille mortelle la suivra le lendemain, la famille accepte cependant de prendre l'avion. Une fois sur place, elle devra attendre quatre jours supplémentaires et aller chercher le corps à l'aéroport de Bejaia, à 300 kilomètres à l'est de la capitale algérienne. *« Marseille, Constantine, Alger, Bejaia, ils l'ont promené comme un touriste*, s'émeut Salima. *Après douze jours d'attente ! »* Et la mère de famille de demander : *« Pourquoi ont-ils changé le système... Avant, en quarante-huit heures les corps reposaient en paix. »*

Le détournement du Boeing d'Air Algérie par un commando islamiste, le 24 décembre 1994, a bousculé tout l'équilibre. Immédiatement, Air France annonce qu'elle interrompt tout vol vers l'Algérie pour des raisons de sécurité. En l'absence de compagnies de charters sur ces lignes, il ne reste qu'Air Algérie : la compagnie nationale multiplie alors ses vols pour faire face à la demande des quelque 200 000 voyageurs qui, chaque année, traversent la Méditerranée. Seulement, avec huit à dix départs par jour, la petite zone 4 d'Orly-Sud – zone de haute sécurité – est asphyxiée, les attentes se prolongeant de quatre à cinq heures. La DGAC décide donc de déplacer les embarquements au terminal T9 de Roissy, alors occupé par des compagnies de charters. Pour la compagnie nationale algérienne, l'insulte est inacceptable. Aussi ferme-t-elle, en juin 1995, les lignes entre Paris et l'Algérie. Elle transfère également certains de ses vols sur la province et en supprime d'autres.

L'affrontement dure ainsi depuis un an. La DGAC a fini, il y a quelques mois, par proposer à Air Algérie de s'installer à Roissy 1. La compagnie n'a pas donné de réponse. Le 23 avril, elle a simplement déposé son programme d'été, qui n'a pas encore reçu l'accord de l'administration française. Il prévoit des vols au départ de Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Nice. Mais toujours pas de Paris.

Nathaniel Herzberg

Le négationnisme et l'exil de l'abbé Pierre

ASSURANT avoir *« beaucoup souffert »* de la vive polémique née après qu'il eut apporté son soutien au philosophe négationniste Roger Garaudy, l'abbé Pierre a décidé de quitter la France et de se retirer en Italie, au moins quelque temps, dans un monastère bénédictin proche de Padoue. Les Compagnons d'Emmaüs espèrent que cet exil ne sera que provisoire. L'abbé Pierre devrait participer, en septembre, à l'assemblée mondiale de l'association, réunie à l'Unesco à Paris.

Dans un point de vue, l'historien Florent Brayard décrypte la stratégie des révisionnistes-négationnistes, également dénoncée par le Père Jean Cardonnel.

Lire pages 12 et 16

POINT DE VUE

Des idées ? En voici !

par Jacques Attali

PARTOUT en Occident, une révolution a commencé. Elle balaiera toutes les élites administratives, politiques et économiques, unies dans le même désaveu, solidaires d'un même échec. Parce qu'elles n'auront pas réussi à justifier leurs privilèges par la création d'une société de plein emploi et d'épanouissement collectif.

Partout en Europe, les gouvernements s'effacent, attendant de l'assainissement financier la création d'emplois, abandonnant aux banques centrales la conduite du dernier instrument de politique économique, le taux d'intérêt, et limitant leurs ambitions à s'ajuster à une Allemagne elle-même en crise grave.

La démocratie est menacée quand les partis ne proposent plus nulle part que des versions à peine différenciées d'une même politique, quand les revenus les plus élevés sont sans rapport avec le mérite, quand la peur du lendemain gagne les classes moyennes, quand le chômage atteint jusqu'aux diplômés de l'enseignement supérieur.

Bientôt les peuples d'Europe y mettront fin. Déjà, les mises en examen fonctionnent comme une métaphore de guillotine sous les applaudissements des citoyens. En Italie, en Espagne, en Belgique, une partie de la classe politique a basculé dans le néant de l'échec. En France, toutes les élites sont menacées du même sort.

Rassemblés autour d'un pauvre dessein commun – la monnaie unique par la récession – rendu intolérable par son coût social à court terme et son insignifiance à long terme, les partis politiques ne proposent plus de projet ambitieux.

Les grandes entreprises ne sont plus occupées qu'à gérer leur mondialisation, les grandes banques à masquer leur faillite virtuelle, les jeunes diplômés à chercher, comme leurs aînés, une rente de situation – de moins en moins rentable, de moins en moins en situation.

Lire la suite page 17

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès de François Mitterrand, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, est conseiller d'Etat.*

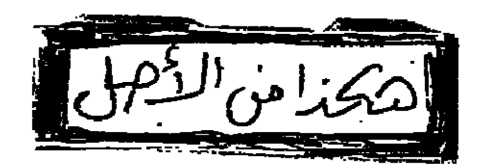
Le vainqueur d'Andre Agassi



CHRIS WOODRUFF

LE CRÂNE RASÉ comme le héros de *L'Armée des douze singes*, Andre Agassi n'est pas pour autant parvenu à percer les mystères de la terre battue. Un pur produit de la filière universitaire américaine, Chris Woodruff, a expulsé ce pur produit des usines à champions au deuxième tour des Internationaux de France, à Roland-Garros.

Lire page 23



ISRAËL a vécu, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 mai, sa nuit la plus incertaine, au terme d'élections dont les résultats, en fin de soirée, donnaient le premier ministre travailliste sortant, Shimon Pérès, gagnant d'une courte tête, la tendance s'inversant en faveur de son rival du Likoud, Benyamin Nétanyahou, à mesure que le dépouillement progressait. ● BENYAMIN NÉTANYAHOU, selon les chiffres officiels publiés, jeudi, en milieu de matinée, l'emporterait avec 0,7 point d'avance sur M. Pérès. Mais il faut attendre la fin du dépouillement, en principe vendredi, des voix des 180 000 électeurs « spéciaux », c'est-à-dire 140 000 militaires, les prisonniers, les malades, y compris ceux des hôpitaux psychiatriques, les diplomates à l'étranger et les équipages de la compagnie aérienne El Al et de la marine. ● A LA KNESSET, les deux grandes formations, les travaillistes en tête et le Likoud, perdent quelques sièges, tandis que les petits partis gagnent du terrain.

Quelque milliers de voix départageront M. Nétanyahou et M. Pérès

Alors que la bataille est très serrée pour le poste de premier ministre, élu pour la première fois au suffrage universel, les travaillistes et le Likoud, à l'issue du scrutin du mercredi 29 mai, ont cédé du terrain à la Knesset au profit des petites formations

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les commentateurs israéliens n'ont pas le moindre doute sur ce point : face à Benyamin Nétanyahou, Itzhak Rabin, avec le même programme travailliste, aurait vraisemblablement remporté haut la main la première élection directe du premier ministre en Israël. Mais l'ancien général triste est mort, assassiné par un extrémiste juif, le 4 novembre 1995, à Tel-Aviv. Et Shimon Pérès s'est retrouvé seul, en première ligne, pour défendre une idée à la fois simple et éminemment complexe : paix et sécurité. Quels que soient les résultats définitifs du scrutin, l'écart qui sépare la victoire de la défaite du candidat travailliste sera d'abord, pour le premier ministre sortant, un échec personnel.

Certes, le chef du cartel des droites a mené de bout en bout une campagne à l'américaine qui, pour ne pas avoir toujours été très digne, s'est révélée techniquement efficace. Certes, les actions terroristes des mouvements islamistes palestiniens – le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et le Djihad islamique –, responsables d'une série d'attentats-suicides sans précédent en Israël, à la fin de février et au début de mars, aura pesé lourd dans la décision populaire. De même, la préférence affichée, plus ou moins ouvertement, pour M. Pérès par la plupart des grands dirigeants arabes (Syrie, Arabie saoudite, Egypte, Jordanie et OLP) a probablement renforcé la suspicion des Israéliens les plus méfiants à l'endroit de la personne et de la « vision » du vieux lutteur travailliste.

En cinquante ans d'une carrière politique exceptionnelle, soulignent à l'envi les commentateurs, *« Shimon n'a jamais remporté une seule élection populaire »*. Quatre fois il s'est présenté, tête de liste de son parti, aux suffrages de ses concitoyens. Quatre fois, en 1977, en 1981, en 1984 et en 1988, il a été répudié par l'électorat.

« Cet homme, remarque Zeev Chafets, éditorialiste vedette du *Jerusalem Report, est à bien des égards l'un des plus talentueux et des plus convenables de notre vie publique. Mais il y a quelque chose dans sa personnalité qui frotte l'Israélien du mauvais côté. Comme homme d'Etat, c'est un authentique Prix Nobel, comme homme politique, c'est un perdant né. »*

Pérès *« l'intellectuel visionnaire »*, mal aimé, incompris, est-il victime de son image ? Dans un vieux pays sûr de son identité, l'étiquette pourrait être un plus. En Israël, une nation toujours en devenir, qui a grandi les armes à la main, la formule *« intellectuel et visionnaire »* est une sorte d'euphémisme pour *« dangereux rêveur »*. On y préfère les hommes d'action.

D'une certaine manière, avec son petit palmarès militaire, ses cinq ans passés dans les commandos d'élite de l'état-major et sa participation à quelques opérations spectaculaires contre les Arabes – ironie du sort, sous les ordres du général Ehoud Barak, chef travailliste actuel de la diplomatie... –, Benyamin Nétanyahou correspond mieux à l'image que les sabras, les gens nés en Israël, aiment à donner d'eux-mêmes.

Les semailles d'Oslo ne sont encore que cela, des semailles. Pour beaucoup d'Israéliens, l'attelage Rabin-Pérès, dans cet ordre, c'était la germination presque assurée, parce que la sécurité et l'imagination politique créative étaient ensemble au pouvoir. L'un inventait et préconisait les risques pour la paix, l'autre les assumait et les limitait. Par sa simple présence et par son légendaire entêtement à n'avancer que contre le vent, l'ancien général assassiné rassurait.

M. Pérès, seul, inquiète. Aux yeux des Israéliens de souche, le premier ministre sortant aime trop les livres, il joue trop avec les mots et les concepts. Souvent, il s'est laissé emporter par son verbe. Et jusque dans son entourage politique, il n'est pas trop difficile de rencontrer des hommes n'ayant qu'une confiance limitée dans ce qu'il affirme. A la limite, sa campagne, essentiellement centrée sur un vote flottant, un volant d'indécis réputés pencher à droite, a joué contre lui. En essayant désespérément de passer pour un dur, à défaut d'être un héros, M. Pérès a joué à contre-emploi.

Si les urnes devaient finalement lui sourire, la question resterait posée de savoir quel Pérès les Israéliens auraient élu. Celui qui faisait connaître son déplaisir lorsque Rabin avait la main lourde sur les Palestiniens ? Ou celui qui leur impose, depuis plusieurs mois, le plus long, le plus cruel, le plus hermétique des bouclages ? Celui qui rejette l'idée de séparation entre les deux peuples antagonistes de Terre sainte, parce qu'elle contrarie sa vision du *« nouveau Proche-Orient »* ? Ou celui qui affirme, après une série d'attentats et de sondages favorables à cette idée, qu'il va immédiatement la mettre en oeuvre ?

Le Pérès qui ménage les Syriens et invite les Libanais à s'asseoir avec lui à la table des négociations ? Ou le Prix Nobel de la paix 1995 qui ordonne, pour des raisons largement électorales quoi qu'on prétende, la sinistre vendange des « Raisins de la colère », avec son sanglant cortège de petits et grands Cana ? Le Pérès apprécié et ouvertement soutenu par Bill Clinton, Jacques Chirac, le roi Hassan II du Maroc et tous les « grands » de ce monde ? Ou celui qui lance, ce mois-ci, après la mise en cause d'Israël par les Nations unies pour son aventure libanaise : *« Peu importe, comme disait Ben Gourion, ce que disent les goys* [non-juifs], *seul compte ce que font les juifs »* ?

> **M. Pérès a visiblement désarçonné une partie de son électorat potentiel traditionnel, sans réussir à gagner la confiance des indécis en déshérence**

L'homme a brouillé son image. Il a visiblement désarçonné une partie de son électorat potentiel traditionnel, sans réussir à gagner la confiance des indécis en déshérence. M. Nétanyahou a bien tenté également de changer la perception qu'avait de lui l'opinion, mais lui a échoué. Quoi qu'il ait dit pendant la campagne pour essayer de modérer un peu son discours et ses projets, il est resté perçu tout au long pour ce qu'il est : un « faucon » idéologue, entouré d'autres « faucons », nommés Ariel Sharon, numéro deux du Likoud, et Rafaël Eytan, chef de l'état-major général de Tsahal, quand le premier était ministre de la défense et qu'ensemble, il y a quatorze ans, ils embourbaient l'armée dans la banlieue de Beyrouth et salissaient son image dans le massacre des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila.

Le vote favorable au candidat unique des droites représente *grosso modo* la moitié de l'électorat d'Israël, citoyens juifs et arabes confondus. Mais, compte tenu de la très forte participation de la population arabe – 78 %, le plus haut taux jamais enregistré – et sachant que 90 % au moins de ces électeurs ont voté Pérès, lui apportant ainsi autour de dix points, il est clair, comme le proclamaient, mercredi, certains ténors du Likoud, qu'une forte majorité d'électeurs juifs répudie M. Pérès.

Le phénomène peut apparaître en contradiction flagrante avec tous les sondages faits, depuis des mois, sur le processus de paix. Mais il faut savoir que ces enquêtes d'opinion, qui indiquaient régulièrement une majorité de quatre à dix points, selon les périodes, en faveur de la continuation des négociations israélo-arabes, prenaient aussi en compte l'avis du secteur palestinien-israélien.

« Parfois, confiait naguère Rabin avec son vieux rival travailliste à l'esprit, *même si le dessein est bon, certains hommes, parce qu'ils sont perçus comme faibles ou qu'ils suscitent la défiance, sont dans l'impossibilité de le mener à son terme. En Israël,* ajoutait-il, *peut-être que, finalement, seul un militaire est en mesure d'imposer la paix... »*

Patrice Claude

Le vote des militaires

Environ 180 000 bulletins de vote restaient à dépouiller, jeudi 30 mai, dans la matinée, pour obtenir les résultats définitifs des élections israéliennes. 40 000 électeurs – parmi lesquels les prisonniers, les personnels d'ambassade, les équipages de la compagnie aérienne El Al et, pour la première fois en vertu d'un amendement apporté à la loi électorale juste avant la fin de la législature sortante, les personnes hospitalisées et les malades psychiatriques – s'ajoutaient aux 140 000 soldats et militaires de carrière, dont 20 000 sont déployés au Liban sud et dans les territoires palestiniens occupés. Le vote des militaires est traditionnellement favorable à la droite. En 1992, les soldats de Tsahal avaient ainsi apporté au camp nationaliste un gain de 0,2 % et permis au parti ultra, Tsomet, conduit par Rafael Eytan, de gagner un siège de député supplémentaire.

« Mes amis, ne perdons pas espoir, la nuit sera longue... »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Il est 22 heures et le Cinérama, la salle de spectacle de Tel Aviv réquisitionnée par les travaillistes, explose d'une joie trop longtemps contenue, trop longtemps inquiète. La première chaîne de télévision israélienne, relayée sur des écrans géants, vient de donner ses premières estimations. Avec 50,7 % contre 49,4 %, Shimon Pérès est donné vainqueur. A quelques rues de là, l'élan des militants du Likoud est brisé net. Hébétés, ils regardent leur allié du Parti national religieux, Zevulun Hammer, présenter sans vergogne ses services à l'ennemi.

Les dirigeants travaillistes chantent et dansent à Tel Aviv, mais M. Pérès reste invisible, tout comme son rival Benyamin Nétanyahou, qui refuse de tirer des conclusions définitives des premières simulations. Son bras droit, Ehoud Olmert, le maire de Jérusalem, constate que *« Pérès va pouvoir disposer d'une large majorité à la Knesset, c'est sûr ! »*. D'autres responsables du Likoud, plus vipérins, tentent de se consoler en dénigrant la victoire du candidat travailliste, *« obtenue grâce aux voix des Arabes »*, et à laquelle ils opposent en quelque sorte la « pureté » juive du vote pour « Bibi ».

LES CRAINTES DE LÉA RABIN

La soirée s'avance sans que de nouveaux chiffres dissipent les toutes dernières réserves des travaillistes. *« Optimiste »*, Ehoud Barak, le ministre des affaires étrangères, estime pourtant qu'*« il est encore trop tôt pour donner le signal de la fête »*. A 1 heure du matin, M. Nétanyahou fait enfin son apparition devant les jeunes militants du Likoud, qui trouvent encore la force de le fêter. « Bibi » n'est pas venu rendre les armes, bien au contraire. *« Mes amis, ne perdons pas espoir, la nuit sera longue ! »*, prévient-il. Pourtant, une bonne heure se passe encore sans qu'un frémissement se fasse sentir, et le quartier général du Likoud se vide progressivement de ses forces vives.

A la télévision, le présentateur vedette du « 20 heures » israélien, imperturbable, continue son marathon. A 2 h 50, c'est l'alerte. 50,6 % contre 49,4 % : pour la première fois, le candidat unique de la droite est donné vainqueur. Les craintes exprimées, quelques instants auparavant par Léa Rabin, la veuve du premier ministre assassiné, deviennent plus légitimes et l'abattement change de camp. Alors que le Cinérama se vide de militants désorientés, la salle du Likoud est rapidement envahie par des fidèles aux traits creusés par la fatigue, mais qui viennent de trouver une source d'énergie nouvelle dans ce revirement imprévu.

Il est trop tard pour les rotatives des quotidiens, qui tournent déjà. Sur six colonnes à la « une », le *Jerusalem Post* annonce la victoire de M. Pérès avec la photo d'un jeune militant travailliste qui brandit un portrait d'Itzhak Rabin. Le jour se lève. Des troupes fraîches prennent le relais sur les plateaux de télévision. Le long dépouillement continue et, avec dix mille voix d'avance, M. Nétanyahou s'accroche toujours à la première place...

Gilles Paris

Nervosité et passion autour des isoloirs

JAFFA
de notre envoyé spécial

La journée est déjà bien avancée, mais les slogans des banderoles accrochées aux carrefours et les klaxons des voitures tapissées d'affiches des candidats battent l'ultime rappel des électeurs. Dans un bureau de vote de la vieille ville de Jaffa, aux portes de Tel-Aviv, Arielle vient déposer ses deux bulletins dans l'urne : l'un pour Shimon Pérès, l'autre pour le Meretz, formation de gauche, et allié traditionnel des travaillistes. *« Ma fille est revenue spécialement de New York pour faire comme moi, c'est très important »*, murmure-t-elle. Ali, qui l'a précédée de quelques minutes pour voter, lui aussi, pour M. Pérès et pour le Meretz exprime ingénument les raisons de son choix : *« Pour ce qui est de l'image, Pérès et Nétanyahou sont bien tous les deux. Mais pour ce qui est du son, avec le chef du Likoud, pour nous, c'est un peu moins bien. »*

Dans un autre bureau installé dans une école, les électeurs arabes font, eux aussi, confiance au premier ministre sortant. *« Pérès, c'est Shalom, c'est la paix »*, assure un quadragénaire replet. Alors qu'une voiture aux couleurs de la Liste arabe unie dépose à l'entrée du bureau une femme âgée, qui vient accomplir son devoir électoral, accompagnée par sa fille, une jeune juive en sort d'un pas décidé.

« J'ai voté pour « Bibi » et pour le Likoud », révèle Mercèdès. *« L'autre* [M. Pérès], *il va nous faire des misères, il va nous apporter la guerre en donnant tout aux Arabes. Il les aime trop, alors que « Bibi », lui, il saura comment faire avec eux »*, ajoute-t-elle avec passion, avant d'évoquer les *« problèmes quotidiens »* qu'elle doit endurer, selon ses dires, dans ce quartier arabe de Jaffa que surplombe une mosquée. *« C'est bien simple,* proclame-t-elle la main sur le coeur, *si M. Pérès est élu, moi je quitte mon pays, j'irai je ne sais où, aux Etats-Unis peut-être, mais je ne resterai pas ici. »*

La noria des électeurs continue et les avis tombent comme des couperets. *« Bibi n'a pas d'expérience, il n'est pas sûr »*, déclare une Israélienne venue de Bulgarie, il y a trente-trois ans. *« Avec lui et le Likoud,* réplique Meïr, *nous serons sûrs de garder notre pays pour nous. »* Mais, si Jaffa garde son calme, alors qu'un sort incertain se noue dans les isoloirs, les autres banlieues de Tel-Aviv offrent un tout autre spectacle.

Soixante-quinze incidents, cinq interpellations et deux blessés légers

A Lod, près de l'aéroport Ben-Gourion, les sympathisants des deux candidats en lice pour le poste de premier ministre en viennent brièvement aux mains. Un peu plus au nord, dans la « ville noire » ultra-orthodoxe de Bnei Brak, acquise à M. Nétanyahou, des travaillistes venus défendre les couleurs de leur champion, propagande électorale à l'appui, sont pris à partie dans une brève émeute. En dressant, quelques heures plus tard, le bilan de ces échauffourées, la police dénombrera soixante-quinze incidents, cinq interpellations et deux blessés légers. La campagne électorale, qui avait étiré sa monotonie sur les chaînes de télévision tout au long de ces dernières semaines, se laissait gagner par la passion. Une folle nuit restait à venir.

G. P.

Illusions à Jérusalem-sur-Seine

IL RÉGNAIT, mardi 29 mai, dans la soirée, une moiteur quasi israélienne, dans la grande salle de conférences de l'Hôtel Hilton de Paris. Plusieurs centaines de personnes se pressaient à la soirée électorale, organisée par la radio juive RCJ et le mensuel *L'Arche*. Des notables communautaires, des vedettes du show-biz comme la plus française des Israéliennes, l'incontournable Rika Zaraï, qui avait eu la riche idée de se munir d'un éventail fort utile dans ces circonstances, des non-notables aussi, avec ou sans kippa.

On était venu, la plupart du temps en famille, pour vivre à l'heure de Jérusalem, pour acclamer la victoire de son champion ou déplorer la défaite de son héros. Un écran géant diffusait en alternance des images en direct des chaînes de télévision israéliennes, de CNN et de LCI. Les applaudissements sont plus nourris lors de l'apparition sur l'écran du visage de l'actuel premier ministre qu'à celle de son rival « Bibi » Nétanyahou. Une petite phalange de membres d'organisations de jeunesse de gauche ne s'embarrasse pas de précautions sur l'issue finale du scrutin. Pérès a gagné, un point c'est tout, on brandit des banderoles *« Pérès, le peuple est avec toi »* et on se met tout de go à chanter les chants pionniers en hébreu qui rappellent les joyeuses soirées au kibboutz.

ANIMATION

A la tribune, où se relaient journalistes et responsables communautaires, les intervenants s'en tiennent, pour la plupart, aux généralités convenues qui engendrent le consensus. Jean Kahn, président du consistoire central, salue *« la vitalité de la démocratie israélienne, la seule dans la région »*. Applaudissements. Mais une réunion juive sans polémique, sans cris ni sifflets, est impensable. Cette animation fut assurée par une vive réaction de Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3e arrondissement de Paris, qui saisit au vol les propos de Michel Gourfinkiel, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, qui mettait en doute la *« légitimité »* d'un Shimon Pérès élu grâce à l'apport des voix des électeurs arabes israéliens. *« Ce sont des mots que l'on ne devrait pas entendre dans la bouche d'un juif »*, s'offusqua M. Aidenbaum. Sifflets à droite, applaudissements à gauche.

L'entrée de l'ambassadeur d'Israël en France, Avi Pazner, rétablit l'unanimité : applaudissements à droite comme à gauche. Le prophète de la soirée fut Roger Ascot, ancien directeur de *L'Arche* et fervent partisan de M. Pérès, qui n'y croyait pas trop, malgré les projections des instituts de sondages : *« Quand on pense que ces imbéciles de rabbins ont fait voter Nétanyahou, qui est laïque comme pas deux, et qui a épousé une goy... »* Evidemment.

Luc Rosenzweig

En cas d'ex aequo

Selon Me Uriel Lynn, ancien président de la commission des lois du Parlement, un second tour n'est possible qu'au cas où Shimon Pérès et Benyamin Nétanyahou sont exæquo. Le premier ministre élu dispose de 45 jours pour former son gouvernement – à partir de la publication des résultats définitifs, en principe dimanche 2 juin – et le présenter au Parlement. Le nombre de ministres, y compris le chef du gouvernement, ne peut pas excéder 18. Si le premier ministre ne réussit pas à former une majorité gouvernementale dans le délai prévu, une nouvelle élection du premier ministre sera organisée dans les 60 jours. Si le même candidat l'emporte et échoue de nouveau à former un gouvernement viable dans les 45 jours, un troisième tour aura lieu et il ne pourra pas s'y représenter. Si c'est la Knesset qui refuse, par au moins 61 voix sur 120, la confiance au gouvernement proposé par le premier ministre élu, de nouvelles élections auront lieu à la fois pour le Parlement et le chef du gouvernement.

Une représentation plus morcelée

PARTI ARABE DÉMOCRATIQUE 2 — HADASH — PARTI TRAVAILLISTE 44 — MERETZ — CHASS — LIKOUD — TSOMET — MOLEDET — PARTI NATIONAL RELIGIEUX — JUDAÏSME UNI DE LA TORAH — 120

LISTE ARABE UNIFIÉE (ex-PARTI ARABE DÉMOCRATIQUE) 4 — FRONT DÉMOCRATIQUE POUR LA PAIX ET L'ÉGALITÉ (ex-HADASH) 5 — PARTI TRAVAILLISTE 35 — MERETZ — CHASS 10 — LIKOUD - TSOMET - GESHER — MOLEDET 2 — PARTI NATIONAL RELIGIEUX 10 — JUDAÏSME UNI DE LA TORAH 4 — LA TROISIÈME VOIE 4 — ISRAËL VA-ALIYA — 120

Mer Méditerranée — Lac de Tibériade — Tel-Aviv-Jaffa — Jérusalem — Gaza — ISRAËL — 50 km

Le scrutin du mercredi 29 mai a amplifié le morcellement parlementaire et a entériné le triomphe des petits partis.

Source : Commission électorale israélienne.

Le futur premier ministre aura l'embarras du choix pour former une coalition

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis la création d'Israël, en 1948, aucune des deux grandes formations politiques nationales n'a jamais réussi à former, seule, un gouvernement. La 14e Knesset, qui vient d'être élue, ne fait pas exception à la règle. Avec 35 sièges, selon la commission centrale des élections, sur 120, le Parti travailliste, qui en avait remporté 44 en 1992 (moins 2 perdus, en 1995, après une scission), subit, comme le Likoud (31 sièges au lieu de 40, en comptant le Tsomet, aujourd'hui fondu dans le parti de M. Nétanyahou), une forte érosion.

Contrairement aux espoirs de ceux qui avaient soutenu la réforme portant pour la première fois sur l'élection directe du premier ministre, le double scrutin du mercredi 29 mai a complètement atomisé le vote, amplifié le morcellement parlementaire et considérablement augmenté, aux dépens des deux grandes formations, le nombre d'élus dans chacun des petits partis-charnières traditionnels.

Le nouveau premier ministre a théoriquement quarante-cinq jours pour former un gouvernement, mais, comme on l'indiquait de part et d'autre de l'arène politique, le nouvel élu *« n'aura aucune difficulté à former une coalition »* et il devrait *« très rapidement »* se présenter à la Knesset avec une équipe gouvernementale constituée. *« Les petits partis vont faire la queue pour entrer dans la nouvelle coalition »*, prédisait ainsi Yossi Beilin, ministre travailliste chargé du processus de paix.

De fait, en dehors des deux listes arabes qui soutenaient traditionnellement les travaillistes de l'extérieur et qui alignent d'excellents scores, puisque le nombre global de leurs mandats passerait de 5 à 9, Shimon Pérès aussi bien que Benyamin Nétanyahou peuvent inclure, outre leurs alliés de toujours, au moins quatre partis supplémentaires dans la coalition : celui des ultra-orthodoxes d'origine marocaine, le Chass, celui des nouveaux immigrants russophones, Yisraël Ba'alya, de Nathan Sharanski, celui des sionistes religieux du PNR et, enfin, les trois à quatre élus de la Troisième Voie.

Les chefs de ces quatre formations avaient fait savoir, dès avant la consultation, qu'ils étaient prêts à s'associer au nouveau premier ministre quel qu'il soit, pourvu que celui-ci accepte au moins une partie de leurs exigences sociales, religieuses ou purement ethniques.

Les marchandages, qui avaient commencé avant l'élection – chaque candidat au poste de premier ministre promettant plus ou moins secrètement aux uns et aux autres des avantages en nature, en échange d'un appel public à voter pour lui –, sont de nouveau ouverts. Avec néanmoins, compte tenu de l'ampleur du choix, une latitude de surenchère moins grande que d'ordinaire.

SIX « RUSSES » AU PARLEMENT

Une seule quasi-certitude pour le moment : avec ses six élus assurés, la liste « russe » de Nathan Sharanski fait une entrée fracassante à la Knesset et permet à l'ancien refuznik d'Ukraine d'exiger, en échange de son soutien, un portefeuille de ministre.

A quarante-huit ans, dont onze passés dans les prisons soviétiques et dix en *« Terre promise »*, M. Sharanski, dont le programme de « paix » est très proche de celui du Likoud – soutien à la colonisation des territoires palestiniens et refus de l'éventualité d'un Etat palestinien –, n'a en définitive qu'une priorité : susciter *l'alya*, la « montée en Israël » *« d'un million de Juifs russes supplémentaires. »*

Le parti Chass, dont Ovadia Yossef, le guide spirituel, décrit par ses fidèles comme un *« grand sage de la Torah »*, a souvent dit qu'il n'était pas opposé au principe de l'échange de terres contre la paix avec les Arabes, *« si c'est le seul moyen de sauver des vies juives »*, a appartenu dans le passé à diverses coalitions, de droite, comme de centre gauche.

Son jeune dirigeant politique, le rabbin Arieh Déri, fut ministre de l'intérieur dans le gouvernement d'Itzhak Rabin, jusqu'à sa démission forcée, en 1993, pour cause de mise en examen. Les malversations financières et l'enrichissement personnel qui lui sont reprochés par la justice n'ont toujours pas été jugés. La plupart des commentateurs israéliens estiment que si, avec ses 10 sièges (au lieu de 6 dans la précédente Knesset), le Chass réussit à négocier son entrée dans la nouvelle coalition, *« l'affaire Déri »* a toutes les chances d'être définitivement enterrée. *« La Bible a gagné ! »*, proclamait, mercredi, dans la soirée, le « guide » Ovadia Yossef. *« Grâce à nos résultats, nous allons pouvoir multiplier les* yeshivah (séminaires religieux) *et les synagogues. »*

Le PNR, plus connu en Israël sous son acronyme hébreu, Mafdal, est un cas particulier. Avec dix élus au lieu de six précédemment, les sionistes religieux se considèrent aussi comme des candidats sérieux pour siéger dans la nouvelle majorité. *« Je pense que nous allons jouer un rôle très significatif dans le prochain gouvernement »*, sous-entendu quel qu'en soit le premier ministre, déclarait Zevulun Hammer, l'un de ses principaux dirigeants.

Jadis proches du sionisme de type travailliste, les élus et les militants du Mafdal ont peu à peu glissé, après la conquête des territoires palestiniens en 1967, vers le « sionisme révisionniste » qui forme toujours le socle idéologique du Likoud et qui maintient que toute la Palestine biblique, *« de la mer* [Méditerranée] *au fleuve* [Jourdain], *appartient au peuple juif »*.

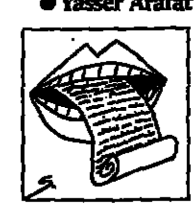
Séduit par l'idéologie messianiste et annexionniste du Goush Emounim (bloc de la foi), le PNR était devenu le relais parlementaire direct des colons juifs les plus radicaux. L'assassinat de Rabin par un jeune homme très proche de lui semblait cependant avoir provoqué un sursaut et un début de retour à des idées plus modérées.

P. C.

Le « processus de paix » selon M. Nétanyahou

Le chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, a sa propre conception du « processus de paix » dont voici les grandes lignes :

● **Yasser Arafat** : *« Je ne suis pas ravi à l'idée de rencontrer Yasser Arafat, mais, s'il apparaît essentiel pour la sécurité de le faire, alors je le ferai. »* (Yediot Aharonot, 22 avril) *« Je ne rencontrerai pas Arafat (...), mais, si l'Autorité palestinienne répond à certaines conditions, comme abandonner son objectif de détruire Israël ou cesser d'aider le terrorisme, alors mon gouvernement discutera avec l'Autorité palestinienne. »* (Jerusalem Post, 6 février)


VERBATIM

● **Les territoires** : *« Les accords d'Oslo sont devenus une réalité, je suis obligé de les accepter comme point de départ (...). Dans tous les cas, nous sommes opposés à un Etat palestinien. »* (Yediot Aharonot, 23 mai) *« Nous allons proposer une autonomie élargie aux Palestiniens, sauf pour ce qui concerne les affaires étrangères et la sécurité »*, qui resteront sous la responsabilité d'Israël (*Haaretz*, 28 mai).

● **Hébron** : *« Si je suis élu, je développerai les colonies juives à Hébron. »* (*Haaretz*, 5 mai)

● **La sécurité** : *« Je ne fais confiance qu'à l'armée israélienne pour lutter contre le terrorisme. J'ai l'intention de donner à l'armée et à ses officiers la liberté d'agir partout (...). Assurément, nous entrerons à Naplouse et à Gaza »*, si besoin est (*Yediot Aharonot*, 23 mai).

● **Les colonies** : *« Nous entendons renforcer et développer les colonies en Judée-Samarie* [Cisjordanie]. *»* (*Yediot Aharonot*, 23 mai) *« Il n'y aura aucune limitation pour les colonies israéliennes. »* (*Jerusalem Post*, 10 mai)

● **Jérusalem** : « Cette question est peut-être sur l'agenda de Yasser Arafat, pas sur le mien. (...) Je ne respecterai aucun accord concernant Jérusalem. » (*Haaretz*, 28 mai)

● **Le Golan** : *« Les colonies* [israéliennes] *ne seront pas évacuées. Il n'y aura aucune concession territoriale sur le Golan* [conquis sur la Syrie en 1967] (*Haaretz*, 28 mai).

Washington souhaite sanctionner les pays commerçant avec Cuba

Un projet de loi prévoit également des sanctions économiques contre les sociétés contribuant à renforcer le secteur pétrolier en Iran et en Libye. Les Européens étudient des mesures de représailles

WASHINGTON
de notre correspondant

Les relations entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux s'assombrissent, à la suite d'une initiative de Washington. L'administration américaine a confirmé, mercredi 29 mai, avoir adressé des lettres d'avertissement à plusieurs entreprises qui sont menacées de sanctions commerciales, en vertu de la loi Helms-Burton destinée à renforcer l'embargo économique et commercial contre Cuba. Cette décision intervient au moment où le Congrès est sur le point d'adopter un projet de loi instituant des mesures similaires contre les entreprises étrangères investissant en Iran et en Libye.

Bill Clinton a indiqué son intention de signer ce dernier texte d'origine républicaine, tout en faisant preuve de *« souplesse »*, afin de ne pas envenimer outre mesure les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés. Le chef de la Maison Blanche montre ainsi qu'il a été sensible aux nombreuses protestations exprimées par plusieurs capitales, ainsi qu'aux menaces de représailles formulées par l'Union européenne, le Canada et le Mexique, mais aussi les limites de sa marge de manœuvre. Outre l'Irak, Cuba, l'Iran et la Libye sont en effet les grands « Satans » de l'Amérique.

Même s'il n'est pas convaincu par l'efficacité des mesures d'embargo en vigueur contre La Havane et Téhéran, M. Clinton est obligé de tenir compte de la surenchère des républicains, surtout à moins de six mois du scrutin présidentiel. De leur côté, les gouvernements européens, ainsi que le Canada, sont ulcérés de constater que Washington veut les contraindre à épouser les querelles de l'Amérique avec des pays tiers. S'insurgeant contre un véritable diktat américain, ils dénoncent le caractère extraterritorial d'une législation purement américaine, ainsi qu'une violation des règles internationales s'agissant de la libre circulation des biens et des personnes.

La loi Helms-Burton, signée le 12 mars par le président Bill Clinton, vise à sanctionner les entreprises utilisant ou exploitant des biens qui appartenaient à des citoyens américains avant d'être confisqués au moment de la révolution castriste de 1959. Les Etats-Unis vont agir à un double niveau : l'administration fédérale sanctionnera les responsables des entreprises concernées en leur refusant un visa d'entrée aux Etats-Unis, et elle permettra aux entreprises et aux citoyens américains, dont les biens ont été confisqués depuis la révolution cubaine de 1959 et qui s'estiment lésés, de porter plainte devant les tribunaux, afin d'obtenir des dommages et intérêts.

Trois entreprises figurent sur une première liste : la société minière canadienne Sheritt International Corporation, la compagnie de téléphone mexicaine Grupo Domos et la société italienne de téléphone STET. Elles disposent de quarante-cinq jours pour renoncer à leurs investissements à Cuba. Passé ce délai, les services de l'immigration recevront une liste des responsables de ces compagnies, qui seront virtuellement interdits de séjour aux Etats-Unis.

Le deuxième projet, en discussion au Congrès, prévoit des sanctions économiques contre les sociétés contribuant à renforcer le secteur pétrolier en Iran et en Libye. Selon le texte en cours d'examen par la Chambre des représentants (et adopté par le Sénat), sont particulièrement visées les entreprises qui fournissent une technologie et des équipements, ou qui investissent au moins 40 millions de dollars (200 millions de francs) par an dans ce secteur. Mais, de même que la loi Helms-Burton permet au chef de l'exécutif d'invoquer l'*« intérêt national »* pour surseoir à l'application de la loi pendant une période de six mois renouvelable, le projet, dont Alfonse d'Amato, sénateur républicain de New York, est le parrain, prévoit que M. Clinton pourra faire de même pendant deux périodes de trois mois chacune, si la *« sécurité nationale »* l'exige.

> **Même s'il n'est pas convaincu par l'efficacité des mesures d'embargo en vigueur contre La Havane et Téhéran, M. Clinton est obligé de tenir compte de la surenchère des républicains**

Plusieurs pays européens sont directement concernés par le commerce avec l'Iran, en particulier l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, l'Italie étant plus spécialement visée en raison de ses relations économiques avec Tripoli. Le projet d'Amato manifeste le profond désaccord entre les Etats-Unis et leurs alliés à propos de l'Iran. Les diplomates américains estiment que le *« dialogue critique »* avec le régime iranien n'a pas changé d'un iota la *« politique terroriste »* de ce pays, pas plus que ses efforts pour miner le processus de paix au Proche-Orient.

Les Européens, de leur côté, prétendent exercer une influence modératrice sur le gouvernement de Téhéran (notamment dans le domaine des droits de l'homme), et rétorquent que la politique américaine d'embargo n'a donné aucun résultat. Dans un article publié, lundi 27 mai, par le *Washington Post*, Malcom Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, soulignait que ce projet va avoir pour effet de *« provoquer la division des alliés occidentaux »*, sans pour autant affaiblir Cuba, l'Iran ni la Libye. *« Les boycotts secondaires, comme l'exemple arabe l'a montré*, ajoutait-il, *ne marchent pas. »*

Les gouvernements européens rappellent également que Washington se garde de toute mesure hostile à l'égard de la Syrie, un pays qu'ils accusent (comme l'Iran), de soutenir le terrorisme international. Ils rappellent que les Etats-Unis ne se privent pas, à l'occasion, de se servir de l'Iran : à partir de 1994, l'administration américaine a *de facto* autorisé la livraison d'armes iraniennes au profit des musulmans bosniaques, *via* la Croatie. Les conditions dans lesquelles s'est effectuée cette opération quasi clandestine font actuellement l'objet de plusieurs enquêtes parlementaires.

Les Etats-Unis, enfin, ne donnent pas toujours le bon exemple : lors des deux foires internationales sur l'informatique qui se sont déroulées à Téhéran, en avril et mai, les sociétés américaines comme Hewlett-Packard, AT&T et Xerox, étaient représentées. De même qu'avant le récent durcissement diplomatique de Washington à l'égard de La Havane, de nombreuses compagnies américaines avaient renforcé leurs contacts avec les milieux économiques cubains. Autant de raisons qui conduisent les alliés de Washington à s'interroger sur la cohérence de la diplomatie américaine.

Laurent Zecchini

Les communistes russes présentent un programme économique modéré

Pour rassurer les électeurs, Guennadi Ziouganov prône principalement la nationalisation des secteurs « stratégiques », notamment ceux du gaz et du pétrole, et la protection du marché intérieur

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle du 16 juin, la presse russe a dévoilé, mardi 28 mai, le programme du communiste Guennadi Ziouganov, au coude à coude avec le président Boris Eltsine dans les sondages. Dans ce texte, intitulé *« de la destruction à la construction »*, le candidat du Bloc populaire et patriotique affirme que sa priorité est de lutter contre la chute de la production, sacrifiée, estime-t-il, au profit de celle contre l'inflation par le gouvernement de Viktor Tchernomyrdine. Tout en s'attaquant au Fonds monétaire international – *« une organisation dirigée par les Etats-Unis »* – M. Ziouganov prône la coexistence d'un secteur privé et public, sans préciser cependant la part qui reviendrait à chacun d'entre eux. Certains observateurs jugent que les appels à la création *« d'entreprises populaires »*, contrôlées par les *« collectifs de travailleurs »*, et le flou sur la place accordée à la propriété privée, sont des concessions à l'aile gauche de la coalition.

MOSCOU
de notre correspondant

« Il ne reste pratiquement plus rien du marxisme » : les commentateurs du journal libéral *Nezavissimaïa Gazeta*, le premier à avoir publié le véritable programme économique du candidat communiste à la présidentielle, ont été déçus. Boris Eltsine agitait depuis des semaines la *« menace rouge »* en économie : celle de nationalisations massives, du retour au contrôle total des prix et à la planification centralisée soviétique. Mais la véritable plate-forme économique du candidat communiste, Guennadi Ziuoganov, intitulé *« de la destruction à la construction »*, offre peu de prise à la critique féroce. Tout en s'attaquant au monétarisme et au FMI, il prône une classique relance de la production nationale par la demande intérieure.

Fruit d'un compromis entre les diverses tendances d'une coalition qui va des staliniens aux sociaux-démocrates, la plate-forme du *« Bloc populaire et patriotique »* évite ainsi d'approuver la privatisation des grandes entreprises : *« parallèlement au secteur d'Etat, des formes de propriété privée doivent exister »*. Des prises de contrôle des entreprises *« stratégiques »* sont possibles : *« Il est nécessaire que l'Etat garde entre ses mains l'essentiel du potentiel de production, notamment dans les entreprises minières, dans le complexe militaro-industriel, les transports et l'énergie »*. La part envisagée du gouvernement reste floue : *« elle peut aller de 10 à 90 % »*, commente Sergueï Markov, de la Fondation américaine Carnegie.

A quelques nuances près, les buts affichés par les communistes ne diffèrent pas vraiment de ceux des autorités actuelles. Comme le gouvernement, les communistes veulent donner la priorité à l'industrie nationale, protéger le marché intérieur et renforcer le rôle de l'Etat. Le nouveau ministre des industries de défense ne vient-il pas de proposer la renationalisation des *« des industries de défense stratégiques ou en situation de monopole »* ? S'inspirant notamment du *New Deal* de Roosevelt, le programme de l'opposition diffère de celui du gouvernement dans ses moyens : il inverse l'ordre des priorités économiques.

Dressant un constat *« d'échec total »* de la politique du pouvoir, notamment parce que la production industrielle continue de chuter, l'opposition veut donner la priorité à la production et non à la lutte contre l'inflation. Le candidat Ziouganov juge que le gouvernement agit sous la houlette du FMI, une *« organisation dirigée par les Etats-Unis »* qui *« limite le choix du modèle de développement et l'indépendance économique de la Russie »*. Il propose une baisse et un contrôle des prix de l'énergie et des transports pour favoriser l'industrie nationale, qui sera protégée de la concurrence des produits étrangers par des barrières douanières. L'opposition propose d'accroître les dépenses du complexe militaro-industriel, de la recherche, de l'éducation et de la santé, qui doivent être gratuits.

Pour financer son programme, la coalition d'opposition, qui veut renoncer aux emprunts d'Etat extérieurs et intérieurs (en bons du Trésor), mise sur une meilleure collecte des impôts, la mobilisation de l'épargne populaire, la fin de la fuite des capitaux et une augmentation des revenus par des ventes accrues de matières premières, d'énergie et d'armes et par la nationalisation de la production d'alcool. Pour relancer l'investissement, le programme suggère de *« réorganiser »* (mais pas de nationaliser) les banques actuellement sous la houlette de l'Etat, de protéger les investisseurs étrangers, de créer une banque d'Etat pour la Reconstruction et le développement.

Les seuls que le programme communiste affole sont les producteurs d'énergie et d'alcool, puissants au sein du pouvoir actuel, que le candidat communiste se propose de nationaliser ou de contrôler.

Dans un chapitre intitulé *« Gazprom pour la Russie et non la Russie pour Gazprom »*, M. Ziouganov s'en prend au premier producteur de gaz mondial, privatisé dans des conditions douteuses. Il écrit que *« le pétrole et le gaz russe, comme toute les richesses naturelles, sont le trésor de toute le Russie et non les biens personnels de'généraux'du gaz et du pétrole »*.

Les économistes libéraux estiment que ce plan de l'opposition a peu de chance de réussir parce qu'il va relancer l'inflation, détruire la fragile confiance de la population dans le rouble, et entraîner des mesures protectionnistes. Beaucoup semble dépendre de la capacité du gouvernement à mettre au service du pays les immenses richesses naturelles « privatisées » qui représentent 70 % des exportations. En décembre 1995, lors de la campagne pour les législatives, Guennadi Ziouganov expliquait qu'on ne pouvait tout nationaliser, *« sinon ça va tirer »*. Mais même en se limitant à la *« prise de contrôle »* des nouveaux géants du pétrole et du gaz russe, intimement liés à l'actuel pouvoir, il a déterré la hache de guerre.

Jean-Baptiste Naudet

Evgueni Iassine, ministre de l'économie

« Les mesures proposées seraient destructrices »

« Quelle serait la politique économique des communistes, si Guennadi Ziouganov était élu ?

– Si les communistes étaient élus, ils ne pourraient pas revenir radicalement en arrière, ils pourraient seulement aménager certains points. Par exemple, renforcer la protection sociale ou réviser la politique de privatisations. Mais dans chacun des domaines concernés, les mesures prises seraient destructrices pour l'économie.

» Il faut garder en tête que toutes les forces de l'opposition, pas seulement le Parti communiste, demandent un changement de politique économique. Il s'agit donc de décider ce qui doit être modifié. Je ne m'oppose pas aux changements, mais la marge de manœuvre est très faible. Après la première phase des réformes, marquée par la stabilisation financière et la privatisation, il faut passer à la deuxième, celle de l'investissement et des réformes structurelles. Mais de ce point de vue le Parti communiste ne propose principalement qu'un programme de dépenses sociales, qui ferait forcément redémarrer l'inflation. En renforçant le contrôle de l'Etat sur l'économie, en limitant les privatisations, il n'y aura pas d'investissement, ni intérieur ni étranger, pas même de l'Etat. Ziouganov dit qu'il faut soutenir les producteurs locaux. Mais l'Etat n'a pas les moyens d'investir. En résumé, les communistes ne proposent que des mesures interdites à l'économie russe.

– Les communistes russes ressemblent-ils davantage à ceux, récemment revenus aux commandes dans plusieurs pays d'Europe centrale, ou aux anciens soviétiques ?

– En Pologne, Lech Walesa avait été bien plus populiste pendant sa campagne qu'Alexandre Kwasniewski, l'ancien communiste finalement élu président. Mais un leader n'est jamais seul, il est toujours l'otage de ses fonctionnaires. Ceux de Pologne regardent vers l'Europe. Ceux de Russie regardent vers l'Est et le passé. On doit se libérer du passé, mais c'est plus difficile chez nous.

– Comment jugez-vous les principaux succès de la présidence Eltsine, en matière économique, et quels sont les échecs que vous déplorez le plus ?

– Le premier stade des réformes est un succès. Grâce à sa libéralisation, à la privatisation, la Russie est devenue une économie libre. Et l'inflation a été considérablement ralentie, ramenée de 18 % par mois au début de 1995 à 1,7 % en mai. En revanche, je déplore l'absence de renforcement des institutions de pouvoir d'Etat, comme les services douaniers, fiscaux. Les tribunaux ne fonctionnent pas. L'Etat doit assurer la fidélité de ses agents, or il n'a pas les moyens de le faire, les mécanismes ne sont pas efficaces. Je déplore aussi la forte progression de l'économie souterraine, la faiblesse de l'investissement et les retards dans le paiement des salaires. Il existe un grave problème de dettes inter-entreprises, qui pèse sur les dirigeants. A moins que ceux-ci ne préfèrent investir leur argent autrement, en investissements non productifs, par exemple sur les marchés financiers. Nous allons essayer de diminuer les émissions de bons du Trésor *[les GKO, obligations à haut rendement, auxquelles l'Etat a abondamment recours]*, et d'obtenir une diminution des taux. »

Propos recueillis par Françoise Lazare

Les Tchèques votent dans un pays où le communisme n'est plus qu'un vieux souvenir

La coalition de droite au pouvoir devrait l'emporter samedi 1er juin

Près de sept ans après la « révolution de velours » et trois ans après la séparation d'avec la Slovaquie, les Tchèques abordent très sereinement, vendredi 31 mai et samedi 1er juin, leur premier scrutin depuis la partition du pays. Le parti conservateur du premier ministre, Vaclav Klaus, est donné favori en dépit d'une remontée spectaculaire des sociaux-démocrates depuis les dernières élections de 1992.

PRAGUE
de nos envoyés spéciaux

L'ennui n'est apparemment plus l'apanage des vieilles démocraties prospères. A en croire le président Vaclav Havel, les élections législatives tchèques du vendredi 31 mai et du samedi 1er juin manquent d'« *humour* ». Dans un récent entretien au quotidien *Mlada Fronta Dnes*, l'ancien dramaturge-dissident s'est autorisé une touche d'ironie en constatant que les candidats à ce premier scrutin national depuis la partition de la Tchécoslovaquie, le 1er janvier 1993, « *se prennent tous terriblement au sérieux* ».

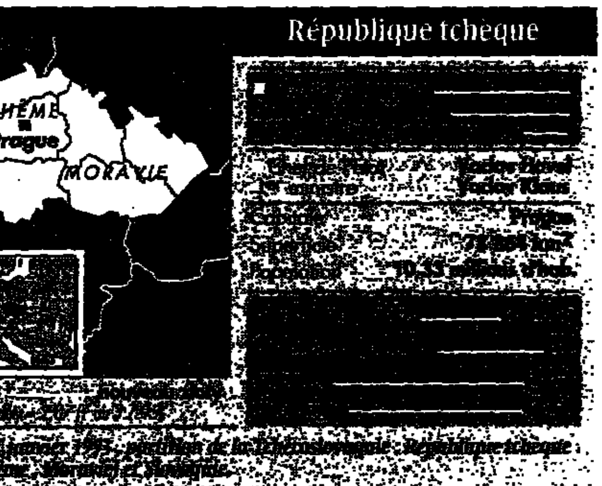
A n'en pas douter, il flotte sur cette campagne électorale un certain « ronron », plutot inhabituel pour les pays de la région, plus accoutumés aux soubresauts du post-communisme. A Prague, on est, en effet, loin des déchirantes passions polonaises, des sombres intrigues slovaques ou du pesant vague à l'âme hongrois. Et c'est précisément cet « ennui » et cette étonnante impression de « normalité » dans un pays, à peine émergé d'un des régimes socialistes les plus rigides à l'Est, qui rendent cette échéance si peu « banale ».

UN TRIPLE TOURNANT

Indépendamment des résultats, *a priori* favorables à la coalition de droite au pouvoir, cette élection marque un triple tournant. C'est la première fois depuis la « révolution de velours » que les Tchèques n'ont pas à se prononcer sur des changements « révolutionnaires » ; en 1990 la consultation fut un plébiscite contre le communisme, et le dernier scrutin de 1992 s'est déroulé dans l'ombre de l'éclatement de la fédération tchécoslovaque. Ensuite, le premier ministre, Vaclav Klaus, pourrait bien réussir l'exploit d'être le seul chef de gouvernement d'Europe centrale à se voir reconduire dans ses fonctions au terme de son mandat, confirmant ainsi le statut particulier de la République tchèque, l'unique pays de la région où les anciens communistes ne sont pas associés au pouvoir. Enfin, dernière innovation : la principale formation d'opposition, le parti social-démocrate de Milos Zeman, crédité d'environ 20 % des intentions de vote, est le seul parti de gauche important en Europe centrale à ne pas être une excroissance du PC *(lire ci-dessous)*.

L'« ennui » apparent de la campagne électorale tient au fait que le bilan de la coalition au pouvoir paraît tellement prometteur que la seule vraie incertitude porte sur l'étendue de la victoire des formations libérales. Et surtout sur l'écart que pourra creuser le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus par rapport à ses deux turbulents alliés, le Parti chrétien-démocrate (KDU-CSL) et l'Alliance démocratique civique (ODA), un peu las de vivre sous la coupe de Vaclav Klaus.

Même si les sociaux-démocrates (CSSD) ont considérablement remonté la pente depuis les dernières législatives de 1992, où ils n'ont obtenu que 6,5 % des voix, leur tâche semble herculéenne.



Comment, en effet, s'opposer à un gouvernement qui a quasiment endigué le chômage (2,8 %), assuré une croissance de 5 % par an depuis 1993 et jugulé l'inflation (8,5 %) ? Les sociaux-démocrates n'ont d'ailleurs même pas essayé de faire campagne sur le thème de l'alternance. Jan Kavan, membre de la direction du CSSD, avoue que cette élection est, en fait, une « *préparation* » pour la conquête du pouvoir « *en l'an 2000* ».

« *Transition de velours* », « *miracle tchèque* », les formules élogieuses ne manquent pas pour qualifier la singulière sortie du communisme menée à Prague. Grâce à une « *thérapie sans le choc* », dont les piliers ont notamment été une distribution massive de la propriété de l'Etat et une vaste restitution des anciens biens confisqués par les communistes, le gouvernement de Vaclav Klaus a réussi à jeter les bases d'un authentique « capitalisme populaire ». Aujourd'hui, plus des deux tiers du PNB sont produits par un secteur privé quasiment inexistant il y a six ans. Même si « *40 % de la population active a connu des périodes de chômage de courte durée au cours des dernières années*, constate l'économiste Kamil Janacek de la banque Komercni, *le besoin des services est tellement fort dans le pays que ce secteur peut encore absorber une partie de la main-d'œuvre excédentaire de l'industrie* ».

Résultat, les Tchèques sont aujourd'hui – avec les Albanais ! – les seuls à l'Est qui se montrent, sondage après sondage, résolument optimistes pour l'avenir. Vaclav Klaus ne s'y est d'ailleurs pas trompé en menant l'essentiel de sa campagne autour d'un principal slogan : « *Nous avons prouvé que nous pouvons réussir.* » Lors d'un de ses derniers meetings à Ceské Budejovice, en Bohême du Sud, le premier ministre, précédé sur la tribune par le Yo-Yo Band, le groupe de reggae national, a déclenché un tonnerre d'applaudissements en déclarant : « *Nous sommes maintenant davantage confiants en nous-mêmes qu'il y a cinq ans. C'est cela notre plus grande victoire !* » « *Le temps est révolu*, a-t-il poursuivi, *où nous traversions la frontière autrichienne pour voir ce qu'il y avait à acheter. Aujourd'hui, on peut tout trouver ici.* » Avec cette certitude, qui frise parfois l'autosatisfaction, Vladimir Dlouhy, le très populaire ministre de l'industrie et du commerce, enfonce le clou. L'ambition du gouvernement au cours de la prochaine législature, dit-il, « *est d'assurer aux Tchèques un niveau de vie comparable, non pas à celui des Grecs et des Portugais, mais à celui des Français et des Autrichiens* » !

Même Zdenek Mlynar, ancien conseiller d'Alexandre Dubcek et actuel president du Bloc de gauche, qui regroupe ce qui reste de la mouvance des communistes réformateurs de 1968, reconnaît que « *la situation est optimale* » pour le gouvernement. « *Le sentiment de liberté retrouvée depuis 1989 n'a pas été gâché, ici, par l'incertitude sociale, si forte dans d'autres anciens pays socialistes* », constate-t-il.

« ASSURER LA CONTINUITÉ »

De son côté, Ivan Medek, l'un des premiers signataires de la Charte 77, récemment nommé chef de cabinet du président Havel, souligne que le « Château », qui n'a pourtant pas manqué d'occasions de frictions avec M. Klaus, souhaite la reconduction de l'actuelle coalition : « *le principal enjeu des élections est d'assurer la continuité. Notre société*, souligne-t-il, *n'est pas encore prête pour un retournement brutal de situation* ».

A part les communistes orthodoxes du KSCM et le Parti républicain d'extrême droite, crédité d'environ 10 % des voix chacun, personne ne prône une telle rupture. L'heure est plutôt au consensus et, malgré quelques dérapages, une courtoisie de bon aloi a régné pendant la campagne. Il n'y a pas grand monde pour mettre en cause le bilan flatteur de ces premières années de la transition. Restent maintenant les incertitudes concernant la prochaine étape, lorsque le gouvernement devra affronter des dossiers socialement douloureux.

Contrairement aux autres pays d'Europe centrale, les prix des loyers et de l'énergie n'ont pas encore été libérés. Quant aux ébauches de réformes du système de santé et des retraites, elles ont déjà soulevé une levée de boucliers syndicale cette année. Toutefois, même les scénarios les plus pessimistes de l'opposition n'évoquent qu'un doublement du chômage, qui frôlerait alors les... 6 % de la population active ! Quels que soient les cas de figure, l'économiste Kamil Janacek constate sereinement, et non sans satisfaction : « *Aujourd'hui, nous avons de plus en plus les mêmes problèmes que vous...* »

Yves-Michel Riols et Martin Plichta

Milos Zeman, l'homme qui a sorti la gauche de l'orbite communiste

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Au pays de la « transition de velours », les économistes sont rois. A droite, c'est l'élégant et imperturbable premier ministre, Vaclav Klaus, qui mène la danse. A gauche, Milos Zeman, massif et fougueux, s'est progressivement imposé comme le dirigeant incontournable d'une gauche non communiste en pleine renaissance.


PORTRAIT

Les deux hommes se connaissent depuis vingt ans, se tutoient en privé et ont travaillé dans les mêmes bureaux de l'Institut de prévision économique de Prague dans les années 80, *véritable pépinière d'où* sont sortis bon nombre de dirigeants influents de l'après-communisme.

Aujourd'hui, Vaclav Klaus se targue d'être le seul chef de gouvernement d'Europe centrale à avoir résisté au retour des anciens communistes. De son côté, Milos Zeman tire orgueil, lui aussi, de présider aux destinées de l'unique parti social-démocrate de poids de la région à ne pas être issu des décombres de l'ex-Parti communiste.

Malgré leurs rivalités, les deux hommes s'inspirent du même « modèle », en l'occurrence britannique. Vaclav Klaus ne rate jamais une occasion de s'afficher en compagnie de Margaret Thatcher. Tandis que Milos Zeman multiplie les références au Labour de Tony Blair, dont l'un des lieutenants, Robin Cook, a fait un voyage remarqué, la semaine dernière, à Prague.

Une cigarette en permanence aux lèvres, acerbe et volontiers caustique, Milos Zeman, cinquante et un ans, est l'homme qui a réussi à remettre la gauche en selle au pays du libéralisme triomphant. Infatigable, il a mené une campagne « à l'américaine » en sillonnant le pays depuis le début de l'année à bord d'un autobus sur le toit duquel il a ironiquement fait inscrire : « *Bon vol Vaclav !* » Une allusion à Vaclav Klaus, qui, lui, a essentiellement fait sa campagne en hélicoptère...

AVEC ADJECTIF

Et c'est précisément sur cette image d'« homme du peuple », par opposition aux « technocrates » de Vaclav Klaus, que Milos Zeman a bâti la campagne du Parti social-démocrate (CSSD). A défaut de pouvoir sérieusement contester le bilan économique du gouvernement, Milos Zeman s'est délibérément placé sur le terrain des « valeurs », cherchant ainsi à puiser dans la longue mémoire de gauche du pays – le premier à former, sous l'Empire austro-hongrois, un parti travailliste en 1878. Prônant une société plus « *solidaire* », les sociaux-démocrates ont d'ailleurs intitulé leur programme « L'humanisme contre l'égoïsme ».

Se disant partisan d'une « *économie sociale de marché* », par opposition à « *l'économie de marché sans adjectif* » défendue par Vaclav Klaus, Milos Zeman a appris à mettre de l'eau dans son vin et, surtout, sa langue dans sa poche au cours de cette campagne. Ses remarques à l'emporte-pièce ont souvent choqué, notamment lorsqu'il a traité le gouvernement de « *bande de gangsters* » ou qualifié de « *vol du siècle* » le très populaire programme de privatisation de masse.

Malgré ces dérapages, Milos Zeman aura cependant réussi le difficile pari de sortir la gauche tchèque de son isolement et de l'orbite des communistes.

Brièvement membre du PC de 1968 à 1970, M. Zeman en fut exclu lors des purges qui ont suivi le « printemps de Prague » pour avoir comparé le communisme au fascisme. Sa véritable entrée sur la scène politique date d'octobre 1989, lorsqu'un des ses articles, « Perspectives et perestroïka », dénonçant la faillite du système, eut un retentissement considérable. Au lendemain de la chute du communisme, Milos Zeman s'engage activement au sein du Forum civique de Vaclav Havel, dont il devient député lors des premières élections démocratiques, en juin 1990.

Après l'éclatement du Forum civique l'année suivante, il collabore un temps au Mouvement civique de l'ancien dissident et ministre des affaires étrangères Jiri Dienstbier, avant de rejoindre les sociaux-démocrates. Ils sont alors en piteux état, déphasés par rapport aux événements et dirigés par des hommes âgés qui cultivent la nostalgie des premières années de l'après-guerre.

DOUBLE HANDICAP

Personne ne pariait bien cher sur l'avenir politique de Milos Zeman lorsqu'il s'est emparé de la direction du parti en février 1993. L'année précédente, les sociaux-démocrates avaient péniblement recueilli 6,5 % des suffrages, très loin derrière les communistes (14 % en 1992), qui dominaient la scène à gauche.

Trois ans plus tard, les sociaux-démocrates ne passent plus pour le « *parti des retraités* ». Sous l'impulsion de Milos Zeman, ils incarnent aujourd'hui la principale force d'opposition. Mais le CSSD souffre encore d'un double handicap : « *une pénurie de jeunes cadres compétents* », souligne un économiste praguois, et l'absence de partenaires « naturels » de gouvernement, puisque M. Zeman a exclu toute alliance éventuelle avec les communistes et le parti de Vaclav Klaus. Faute d'alliés à gauche, Milos Zeman va désormais s'employer, d'ici à l'an 2000, à courtiser le centre, en pariant sur l'usure du prochain gouvernement. Une évolution, somme toute, très « européenne ».

Y.-M. R.

Victoire confirmée du Parti démocratique d'Albanie

TIRANA. La commission électorale a confirmé, mercredi 29 mai, la victoire du Parti démocratique au premier tour des élections législatives, qui s'est déroulé dimanche 26 mai. La formation menée par le président Sali Berisha a remporté une victoire écrasante avec 67,8 % des suffrages, ce qui lui permet d'obtenir plus des deux tiers des sièges au Parlement. Le président a appelé l'opposition à se rendre aux urnes, dimanche, au second tour des législatives, et *« à respecter les règles de la démocratie »*. La tension qui a entouré les élections semble s'être apaisée, mercredi 29 mai, au lendemain de la dispersion brutale par la police d'une manifestation de l'opposition dans la capitale et malgré l'annonce, par le porte-parole du Parti socialiste (PS, ex-communiste), de la mort d'un jeune militant. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a confirmé, pour sa part, l'existence de nombreuses irrégularités lors des élections. – *(AFP, Reuter.)*

L'opposition centrafricaine reste sourde aux appels de M. Patassé

BANGUI. Devant des diplomates, des représentants de la classe politique et des milieux économiques, le président Ange-Félix Patassé a lancé, mercredi 29 mai, un appel solennel à une mobilisation générale pour sortir la République centrafricaine de la crise. Mais le Codepo, comité regroupant sept partis d'opposition, a boudé la réunion. S'adressant à la communauté internationale, M. Patassé a vivement sollicité une aide d'urgence, en déclarant : *« Jamais, depuis l'indépendance, notre pays n'a été aussi proche de la guerre civile. Le bilan de la semaine écoulée fourni par la Croix-Rouge est lourd : 43 morts et 238 blessés, dont 212 civils et 26 soldats. Les dégâts matériels sont immenses et les conséquences sociales de cette destruction seront dramatiques. »*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : la participation de la Belgique à une « force multinationale »** susceptible d'intervenir au Burundi est *« hautement improbable »*, a fait savoir, mercredi 29 mai, le ministère des affaires étrangères à Bruxelles. Les Nations unies cherchent actuellement à organiser une intervention sous l'égide d'un ou plusieurs Etats. Malgré des sollicitations pressantes, notamment de la part des Etats-Unis, la France s'est déjà récusée. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : les médias officiels** ont demandé, jeudi 30 mai, aux gouvernements étrangers de ne pas s'ingérer dans les affaires birmanes alors que régime organise des manifestations de rue en sa faveur. Selon le journal *New Light of Myanmar*, plus de 110 000 personnes ont manifesté séparément, mercredi, dans les banlieues de Rangoun pour dénoncer les *« destructeurs »* au service de l'étranger. Ces défilés visent à répondre au succès des réunions récemment tenues devant le domicile du chef de l'opposition, Aung San Suu Kyi. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : la télévision japonaise** NHK a diffusé, jeudi 30 mai, des extraits d'une émission de la télévision nord-coréenne invitant la population à manger des herbes et des racines. Selon les experts japonais, de tels appels soulignent l'aggravation de la pénurie alimentaire qui frappe la Corée du Nord. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : Bonn réclame de Paris** *« une ligne claire »* sur les projets communs d'armement que l'Allemagne et la France ont lancés. *« Nous allons devoir travailler dur et jusque dans les détails »*, a affirmé Volker Rühe, ministre allemand de la défense, qui place en tête de ses soucis le sort de l'hélicoptère Tigre, du satellite-espion Helios 2 et du futur avion de transport militaire. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité**, mercredi 29 mai, à New York, la suspension du recensement électoral, jusqu'à ce que le Maroc et le Polisario fournissent *« des preuves concrètes et convaincantes »* de leur détermination à reprendre le processus. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : quarante militaires ont été tués** par des islamistes armés, la semaine dernière, lors d'une embuscade dans la région de Tlemcen, dans l'ouest du pays, et les forces de sécurité ont ensuite *« anéanti »* quelque 200 assaillants, a affirmé, mardi 28 mai, le quotidien arabe *Al-Hayat*, paraissant à Londres. – *(AFP.)*

■ **L'ex-Front islamique du salut (FIS) a rejeté**, mercredi 29 mai, le projet de réforme constitutionnelle proposé dans un mémorandum par le président Liamine Zeroual, comme étant une tentative du pouvoir de *« légaliser sa dictature »*. Le Front des forces socialistes (FFS) l'a déjà rejeté *« dans sa forme et dans le fond »*, alors que l'ancien premier ministre, Mouloud Hamrouche, l'a vivement critiqué. – *(AFP.)*

Remous autour de l'« affaire » Matoub Lounès

LE CHANTEUR Ferhat M'henni, l'un des principaux animateurs du Mouvement culturel berbère (MCB), dont il fut président de la coordination nationale, s'apprête, dans un livre à paraître à l'automne prochain en France, sous le titre encore provisoire : *Clair obscur en Algérie*, à faire *« d'importantes révélations »* sur l'enlèvement, en septembre 1995, de Matoub Lounès, un autre chanteur contestataire kabyle. Enlevé dans la nuit du 25 au 26 septembre près de Tizi-Ouzou, par *« un commando du GIA »*, M. Matoub avait été libéré, dans des circonstances mystérieuses, quinze jours plus tard. Sa séquestration, que l'otage a, depuis, racontée dans un ouvrage intitulé *Rebelle*, avait soulevé une émotion considérable en Kabylie, la branche dure du mouvement berbère menaçant l'Algérie d'une *« guerre totale »* s'il n'était rapidement libéré. Pour Ferhat M'henni, l'enlèvement de Matoub Lounès aurait été, en fait, *« monté de toutes pièces, par les propres amis politiques du chanteur »*, dans le cadre d'une *« stratégie de déstabilisation de la Kabylie, au profit d'un clan du pouvoir »*. M. M'henni assure détenir des *« preuves formelles »*, étayées *« de faits précis »*, propres à confirmer sa version de l'événement.

Les diplomates américains sont mobilisés dans la guerre de l'aéronautique

Les avionneurs français sont les premiers visés par l'offensive de Washington

Selon une revue aéronautique spécialisée, l'ambassade des Etats-Unis à Paris a été chargée de centraliser les efforts en vue d'investir un marché européen civil et militaire estimé à quelque 140 milliards de francs. Cette politique, qualifiée d'« *agressive* », entend profiter des retards pris par les programmes aéronautiques français, comme celui de l'avion Rafale, pour des raisons budgétaires.

L'HEBDOMADAIRE spécialisé *Aviation Week and Space Technology* fait état, dans son dernier numéro, d'un document du département américain du commerce demandant aux représentations diplomatiques et consulaires des Etats-Unis en Europe de se mobiliser pour accroître la vente de matériels aéronautiques. Trente-cinq marchés potentiels, civils et militaires, ont été identifiés pour servir de cibles à ces prospections tous azimuts que l'hebdomadaire n'hésite pas à qualifier de singulièrement *« agressives »*. Ces contrats représentent, pour les années à venir, un montant supérieur à 28 milliards de dollars au total (environ 140 milliards de francs).

Ce sont les services commerciaux des postes diplomatiques qui ont été spécialement sensibilisés et, selon *Aviation Week and Space Technology*, l'ambassade des Etats-Unis à Paris a été mobilisée pour centraliser les efforts américains en ce sens, à destination de la clientèle en Europe.

La liste des objectifs est à la fois très large et diversifiée. Il peut s'agir de la construction d'aéroports, comme en Norvège, au Royaume-Uni, en Turquie, en Italie, en Suisse, en Allemagne ou au Portugal. Il peut aussi s'agir de l'édification d'un réseau de contrôle du trafic aérien, comme en Russie. Il peut encore s'agir d'un marché d'avions régionaux, comme avec Scandinavian Airlines System (SAS), pour lequel les Américains n'ont pas la gamme d'appareils mais auquel ils pourraient fournir des équipements à embarquer sur des avions conçus par d'autres constructeurs.

Mais, dans cette affaire, *Aviation Week and Space Technology* soulève en quelque sorte un lièvre de taille : pour mieux avancer ses pions dans la compétition mondiale, Washington entend tirer parti de la décision de la France – pour des raisons d'ordre budgétaire – de retarder certains de ses chantiers aérospatiaux dans le cadre du projet de programmation militaire 1997-2002. Sont visés, en priorité, l'avion de combat Rafale, l'hélicoptère d'attaque Tigre ou l'hélicoptère de manœuvre NH-90, autant de productions dont la mise en service vient d'être reportée de plusieurs années et contre lesquels l'industrie américaine dispose de concurrents. D'où le forcing des Etats-Unis pour ratisser au plus large et placer, par exemple, des avions de combat F-16 ou F-18, face au Rafale en Norvège, ou des hélicoptères Apache, Cobra, voire Comanche, contre des « machines » de construction franco-allemande en Turquie.

> Le gouvernement américain s'était déjà engagé à aider ses industriels. Mais jamais de façon aussi ouverte

« L'industrie américaine, écrit l'hebdomadaire, *cherche à exploiter les retards du Rafale en accroissant ses démarches sur des marchés où, en règle générale, ce sont les produits français qui auraient une chance. »* Les représentations américaines en Europe disposent du mois de juin pour rendre compte au département du commerce, à Washington, des premiers effets de leur stratégie.

La proximité du Salon aéronautique et spatial de Farnborough (Grande-Bretagne), qui aura lieu en septembre, incite les *« commerciaux »* dans les postes diplomatiques et consulaires à accélérer leurs démarches au vu et au su de tout le monde. Car, comme l'observe *Aviation Week and Space Technology*, personne, en réalité, n'ignorait à quel point et avec quelle force le gouvernement américain – à commencer par la Maison Blanche – s'était déjà engagé à aider ses industriels dans un secteur aussi stratégique à ses yeux. Mais, jamais, de façon aussi ouverte, en établissant une liste officielle et quasiment publique de trente-cinq marchés cibles à ne pas rater.

Les Etats-Unis devraient finir par donner raison aux industriels français qui sont convaincus qu'on s'emploie, à Washington, à les faire disparaître de la scène mondiale.

Jacques Isnard

Felipe Gonzalez de nouveau mis en cause dans l'affaire des GAL

MADRID
de notre correspondant

L'ancien directeur général de la Guardia civil, Luis Roldan, a directement mis en cause Felipe Gonzalez, mercredi 29 mai, devant le juge du Tribunal suprême Eduardo Moner, assurant que l'ancien chef du gouvernement socialiste était *« au courant de tout »* dans l'affaire des GAL (groupes antiterroristes de libération) et qu'il s'agissait d'*« une opération politique du gouvernement »*. Luis Roldan – actuellement incarcéré pour une série de fraudes et de malversations pour lesquelles le ministère public réclame trente-deux ans d'emprisonnement – a demandé à témoigner dès qu'il a su que Felipe Gonzalez avait été lavé de toute accusation dans ce dossier et qu'il ne serait pas appelé à comparaître.

Apparemment, Luis Roldan n'a apporté aucune preuve ni aucun document à l'appui de ses dires. Il s'est contenté de faire état de ses conversations avec d'anciens ministres socialistes, notamment José Barrionuevo, ministre de l'intérieur, Fernando Ledesma, ministre de la justice, et Narcis Serra, ministre de la défense. L'une d'elles se serait produite à la suite de l'assassinat en France de Juan Carlos Garcia Goena, le 24 juillet 1987 (dernière action revendiquée par les GAL), au cours de laquelle il aurait été décidé de la stratégie à adopter par le pouvoir contre les deux policiers José Amedo et Miguel Dominguez, auteurs présumés de cette action, qui tentaient de faire pression sur le régime afin qu'il les appuie dans leurs difficultés avec la justice.

DÉMENTIS

D'autres conversations ont eu lieu en 1990, puis en 1992, après la condamnation à 108 années d'emprisonnement d'Amedo et de Dominguez, avec d'autres personnes, selon lesquelles le président Gonzalez suivait attentivement l'évolution du dossier. Toutes les personnes mises en cause ont démenti avec fermeté ces nouvelles révélations, accusant Luis Roldan de mentir ou de se venger de l'ancien pouvoir qui l'a fait incarcérer. Apparemment, les propos de Luis Roldan n'ont pas plus de fondement que ceux de Ricardo Garcia Damborenea, ancien responsable socialiste au Pays basque, qui, en juillet 1995, avait directement impliqué Felipe Gonzalez avant que le juge Eduardo Moner n'estime que ses accusations ne réunissaient pas *« les conditions de vraisemblance et des bases au minimum précises »*. L'ancien chef du gouvernement a toujours répété qu'il avait *« la conscience parfaitement tranquille »* et que *« jamais il ne pourra être prouvé aucune implication du gouvernement »*.

Alors que tout le monde pensait que le sulfureux dossier des GAL allait disparaître de l'actualité après la victoire du Parti populaire aux élections du 3 mars, les semaines qui passent apportent de nouvelles bribes d'information à cette *« sale guerre »* contre l'ETA. Selon l'écrivain Manuel Vasquez Montalban, dans son dernier livre – *Un Polonais à la cour du roi Juan Carlos* –, le juge Baltasar Garzon lui aurait déclaré, le 20 juillet 1995 : *« L'affaire du GAL va durer jusqu'en 2015, à en juger par le rythme de l'instruction de plus de vingt dossiers. D'autres choses vont sortir au cours de cette période. »* Le juge Garzon aurait également affirmé : *« Le rôle de Felipe Gonzalez fut de laisser faire, de laisser passer. »*

Michel Bôle-Richard

Le président Cardoso a invité les entreprises françaises à investir au Brésil

L'accent a été mis sur les télécommunications, qui seront ouvertes au privé d'ici à 1998

LE PRÉSIDENT brésilien Fernando Henrique Cardoso devait achever à Lyon, jeudi 30 mai, sa visite d'Etat de quatre jours en France, destinée à relancer les relations franco-brésiliennes, sur les plans politique, scientifique et surtout économique. M. Cardoso a rencontré notamment Jacques Chirac, le premier ministre Alain Juppé et le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette, et devait déjeuner jeudi avec le ministre de la défense Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes.

Pour contribuer à resserrer les liens *« progressivement affaiblis »*, selon le président français, le Brésil avait remboursé par anticipation 851 millions de francs d'arriérés de dette. Du côté français, deux ministres, celui du commerce extérieur et celui de l'équipement et des transports, s'étaient déjà rendus à Brasilia depuis janvier. Jacques Chirac, invité par M. Cardoso, ira à son tour au Brésil en 1997. Neuf accords bilatéraux ont été signés, mardi 28 mai. Ils prévoient notamment la création d'une commission générale franco-brésilienne, présidée par les deux ministres des affaires étrangères, et le développement commun d'un micro-satellite. Les deux pays vont d'autre part supprimer les obligations de visas entre eux. Par ailleurs, le Brésil figurera parmi les huit pays prioritaires à fort potentiel de développement sur lesquels la France va redéployer ses services d'expansion économique.

Le motif principal de la visite du président Fernando Henrique Cardoso était de convaincre les entreprises françaises d'investir davantage dans son pays. *« Nous avons besoin de l'apport de l'extérieur, mais nous aussi, nous pouvons apporter »*, a résumé M. Cardoso mercredi. *« Nous avons abandonné toute illusion de progresser en autarcie. La croissance doit pouvoir compter sur l'épargne étrangère. Nous espérons que l'augmentation des investissements étrangers va se poursuivre »*, avait-il dit auparavant.

LA FRANCE AU SIXIÈME RANG

Dans ce domaine, la France, largement distancée, arrivait en 1995 au sixième rang des investisseurs étrangers, avec moins de 5 milliards de dollars (15 milliards de francs), soit 5 % du total, contre 32,4 milliards de dollars pour les Etats-Unis, 8,7 milliards pour la Grande-Bretagne... La décision de Renault de construire une usine à Curitiba (sud du Brésil), la prise de participation d'EDF dans le rachat de Light, vont déjà relever ce montant, en attendant des projets du constructeur automobile PSA et de la Banque nationale de Paris.

Lors de rencontres au Conseil national du patronat français et à la chambre de commerce de Paris comme lors d'entretiens individuels, le président brésilien et les ministres qui l'accompagnaient, notamment celui des finances, Pedro Malan, et celui des communications, Sergio Motta, se sont employés à convaincre les chefs d'entreprise de suivre ces exemples. M. Cardoso a souligné les acquis : maîtrise de l'inflation, réserves en devises *« confortables »*, ouverture à l'extérieur (*Le Monde* du 29 mai), et promis – *« nous ferons tout pour préserver la stabilité obtenue par le plan real »* –, réaffirmant sa volonté de tenir ferme les dépenses de l'Etat, d'*« enraciner la stabilité »* et de *« ne pas être démagogue »*.

Parmi les *« formidables opportunités »* offertes, a-t-il indiqué, figurent *« les infrastructures, avec la privatisation ou la gestion privée des services publics »* – où il faudra investir 50 milliards de dollars en dix ans – notamment énergie, télécommunications, eau et assainissement, routes et gazoducs, mais aussi certains secteurs industriels : agroalimentaire, papier, cellulose, chimie fine, secteurs de pointe et services.

Une place particulière a été faite aux communications : Sergio Motta a achevé à Paris une tournée internationale pour présenter la réforme des télécommunications en cours. Celle-ci vise à ouvrir complètement le secteur au privé d'ici à 1998, en commençant, dans les prochains mois, par le téléphone cellulaire, la transmission de données et le lancement d'un satellite privé ; puis sera mis sur pied, d'ici à la fin de l'année, un organisme régulateur indépendant où, néanmoins, l'Etat brésilien détiendra une *« golden share »*.

UN SATELLITE PRIVÉ

Ensuite, à partir de janvier 1997, les vingt-sept sociétés actuelles de télécommunication des Etats seront réorganisées en quatre ou cinq entités puis totalement privatisées. *« Pour le téléphone cellulaire, il y aura, dans chacune des sept ou dix grandes régions que nous définirons, plusieurs opérateurs en concurrence, et il en ira de même ensuite dans les quatre ou cinq zones pour le téléphone conventionnel – local, interurbain ou international »*, nous a expliqué M. Motta. Au total, environ 75 milliards de dollars doivent être investis dans ce secteur d'ici à 2003, dont 50 à 60 milliards pour le privé, afin, notamment, de multiplier par deux le réseau, de disposer de plus de 17 millions de téléphones mobiles et de développer la télévision par câble.

De nombreux industriels français ont été reçus par M. Motta. Déjà, le groupe Matra, associé à cinq sociétés brésiliennes, candidat à l'exploitation d'un satellite privé, attend la réponse des autorités pour cet investissement, qui dépasserait au total 750 millions de francs, à terme. Par ailleurs, en 1997, Arianespace va lancer le troisième satellite brésilien public de télécommunication.

Guy Herzlich

MAJORITÉ La politique économique conduite par Alain Juppé et appuyée par Jacques Chirac a été implicitement au centre des débats organisés, mercredi 29 mai, par Edouard Balladur, qui avait invité Philippe Séguin, notamment, à explorer avec lui les « raisons d'espérer » dans un retour de la croissance. Le premier a plaidé pour une forte baisse des impôts dès 1997, le second pour une « *intervention de l'Etat* » afin d'exploiter de nouveaux « *gisements d'emplois* ». ● PAR-DELÀ LEURS DIVERGENCES de 1995, les balladuriens et les séguinistes cherchent à faire miroiter à la majorité la possibilité d'une « autre politique ». ● L'UDF, d'autre part, persiste dans le rôle d'aiguillon qu'elle entend jouer vis-à-vis du gouvernement en défendant, notamment, la mise en place d'un système d'épargne complémentaire des régimes de retraite par répartition.

Edouard Balladur et Philippe Séguin refusent la « politique unique »

Sans mettre explicitement en cause Alain Juppé ni, encore moins, Jacques Chirac, l'ancien premier ministre et le président de l'Assemblée nationale ont débattu, avec d'autres, de ce que pourrait être une action gouvernementale plus propre à favoriser la confiance et la croissance

C'EST UN SAVOUREUX clin d'œil de l'Histoire. Hier, Philippe Séguin et Edouard Balladur étaient, au sein de la majorité, des adversaires résolus. Tempêtant contre le « *Munich social* », le président de l'Assemblée nationale ne trouvait pas de mots assez durs pour condamner la politique économique de celui qui était alors premier ministre. Amabilité pour amabilité, ce dernier mettait inlassablement en garde le pays contre les risques de « l'autre politique ». Aujourd'hui, les voilà tous les deux réconciliés. Ou, si ce n'est pas officiellement le cas, c'est tout comme : ils ne répugnent plus à se retrouver à une même tribune.

Pour le colloque qu'il a organisé, mercredi 29 mai, à la Maison de la chimie, à Paris, sur le thème de la croissance, M. Balladur a ainsi tout naturellement convié M. Séguin à venir y prendre la parole. Et tout aussi naturellement, ce dernier s'est rendu à cette invitation. Chacun dans son registre, qui n'est évidemment pas du tout le même, l'un et l'autre ont donc pu, le temps d'une réunion publique, s'accorder au moins sur un constat : la politique économique actuelle, conduite par Alain Juppé, ne va pas dans le bon sens.

Pour suggérer cette idée, sans jamais l'énoncer aussi brutalement, M. Séguin a usé d'arguments dont il est maintenant coutumier. Alors que le gouvernement prépare d'importantes coupes budgétaires pour 1997, le président de l'Assemblée nationale a déploré que nous n'ayons plus « *d'autre instrument de mesure que la rentabilité financière* ».

Plus explicite encore, il est, pour la première fois, longuement revenu sur la crise sociale de l'hiver : « *Les mouvements sociaux de novembre et décembre*, a-t-il expliqué, *doivent nous servir d'avertissement. Que ce soient les travailleurs du secteur protégé qui en aient pris la tête – avec la connivence ou, du moins, la neutralité bienveillante d'une grande partie du monde du travail, et au-delà du salariat –, est significatif de ce refus d'une évolution prétendument naturelle* ».

Détaillant les moyens de lutter efficacement contre le chômage, il a donc logiquement évoqué de toutes autres pistes que celles préconisées par le gouvernement. Après s'être dit « *sceptique sur les possibilités d'enrichir la croissance en emplois dans le secteur marchand* », il a souligné que « *c'est dans le secteur non marchand* », en revanche, qu'il faut rechercher de nouveaux « *gisements d'emplois* ».

M. Balladur : « Quand on est au gouvernement, on n'aime pas trop la pensée des autres, mais moi, je n'ai jamais été un partisan de la pensée unique... »



Or, a-t-il poursuivi, « *ces formidables gisements d'emplois, la croissance classique ne suffit pas à les faire émerger naturellement* », car « *sans une intervention publique, une intervention de l'Etat organisateur, régulateur et financeur, ces activités et ces emplois resteront latents* ».

Entre les lignes, il n'était donc pas difficile de décoder le message : ce n'est pas du tout ce cap que le gouvernement a retenu. Caustique, M. Séguin l'a clairement fait sentir, en ponctuant son propos de ce commentaire : « *Intervention publique, financement de l'Etat ! En ces temps d'Etat modeste et de rigueur budgétaire, n'ai-je pas énoncé une incongruité ?* »

Le président de l'Assemblée nationale a conclu son allocution en émettant le souhait que « *soit prise en compte, au niveau européen, cette nouvelle conception de la croissance, qui ne se nourrirait pas seulement de la satisfaction des besoins spontanément solvables sur les marchés, mais aussi de ceux reconnus légitimes par la collectivité* ».

En d'autres temps, sans doute M. Balladur aurait-il frémi à entendre semblables propos, mais dans la conjoncture politique du moment, il a évidemment veillé à n'en rien montrer. Mieux que cela ! Avec des arguments radicalement opposés, il s'est livré peu après à un exercice à peu près similaire, en multipliant les critiques à l'encontre d'Alain Juppé, mais sans évidemment citer son nom.

Ne faisant pas la moindre allusion directe à l'action gouvernementale, l'ancien premier ministre a ainsi longuement exposé le plan d'action qui aurait ses faveurs, pour stimuler la croissance (*Le Monde* du 30 mai). Il consisterait à abaisser simultanément les dépenses et les impôts. Selon lui, les économies budgétaires pourraient ainsi porter sur 250 milliards de francs au cours des cinq prochaines années et, dans le même laps de temps, « *près de 100 milliards de francs pourraient être rétrocédés aux ménages* », sous la forme de baisse d'impôts, dont 20 milliards devraient figurer dans le projet de loi de finances pour 1997 (baisse de tous les taux de l'impôt sur le revenu ou encore réduction de 20,6 % à 18,6 % du taux de TVA sur l'automobile).

Or, que fait le gouvernement ? Là encore, le sous-entendu était transparent : après avoir relevé considérablement les dépenses et les impôts en 1995, M. Juppé semble, certes, tardivement convaincu qu'il a fait fausse route, mais il n'a pas encore pris d'engagement clair et chiffré dans le domaine de la fiscalité.

De manière plus inhabituelle, M. Balladur, qui a reçu sur ce point le renfort du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a également pointé une autre marge de manœuvre, monétaire celle-là, pour consolider la croissance. « *Il faut ouvrir, sans plus tarder*, a-t-il dit, *une négociation avec les Etats-Unis pour obtenir que ce pays [...] mette en œuvre tous les moyens permettant de réévaluer sa monnaie.* »

Se disant en accord avec la politique monétaire, même si elle a longtemps été fortement restrictive, et avec la politique budgétaire même si elle risque d'avoir « *un effet récessif* », l'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy a développé le même argumentaire fiscal, observant que, « *pour des raisons différentes* », l'économie française a « *tous les freins serrés* ». Et d'ajouter : « *La seule variable sur laquelle nous pouvons jouer est celle de la fiscalité. La baisse des impôts est donc non seulement un choix de conviction mais, en plus, une nécessité concrète et urgente.* » En clair, depuis peu, le gouvernement songe peut-être à une baisse des impôts, mais elle risque de n'être que symbolique, c'est-à-dire sans effet réel pour contrebalancer les conséquences sur l'économie des restrictions de crédits.

Entre le propos séguiniste, prônant la réhabilitation de l'Etat, et la charge balladurienne, défendant le moins d'impôt, il n'y a donc guère eu de convergence, mais l'organisateur du rendez-vous, M. Balladur, n'en espérait évidemment pas tant. En aparté, il était tout heureux de retourner contre ses détracteurs le compliment qu'on lui a si souvent servi : « *Quand on est au gouvernement, on n'aime pas trop la pensée des autres, mais moi, je n'ai jamais été un partisan de la pensée unique...* »

Laurent Mauduit

Jacques Chirac recommande de « faire des choix »

En rendant compte du conseil des ministres, mercredi 29 mai, Alain Lamassoure, ministre du budget, a indiqué que celui-ci avait commencé par une « *communication inhabituelle* » et « *assez longue* » du président de la République sur la politique budgétaire. Jacques Chirac a demandé à ses ministres de « *faire des choix* » et de « *bien distinguer* » leurs priorités, au lieu de « *les accumuler* » dans le cadre de la préparation du budget 1997.

Le chef de l'Etat a souligné la « *nécessité d'appliquer de manière particulièrement rigoureuse* » les mandats de préparation du budget qui ont été donnés par le chef du gouvernement, car il est « *indispensable de réduire le poids de la dépense publique* ». Il a ajouté que la restriction des crédits « *ne doit pas être un alibi pour différer les réformes par manque de courage* », et que « *nos compatriotes et nos entreprises non seulement ne se résignent plus à voir les impôts augmenter, mais attendent que nous les allégions dès 1997* ».

Les balladuriens et les séguinistes conjuguent leurs « raisons d'espérer »

L'AFFICHE, il n'y a pas si longtemps, aurait semblé inattendue : François Léotard, l'un des principaux lieutenants d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle, le matin ; Philippe Séguin, soutien essentiel de Jacques Chirac en 1995, l'après-midi ; Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget de M. Balladur, voisinant avec Jean Arthuis, ministre de l'économie d'Alain Juppé ; champions de l'« *autre politique* » rencontrant ceux qui, au dire de M. Chirac, étaient les piliers de la « *pensée unique* »...

Pour sa première grande manifestation publique depuis l'élection présidentielle, M. Balladur est parvenu, mercredi 29 mai, à rassembler, au cours d'un colloque consacré aux « raisons d'espérer en la croissance », ceux qui, il y a peu, faisaient de l'économie la principale pomme de discorde de la majorité.

Depuis plusieurs semaines, il est vrai, les contacts se sont progressivement renoués entre les différents protagonistes de la campagne présidentielle. M. Juppé avait pris l'initiative de convier M. Balladur à déjeuner à Matignon le 28 février. En compagnie des autres parlementaires, l'ancien premier ministre s'était rendu à l'Elysée, à l'invitation de M. Chirac, un mois plus tard. Depuis lors, les rencontres se sont ritualisées grâce au rétablissement des déjeuners de la majorité à Matignon. Parallèlement, MM. Séguin, Balladur et Sarkozy avaient repris contact au cours d'un déjeuner au mois de mars.

LE « MÉRITE DE LA LIBRE DISCUSSION »

Les participants au débat organisé par l'ancien premier ministre n'avaient nulle intention de jeter le voile sur leurs divergences économiques. « *Sensibles à votre démarche, je n'imagine pas que l'on attende de mon intervention autre chose que la réaffirmation de mes convictions* », a prévenu, d'entrée de jeu, M. Séguin. « *Nous croyons au mérite de la libre discussion et de la tolérance* », lui a répondu M. Balladur. Beaucoup plus que les propositions économiques, c'est la stratégie politique qui est à l'origine de cette rencontre.

Face à M. Juppé, qui paraît conforté dans ses fonctions à Matignon par le président de la République, M. Séguin et les balladuriens indiquent ainsi que ni les thèses économiques et européennes du premier ni les choix présidentiels du second ne les condamnent définitivement à la division. A une majorité de plus en plus tendue vers l'échéance électorale de 1998 et à laquelle le gouvernement s'apprête à demander, à l'automne, des décisions douloureuses en matière de réduction des dépenses publiques, chacun d'entre eux s'efforce de faire miroiter une politique alternative et, autant que possible, susceptible de trouver un écho favorable dans l'électorat.

M. Balladur, comme M. Séguin, affirme qu'il y a « *place pour une politique nationale imaginative* » en matière économique, susceptible de renouer avec la croissance. Elle passe, pour les balladuriens, par une réduction massive et rapide des prélèvements obligatoires et, pour le président de l'Assemblée nationale, par une « *intervention publique* » capable d'être le « *vecteur d'une nouvelle croissance* » et le garant de la cohésion sociale. Chacun, à petites touches, fait valoir, selon l'intitulé du colloque, ses « raisons d'espérer ».

Cécile Chambraud

Pierre Mazeaud parle dru

Dans un entretien publié par *L'Evénement du jeudi* (daté 30 mai - 5 juin), Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, s'en prend sévèrement à plusieurs personnalités de la majorité. Ainsi, il préférerait « *des ministres compétents* ». Des centristes, il observe : « *Le centriste n'a pas de convictions. L'Europe n'est pour lui qu'un fonds de commerce.* » Estimant que « *Jacques* [Chirac] *sera un très bon président* », il ajoute : « *Les Léotard, les Madelin, les Bayrou, il les baise tous !* » Interrogé sur les séparatismes, il dit : « *Le pire, c'est quand j'entends cet imbécile de Barnier parler de fusionner les deux Savoies.* » Le ministre des affaires européennes, président du conseil général de la Savoie, Michel Barnier (RPR) – « *un vrai zéro* » – est aussi maltraité que Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France : « *J'ai toujours pensé qu'il était con.* » Enfin, le Sénat n'échappe pas à l'ire de M. Mazeaud : « *Il ne sert qu'à changer les virgules.* »

L'UDF aiguillonne le gouvernement sur l'épargne-retraite

PROFITANT de la « fenêtre » législative qui, depuis l'instauration de la session unique, permet à chaque groupe parlementaire d'inscrire une proposition de loi de son cru à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, les députés UDF ont décidé de relancer le débat sur les fonds de pension. Ils ont ainsi mis en discussion, jeudi 30 mai, une proposition défendue par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) et adoptée, en mai 1994, par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

En exhumant ce texte, l'UDF veut jouer un rôle d'aiguillon face à un gouvernement qu'elle juge trop timoré sur ce terrain. La mise en place de compléments de retraite par capitalisation – « troisième pilier » des régimes de retraite, à côté du régime général et des régimes complémentaires basés sur la répartition – est un véritable serpent de mer. Appelée de ses vœux par une grande partie de la majorité, elle divise l'opposition. Au sein du PS, Jacques Delors, François Hollande ou Dominique Strauss-Kahn s'étaient prononcés, jadis, en faveur de tels dispositifs, mais les socialistes ont déposé une motion de procédure pour s'opposer au texte.

Fait rare, l'inscription à l'ordre du jour de cette proposition de loi a fait l'objet d'un double blanc-seing dans les rangs de l'UDF. Son caractère prioritaire a été avalisé par un « référendum » au sein du groupe parlementaire, puis par une décision du bureau politique de la confédération. Le groupe, avec la bénédiction de son président, Gilles de Robien, se dit prêt à réinscrire dans sa « fenêtre » l'examen de la proposition de loi, chaque mois, jusqu'à ce que les trente articles du texte aient été votés. En termes sportifs, cela s'appelle faire le « pressing ».

Cette proposition est, en fait, un texte de compromis. Elle fait la synthèse de plusieurs textes, parmi lesquels une proposition sur la création de « fonds de pension » déposée en novembre 1993 par Jacques Barrot, et une initiative de Charles Millon, alors président du groupe UDF, et de M. Thomas visant à créer un « plan d'épargne entreprise-retraite », datant de février 1994. Elle s'inspire, enfin, des travaux menés par Philippe Marini, sénateur (RPR) de l'Oise. Pour M. Thomas, rapporteur de la proposition, il s'agit de « *mettre en place un système de retraite supplémentaire pour tous* », afin d'assurer « *le maintien du pouvoir d'achat des retraites* » et de « *réorienter l'épargne longue vers l'emploi* », en renforçant les fonds propres des entreprises.

Aujourd'hui ministre, M. Barrot préférerait d'abord étudier les « *cadres juridiques* » existants comme la participation, l'intéressement, le plan d'épargne entreprise. Jean Arthuis, ministre de l'économie, avait dû s'engager à discuter cette proposition de loi en réponse à l'amendement de Nicolas Sarkozy sur l'assurance-vie, lors de la discussion budgétaire de l'automne 1995. Le gouvernement a fait savoir que les dispositions fiscales incitatives prévues dans la proposition relèvent de la loi de finances. Il a déposé plusieurs amendements au texte, excluant le secteur public de son champ d'application et imposant une gestion uniquement externe (c'est-à-dire par les banques, les assurances et la Caisse des dépôts) des fonds collectés.

Caroline Monnot

Lionel Jospin accuse le président de la République de « dérive solitaire »

Le PS va mener une « campagne d'opinion » en faveur de la conscription

La confirmation par Jacques Chirac, le 28 mai, de la fin du service militaire obligatoire a été condamnée par les socialistes. Lionel Jospin a dénoncé, mercredi 29 mai, sur France 2, la *« dérive solitaire »* du président de la République, soutenant que cette réforme ne peut être menée à bien sans l'accord du Parlement.

LA RÉUNION du bureau national du Parti socialiste, mercredi 29 mai, a conduit Lionel Jospin à durcir le ton contre la réforme du service national confirmée par Jacques Chirac. Le premier secrétaire du PS a choisi de le faire en s'en prenant surtout à la méthode du président de la République. Sur France 2, il s'est inquiété du *« pouvoir exceptionnel »* que s'est arrogé, selon lui, le chef de l'Etat, en estimant qu'il n'avait pas respecté à la lettre la Constitution : *« Jacques Chirac a commencé son intervention mardi soir en disant :* « Le 22 février dernier, je vous ai fait part de ma décision de professionnaliser l'ensemble de nos forces de défense. » *Or l'article 34 de la Constitution est très clair : c'est le Parlement qui précise, définit les principes d'organisation de la défense nationale. »*

Le bureau national s'était retrouvé unanime dans la critique de ce que M. Jospin a appelé la *« dérive solitaire »* du chef de l'Etat, mais plus partagé sur ce qu'il conviendrait de faire en cas d'alternance en 1998. Comme Paul Quilès et comme Laurent Fabius, M. Jospin se montrait plutôt partisan d'une professionnalisation de l'armée, jugée *« inéluctable »*. Le 2 mars, devant le conseil national, il s'était déclaré *« personnellement favorable à un service volontaire ouvert aux hommes et aux femmes, plutôt qu'à un service obligatoire »*.

DEUX OPTIONS

Le document mis en débat dans le parti avait privilégié deux options maintenant une période de conscription. Mercredi, Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste ont plaidé pour une consultation des militants. M. Jospin, qui souhaite que le débat interne soit tranché par le conseil national le 8 juin, s'est prononcé pour un « rendez-vous citoyen » d'une durée de deux mois, position soutenue par Paul Quilès, François Hollande et Jean Poperen.

Sur France 2, M. Jospin a souligné qu'*« un rendez-vous d'à peine huit jours »* sera *« une sorte de check-up médico-social des jeunes qui ne permettra pas de créer le lien entre les jeunes et la défense, entre les forces armées et la société civile »*. Il a affirmé que le PS va *« mener une campagne d'opinion »* sur la conscription à l'occasion du débat au Parlement. Indiquant que les socialistes auraient eux aussi réformé le service national s'ils avaient été au pouvoir, il a précisé qu'*« une réforme aurait pu se faire autour d'un service court »*, en gardant la possibilité d'élargir les forces *« en cas de modification de la menace extérieure »*.

Réagissant à ces prises de position, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a accusé le PS d'*« opposition systématique »*.

M. N.

Jack Lang, membre du bureau national du Parti socialiste

« Nos institutions sont imprégnées par une certaine survivance de l'Ancien Régime »

« Quand vous évoquez le "déficit de démocratie", n'est-ce pas une autocritique, après deux septennats de François Mitterrand ?

– Avec la décentralisation, la libération de l'audiovisuel, les lois Auroux, l'abolition de la peine de mort, la démocratisation de l'éducation et de la culture, la loi Roudy sur les femmes, l'œuvre accomplie sous la présidence de François Mitterrand a été importante, mais inachevée. J'ai cependant regretté que la Constitution n'ait pas été révisée afin de redonner au Parlement un vrai pouvoir. Nous aurions pu léguer des institutions plus libres, plus ouvertes, plus démocratiques.

» Malgré la Révolution française, nos institutions politiques et judiciaires sont imprégnées par une certaine survivance de l'Ancien Régime, du bonapartisme et d'autres dérives autoritaires. Il y a une culture immémoriale de l'exécutif. Les pouvoirs locaux, nationaux, patronaux se protègent derrière des murailles de règles destinées à tenir aussi loin que possible les citoyens et les travailleurs. L'esprit « Ve République » est dans cette filiation, et nous avons eu, nous-mêmes, tendance à l'épouser.

» A ce mal traditionnel s'ajoutent des maux contemporains, qui minent, de l'intérieur, la démocratie : l'exclusion sociale, l'exclusion des jeunes, des femmes, des personnes âgées. Le scepticisme et le désenchantement des citoyens sont aggravés par l'attitude d'hommes politiques qui déchirent leurs engagements électoraux comme un chiffon de papier. Certains citoyens en arrivent à se demander à quoi bon voter.

– La volonté de Lionel Jospin de distinguer le programme législatif de l'affirmation de principes sur la démocratie ne réduit-elle pas votre exercice, en renvoyant à plus tard votre démocratie « idéale » ?

– Notre réflexion porte sur un horizon de cinq à dix ans. C'est à partir de cette ligne d'horizon que sera défini, en 1997, notre programme législatif.

– Au-delà du droit de vote des étrangers aux élections municipales, ne faut-il envisager que des réformes que l'opinion est prête à accepter ?

– Nullement. Etre démocrate, cela ne consiste pas à se conformer à la *doxa*, à l'opinion moyenne. La gauche n'est forte qu'en conservant l'esprit pionnier et la passion du futur. Elle se meurt si elle colle aux caprices de l'opinion. Le droit de vote des étrangers figurera dans notre texte, mais nous ne l'inscrirons pas dans notre programme législatif puisque nous n'aurons pas les moyens juridiques de réviser la Constitution. L'exigence de loyauté, de vérité, d'honnêteté consiste à ne pas brandir un projet de réforme qui, en raison d'obstacles juridiques, ne peut pas se réaliser avant l'élection présidentielle.

– Que proposez-vous face à la crise de la représentation politique ? Jusqu'où voulez-vous aller dans la limitation du cumul des mandats ?

– A tous les étages de la société, la France est le royaume des chefs, grands ou petits. Etrange exception française ! Dans aucun autre pays démocratique, il n'est possible d'être à la fois ministre et maire, parlementaire et président de région. Comment peut-on admettre qu'un ministre puisse être à mi-temps ou à tiers temps ? J'ai connu cette situation de 1989 à 1993, ayant eu la chance, de 1981 à 1986, de me consacrer totalement à mon emploi de ministre, mais ce n'est pas sain. Nous nous orientons donc vers une limitation assez générale et progressive du cumul des mandats. Les élus doivent être plus disponibles, plus responsables – par une réduction de la durée des mandats – et plus représentatifs, ce qui implique une transformation du mode de scrutin et une plus grande représentation des femmes dans la vie publique.

– A défaut de changer les institutions, comment mettre en œuvre un exercice du pouvoir plus citoyen ?

– Tout ce que nous proposons ne relève pas nécessairement d'une révision de la Constitution. Beaucoup de réformes dépendront de simples lois ou de la pratique. Dans l'intervalle des élections, les citoyens doivent pouvoir participer à la vie locale. Les dirigeants doivent solliciter l'intelligence des habitants de la commune ou du pays et organiser de vrais débats sur le chômage, la réforme fiscale, la protection sociale.

– Vous envisagez d'approfondir la démocratie sociale, mais n'y a-t-il pas, d'abord, un déficit d'application des lois Auroux de 1982 ?

– Vous avez raison. Sur un plan plus général, il y a divorce, en France, entre les droits proclamés et les droits effectivement garantis. C'est grave dans une démocratie qui prétend obtenir la confiance du peuple. Rappelez-vous l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, qui affirmait qu'une société qui ne garantit pas les droits *« n'a point de Constitution »*.

» En droit social, la rupture est encore plus éclatante entre les droits et les réalités : 80 % des textes sont inopérants ou ignorés. Les lois Auroux ont constitué une étape forte, mais le droit du travail a été vidé de sa substance par le chômage de masse et la précarisation. Dans de nombreuses PME, le non-droit l'emporte. Sur les licenciements, nous voudrions rééquilibrer le rapport de forces entre le patronat et les travailleurs. Quelle mesure efficace imaginer qui ne se retournerait pas contre les travailleurs ?

» D'autres moyens de protection des salariés sont à inventer : renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail, extension des compétences des tribunaux prud'homaux, augmentation des prérogatives des délégués du personnel et des comités d'entreprise. Peut-on imaginer une médiation, obligatoire et suspensive, afin d'engager la négociation ? Nous choisirons, le moment venu, la voie la plus favorable aux travailleurs et au développement de l'emploi. Démocratie sociale, démocratie politique : même combat ! »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

« Nous allons vers une limitation assez générale et progressive du cumul des mandats »


JACK LANG

En Bretagne, Jacques Chirac défend les langues régionales

Lors de la première journée de sa visite dans le Finistère, le chef de l'Etat s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur des identités régionales

QUIMPER
de notre envoyé spécial

La Bretagne, à sa manière, est *toujours à la pointe du combat* régionaliste. C'est en tout cas chez elle qu'un pas important a été franchi, mercredi 29 mai, lors de la première journée de la visite de Jacques Chirac dans le Finistère : le président de la République a reconnu la nécessité de défendre les identités régionales et, surtout, de permettre aux langues régionales de vivre à côté du français.

Autour de la table du dîner, à la préfecture de Quimper, il y avait les douze parlementaires du département, Yvon Bourges, président (RPR) du conseil régional, Bernard Poignant, maire (PS) de la ville, et Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de la présidence de la République. La question a été soulevée par Jean-Yves Cozan, député centriste : pourquoi la France ne ratifie-t-elle pas la convention sur la protection des langues régionales proposée par le Conseil de l'Europe (*Le Monde* du 21 mai) ? Les deux socialistes présents, Louis Le Pensec et Bernard Poignant, ont plaidé dans le même sens.

La réponse de M. Chirac a surpris certains de ses hôtes. Certes, avant de signer ce texte, il faut l'examiner de près, a-t-il expliqué, mais il s'est dit en parfait accord avec le principe défendu par cette convention. Le président de la République a alors prononcé une belle plaidoirie pour les identités régionales et a comparé la situation des langues régionales vis-à-vis du français à celle du français vis-à-vis de l'anglais.

Sa visite à la mairie de Quimper, en fin d'après-midi, lui avait permis par avance de dire ce qu'il pensait de la présence dominante d'une seule langue. M. Poignant lui avait fait la surprise d'installer un terminal branché sur Internet, en le prévenant qu'ainsi tout ce qu'il dirait serait immédiatement porté à la connaissance de la diaspora bretonne du monde entier. Manifestement passionné, M. Chirac est resté un long moment les yeux rivés sur l'écran mondial, puis il a expliqué que les Français devaient prendre possession de cet outil en évitant qu'il ne serve à étendre la domination de l'anglais.

CIVILITÉ RÉPUBLICAINE

L'échange entre le maire, membre de l'opposition, et le chef de l'Etat, a été un modèle de civilité républicaine. M. Poignant s'est présenté en *« maire de tous les Quimpérois accueillant le président de tous les Français »* ; a offert à son hôte une statuette chinoise du XVIIe siècle ; a fait une présentation des dossiers bretons qu'en aparté, M. Bourges a trouvée remarquable ; a guidé, enfin, M. Chirac dans un bain de foule de la mairie à la préfecture.

Le dîner a été conforme à cette image. Comme souvent, les élus bretons ont fait bloc pour défendre les dossiers de leur région. Au cours d'un long tour de table où, fidèle à ses habitudes, M. Chirac a écouté plus qu'il n'a apporté de réponses, tous les dossiers ont été soulevés, le débat se concluant souvent par une adresse au secrétaire général adjoint de l'Elysée : *« Jean-Pierre, il va falloir regarder cela rapidement ! »* Le chef de l'Etat a assuré Bertrand Cousin, député (RPR) élu à Brest, qu'il suivra personnellement le dossier de l'arsenal, afin que soient trouvées de nouvelles charges de travail en compensation de ce que lui retire le projet de programmation militaire. Il s'est prononcé en faveur d'un statut particulier pour les îles qui parsèment les côtes françaises.

Sur une question de M. Le Pensec, M. Chirac s'est livré à une vaste fresque de l'« évolution du temps de travail » depuis le Neandertal, assurant qu'il sent le gouvernement réticent devant cette idée, mais qu'il faut pourtant avancer dans cette voie. Toutefois, pour prouver sa solidarité avec ses ministres, il a fait rire ses convives en traitant Alphonse Arzel, sénateur centriste, qui vient de faire condamner Corinne Lepage, le ministre de l'environnement, à rembourser une partie des honoraires perçus du temps où elle était l'avocate des communes victimes de l'*Amoco-Cadiz*, de *« pickpocket »*.

Thierry Bréhier

Le porte-avions nucléaire « Charles-de-Gaulle » sera mis en service sans défense aérienne

LA FRANCE va devoir jongler, d'une façon assez acrobatique, avec son porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* pour pouvoir assurer – faute d'un second bâtiment du même type – une garantie de présence à la mer d'un groupe aéronaval complet, comme ce fut le cas avec le *Clemenceau* et le *Foch*, qui pouvaient alterner : non seulement, le *Charles-de-Gaulle* sera dépourvu d'intercepteurs de défense aérienne entre 1999 et 2002, mais encore, il n'aura pas de remplaçant entre 2006 et 2012, date à laquelle, si les crédits le permettent, la France pourrait décider de construire un second porte-avions à propulsion nucléaire ou classique.

Ces précisions ont été données jeudi 23 mai aux députés qui appartiennent à la commission de la défense au Palais-Bourbon par le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, et par le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Jean-Charles Lefèbvre.

Officiellement, si aucun contretemps ne vient remettre en cause le calendrier initial, le *Charles-de-Gaulle* sera en service en juillet 1999. Les Crusader, c'est-à-dire les avions de défense aérienne qui arment le *Foch* et le *Clemenceau*, auront alors cessé d'être opérationnels, mais ce n'est pas avant 2002 que la première flottille de douze Rafale, en version « intercepteur », sera embarquée sur le *Charles-de-Gaulle*. *« Une fois les Crusader retirés du service*, a reconnu l'amiral Lefèbvre, *l'absence de Rafale ne permettra pas au porte-avions d'intervenir dans toutes les zones. »* Le chef d'état-major de la marine est convenu du fait qu'il s'agit là d'une *« vulnérabilité »* qui réduit la liberté d'action du *Charles-de-Gaulle*, même si, a-t-il dit en substance, un groupe aéronaval peut être utilisé sans couverture de chasse dans des zones maritimes qui, en premier examen, seraient censées ne pas présenter de danger aérien.

« POSSIBLE LACUNE »

A propos d'un second porte-avions, dont Jacques Chirac s'est montré partisan lors des conseils de défense qui ont précédé la préparation de la loi de programmation militaire 1997-2002, le général Douin a été amené à préciser que le *Clemenceau* ne sera plus opérationnel en 1997 et que le *Foch* subit actuellement une révision de l'ensemble de ses installations de catapultage d'avions et de sa propulsion, pour être prêt en juin 1997 et disponible jusqu'à l'entrée en service du *Charles-de-Gaulle*.

« En l'absence de construction d'un second porte-avions, a ajouté le chef d'état-major des armées, *il n'y aura plus qu'un seul porte-avions, après l'arrêt du* Foch, *entre 2006 et 2012. »* Le *Foch* sera mis en sommeil et, au besoin, réactivé lors des indisponibilités, dues à ses carénages périodiques, du *Charles-de-Gaulle* en 2004 et 2011, mais il s'agit d'une solution aléatoire puisque le *Foch* n'aura qu'un équipage réduit et qu'il n'emportera pas autant d'avions modernes que le *Charles-de-Gaulle*. Pour sa part, l'amiral Lefèbvre a concédé aux députés que le second carénage du porte-avions nucléaire *« pose effectivement le problème d'une possible lacune dans la permanence, à la mer, de la composante aéronavale »*.

C'est ce qui explique, selon lui, que M. Chirac soit favorable à la construction d'un second porte-avions qui deviendrait opérationnel après 2011 si, d'ici là, est choisi le type de propulsion – nucléaire, comme le *Charles-de-Gaulle*, ou classique – et arrêtée une durée de construction appropriée.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE : Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a indiqué mercredi** *29 mai, dans une communication* au conseil des ministres, qu'un état patrimonial de la France sera rétabli pour 1998. Un « comité d'experts » présidé par André Giraud, ancien ministre, et comprenant un député et un sénateur, est créé, ainsi qu'une mission « gestion du patrimoine » placée sous la responsabilité de Guy Delorme, inspecteur général des finances.

■ **CONJONCTURE : *« Les perspectives générales de production des industriels se sont dégradées,*** *alors que les perspectives personnelles de production apparaissent moins optimistes que lors de l'enquête* [d'avril]. *Les prix de vente industriels devraient rester orientés à la baisse »* indique l'INSEE, dans ses *Informations rapides* du jeudi 30 mai.

■ **FRONT NATIONAL : réagissant à l'annonce de la fin du service militaire obligatoire,** le Front national indique, dans un communiqué du mercredi 29 mai, que s'il *« se réjouit du développement du volontariat, il constate en revanche que le fond de la réforme reste très éloigné des besoins des armées ». « Ce n'est pas un « rendez-vous citoyen » de quelques heures, gadget pour Tartuffe des temps modernes, qui développera l'esprit de défense chez les jeunes Français »*, ajoute le FN.

■ **LÉGISLATIVES : le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue,** a annoncé officiellement, mercredi 29 mai, qu'il serait candidat aux législatives de 1998 dans la circonscription d'Argenteuil-Bezons (Val-d'Oise). M. Hue n'a jamais été député.

■ **ARTISANS : deux membres de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA) ont été condamnés,** mercredi 29 mai à Angers (Maine-et-Loire), respectivement, à trois mois de prison ferme et un mois, pour avoir séquestré un huissier de justice.

■ **MAZARINE : l'hebdomadaire *Paris-Match*** daté 6 juin publie plusieurs photographies de Mazarine Pingeot, en compagnie des membres de l'Institut François-Mitterrand. S'exprimant *« en tant que membre du conseil d'administration »* de cette fondation, la fille de l'ancien chef de l'Etat déclare notamment : *« Je considère que la vie de mon père est un modèle de vie. Il a su être un être libre par rapport aux regards extérieurs, à ses propres déterminismes sociaux, psychologiques. »*

Les sénateurs introduisent le « bracelet électronique » dans la réforme de la détention provisoire

Jacques Toubon accepte d'expérimenter cette innovation

Le Sénat devait adopter, jeudi 30 mai, en fin de matinée, le projet de loi sur la détention provisoire, les groupes de la majorité ayant indiqué qu'ils se prononceraient en sa faveur. Tout en élargissant les dispositions initialement prévues dans ce texte, les sénateurs devaient, avec l'assentiment du garde des sceaux, ouvrir la voie au « placement sous surveillance électronique », technique de substitution à la détention.

QUALIFIÉ par Georges Othily (Rass. dém.), rapporteur de la commission des lois du Sénat, de *« pierre d'attente dans la perspective d'une réforme globale de la procédure pénale »*, le projet de loi sur la détention provisoire n'a pas suscité un débat passionné, mercredi 29 mai, au Palais du Luxembourg. Hormis un incident de séance, qui a opportunément permis à Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) de crier au *« scandale »*, l'examen des premiers articles du texte élaboré par la chancellerie en vue d'encadrer plus strictement les possibilités de placements en détention provisoire n'a pas donné beaucoup de grain à moudre à l'opposition.

Tandis que Nicole Borvo (PC, Paris) soulignait que son groupe *« ne peut refuser les principales propositions »* contenues dans cette *« mini-réforme »*, le groupe socialiste, dont plusieurs initiatives ont été reprises, a pour l'essentiel concentré ses attaques sur le thème de la collégialité. M. Dreyfus-Schmidt, soutenu par l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), a bataillé en vain pour instituer de nouveau ce principe dans le processus de décision conduisant à la détention provisoire.

Huitième projet sur ce sujet depuis 1970, le texte présenté aux sénateurs par Jacques Toubon, ministre de la justice, vise à limiter la détention provisoire, domaine dans lequel la France fait figure de « lanterne rouge » en Europe. Tout en rappelant qu'il attend pour *« la fin de cette année »* les conclusions du rapport sur la procédure pénale, confié à un professeur de droit, Michèle Laure-Rassat, afin *« d'apprécier l'opportunité d'une nouvelle réforme d'ampleur qui s'inscrirait alors dans une refonte de l'ensemble du code de procédure pénale »*, M. Toubon a souligné que ce projet de loi a *« modestement pour ambition d'améliorer notre procédure »*.

L'objectif étant *« d'éviter les mises en détention injustifiées et, d'autre part, d'empêcher que les détentions ne se prolongent de façon excessive »*, le texte du gouvernement corrige sur plusieurs points les dipositions en vigueur (*Le Monde* du 25 avril). Précisant la notion de trouble à l'ordre public, critère « fourre-tout » pouvant être invoqué en vue d'un placement en détention provisoire, le projet de loi limite la durée de la détention provisoire et renforce les pouvoirs du président de la chambre d'accusation en matière de référé-liberté. Cette procédure consistant à demander à ce magistrat de suspendre l'exécution du mandat de dépôt a été instituée, à l'initiative du Sénat, par la loi du 24 août 1993.

RÉEXAMEN ULTÉRIEUR

Principale innovation introduite lors de l'examen du texte au Palais du Luxembourg, le placement sous surveillance électronique (PSE) n'a certes pas pris le garde des sceaux au dépourvu. Lors de la présentation des grandes lignes de son projet de loi, M. Toubon avait annoncé qu'y figurerait la possibilité pour le juge d'instruction, après avoir recueilli le consentement de l'intéressé, de substituer à la détention provisoire le PSE, système en vigueur, notamment, en Amérique du Nord, et permettant de surveiller à distance une personne grâce à un émetteur (le « bracelet électronique » qu'elle porte sur elle).

Retirée du projet de loi, cette innovation, détaillée dans un rapport de mission élaboré en 1995 par Guy Cabanel, président du groupe Rassemblement démocratique, a été réintroduite à l'unanimité par la commission des lois du Sénat. Tout en soulignant que *« cette question soulève des problèmes considérables, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique »*, et qu'*« une telle réforme suppose, avant d'être généralisée, une expérimentation pendant plusieurs années »*, le garde des sceaux a promis de s'en remettre, sur ce point, à la *« sagesse »* des Assemblées. M. Toubon a toutefois précisé qu'il demanderait au Parlement *« d'accepter le principe que ces dispositions soient réexaminées dans quelques années »*. Seule à se prononcer nettement contre ce dispositif, Mme Borvo a affirmé qu'il s'agit d'une *« mesure vexatoire, attentatoire aux libertés individuelles »*.

Avec l'accord du gouvernement, les sénateurs ont adopté plusieurs amendements de la commission des lois visant à élargir les dispositions du texte. L'un d'entre eux, voté en commission à l'initiative de M. Dreyfus-Schmidt, tend à exiger que l'ordonnance de placement en détention provisoire précise les raisons pour lesquelles le contrôle judiciaire serait insuffisant.

Toujours à l'initiative du sénateur socialiste, la commission des lois, puis le Sénat, ont adopté un amendement – corrigé par le gouvernement – élargissant les droits à réparation du préjudice subi par une personne ayant été privée de liberté avant de faire l'objet d'un non-lieu ou d'un acquittement.

Les sénateurs ont, également, ramené d'un an à huit mois la durée maximale du principe de la détention provisoire en matière criminelle, tout en limitant à une durée unique de quatre mois la prolongation de la détention provisoire en matière correctionnelle, lorsque la peine encourue est inférieure à dix ans d'emprisonnement.

Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche partagée

Contrairement aux communistes, les sénateurs socialistes ne se sont pas opposés au recours à la surveillance électronique comme *« un substitut à la détention provisoire »*, à condition qu'elle ne soit en aucun cas un substitut au contrôle judiciaire et dès lors qu'elle est acceptée par la personne mise en examen.

Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, se dit « très opposé » à cette solution « dangereuse pour les libertés », qui va « accroître une logique de surveillance généralisée de la population » et qui, selon lui, « n'aura sans doute aucun effet sur le recours à la détention provisoire ».

Les partenaires sociaux incités à s'entendre sur le temps de travail

Le gouvernement et les députés s'impatientent

LE PARLEMENT et le gouvernement s'impatientent de la lenteur des négociations sur le temps de travail. Les députés devaient adopter, jeudi 30 mai, une proposition de loi de l'UDF incitant financièrement les entreprises à réduire le temps de travail et à augmenter leurs effectifs. Gilles de Robien, président du groupe UDF, a affirmé mardi : *« Les partenaires sociaux n'ont plus aucune excuse pour ne pas intervenir. S'ils ne le faisaient pas, la représentation nationale devrait en prendre acte. »*

Par ailleurs, le « sommet » sur ce thème qu'Alain Juppé doit présider début juillet se précise. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, en a confié la préparation à Pierre Cabanes, secrétaire général de Thomson, ancien directeur des relations du travail et ancien délégué à l'emploi au sein du ministère. M. Cabanes sera entouré de représentants de ces deux directions, d'un membre du commissariat du Plan, de trois directeurs des ressources humaines – Joseph Musseau (Crédit lyonnais), Jean-François Colin (Compagnie générale des eaux) et Jean Colotte (Boiron) – ainsi que de deux experts, Catherine Barbaroux (Entreprise & Personnel) et Jacques Freyssinet (Institut de recherches économiques et sociales).

Signe de la lenteur des négociations de branche, le patronat et les syndicats de l'habillement ne sont pas parvenus à un accord mercredi. Comme celui du textile (*Le Monde* du 11 mai), le patronat de l'habillement a proposé quatre textes, dont le principal vise à faire varier le temps de travail de 0 à 46 heures par semaine. En échange, la durée moyenne hebdomadaire serait réduite à 37 h 45 payées 39. Les syndicats ont jusqu'au 7 juin pour faire connaître leur réponse.

REPORT DE LA DATE-BUTOIR

La réunion de l'Observatoire paritaire de la négociation collective a confirmé, mercredi, que la bonne volonté des partenaires s'effrite. Certains syndicats ont tendance à exiger une diminution de la durée du travail sans contrepartie d'annualisation. La CFDT a critiqué l'accord signé dans la métallurgie, jugé peu efficace en matière d'embauche. De son côté, le patronat n'entend pas dissocier diminution et annualisation. Toutefois, aucune rupture des négociations n'a été constatée. Quatre branches (métallurgie, textile, réparation automobile et plasturgie) ont conclu et une quinzaine d'autres sont proches d'y parvenir.

Des voix s'élèvent, y compris dans les rangs syndicaux, pour demander aux politiques de ne pas faire du 30 juin la date impérative d'entrée en lice du gouvernement et du législateur. La menace d'une intervention de celui-ci est jugée explicitement *« contre-productive »* par le patronat.

Alain Faujas et Frédéric Lemaître

Les députés maintiennent le prix minimum pour les disques

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en deuxième lecture, mercredi 29 mai, le projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, visant à corriger les dysfontionnements de la concurrence entre grandes surfaces et PME. L'Assemblée nationale a décidé de conserver l'amendement voté par le Sénat introduisant un prix minimum sur les disques, afin de limiter les prix abusivement bas (*Le Monde* du 10 mai). Tout en exprimant la crainte que cette mesure ne *« mécontente la jeunesse »*, Yves Galland, ministre délégué aux finances, s'y est finalement rallié *« par respect du principe de l'exception culturelle »*. Toutefois, il a affirmé qu'il allait lancer, conjointement avec le ministre de la culture, *« quatre chantiers complémentaires pour que les prix des disques ne dérapent pas »*. En revanche, le gouvernement a obtenu de l'Assemblée le retrait du dispositif de prix minimum pour la vente du carburant au détail. En échange, M. Galland s'est engagé à trouver *« des solutions concrètes avant la fin de l'année »* pour protéger les pompistes indépendants.

PARLEMENT

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le Sénat a adopté en première lecture, mercredi 29 mai, le projet de loi organique** relatif aux lois de financement de la Sécurité sociale. La majorité RPR et UDF a voté pour, le PS et le PCF se prononçant contre. Une importante divergence subsiste entre les deux Assemblées sur le calendrier de la discussion à l'automne de la loi de financement de la Sécurité sociale. Les députés avaient opté pour un dépôt du texte au plus tard le 30 octobre. Parce qu'il craint un télescopage avec le débat budgétaire (*Le Monde* du 30 mai), le Sénat a décidé – à l'unanimité des groupes politiques de la majorité et de l'opposition, malgré les réticences du gouvernement – que ce dépôt devra s'effectuer le 15 octobre devant l'Assemblée nationale. En contrepartie, les sénateurs ont réduit de vingt à quinze jours leur durée d'examen du texte.

■ **ACTIVITÉS FINANCIÈRES : les députés ont adopté en deuxième lecture, mercredi 29 mai, le projet de loi de modernisation des activités financières** qui vise à transposer en droit français une directive européenne sur les services d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières. La majorité RPR et UDF a voté pour, le PS contre, le PCF n'a pas pris part au vote. L'Assemblée nationale a rétabli une disposition, supprimée par le Sénat, afin de conserver, dans l'immédiat, le statut des maisons de titres, mais de le placer *« sous observation »* en demandant au gouvernement *« de décider, au 31 décembre 1998, de l'utilité de son maintien »*.

■ **COMMUNISTES : Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale**, a déclaré, mercredi 29 mai, qu'il *« regrettait »*, mais *« respectait »* la décision de Jean-Pierre Brard, député et maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) de quitter le Parti communiste. M. Bocquet a précisé qu'il est, *« à titre personnel »*, favorable à la demande de M. Brard de rester apparenté au groupe communiste ; la décision sera prise lors de la prochaine réunion du groupe.

■ **ENFANTS : le Parlement des enfants se réunira à l'Assemblée nationale, samedi 1er juin**, pour la troisième année consécutive. Cette séance exceptionnelle, dont l'initiative avait été lancée en 1994 par Philippe Séguin, président de l'Assemblée, rassemble dans l'hémicycle 577 élèves de cours moyen 2e année (CM2), représentant chacune des circonscriptions électorales de la France métropolitaine et des DOM-TOM.

Le Front national relance sa campagne contre l'immigration

PLUS QUE JAMAIS, le Front national mise sur le thème de l'immigration. Après la publication des rapports parlementaires sur l'immigration clandestine et sur les fraudes et pratiques abusives, le FN tente de forcer les élus de la majorité à prendre position. Jeudi 30 mai, les élus FN de la région Ile-de-France appellent à une manifestation devant l'Hôtel de Ville pour protester contre le projet de contruction de la mosquée de la rue de Tanger dans le 19e arrondissement (*Le Monde* du 31 janvier et du 19 mars).

Le 20 mai, le secrétaire général du Front, Bruno Gollnisch, avait déjà organisé une conférence de presse sur les thèmes : « L'immigration est-elle facteur de criminalité ? » et « Faut-il brûler les rapports Philibert-Sauvaigo *[sur l'immigration clandestine]* et Léonard-de-Courson ? *[sur les fraudes]* ». M. Gollnish qui, avec l'ensemble des responsables du Front, avait applaudi à la publication de ces rapports, a affirmé qu'il existe *« un lien de causalité très réel entre certaines formes d'immigration et l'augmentation continue de la criminalité »*.

Le représentant du Front a distribué à la presse deux documents présentés comme *« confidentiels »* et *« émanant d'une source haut placée au ministère de l'intérieur »*. L'un traite de l'immigration irrégulière et du travail clandestin dans le département du Rhône et comporte un dossier sur *« le problème roumain »*, dans lequel sont recensés des affaires de droit commun dans laquelles auraient été mêlés des Roumains, sans être suivies de poursuites judiciaires. Figurent sur ce document les noms dates, date de naissance et adresse des personnes visées.

Titré *Violences urbaines en 1995*, le second document porte sur les violences urbaines dans la banlieue lyonnaise. L'identité des personnes interpellées est également mentionnée, qu'elles soient mineures ou non. M. Gollnisch, a précisé que *« cela ne signifie pas que tous les étrangers soient des criminels ou des délinquants »* mais que *« cela signifie clairement que de nombreux individus étrangers ou d'origine étrangère ont aujourd'hui en haine la France et ses institutions »*.

« EMPÊCHEURS DE CONSENSUS »

Martine Le Hideux, membre du bureau politique du FN, responsable de la fédération de Paris, use elle aussi du thème immigration-insécurité, pour faire son porte-à-porte dans la partie du 19e arrondissement où se trouve un important lieu de prière musulman qui, si la mairie de Paris donne son feu vert, devrait être transformé en mosquée. *« Imaginez tout ce va-et-vient quand on sait qu'il y a à côté deux écoles maternelles ! »*, s'est elle exclamée mercredi en annonçant la manifestation du lendemain.

Mais c'est surtout comme défenseurs de *« l'identité française »* que Martine Le Hideux et Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN au conseil régional, se sont employés à justifier leur action. *« Cette mosquée est une atteinte à la souveraineté française »*, tonne M. Le Gallou, qui estime que *« l'islam n'est pas seulement une religion,* [mais] *aussi une règle de vie contraire à notre identité et à nos traditions »*. *« Il existe suffisamment de mosquées comme cela. La France ne doit pas devenir terre d'Islam. Nous reconnaissons aux musulmans le droit à pratiquer leur religion mais chez eux »*, ajoute-t-il. M. Le Gallou ne cache pas qu'en s'opposant à ce projet, il s'agit de forcer le maire de Paris à prendre position et de jouer les *« empêcheurs de consensus »* entre les élus de gauche de l'arrondissement et la majorité de droite à la mairie de Paris. Les élus FN ont également annoncé qu'il profiteraient de cette manifestation pour *« saluer »* la mémoire des moines assassinés en Algérie.

L'association Ras l'front a décidé d'appeler à une contre-manifestation le même jour à la même heure, jeudi à 18 heures, devant la tour Saint-Jacques à Paris.

Christiane Chombeau

CORSE En vertu de la loi sur le terrorisme de 1986, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Guhénec, a décidé, mercredi 29 mai, de retirer cinq dossiers concernant des assassinats ou des tentatives d'assassinat de militants nationalistes corses (Pierre Poggioli, Stéphane Gallo, François Santoni, Jules Massa, Yves Manunta et Thierry Poli) à des juges d'instruction de Bastia et d'Ajaccio qui avaient refusé de s'en dessaisir. ● DANS UNE LETTRE adressée à Pierre Mauroy et à Michel Rocard, Jacques Chirac estime qu'une attitude *« responsable et exempte de polémique »* doit être la règle face à la situation en Corse. ● CLAUDE GUÉANT, directeur général de la police, a affirmé, mercredi 29 mai à Ajaccio, qu'*« il n'y a pas de personnes ou de groupes protégés en Corse »* et que *« les auteurs d'infractions doivent être interpellés »*.

La Cour de cassation dessaisit des magistrats de Bastia et d'Ajaccio

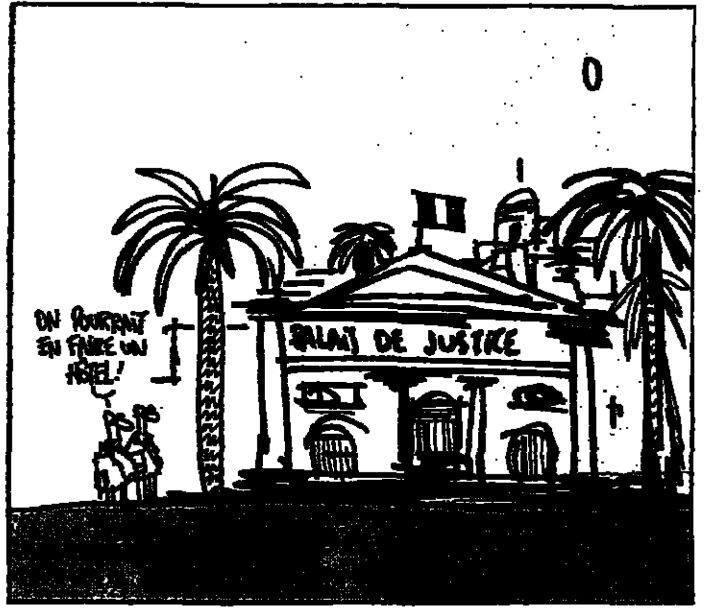
Cinq dossiers – deux concernant des « actes de terrorisme » et trois uniquement pour des raisons de « bonne administration de la justice » – vont être confiés à des juges d'instruction spécialisés du tribunal de Paris

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunéhec, a décidé, mercredi 29 mai, de retirer cinq dossiers concernant des assassinats ou des tentatives d'assassinat de militants nationalistes à des juges d'instruction de Bastia et d'Ajaccio qui avaient refusé de s'en dessaisir. En vertu de la loi sur le terrorisme de 1986, ces affaires seront désormais confiées aux juges d'instruction spécialisés du tribunal de Paris.

Dans un premier temps, les procureurs de Bastia et d'Ajaccio avaient demandé aux juges d'instruction travaillant en Corse de se dessaisir au profit des magistrats antiterroristes de Paris. Mais, dans des ordonnances datées des 9, 13 et 14 mai, les juges avaient refusé d'obtempérer. Les cinq dossiers ont donc été dépaysés, mais les procédures appliquées par la Cour de cassation ne sont pas toujours les mêmes. Deux de ces instructions sont transférées à Paris parce qu'elles concernent des *« actes de terrorisme »*. Les trois autres sont confiées à des juges spécialisés au nom d'*« une bonne administration à justice »*.

Instruits à Ajaccio, les deux premiers dossiers concernent une tentative d'assassinat contre Pierre Poggioli et une opération au cours de laquelle Stéphane Gallo avait été tué et François Santoni blessé.

● **Pierre Poggioli**, secrétaire général d'Accolta naziunali corsa (ANC), présentée comme la vitrine légale du mouvement clandestin Résistanza, est victime, le 18 juillet 1994 à Ajaccio, d'une tentative d'assassinat alors qu'il gare son véhicule. Deux hommes à moto s'apprêtent à faire feu. Spontanément, Pierre Poggioli fait face, avance, déséquilibre ses agresseurs. L'un d'eux tombe à terre et perd son arme. L'autre agresseur tire et blesse grièvement Pierre Poggioli, qui est aujourd'hui partiellement handicapé. Pierre Poggioli parviendra à blesser l'un des tireurs en fuite à l'aide de l'arme abandonnée sur place. Les seuls indices de la police sont les douilles relevées sur place, le revolver abandonné et un échantillon sanguin de l'agresseur blessé. Cet attentat ne fait l'objet d'aucune revendication.



● **Stéphane Gallo**, garde du corps de François Santoni, secrétaire général d'A Cuncolta, la vitrine légale du FLNC-canal historique, pilote, le 29 mai 1995, à la sortie nord d'Ajaccio, la moto sur laquelle les deux hommes ont pris place. Embusqués dans un fourré, plusieurs agresseurs cagoulés font feu. Stéphane Gallo est mortellement atteint. François Santoni, légèrement blessé à l'aine, riposte à l'aide d'un revolver. L'un des assaillants est blessé. Sur place, les enquêteurs retrouveront un fusil à pompe, des douilles de différents calibres et des traces de sang. Selon François Santoni, son agresseur serait un responsable connu du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel. Aucune audition-confrontation n'a été effectuée dans cette affaire.

Pour ces deux dossiers, la chambre criminelle de la Cour de cassation rappelle dans son arrêt qu'après l'ouverture d'une information judiciaire pour tentative d'assassinat les juges d'instruction de Corse ont été saisis par réquisitoire supplétif du chef d'*« actes de terrorisme »*. Soulignant que la loi de 1986 instaure dans de tels cas une compétence concurrente du tribunal de Paris, la Cour de cassation ordonne que le dossier soit confié à un juge spécialisé.

Les trois autres dossiers concernent l'assassinat de Thierry Polli et deux tentatives d'assassinat, l'un contre Jules Massa, l'autre contre Yves Manunta.

● **Jules Massa**, souvent présenté comme l'un des plus efficaces gardes du corps des responsables d'A Cuncolta, est, tout d'abord, victime d'une tentative d'assassinat le 21 juillet 1995 à Ajaccio. Dans une déclaration volontaire à la police judiciaire, François Santoni a indiqué, le 29 février, que Jules Massa avait reconnu ses agresseurs en la personne de deux membres de l'ANC : Yves Manunta et Jean-Claude Lucchini, beau-frères de Pierre Poggioli. Yves Manunta a été mis en examen, samedi 25 mai, pour association de malfaiteurs en vue d'une tentative d'assassinat (*Le Monde* daté 26-27 mai et 28 mai). Jules Massa a finalement été assassiné le 16 février 1996 à Ajaccio par deux hommes à moto. Seuls indices matériels : Les douilles relevées sur place. Aucune personne n'a été entendue dans cette affaire.

● **Yves Manunta**, militant de l'ANC, échappe, le 6 mars 1996 à Ajaccio, à une tentative d'assassinat. Alors qu'il circule en voiture, le militant de l'ANC repère un véhicule suiveur. Après une course-poursuite, Yves Manunta gare sa voiture à proximité du commissariat. Les agresseurs n'hésitent pas à mitrailler le véhicule qui recevra 96 impacts de balle. Parvenant à s'échapper, Yves Manunta ne sera que légèrement blessé. Selon l'ANC, les caméras de surveillance des bâtiments publics auraient filmé la scène. Selon les policiers, ces caméras ne fonctionnaient pas. Les seuls indices sont des douilles. Yves Manunta, qui possédait une arme de poing, sera poursuivi et condamné à huit mois de prison avec sursis, avant d'être mis en examen, le 25 mai, dans l'affaire de la tentative d'assassinat de Jules Massa.

● **Thierry Poli**, vingt ans, gérant de fait d'un cabaret de Corbara, entre L'Ile-Rousse et Calvi, est assassiné, le 29 avril 1994, par deux hommes cagoulés, embusqués sur le parking de la boîte de nuit. Thierry Poli n'était pas connu pour appartenir à la mouvance nationaliste. Il aurait été sympathisant du MPA. Les enquêteurs ont poursuivi, mais sans résultat apparent, la piste d'un antagonisme qui l'aurait opposé à des militants locaux d'A Cuncolta. Cette piste aurait été à nouveau évoquée lors de l'importante opération de gendarmerie lancée en Balagne sur commission rogatoire du juge d'instruction de Bastia, Marie-Pierre Sainte. Les consignes données par leur hiérarchie aux gendarmes de ne pas interpeller certains militants nationalistes visés par cette commission rogatoire seraient à l'origine de la fronde des magistrats en poste en Corse.

Contrairement aux autres, ces dossiers n'ont jamais fait l'objet de réquisitions mentionnant des *« actes de terrorisme »*. La chambre criminelle de la Cour de cassation, qui n'était *« pas en mesure de s'assurer que les faits poursuivis relèvent des dispositions particulières des procédures applicables aux actes de terrorisme »*, ne pouvait donc pas invoquer la compétence concurrente des juges spécialisés de Paris. En revanche, la cour note que le code de procédure pénale autorise des dépaysements au nom d'une bonne administration de la justice. Soulignant que les parquets de Bastia et d'Ajaccio, qui demandaient le dessaisissement, et les juges d'instruction qui le refusaient, proposent des *« analyses divergentes »*, la Cour de cassation estime qu'un dépaysement au nom de l'intérêt d'une administration de la justice est *« justifié »*.

Anne Chemin et Michel Codaccioni

Le PS fait du retour à la paix civile un préalable

LA SITUATION en Corse a été évoquée, mercredi 29 mai, lors de la réunion du bureau national du Parti socialiste. Dans son exposé d'actualité, Lionel Jospin a mis en cause le *« double langage »* au sein du gouvernement, en mettant en parallèle la volonté de *« fermeté »* d'Alain Juppé et le souci de *« dialogue »* de Jean-Louis Debré. Si aucun communiqué n'a été adopté à l'issue de cette réunion, les socialistes se sont retrouvés pour estimer qu'un retour à l'ordre républicain, à la *« paix civile »*, devait être un préalable à toute évolution des statuts, certains intervenants s'interrogeant, comme Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du PS, sur l'éventualité d'élections anticipées à l'Assemblée territoriale de Corse.

M. Jospin, qui n'avait pas pu exposer sa position devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale mardi, en raison d'une réunion sur la préparation de la convention sur la démocratie, prévue pour les 29 et 30 juin à la porte de La Villette, à Paris, a réitéré sa position en faveur d'une possible évolution institutionnelle vers *« des pouvoirs autonomies dans la République »*.

Dans le débat parlementaire, Jean Glavany, député des Hautes-Pyrénées, s'était abstenu de reprendre cette proposition. Mais, dans l'immédiat, le PS estime, comme l'avait déclaré son porte-parole François Hollande, qu'il faut privilégier la recherche d'une discussion, *« mais avec tous, sur tout, tout de suite et sans chantage »*. De son côté, Laurent Fabius, qui s'exprimait sur BFM mercredi soir, a souligné qu'il ne *« comprenait absolument rien à cette histoire de zone franche »*. *« Si vous avez, comme on l'a vu ces derniers mois, des personnages encagoulés avec des fusils-mitrailleurs qui viennent devant les postes de télévision, si vous avez, comme c'est le cas deux fois par semaine, des gendarmeries qui sont mitraillées, vous pourrez défiscaliser tout ce que vous voudrez, il n'y aura pas un entrepreneur qui va s'installer »*, a souligné le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

« Le premier ministre, a ajouté M. Fabius, *vient dire fermeté, fermeté, et on a le sentiment que, finalement, on continue à discuter en douce. [...] Fermeté, c'est scrogneugneu. Quand vous regardez la réalité en Corse, il n'y a pas une semaine qui passe sans qu'on mitraille une gendarmerie. Où est la fermeté ? »*, s'est-il interrogé.

M. N.

M. Chirac écrit à MM. Mauroy et Rocard

Dans une lettre adressée le 29 mai à Pierre Mauroy et à Michel Rocard, le président de la République appelle la classe politique à faire preuve d'*« esprit de responsabilité »*. Les deux anciens premiers ministres lui avaient fait parvenir un courrier de protestation après les accusations lancées, le 21 mai à l'Assemblée nationale, par le garde des sceaux Jacques Toubon au sujet de *« valises ouvertes de billets »* qui auraient été offertes aux nationalistes corses sous les gouvernements socialistes. *« Une attitude responsable et exempte de polémique doit être la règle »* pour aborder la question corse, écrit le chef de l'Etat. *« Les groupes dont l'objectif avoué est de chercher à déstabiliser les institutions ne pourraient que se réjouir d'une dégradation de la qualité du débat public »*, ajoute M. Chirac.

Laurent Fabius, l'autre ancien premier ministre socialiste, a observé, mercredi 29 mai sur RFM, que cette lettre, *« malgré son tour diplomatique »*, n'était pas *« très très aimable pour M. Toubon »*.

La police prise en étau entre le droit commun et le politique

BASTIA et AJACCIO
de notre envoyé spécial

« Nous ne sommes pas des cartes que l'on abattrait dans un jeu biaisé de relations entre les autorités et les nationalistes », résume un responsable syndical policier de la région pour commenter le malaise qui a pesé lourdement, ces dernières semaines, sur le SRPJ d'Ajaccio. Comme nulle part ailleurs, les principales enquêtes judiciaires conduites en Corse ont en effet de fortes implications politiques qui, sur fond de menaces et de mutations, ont fortement perturbé le cours normal de la procédure pénale. Au point que le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, et le directeur central de la police judiciaire, Bernard Grasset, ont fait le déplacement, mercredi 29 mai, pour remonter le moral à des troupes qui, cinq jours plus tôt (*Le Monde* daté 26-27 mai), avaient manifesté leur *« ras-le-bol »* devant la préfecture d'Ajaccio.

L'épisode le plus caricatural des dérapages observés dans cette folle période – la « fuite » du procès-verbal de l'audition par un inspecteur du SRPJ du dirigeant nationaliste François Santoni, diffusé à la presse et distribué comme un tract à la sortie des lycées de l'île – vient de recevoir une conclusion déplaisante pour certains policiers. Rendu à la fin du mois de mai, le rapport de l'inspection générale de la police nationale n'identifie pas formellement l'auteur principal de l'indiscrétion, mais conclut qu'elle émane des rangs mêmes du SRPJ d'Ajaccio. Dans ce témoignage (sans équivalent à ce jour) d'un chef nationaliste à la police, François Santoni avait, le 28 février, mis la police judiciaire sur la piste des auteurs présumés d'une tentative d'assassinat perpétrée contre son garde du corps, Jules Massa. La divulgation de cette pièce de justice avait ensuite permis aux groupes rivaux de présenter le dirigeant ajaccien de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, comme un traître à la cause nationaliste ayant collaboré avec l'Etat français.

A la suite de cette affaire, trois fonctionnaires du SRPJ d'Ajaccio ont dû regagner le continent. L'un d'eux, un commandant de police, a été muté après avoir été convaincu par les expertises d'avoir gouaché les noms des personnes citées dans la copie du procès-verbal soustrait à la procédure pénale. Deux de ses collègues – un inspecteur et sa compagne, fonctionnaire non policier du SRPJ – ont accepté une affectation en région marseillaise motivée par des raisons de sécurité : leur appartement avait été touché par un plasticage, après que le nom de l'inspecteur eut circulé dans les rangs du FLNC-canal historique comme étant mêlé à l'indiscrétion en raison d'une sympathie marquée avec ses adversaires du Mouvement pour l'autonomie (MPA, vitrine légale du FLNC-canal habituel).

Le climat de suspicion créé par la « fuite » avait encore envenimé la situation d'extrême tension caractérisant le suivi des affaires judiciaires en Corse, dans une période où les magistrats insulaires s'inquiétaient d'un dessaisissement annoncé, au profit de juges continentaux, de plusieurs de leurs dossiers criminels impliquant des nationalistes. Le 13 mai, le FLNC-canal historique avait donné l'ordre à ses militants de *« riposter par les armes à toute tentative d'arrestation »*, après qu'un juge d'instruction de Bastia eut projeté d'interpeller Jean-Michel Rossi, autre dirigeant proche de l'organisation clandestine (*Le Monde* daté 26-27 mai). Mais les autorités gouvernementales étaient intervenues auprès de la gendarmerie pour empêcher cette interpellation, considérant que les éléments retenus contre lui étaient insuffisants au regard des troubles à l'ordre public qui auraient accompagné son arrestation. De fait, après l'interrogatoire de deux nationalistes proches de M. Rossi interpellés par les gendarmes, le juge les a remis en liberté, en se contentant d'une mise en examen pour un simple port d'armes prohibé.

Effectivement suivie par plusieurs mitraillages de gendarmeries, la menace du FLNC-canal historique a été prise au sérieux par les policiers du SRPJ. Avec quelques bonnes raisons : l'appartement d'un commandant de la PJ d'Ajaccio, qui avait participé à l'interpellation houleuse d'Yves Manunta, militant nationaliste de l'Accolta Naziunali Corsa (ANC), avait été précédemment touché par une explosion ; début mai, un gardien de la paix en faction dans une guérite devant la préfecture de Bastia avait, lui, été visé par un tir de carabine qui ne l'avait pas atteint. Depuis lors, des consignes de port de gilets pare-balles ont été données aux policiers, et Paris a fait parvenir cent gilets de ce type aux fonctionnaires de Bastia et d'Ajaccio.

> « Cela fait partie de notre crédibilité de taper de manière équilibrée dans les différents camps nationalistes »

Ainsi sensibilisés à la spécificité du travail judiciaire sur l'île de Beauté, les responsables des enquêtes s'efforcent de respecter *« un principe d'alternance »* dans les opérations visant les membres proches des trois principaux courants nationalistes (Cuncolta, MPA, ANC). Pour ne pas prêter le flanc à la critique, la quinzaine d'affaires d'assassinats et de tentatives d'assassinat pouvant impliquer des nationalistes commis depuis dix-huit mois ont ainsi donné lieu à un nombre d'interpellations et d'incarcérations successives qui, *grosso modo*, est représentatif de l'importance respective de ces trois mouvements engagés dans le cycle des exécutions et des vengeances. *« Cela fait partie de notre crédibilité de taper de manière équilibrée dans les différents camps nationalistes »*, admet un enquêteur. Aucun de ces dossiers d'homicides n'ont cependant avancé, pour l'heure, de manière décisive.

Pour autant, les opérations judiciaires menées depuis le début de l'année ont connu des développements qui, jusqu'alors, étaient quasiment inimaginables en Corse. Dans une île où les règlements de comptes politiques se sont multipliés – *« On lui lâche les chiens »*, dit-on localement pour indiquer que des tueurs partent en chasse d'une cible –, des hommes de main connus de telle ou telle fraction ont de la sorte été arrêtés les armes à la main. Le 1er avril à Ajaccio, ce fut le cas des deux occupants d'une même voiture, Ange Orsoni (cousin d'Alain Orsoni, dirigeant du MPA) et Jean-Claude Lucchini (proche de Pierre Poggioli, chef de l'ANC), interpellés après une fusillade avec les policiers du RAID, venus spécialement de Paris, et aujourd'hui écroués sur le continent à la demande de leur avocat, pour des raisons de sécurité. Le second de ces hommes a d'ailleurs été dernièrement mis en examen dans le cours de l'enquête sur l'assassinat de Jules Massa, garde du corps attitré de François Santoni.

« Vous ne devez avoir aucun état d'âme », a affirmé aux policiers du SPRJ le directeur général de la police, Claude Guéant, en leur exprimant le total soutien de leur hiérarchie, le 29 mai à Ajaccio, et en leur adressant un satisfecit pour le travail accompli. *« Il n'y a pas de personnes ou de groupes protégés en Corse. La ligne est claire : tous les auteurs d'infractions doivent être interpellés. Ces opérations seront réalisées avec les moyens techniques et humains optimaux qui vous seront accordés. Les déferements à la justice seront effectués grâce à des procédures suffisamment mûres pour qu'elles tiennent et avec des mises en examen à la clef. »* Le message vaudra aussi pour les ports d'armes prohibées, a remarqué M. Guéant, en notant que les responsables des mouvements nationalistes et leurs gardes du corps feraient bien de s'inspirer de l'exemple d'un dirigeant nationaliste qui a demandé – et obtenu – un permis de port d'arme à l'administration préfectorale...

Erich Inciyan

Une majoration de peine est requise en appel contre M. Carignon, accusé de corruption

L'avocat général s'est attaché à démonter le système mis en place par l'ancien ministre

Au terme d'un réquisitoire où, a-t-il dit, *« la morale [n'avait] pas sa place »*, l'avocat général a demandé à la cour d'appel de Lyon de prononcer à l'encontre de M. Carignon une peine de quatre à cinq ans de prison. *« La corruption enseigne à mentir,* a estimé M. Rabatel. *Elle habitue à avoir sur la bouche le contraire de ce qu'on a sur le cœur. On ne se soucie plus d'être honnête pour peu qu'on le paraisse. »*

LYON
de notre envoyé spécial

Au terme d'un réquisitoire de près de quatre heures, l'avocat général Bernard Rabatel a demandé, mercredi 29 mai, à la cour d'appel de Lyon, de prononcer à l'encontre d'Alain Carignon une peine de quatre à cinq ans de prison, 500 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité. Ces réquisitions, qui sont conformes à celles du parquet devant le tribunal, constituent cependant une demande d'aggravation de la peine prononcée en première instance contre l'ancien ministre, qui avait été condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité.


PROCÈS

En revanche, contre les autres prévenus, l'avocat général demeure sensiblement en retrait des sanctions requises en première instance. Ainsi, Jean-Louis Dutaret, *« échanson de M. Carignon »*, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, est désormais menacé d'une peine de quatre ans de prison alors que le parquet avait demandé au tribunal de lui infliger quatre à cinq ans. Contre Marc-Michel Merlin, PDG du groupe Merlin, condamné à quatre ans de prison dont trois avec sursis, le magistrat a demandé trois à quatre ans de prison, dont vingt-quatre à trente mois avec sursis, alors que le substitut Bertrand Charpentier avait souhaité une peine de trois ans de prison. Contre Jean-Jacques Prompsy, directeur commercial de la Lyonnaise des eaux, condamné à quatre ans de prison avec sursis malgré des réquisitions de trente mois fermes, l'avocat général a demandé trois ans, dont deux avec sursis. Enfin, le magistrat a demandé la confirmation des peines infligées à Frédéric Mougeolles, PDG de Dauphiné News, Louis Béra, ancien président de la Serepi et de la Sereccom, Claudine Meunier, présidente de la société Whip, et Pierre Merlin, PDG d'une société du groupe Merlin.

« La morale n'a pas sa place ici. » Cette phrase lancée par l'avocat général constitue un bouleversement fondamental dans la procédure menée jusqu'alors contre M. Carignon. L'ordonnance du juge d'instruction, pièce maîtresse du dossier, fourmillait d'observations et de commentaires philosophiques qu'il n'est pas d'usage de trouver dans un document destiné à rassembler les éléments à charge et même à décharge recueillis par l'information judiciaire. Les magistrats du tribunal étaient tombés dans le même travers en émaillant leurs décisions d'appréciations relevant plus de l'étude de mœurs que de la doctrine juridique. On allait donc faire du droit ; l'avocat général crut bon de s'en excuser à l'avance; comme si le fait avait quelque chose d'exceptionnel.

« SUITE D'ACCORDS »

En décidant d'examiner *« le dossier, rien que le dossier »*, le magistrat prenait le risque de lasser son auditoire. Il a apporté les éléments les plus intéressants en abordant la qualification juridique des faits. L'ordonnance de renvoi avait situé le *« pacte de corruption »* en estimant qu'il avait été scellé lors du déjeuner du 3 octobre 1989 auquel participaient notamment MM. Carignon, Merlin, Prompsy et le PDG de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod. L'échange de la concession de la gestion des eaux de Grenoble y aurait été convenu contre un certain nombre de libéralités accordées à Alain Carignon.

La chronologie des faits faisant apparaître que l'ancien ministre avait bénéficié de certains avantages bien avant ce repas, le tribunal avait prudemment abandonné la notion de *« pacte de corruption »* en évoquant plutôt un *« faisceau de corruption »* provenant à la fois de MM. Merlin et Prompsy. M. Rabatel préférait parler de *« suite d'accords »* et de *« tissu de relations »*. Si la nuance est légère, elle a notamment pour avantage de reprendre les termes utilisés par la Cour de cassation dans des affaires similaires.

« Si l'on isole les différentes étapes, il est strictement impossible de comprendre la corruption », a admis le magistrat. Il a donc relié par un fil continu les vols en avion-taxi dont a bénéficié M. Carignon dès 1984, les factures émises par la société Whip à partir de 1988 et l'apurement du passif du groupe Dauphiné News en 1989. Au passage, l'avocat général a balayé certaines objections présentées par la défense, qui paraissait avoir marqué quelques points devant la cour d'appel. Ainsi, le fait que les factures de Whip ne sont pas fictives mais correspondent à de réelles prestations ne change rien, dans la mesure où, pour caractériser l'infraction, il suffit que M. Merlin ait été contraint de travailler avec la société Whip afin de ne pas être écarté du marché de l'eau.

Le magistrat n'a pas accepté l'argument selon lequel d'autres élus, dont François Léotard et François Guillaume, auraient bénéficié de vols en avion-taxi, remarquant : *« C'est vrai, monsieur Carignon, que d'autres hommes politiques ont parfois pris l'avion aux frais de monsieur Merlin. Mais il y a une marge entre ces faits ponctuels et le système que vous avez mis en place. »* L'avocat général a regretté que l'ancien ministre ait refusé de se faire mieux comprendre de la justice en niant les faits. Et il a donné cette explication assassine : *« La corruption enseigne à mentir. Elle habitue à avoir sur la bouche le contraire de ce qu'on a sur le cœur. On ne se soucie plus d'être honnête pour peu qu'on le paraisse. »*

La démonstration était rigoureuse et la défense aura fort à faire pour faire oublier ce réquisitoire. Si l'avocat général semble avoir verrouillé les points les plus fragiles du dossier, il reste néanmoins des zones d'ombres et des silences. Le rôle de Jérôme Monod ne fut qu'effleuré au travers de la délégation de pouvoir donnée à M. Prompsy, qui reste seul corrupteur dans la hiérarchie de la Lyonnaise. Et même s'il s'est refusé à faire de la morale, le représentant du parquet général de Lyon aurait pu faire connaître son opinion sur l'affirmation de M. Carignon, qui soutient avoir été renseigné sur l'évolution de l'enquête le concernant par Pierre Méhaignerie, le garde des sceaux de l'époque...

Maurice Peyrot

La chambre d'accusation rejette le recours du docteur Garretta

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 29 mai, que le recours formé par le docteur Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), contre sa nouvelle mise en examen dans l'affaire du sang contaminé, sous la qualification d'empoisonnement, est *« irrecevable »*. La même décision a été prononcée à l'égard des docteurs Jean-Pierre Allain, Jacques Roux et Robert Netter, tous trois définitivement jugés, avec le docteur Garretta, par la cour d'appel de Paris, le 13 juillet 1993, dans la procédure ouverte en 1988 sur le délit de *« tromperie »*.

Un recours fondé sur la nullité de certaines pièces du dossier ayant été formé par d'autres personnes mises en examen dans le dossier d'empoisonnement, les défenseurs des quatre médecins déjà jugés étaient contraints de se joindre à la procédure sous peine de ne plus pouvoir, ultérieurement, invoquer des nullités. Cependant, l'article 173 du code de procédure pénale, qui prévoit la faculté de saisir la chambre d'accusation pour obtenir l'annulation de certaines pièces du dossier, est extrêmement restrictif. Les avocats invoquaient l'autorité de la chose jugée. La cour répond : *« Les demandes tendant à faire constater l'extinction de l'action publique n'entrent pas dans les prévisions de ce texte. »* De la même manière, la cour déclare irrecevable ou sans fondement l'ensemble des nullités invoquées par les autres personnes mises en examen.

Les conseils du docteur Garretta ont indiqué leur intention de se pourvoir en cassation. Mais, à moins d'un revirement de jurisprudence, il semble qu'ils aient peu de chances d'aboutir. Pourtant les magistrats, tant à l'instruction qu'au parquet, semblent d'accord avec de nombreux juristes qui soutiennent que la double poursuite engagée, notamment contre le docteur Garretta, et même la notion d'*« empoisonnement »* devraient être rapidement tranchées par la Cour de cassation. Mais le code de procédure pénale est ainsi fait que cet aspect pourrait, selon certains juristes, n'être examiné qu'à la fin de l'instruction.

L'information ouverte pour empoisonnement a déjà entraîné la mise en examen de quatorze personnes. Si le magistrat instructeur veut s'affranchir des erreurs commises lors de la première affaire du sang contaminé, d'autres personnes pourraient être mises en examen. Aussi certains magistrats s'inquiètent d'une instruction fleuve qui pourrait être annulée totalement ou partiellement après des années d'investigations. Seul un incident particulier de la procédure, encore imprévisible, pourrait permettre la saisie de la Cour de cassation, soit dans le dossier ouvert chez le juge parisien Odile Berthela-Geoffroy, soit dans celui de la Cour de justice de la République, qui examine l'éventuelle responsabilité pénale des ministres Edmond Hervé, Georgina Dufoix et Laurent Fabius.

M. P.

Sept personnes blessées dans l'effondrement d'un lycée

SEPT OUVRIERS ont été blessés, dont un grièvement, mercredi 29 mai, par l'effondrement d'un bâtiment en travaux du lycée d'enseignement professionnel de Saint-André-de-Cubzac (Gironde). La personne la plus sérieusement atteinte souffre d'un *« polytraumatisme grave »* et *« le pronostic reste réservé »*, a précisé le centre hospitalier universitaire de Bordeaux, les autres faisant l'objet de diverses fractures et contusions.

Le bâtiment, en rénovation depuis quatre mois, s'est brutalement effondré à 14 h 10. Sept personnes se sont retrouvées prisonnières de l'amas de charpente, de poutres et de pierres. Immédiatement averti, le préfet de la Gironde a déclenché le plan rouge, mobilisant deux hélicoptères et une dizaine d'ambulances. Les quatre cents élèves du LEP devraient achever l'année scolaire dans un autre bâtiment.

DÉPÊCHES

■ **MENDICITÉ : le député et maire socialiste de Pau (Pyrénées-Atlantiques) André Labarrère a publié**, mercredi 29 mai, un arrêté interdisant jusqu'au 1er octobre les *« actions de mendicité »* dans le centre-ville, notamment le quartier piéton, deux parcs, un square et le célèbre boulevard des Pyrénées. Un arrêté précédent avait été annulé par le tribunal administratif pour être trop général. Ce nouveau document interdit aussi dans ce périmètre *« la consommation de boissons alcoolisées en dehors des terrasses de cafés et restaurants, les aires de pique-nique et les lieux de manifestations locales »*.

■ **JUSTICE : deux membres du Comités de défense des commerçants et artisans (CDCA) ont été condamnés**, mercredi 29 mai, à Angers, à des peines de prison ferme pour avoir séquestré un huissier de justice. La veille, vingt-sept militants du CDCA avaient fait irruption dans le bureau de Me Xavier Perrodeau, qui venait d'effectuer une saisie sur le compte bancaire d'un d'entre eux. Retenu toute la matinée, l'huissier avait été libéré par les policiers. Jugés en comparution immédiate, Alain Corfmat, président départemental de l'organisation, a été condamné à trois mois de prison ferme et Jean-Louis Georget à un mois ferme et deux mois avec sursis.

■ **ÉDUCATION : les lycéens boudent l'industrie dans le choix de leur formation.** Selon une enquête réalisée auprès de 40 000 élèves de première et terminale pour le compte de l'association Jeunesse et entreprise, présidée par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, 95 % d'entre eux souhaitent poursuivre des études, majoritairement à l'Université. Mais seulement 13 % envisagent d'entrer dans l'industrie à l'issue de leur formation et 35 % dans la fonction publique.

La FASP estime que le « divorce est consommé » entre l'Etat et la police

Plusieurs milliers de gardiens de la paix ont défilé, le 29 mai à Paris, en demandant la démission de MM. Juppé et Debré. Jean-Louis Arajol, leader de la Fédération autonome des syndicats de police, veut se poser en interlocuteur incontournable du gouvernement

La manifestation organisée, mercredi 29 mai à Paris, à l'appel de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et de sa composante policière, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), pour la « *défense du service public* », a rassemblé plusieurs milliers de personnes, dont une majorité de fonctionnaires de police. Promoteur du mouvement, Jean-Louis Arajol, porte-parole de la FASP, a avancé le chiffre de 30 800 participants. La préfecture de police a, pour sa part, dénombré 7 000 manifestants, dont 5 800 policiers. Au cours d'un long discours, M. Arajol a appelé à un « *renouveau syndical* » dans la police, et affirmé que « *le divorce* [était] *aujourd'hui consommé entre l'Etat et les policiers* ». A plusieurs reprises, la foule lui a répondu, place de la Nation, en scandant « *Debré démission* » et « *Juppé démission* ». Appelant à la création de « *comités unitaires pour la défense du métier* » à Paris et en province, M. Arajol a exigé la mise en œuvre d'une « *grande politique de recrutement* ».

FINALEMENT, ils sont là, en civil, le sifflet à la bouche, marchant sous le soleil, accompagnés d'airs de polka. Ils sont venus avec des badges appelant à l'« *union sacrée pour le métier* », certains portent des banderoles « *police au secours !* », d'autres une immense déclaration qui barre toute la largeur des boulevards : « *Les flics sont pris pour des clowns, le cirque est dans la rue.* » Oui, les « *flics* » sont là, et ils le répètent : « *Debré, t'es foutu, les flicards sont dans la rue !* »

Prévue pour le début mai, la manifestation des policiers de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) avait été interdite par le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Ce ne fut que partie remise. Sous les couleurs de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), en compagnie de quelques enseignants de la FEN, ils défilent, les interdits de la grève, « *nous, les bleus de la police en tenue* », clame l'un d'eux. Ils sont joyeux et sifflent, sans leur képi, comme s'il n'y avait plus d'interdit. Ils entrent dans les cafés. Ils regardent les passants et les passants les regardent. Le haut-parleur diffuse la chanson de Johnny, « *quoi ma gueule, qu'est-ce qu'elle a ma gueule ?* »

> « Je vis mon métier comme une maladie, une sorte de cancer dont on ne guérit pas »

Distribué à chacun, le vade-mecum est impératif : « *Afin d'éviter tout dérapage verbal, il faut se conformer strictement aux slogans distribués.* » Il est proposé de chanter, sur l'air des « *Bretons* », « *il n'y a plus de pognon/pour not'situation. Il n'y a plus de pognon/on va s'bouffer le trognon* ». Sur l'air de *Dir la dir la da da* : « *Les effectifs, c'est peau de chagrin/ faire tout et bien avec rien/ c'est pas possible, faut du soutien.* » Chacun est à l'affût des « *grandes oreilles* », les collègues des RG. On cherche « *les bœufs-carottes* », la police des polices. Un jeune gardien de la paix aurait bien envie de crier « *à bas les chefs !* », il se retient. Un autre précise qu'attention, ici, il n'y a que des démocrates, des républicains. Certains voudraient renouer avec décembre, chantent « *tous ensemble, tous ensemble* » sur les mêmes boulevards, sans les cheminots, sans la neige, sans écho. Tous disent que « *ça ne peut plus continuer* ».

« *Maintenant, c'est certain, on n'arrivera pas à éteindre le feu dans les cités* », diagnostiquent quatre policiers du Val-d'Oise. Ces derniers voient dans l'attitude de la haute hiérarchie et du pouvoir politique une sacrée dose d'hypocrisie à vouloir à la fois supprimer des effectifs et demander à la police d'être le bouclier d'une société « *incapable de régler elle-même ses problèmes* ». « *Quand on est deux pour faire une ronde la nuit dans une ville de 35 000 habitants, comment on fait ? C'est simple. On laisse faire, ça ne sert à rien de prendre des risques. Aujourd'hui, dans nos villes, des Français âgés de trente ans n'ont jamais travaillé ; ils vont aller où ? Toutes les institutions ont démissionné. Un jour, ça va exploser, et nous, on est le dernier rempart. On nous dit : acceptez, taisez-vous. On nous met devant le fait accompli* », s'insurgent des gardiens de la paix.

L'un d'eux interroge ses collègues : « *Franchement, est-ce qu'un flic peut se dire aujourd'hui qu'il est fier d'être flic ?* » Un autre répond : « *Moi, je vis mon métier comme une maladie, une sorte de cancer dont on ne guérit pas. Avec le projet de réforme, je sais que je ne repartirai jamais chez moi, en Ariège. Dans le Val-d'Oise, je n'ai pas de famille, personne à qui parler, aucune possibilité de me ressourcer. C'est ça, la vie de flicard. Pas de famille, pas d'ami, rien.* » Commentant la vague des suicides, ils disent que « *l'arme à portée de la main, évidemment, ça n'arrange pas* ». Comme beaucoup dans le cortège, ils ne décolèrent pas contre le ministère de l'intérieur qui, « *après avoir essayé d'étouffer le phénomène, s'en sert maintenant pour imposer des horaires qui compliquent la vie* ». L'un d'eux répète : « *On passe toujours pour les coupables.* »

Plus loin, des policiers nantais racontent comment la hiérarchie leur assène qu'il n'y a pas de quartier interdit. « *Mais quand on va dans un quartier chaud, il suffit qu'il y ait un incident pour que les chefs prennent peur. Surtout pas de vagues ! Ils ordonnent le repli, on passe pour des guignols.* » Un gardien de la paix de Tourcoing affirme avoir été confronté à un habitant d'une cité qui regardait sa voiture brûler : « *On nous demandait de laisser faire pour éviter d'interpeller des mineurs*, s'insurge-t-il. *Bientôt, ils vont faire la loi, ils nous le disent d'ailleurs, les gamins : ici, on est chez nous. Comme nos chefs veulent éviter l'embrasement...* »

Un de ses collègues, lui, ne veut pas « *se voiler la face* ». « *C'est toujours pareil dans les villes à forte majorité maghrébine : les trois quarts sont irrécupérables* », dit-il presque en s'excusant. « *On leur paye des motos, des séjours l'été. Bon, il y en a qui réussissent, qui s'intègrent, je dis pas, je suis démocrate.* » Le délégué le regarde et lui dit : « *On a la chance d'avoir une police nationale, garante des institutions républicaines, des libertés publiques. Toi, t'es pas couillon, t'as le respect des valeurs républicaines.* » Le policier « *pas raciste* » répond que oui. Lui, « *personnellement* », il trouve qu'avec les socialistes au pouvoir « *il y avait toujours plus d'argent pour les policiers, mais il y a, aussi, plus d'immigrés, alors* »...

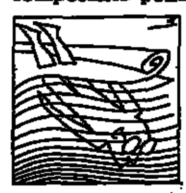
David, vingt-quatre ans, est sidéré par ses « *copains qui sont déjà dégoûtés* ». Lui, il croit au métier et se déclare prêt à encaisser. « *Avec la crise, les gens défavorisés n'ont plus confiance en l'Etat. Quand ils nous voient, ils nous voient comme les représentants de cet Etat, il faut comprendre.* » Gardien de la paix à Paris, il connaît des collègues originaires de province qui, en sortant de l'école, ont dormi quelques jours dans leur voiture avant de trouver un appartement dans la capitale. « *Ce qui change, c'est qu'aujourd'hui on est tous bacheliers ; on pourrait analyser ce qu'on voit sur le terrain. Eh bien, non, notre propre jugement, on doit le laisser au vestiaire, obéir à une hiérarchie qui a une vision théorique. D'une manière générale, si on écoutait un peu plus les gens, à l'intérieur de la police, si on écoutait aussi la société...* »

Lui aussi, comme la majorité des manifestants, craint une sorte de privatisation lente de la police. Un modèle de sécurité à l'américaine, avec le recours au gardiennage privé et aux polices municipales dans les villes riches. Les policiers vivent dans la peur d'être exclus et d'être « *seulement les policiers des exclus, les policiers des chômeurs* ». « *Ce serait le combie*, soupire un délégué syndical. *Déjà qu'on cherche à nous monter contre ces gens-là.* »

Dominique Le Guilledoux



Un succès mitigé, mais un nouveau défi au ministre de l'intérieur



ANALYSE

LA MANIFESTATION organisée, mercredi 29 mai à Paris, à l'appel de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et de sa composante policière, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), n'aura sans doute pas constitué « *l'énorme succès* » salué par ses organisateurs. Entre les 30 800 participants annoncés par Jean-Louis Arajol et les 7 500 manifestants – dont 5 800 policiers – dénombrés par les renseignements généraux, le second chiffre est vraisemblablement le plus proche de la vérité. La place de la Nation, où s'est achevé le défilé, n'était pas noire de monde pour entendre le leader du principal syndicat de policiers en tenue évoquer « *le divorce consommé entre l'Etat et les policiers* ». Pour autant, la performance ne saurait être négligée.

Critiqué par les organisations rivales, Jean-Louis Arajol peut se flatter d'avoir fait descendre dans la rue quelques milliers de policiers sur un mot d'ordre somme toute assez vague. Pour les policiers, la « *défense du service public* » se conjugue de mille et une manières. En Corse, en banlieue, dans les commissariats des grandes villes, le « *malaise* » policier n'a pas le même visage. Concentrant ses attaques contre « *l'administration, qui crève le métier* », répondant avec dureté à la phrase du premier ministre sur les « *mauvaises graisses* » des fonctionnaires, le porte-parole de la FASP s'est employé à fédérer les protestations les plus diverses, qu'un manifestant avait résumées, sur une banderole, en slogan fataliste : « *Hier policier motivé, [illegible], demain suicidé ?* » Les policiers ne sont pas tout à fait des fonctionnaires comme les autres. Qu'ils choisissent de défiler dans les rues de la capitale pour exprimer ce fameux « *malaise* », dont la récente vague de suicides est le symptôme le plus voyant ne peut laisser le gouvernement indifférent. Sachant que son discours, comme le comportement des manifestants, serait examiné à la loupe, M. Arajol avait multiplié les consignes de prudence et de « *discipline* ». Le préfet de police, Philippe Massoni, avait dépêché sur le parcours un nombre important de fonctionnaires de l'inspection générale des services, chargés de détecter toute protestation débordant le cadre du « *devoir de réserve* ».

Après avoir soumis le texte de son discours à des lecteurs « *qualifiés* », dans et hors la FASP – certaines sources affirment que le contenu en fut « *atténué* » ces derniers jours –, le porte-parole de la fédération s'y est tenu avec vigilance, évitant toute prise à partie du ministre de l'intérieur et du directeur général de la police, objets des critiques les plus dures en privé, pour ne pas s'exposer à d'éventuelles sanctions. Lorsque la foule se mit à scander « *Debré, démission* », M. Arajol releva : « *Votre voix, qui vient de se faire entendre, et qui n'était pas programmée, parle pour elle-même. A chacun d'en tirer les conséquences.* »

Le porte-parole du syndicat majoritaire chez les policiers en tenue s'est placé en position d'opposant, ne ménageant pas ses attaques contre les « *responsables syndicaux* » qui fréquentent « *les salons feutrés du pouvoir* ». Le message est clair : Jean-Louis Arajol cherche à se poser en interlocuteur incontournable du gouvernement et à inaugurer une « *nouvelle ère syndicale* », au moment où le ministère de l'intérieur ne donne pas toutes les preuves d'autorité attendues. « *Nous n'irons pas nous asseoir à votre table pour avaler n'importe quel plat* », a-t-il lancé à l'attention de M. Debré. Privée de chef charismatique depuis le départ de Bernard Deleplace, en 1990, la FASP a aussi perdu sa suprématie d'antan, n'obtenant plus que 42,43 % des suffrages des policiers en tenue lors des dernières élections. En Jean-Louis Arajol, elle vient sans doute de retrouver un leader. La suite dira si elle peut, en Jean-Louis Debré, trouver un interlocuteur.

Hervé Gattegno

Ses compagnons veulent croire à un exil provisoire de l'abbé Pierre

ROME
de notre correspondante

« *Il était à bout de nerfs, très éprouvé par toute la polémique médiatique qu'il venait d'affronter en France. Nous lui avons proposé de venir se reposer en Italie, il a accepté tout de suite.* » Franco Bettoli, président d'Emmaüs International et responsable de la communauté d'Arezzo, près de Florence, explique ainsi le départ de France de l'abbé Pierre – qui résidait depuis décembre 1991 à la halte d'Emmaüs d'Esteville (Seine-Maritime) – et son arrivée, le 2 mai, au monastère bénédictin de Praglia, non loin de Padoue.

Révélée par l'hebdomadaire *Pèlerin Magazine* dans son numéro daté 31 mai (*Le Monde* du 30 mai), cette décision de l'abbé Pierre a pu laisser croire que le fondateur des communautés Emmaüs s'était définitivement exilé, après la très vive contestation dont il a été l'objet, pour avoir apporté son soutien à Roger Garaudy, auteur d'un ouvrage développant des thèses négationnistes, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*. « *Je n'exclus pas*, avait-il confié à l'hebdomadaire, *de finir mes jours* [à Praglia], *mais ceci est à la grâce de Dieu.* »

Aujourd'hui, l'apôtre des sans-logis, ou du moins son entourage italien – l'abbé Pierre se refusant, mercredi 29 mai, à toute déclaration à la presse –, est moins formel. « *Il est trop attaché à la France et à sa communauté d'Esteville pour les quitter définitivement* », estiment Franco Bettoli et Graziano Zoni, dirigeants d'Emmaüs Italie. Dans l'immédiat, il était prévu que l'abbé Pierre, après un éventuel « crochet » par la France, jeudi 30 mai, passe les deux ou trois premières semaines de juin dans la région de Zermatt (Suisse), à l'invitation des communautés Emmaüs helvétiques, avant de regagner Praglia jusqu'à la fin août. Sa participation, en septembre, à l'Assemblée mondiale d'Emmaüs, réunie à l'Unesco à Paris, est jusqu'à présent maintenue.

Toujours selon les dirigeants italiens d'Emmaüs, ce premier mois de retraite monastique a été bénéfique à l'abbé Pierre – qui aura quatre-vingt-quatre ans le 5 août. « *Quand je l'ai accueilli, début mai, à l'aéroport de Venise*, indique Graziano Zoni, *je l'ai trouvé tranquille, mais très fatigué. Il m'a dit :* "J'ai beaucoup souffert de tant d'incompréhension, j'avais simplement écrit à un ami que je connais depuis cinquante ans, que je lui confirmais mon estime." » « *Quand j'ai vu cette polémique dans les journaux*, poursuit M. Zoni, *je me suis dit que l'abbé Pierre était devenu fou. Puis, j'ai lu le texte intégral de sa lettre à Roger Garaudy et j'ai alors pensé que c'était la presse qui était devenue folle.* »

« CAPTIF VOLONTAIRE »

Depuis son arrivée à Praglia, ajoute M. Zoni, « *l'abbé Pierre s'est reposé, promené dans le domaine, et il a beaucoup lu, ce qu'il n'avait plus le temps de faire. Il a aussi beaucoup prié avec les moines, dont il a partagé pleinement la vie quotidienne, exception faite des travaux d'usage. Son écriture, illisible au début, est devenue plus nette. Lui-même a confié qu'il s'était senti rajeunir, comme au temps de ses dix-neuf ans, lorsqu'il était entré chez les capucins.* »

Le monastère de Praglia, situé à une quinzaine de kilomètres de Padoue, au cœur de la douce campagne vénète, se prête à une telle retraite. Fondé en 1080, il est l'un des lieux de prières les plus prisés, avec son hôtellerie, son immense bibliothèque, son cloître rempli de plantes et de fontaines, ses stalles sculptées du XVIIIe siècle et sa fresque de Mantegna. Un des monastères les plus actifs aussi, avec *quelque cinquante moines* (dont vingt-sept prêtres), plutôt jeunes, et son petit artisanat de miel et de liqueur aux « trente herbes » de la région. L'abbé Pierre le connaissait du reste bien, puisqu'il s'y est déjà rendu en visite l'an dernier et qu'il a, dans le passé, partagé l'hospitalité d'autres monastères bénédictins, notamment l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime). Et puis, l'Italie a toujours joué un rôle important dans la vie du fondateur d'Emmaüs. C'est à Assise, au cours d'un pèlerinage de jeunes chrétiens, qu'il a eu, à Pâques 1927, « *l'émotion indescriptible* » de la révélation.

Protégé par le « barrage » des moines italiens, l'abbé Pierre aurait assuré en riant qu'il était aujourd'hui un « *captif volontaire* ». Son départ de France a en tout cas provoqué, entre autres, une réaction « *émue* » du MRAP et de la Licra – dont l'abbé Pierre a été exclu du comité d'honneur le 1er mai –, sans que les deux organisations ne reviennent toutefois sur leurs positions. Ses compagnons d'Esteville restent, eux, persuadés que l'« exil » du plus illustre des leurs n'est que « *provisoire* ».

Marie-Claude Decamps

Conversation avec Mgr Lustiger

Au cours d'une conversation téléphonique et avant de partir en Italie, l'abbé Pierre a lu au cardinal Lustiger un texte par lequel le fondateur des Compagnons d'Emmaüs entendait mettre un terme à la polémique née du livre de Roger Garaudy. L'archevêque de Paris lui a déconseillé de faire paraître une partie de ce texte, qui a finalement pris la forme d'un communiqué, publié, le 1er mai, par les deux présidents (International et France) d'Emmaüs. Lors de l'émission « Sept sur Sept », dimanche 26 mai sur TF1, Mgr Lustiger a déclaré à propos de l'abbé Pierre : « *Je pense qu'il se laisse guider par l'amitié, l'affectivité. Je ne pense pas qu'il soit prisonnier d'un antijudaïsme, d'un antisémitisme religieux ou chrétien. Ce qui le commande, c'est le cri du cœur.* »

« Notre travail doit être respecté »

Dans son discours de la place de la Nation, Jean-Louis Arajol a notamment déclaré : « Depuis un an, on nous demande de nous serrer la ceinture et de faire notre travail sans broncher, alors que nous manquons d'hommes, de voitures, de moyens radio, de matériel, alors que nous manquons de tout ! [...] Sommes-nous prêts à voir fleurir de plus en plus de zones de non-droit, en Corse, dans nos banlieues ou ailleurs ? Sommes-nous prêts à voir des bandes armées défier ouvertement la République ?



VERBATIM

[...] En Corse, l'Etat doit trancher sous peine de se discréditer. Là comme ailleurs, la loi républicaine doit être imposée et le travail de nos collègues respecté. [...] Non, les fonctionnaires, M. Juppé, ne sont pas des privilégiés. Ils n'ont pas, eux, de domestiques payés sur le dos des contribuables. Ils ne bénéficient pas, eux, de loyers modérés à la Ville de Paris.

» Parce que nous exigeons que la police nationale redevienne l'élément central et déterminant de la sécurité intérieure, les policiers rassemblés exigent l'ouverture immédiate de négociations, avec comme axe central le lancement d'une grande politique de recrutement et la revalorisation de nos salaires. »

هكذا من الأصل

(Publicité)

Réforme du service national

Si vous êtes né après le 1er janvier 1979, vous n'êtes plus obligé de faire votre service militaire.

En annonçant la décision fondamentale pour l'avenir de notre pays de doter la France d'une armée professionnelle, le Président de la République avait convié tous les Français à prendre part à un grand débat sur le devenir du service national.
Ce débat est aujourd'hui clos.
Le Président de la République, dans son allocution du 28 mai 1996, vient d'annoncer la suppression du service national obligatoire.
Afin de faciliter la nécessaire transition vers l'armée professionnelle, les jeunes gens nés avant le 1er janvier 1979 effectueront leur service dans les conditions actuelles.
Les autres pourront, à la suite du rendez-vous citoyen, choisir l'une des modalités du nouveau service volontaire.

Un rendez-vous citoyen pour procéder à un bilan personnel, s'orienter, être conseillé pour mieux s'insérer dans la société, favoriser l'exercice de la citoyenneté, s'informer sur les impératifs de notre sécurité et les différentes formes de service volontaire.

Ce rendez-vous sera obligatoire à partir de 1997 pour les jeunes hommes nés après le 1er janvier 1979.
Il sera également ouvert sans restriction aux jeunes filles qui souhaiteront effectuer un service volontaire.
Ultérieurement, l'obligation s'étendra à toutes les jeunes filles.

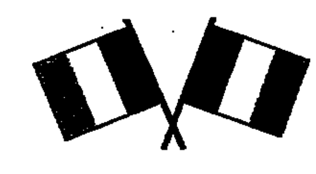
Le rendez-vous citoyen, d'une durée de quelques jours, comportera quatre volets :
- un bilan personnel sur les plans médical, scolaire et socio-professionnel ;
- un rappel des droits et des devoirs du citoyen et du rôle des principales institutions, accompagné d'une orientation et de conseils personnalisés pour l'insertion des jeunes en difficulté ;
- une information sur les enjeux de la défense ;
- une présentation des différentes formes, militaires et civiles, du service volontaire.

> « Après *le rendez-vous citoyen,* votre seule obligation sera de choisir. »
>
> Charles Millon
>
> Charles Millon
> *Ministre de la Défense*

Un service volontaire dans les domaines de la sécurité et de la défense, de la solidarité ou de la coopération internationale et de l'aide humanitaire, rémunéré et favorisant la formation et l'entrée dans la vie professionnelle.

Ce service, d'une durée de 9 mois ou davantage, sera ouvert aux jeunes hommes et femmes à partir de 18 ans. Trois missions leur seront proposées :
- la sécurité, entendue au sens large : l'armée, la gendarmerie, la police, les douanes, les pompiers, la sécurité civile et la protection de l'environnement ;
- le renforcement de la cohésion sociale et la solidarité au sein d'organismes publics ou associatifs d'accueil, d'insertion et d'urgence sociale ;
- la coopération internationale et l'aide humanitaire afin d'affirmer l'engagement international et le rayonnement de la France.

Cette réforme sera soumise à l'automne au vote du Parlement.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Jimmy Rowles

Le prototype du musicien de métier

LE PIANISTE de jazz Jimmy Rowles est mort mardi 28 mai, à son domicile de Los Angeles, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

On reconnaît une certaine classe de pianistes, une certaine époque aussi de l'instrument, à leur art de servir les chanteuses. Dans ce style, James George Rowles, dit Jimmy ou Jimmie, né le 19 août 1918 à Spokane, Washington, compte parmi les discrets et les plus grands. D'autant que l'Etat de Washington, aux noms de villes indiennes ou pittoresque (Othello), n'est pas une terre fertile en musiciens de jazz. Les frères Crosby (Bob et Bing), tous deux chanteurs, sont bien natifs de Spokane et Tacoma, mais Jimmy Rowles est un des rares instrumentistes de renom de la région. De formation classique, faite d'études particulières et d'orchestres de danse, Jimmy Rowles s'installe à Los Angeles en 1940 et débute clairement dans une manière exigeante qui ignore encore à quel point elle appartient à l'Histoire, aux côtés de Ben Webster et Slim Gaillard. C'est avec Lester Young et Billie Holiday, en 1941, qu'il entre dans le club très fermé des accompagnateurs recherchés, comme les survivants de ce grand style, Tommy Flanagan qui était récemment à Paris, et Hank Jones qui s'y annonce.

Carmen McRae, Julie London, Peggy Lee, Anita O'Day, Sarah Vaughan et à plusieurs reprises encore Billie Holiday, toutes ont eu recours à ses services qui supposent une écoute et une solidité sans faille. Il n'est pas jusqu'à Marilyn Monroe qui n'ait eu besoin de sa présence dans ses moments de chanteuse. Dans la deuxième partie de sa carrière en jazz, il accompagne Ella Fitzgerald et sa propre fille Stacy. Il finit par se produire lui-même, en pianiste et chanteur sensible, ironique et plus qu'attachant.

Entre-temps, son talent couvre toute l'histoire d'un jazz populaire, art réellement américain sous ses doigts, en compagnie des orchestres et des solistes les plus réputés. Ses qualités de fond se doublent d'une personnalité courtoise et particulièrement sociable, ce qui, dans un art de la rencontre, est fondamental : big bands (Tommy Dorsey, Benny Goodman), chanteurs (Bob Crosby de 1947 à 1951), radios, studios, télévision, *Jimmy Rowles est le prototype du musicien de métier.* Là où il complique les choses, c'est en devenant, dans les années 50, l'alter ego des grands créateurs de bebop auxquels il s'adapte avec la même facilité qu'il met à toute chose : Charlie Parker, Stan Getz, Chet Baker, ou aussi bien Zoot Sims.

A partir des années 70, il déserte les studios où le travail s'est perdu pour des musiciens de sa catégorie et reprend la route en soliste, en leader ou en compagnon occasionnel des grandes pointures. On le voit en Europe, dans les meilleurs festivals. Il se crée, toujours souriant, un troisième public et enregistre à tour de bras avec le « Who's Who du jazz » : Dexter Gordon, Gerry Mulligan, Buddy Rich, Shorty Rogers, Bud Shank, Barney Kessel, Lee Konitz, Jimmy Giuffre, Ray Brown, Marty Paich et même Mingus ou Scott Hamilton...

Pour l'image, Cassavetes conserve sa trace dans *Too Late Blues* (1961) et Tavernier dans *Daddy nostalgie* (1990). C'est une mémoire et un rôle qui disparaissent. Le rôle de Rowles est fini et avec lui un certain théâtre du jazz.

Francis Marmande

Jean Pouilloux

Un spécialiste de la Grèce ancienne

L'HELLÉNISTE et membre de l'Institut Jean Pouilloux est mort jeudi 23 mai à son domicile, près de Condrieu dans le Rhône, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Fils d'instituteur né le 31 octobre 1917 au Vert (Deux-Sèvres), il fait ses études à Niort, puis à Paris (lycée Henri-IV) avant d'intégrer l'Ecole normale supérieure (1939). Reçu à l'agrégation de lettres en 1943, il enseigne à Angers, puis, spécialiste de la Grèce ancienne, devient membre de l'Ecole française d'Athènes (1945). L'essentiel de sa carrière se déroule à l'université de Lyon, où il devient professeur, titulaire d'une chaire de langue, littérature et épigraphie grecques (1957-1985). Pédagogue exceptionnel, il a séduit des générations d'étudiants, suscitant nombre de vocations, qu'il a su accompagner, fondant successivement l'Institut Fernand-Courby (hommage à un archéologue en poste à la faculté de Lyon dans l'entre-deux-guerres) dès 1959, *animant une équipe,* qui travailla sur Chypre et le Levant et fut très tôt soutenue par le CNRS, puis la mission archéologique de Salamine de Chypre, qu'il dirigea de 1964 à 1974, et dont les fruits sont toujours en cours de publication (le dernier volume paru – le 14e – remonte à 1994).

Enfin, il fonde la *Maison* de l'Orient méditerranéen en 1975, financée par le CNRS et l'Université Lumière (Lyon-II). Projet unique en Europe dans le domaine archéologique, l'institution rassemble historiens et géographes, philologues et archéologues, travaillant sur l'Egypte ancienne comme sur le monde arabe contemporain ou les philosophies antiques. Sans conteste le plus beau legs de Jean Pouilloux, la Maison de l'Orient méditerranéen venait d'inaugurer sa bibliothèque le 6 mai.

Directeur scientifique des Humanités au CNRS (1976-1982), l'helléniste succéda à Marcel Bataillon à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en mai 1978. Président de l'Institut de France en 1988, il vivait en retrait depuis quelques années, conservant une influence et une autorité qui en font une référence exemplaire. Outre ses travaux archéologiques, il laisse une édition monumentale de Philon d'Alexandrie.

Philippe-Jean Catinchi

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel des* lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 mai sont publiés :

● **DMOS** : une loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire, définitivement adoptée le 15 mai (*Le Monde* du 17 mai).

● **Réforme de l'Etat** : une circulaire relative à la mise en œuvre du plan de réforme de l'Etat. Le premier ministre demande aux membres du gouvernement de lui faire de nouvelles propositions de suppression des autorisations et déclarations administratives préalables, ou de simplification des autorisations maintenues. Lorsque des régimes sont maintenus, les ministres doivent leur appliquer le principe selon lequel le silence de l'administration vaut acceptation, dans un délai de deux mois.

● **Emplois de ville** : un décret relatif aux emplois de ville, pour les jeunes résidant dans les grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé ; un décret qui précise la liste des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Anne MATHIEU-BOUÉ
et
François BOUÉ,
Cécile, Pierre et Gilles,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 13 mai 1996.

94, rue Broca,
75013 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bruxelles. Fribourg. Munich. Nice. Paris. Rome. Toulouse. Versailles et New York.

Marie-Hélène,

tu n'aimes pas les grandes effusions, mais, des quatre coins de l'Europe, et même d'ailleurs, nous te souhaitons un bon anniversaire pour tes soixante-dix ans.

Tes seize neveux,
Tes dix-sept petits-neveux.

Mariage

M. et Mme Philippe ALEXANDRE
sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille

Agnès
avec
Rémy COLLIER,

célébré à Paris le 24 mai 1996.

Décès

– Les familles Citroën, Waller, Camblain, Lindon, Gruzon et Besnard font part du décès de

Mlle Yvonne CITROËN.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, à Paris-15e.

– Danièle et Didier Poupardin,
Nathalie et Axel Griton,
Michel Rotterdam et Marie Poupardin,
Germaine Hermann,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne DUCAS,

survenu le 28 mai 1996 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 mai, à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

– Jean-Pierre Lévis et Françoise Muckensturm,
ses enfants,
Pierre Muckensturm,

Marianne et Ahmed,
Agnès et Pierre,
Baptiste,
ses petits-enfants,

Mehdi, Samuel et Zacharie,
Louis et Hippolyte,
ses arrière-petits-enfants,
Ses amis fidèles,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre LÉVIS,
née SIMONE LŒWE,

le 24 mai 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Comme elle a fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie d'inhumation.

28, rue Duvivier,
75007 Paris.
71 *bis*, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Abelle Nouis,
son épouse,
Jérôme Nouis,
Antoine et Armelle Nouis,
Laurent et Anna Nouis,
Jeanne-Laure et Marc Vadé,
ses enfants,
Marie, Martin, Simon, Victor, Nicolas, Abigaïl, Sarah, Adrien,
ses petits-enfants,
Ses neveux Pincemaille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard NOUIS,

le 25 mai 1996 à Calvisson, dans sa soixante-dixième année.

Suivant ses volontés, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Calvisson, le samedi 1er juin, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean POUILLOUX,
membre de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre du Phénix de Grèce,
ancien élève de l'Ecole normale
supérieure,
agrégé de lettres,
professeur honoraire
à l'université Lyon-II,
ancien directeur scientifique au CNRS,
membre correspondant de l'Académie
d'Athènes et de l'Académie serbe
des sciences et des arts,
membre d'honneur de l'Académie royale
du Canada,
membre des académies de Lyon
et de Bordeaux,
docteur honoris causa des universités
de Thessalonique et de Montréal,

survenu à Pimotin-Condrieu (Rhône), le 23 mai 1996.

(Lire ci-dessus).

– Christine et Lucie,
ses filles,
Jean et Pierre,
ses frères,
Hélène,
sa sœur,
Leurs époux, épouses et enfants,
Nicolas, Cyril, Olivier, Anna, Sophie, David, Sarah, Hinda, Tanit, Noé, Judith, Rachel, Tatiana, Samuel,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Nicole et Véronique Chabert,
Les familles Delacroix, Jensen, Hanne, Scheid, Abdeljaouad, Cohen Boulakia, Bazin, Bosc,
Les nombreux amis de la mater,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline HANNE,
née DELACROIX,
ancien maître de conférences
à l'université Paris-VII,

survenu le jeudi [illegible] dans sa soixante et onzième année, [illegible]

et se souviennent de [illegible]

Charles,

son époux,

et de

Roger,

son fils.

L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont invités à une célébration évangélique du souvenir de Micheline Hanne avec la parole du Père Cardonnel au temple Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le mercredi 5 juin à 18 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

« Ô Eternel, que mon cri parvienne jusqu'à toi ! »
Psaumes 119, 169.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur du département d'éducation permanente pour l'accès à l'enseignement supérieur,
Le directeur de l'UFR sciences des textes et documents,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Micheline HANNE,
maître de conférences,

survenu le 23 mai 1996,

et s'associent à la peine de sa famille.

– M. et Mme Ulysse Adamopoulos-Zeiller,
Le chef d'escadrons et Mme Stéphane Galy-Dejean,
Thibault, Alban et Astrid Galy-Dejean,
ses beaux-frères, sœurs, neveux et nièce,
Ainsi que tous ses proches,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Bernard ZEILLER,

survenu à Paris le 25 mai 1996 à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai à 9 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris-1er, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne).

29, avenue des Gobelins,
75013 Paris.
8, rue des Renforts,
31000 Toulouse.

– Les amis du Centre familial des jeunes
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. le docteur Bernard ZEILLER.

Les jeunes et les moins jeunes qu'il a pu aider pendant plus de trente ans continuent de penser à lui.

« Il n'y a qu'une seule supériorité, c'est celle du cœur. »
(Beethoven).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 31 mai 1996, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 75001 Paris.

– Stanislaw Tomkiewicz,
Michelle Anker,
Annick Dumaret,
ses collaborateurs et amis,
Tous ses collègues de l'Inserm, du CNRS, du monde de l'enfance, de la santé, de la justice,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard ZEILLER,
chargé de recherche à l'Inserm,
psychiatre, psychothérapeute d'enfants
et d'adolescents.

Association pour le développement de la recherche médico-psycho-sociale sur les inadaptations et les handicaps (ex-unité 69 de l'Inserm).

1, rue du 11-Novembre,
92120 Montrouge.

– M. Guy Raffi,
président de la Fondation pour la recherche en action sociale, Institut de Montrouge,
Le conseil de la Fondation,
La directrice,
Le personnel,
Et les étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard ZEILLER,
membre du bureau de la Fondation,
chargé de recherche à l'Inserm,
psychiatre, psychothérapeute d'enfants
et d'adolescents.

Fondation ITSRS,
1, rue du 11-Novembre,
92120 Montrouge.

– M. Guy Raffi,
président de l'Association pour l'enfance heureuse,
Le conseil d'administration,
La directrice,
Le personnel,
Et tous les enfants accueillis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard ZEILLER,
administrateur,
chargé de recherche à l'Inserm,
psychiatre, psychothérapeute d'enfants
et d'adolescents.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 mai à 9 heures, à Saint-Germain-l'Auxerrois, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Michel-sur-Orge.

Association pour l'enfance heureuse,
Château de Cerçay,
41600 Nouan-le-Fuselier.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Pierre Sauvanet,
son époux,
a la douleur de faire part du décès de

Françoise SAUVANET,
née GERARDIN,

survenu le 20 mai 1996, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées ce jour dans l'intimité.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Salins-les-Bains (Jura).

2, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.

– Elisabeth Szigeti,
sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de
[illegible]
Maurice SZIGETI,

le 27 mai 1996 à Toulouse.

L'inhumation a lieu le 30 mai, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

Famille Szigeti O'Leary,
48, allée de la Pointe-Genête,
91190 Gif-sur-Yvette.

Remerciements

– Mme Jacqueline Birebent,
Mme Gilberte Birebent Demange,
ses filles,
M. Jean-Patrick Demange,
son petit-fils,
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors de la disparition de

Mme Léone BIREBENT,
née GONZAGA,

survenue le 9 mai 1996.

Anniversaires de décès

– Vingt ans après la mort de

Marianne HARBURGER,

sa famille, ses amis se souviennent.

– Il y a un an disparaissait

Carol HEITZ.

Sa famille remercie ceux qui l'ont alors entourée et leur demande aujourd'hui une pieuse pensée.

– *In memoriam.*

Joël LE BON,

2 juin 1995.

Colloques

– L'Association des amis de la revue *Passages* organise un colloque au Sénat, salle Clemenceau, le vendredi 7 juin 1996, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 sur le thème : « Que seront les fonds de pension à la française ? Enjeux sociaux, politiques et culturels de la capitalisation. » Débats animés par Erik Izraelewicz et François Charpentier, avec les parlementaires Philippe Marini, Jean-Pierre Thomas, Pierre Moscovici et Paul Loridant ; Emile Malet, Gérard Athias, Hervé Le Bras, Jacques Creyssel (CNPF), Jean-Marie Spaeth (CNAV), Jean-Luc Cazettes (CGC), Benoît Jayez (FO), Philippe Desfossés (ministère du travail), le docteur Jean-Paul Escande, Olivier Pastré, Michel-Louis Lévy, Jean-François Perraud (CGT), Alain Schlamberger...

Adresse : Palais du Luxembourg, Sénat, salle Clemenceau, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Réservation et inscription :
tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

Comptoirs de philosophie

La clientèle est disparate, les attentes diverses, mais les discussions sont souvent passionnées. La mode des débats philosophiques au bistrot, lancée il y a quatre ans, ne se dément pas



ON peut faire pratiquement n'importe quoi dans un café, draguer des oisives, rompre avec des laborieuses, fumer des cigarettes pour passer le temps, écrire des romans existentialistes, et même boire du café. On peut y refaire le monde plusieurs fois par jour et discuter éperdument. Cette dernière activité, la plus courante, la plus indispensable, la plus inepte et la meilleure de toutes, est à la base même de l'institution du café, une des clés de voûte de la civilisation française, sans laquelle cette dernière s'effondrerait sans doute, si d'aventure un tyran s'avisait de fermer nos troquets et nos bouibouis. Les professeurs enseignent, les parlementaires parlementent, les présentateurs télévisés déblatèrent, mais les Français parlent dans les cafés, et d'autant plus que, depuis quatre ans, la philosophie a fait officiellement son entrée dans un nombre croissant de bistrots.

Tout est parti d'une initiative solitaire d'un spécialiste de Nietzsche qui ne se sentait pas à l'aise dans le circuit traditionnel et qui s'est souvenu avec pertinence que Socrate accouchait les âmes sur la place publique. Marc Sautet, la quarantaine juvénile, l'oeil bleu tombeur, en jean et blouson, a jeté son dévolu sur le Café des Phares, 7, place de la Bastille à Paris, et a commencé à y parler philosophie en petit comité ouvert. Le succès ne s'est pas fait attendre, les philosophes de tout poil, amateurs ou avertis, sont accourus, et désormais c'est une petite messe de cent cinquante personnes qui se tient aux Phares, chaque dimanche à 11 heures, autour de Marc Sautet. Mais attention : une messe laïque, sans dieu ni dogme. C'est plus qu'une nuance.

Les philosophes « sérieux » dédaignent cette philosophie du zinc, ces prises de paroles pas toujours bien formulées. D'autres reprochent à Sautet d'alimenter ainsi, et surtout, en clientèle son cabinet de philosophie privé, rue de Sévigné, dans lequel il apprend à raisonner sur tous sujets, pour 300 francs la séance. Mais on ne vit pas que de mots et, entre nous, 300 francs pour avoir une définition de la Vérité ou du Temps, on peut dire que c'est donné. Du reste, l'important n'est pas là, dans le procès ou la louange d'un philosophe, mais dans le véritable phénomène qui s'est développé à partir de cette première initiative. Aujourd'hui on compte une vingtaine de cafés de philosophie à Paris, quatre en banlieue, vingt-cinq en province, de Nice à Limoges, de Laval à Embrun. La liste et les coordonnées se trouvent dans le bulletin mensuel « Philos » de l'Association des amis du cabinet du philosophe.

Que fait-on dans un café de philosophie ? Chacun a sa personnalité, son style, mais en gros le scénario est le même. Un rendez-vous, le plus souvent hebdomadaire, est fixé. Y vient qui veut. Il n'y a rien à payer, à part la consommation que l'on prend. Des sujets sont proposés par les personnes présentes et, quand ce n'est pas l'animateur qui fait son choix, on vote pour n'en garder qu'un. Dès lors le débat s'engage, en moyenne pour deux heures, relancé, guidé, pondéré, par un animateur bénévole. Tout le monde s'appelle par son prénom et se tutoie. Chacun parle à son tour. La clientèle est assez disparate, on ne croise pas que des étudiants en philosophie, loin de là, des gens de tous âges, de tous milieux. Des retraités, des solitaires, des pauvres et des bourgeois, des instruits et d'autres qui le sont moins. Il y a aussi des fanatiques des cafés philosophiques, qui les alignent les uns après les autres, dans un emploi du temps infernal, et que l'on finit par bien connaître un peu partout.

Quant aux animateurs, ils sont très variés aussi. Au Relais Jussieu, rue Linné, François Housset, vingt-sept ans, est encore étudiant à Nanterre et à la Sorbonne. Il anime ce café depuis un an ainsi que le Relais des Arts, rue Monge : *« J'en avais assez de l'image des philosophes, comme des gens assez éthérés, vides et ne servant à rien. Les cafés, cela remplace les faux débats de la télé, où il ne se passe plus rien depuis Polac. Ici, on s'écoute les uns les autres, c'est même un des rares lieux où l'on s'écoute. »* Il a proposé de vastes sujets, comme « Sachant qu'on est aussi peu de temps sur la terre, pourquoi se fait-on autant chier ? », et de plus complexes tel « Autrui peut-il être autre chose qu'un obstacle ou un moyen ? ». Il suffit de peu pour que les questions fusent dans un grand désordre : comment passer de l'éthique à la morale ? Mère Thérésa est-elle égoïste ? Ai-je une valeur intrinsèque ou une valeur pour les autres ? Et l'abbé Pierre dans tout ça ? Jusqu'au moment où quelqu'un bombarde au mortier et lâche au milieu de l'assemblée son obus favori, l'impératif catégorique kantien. *« Euh... tu peux être gentil de redéfinir en deux mots... tout le monde n'est peut-être pas au courant... »* Et là, le beau parleur fait son numéro, on attend que ça passe. Parce qu'on s'écoute beaucoup soi-même aussi, dans les cafés. C'est humain.

A L'Escholier, place de la Sorbonne, dans la petite salle du fond, une douzaine de personnes autour de Robin se sont posé la question « La philosophie a-t-elle un poids ? » Le démarrage est fastidieux. Quelqu'un suggère que l'interruption de la philosophie provoque la guerre. Roland dit que la philo, c'est pour renvoyer la balle, comme au ping-pong, pas pour l'écraser. Le patron, robuste bougnat, annonce la liste des bières. Germinal, un des piliers de l'endroit, n'est pas optimiste : *« Il y a besoin de philo quand le mal est fait. Je ne suis pas sûr qu'on ait le temps d'attendre que tout le monde soit philosophe... »* Jean parle avec autorité de la double hélice de l'acide désoxyribonucléique. Un Indien véhément s'énerve et attaque l'Immaculée Conception : *« Tout ça n'est que mensonge. Jésus a été fabriqué par des soldats romains qui sont tombés sur une pauvre femme qui a eu peur d'être lapidée. »* On s'éloigne du sujet.

Dimitri demande s'il y a un lien entre les grands penseurs et les philosophes de comptoir. Peut-être pas ce soir, en effet. Dimitri a vingt-quatre ans, il a fait des études de commerce à Nantes, accompli son service militaire, et il vient de Senlis pour participer au débat. *« Je suis curieux de tout et je me pose beaucoup de questions, alors les cafés, c'est l'endroit idéal pour rencontrer des gens et parfois des réponses. On entend d'intenses conneries, parfois des choses intéressantes, et c'est pas forcément évident de faire le tri. »* Il place beaucoup d'espoir dans la philosophie, comme la plupart des participants.

Marie-Noëlle, qui reconnaît que ça lui manquerait de ne pas venir ici, parce que *« c'est quatre fois plus fort que la psychanalyse, on fait un travail fantastique »*, ou Alexandre, qui voudrait que les cafés-philos soient plus nombreux, que la philosophie soit universelle. Dans presque tous les débats on note ce mélange d'à-peu-près, de naïvetés, de bon sens, d'ignorance et cet élan d'enthousiasme chaleureux qui soulève des montagnes, ne serait-ce que des montagnes de solitude.

Derrière le parc André-Citroën, rue Cauchy, une douzaine de personnes ont bravé la pluie pour se retrouver à l'heure du thé dans un restaurant assez élégant, le Durand-Dupont, et débattre sur le thème « Faut-il enterrer les dieux déchus ? ». Les animateurs, Florence et Jean-François, ont laissé passer ce thème un peu flou qui tourne vite à la question de savoir s'il faut brûler ce qu'on a adoré, ce qui n'est pas vraiment la même chose. Mais l'animateur n'a pas toujours le goût ou l'autorité pour recentrer une discussion qui prend la tangente. Et certains préfèrent voir le sujet glisser de façon erratique comme une table tournante sous les mains de spirites, plutôt que d'imposer une rigueur stérilisante. Après tout, l'important est que les gens prennent la peine de réfléchir et aient le courage de s'exprimer, quitte à ce que la conclusion ne concerne que d'assez loin la question posée au début de la réunion.

> « Les cafés, cela remplace les faux débats de la télé, où il ne se passe plus rien depuis Polac. Ici, on s'écoute les uns les autres, c'est même un des rares lieux où on s'écoute »

Si le Durand Dupont est assez chic, le Pont 9, rue du Pont-Neuf, se veut le rendez-vous des exclus. Le vendredi 24 mai, jour funeste, il n'y en avait guère dans la salle : *« Ah, c'est vrai, c'est le week-end de la Pentecôte... »* Evidemment, si les exclus partent en week-end, où va-t-on... Bruno, l'animateur, propose « Le langage peut-il provoquer l'exclusion ? »

Aussitôt volent dans l'air les présocratiques et Socrate, l'argot, le javanais et le louchébem, et des révélations étonnantes : les différentes langues parlées en Europe coûtent à celle-ci, en frais de traduction, la moitié de son budget ; il y a 2 342 désinences verbales en français, etc. Quelqu'un a apporté un dictionnaire, pour définir certains mots jugés ardus.

Sur les trente participants, au moins cinq se déclarent très attachés à ce café du Pont 9, jugé le plus tonique de tous. Laure, une dame à la retraite, témoigne : *« Certains cafés, que je ne nommerai pas, m'ont plongé dans le désespoir, alors que je sors toujours d'ici avec la joie dans le coeur. »* Un autre cite un de ses amis qui ne pense qu'en citations, c'est dire s'il ne pense pas lui-même. Un dernier pose une question fine : *« A-t-on toujours l'intention de communiquer quand on parle ? »* Et le fait est qu'on est bien embarrassé de lui répondre simplement.

Retour au Café des Phares, où Marc Sautet a choisi comme sujet « L'enfer est pavé de bonnes intentions ». Les micros circulent dans la salle, où il est évident que tout le monde n'aura pas voix au chapitre. La discussion piétine un moment. L'homme est double, lumineux et démoniaque. Qu'est-ce que l'enfer ? Une invention des chrétiens ? Non il y en a ailleurs. Les Nations unies sont pavées de bonnes intentions. Fait-on sciemment le mal ? Un Irlandais s'écrie : *« Pourquoi est-ce que Satan est-il pas mort ? »* Sautet ne répond pas directement et se garde de faire comme beaucoup de ses émules, de longs discours, trop personnels. Il renvoie la balle, retourne une question, souligne un mot, très vite, fluidifie la pâte du discours qui se cherche autour de lui. *« Si la philosophie, c'est disposer d'un corpus savant, très peu de gens ici philosophent*, dit-il. *Mais la philo aurait alors très peu de chances de retrouver du crédit. Et s'il avait fallu réunir ces conditions-là sur l'agora athénienne pour entrer en contact avec Socrate, la philosophie ne serait pas née. Ici les gens commencent à reprendre possession de leur pensée. Ça ne va pas satisfaire les puristes, mais je m'en fous. »*

QUAND il regarde la liste des cafés de philo ouverts en France sur l'exemple des Phares, il reste modeste : *« C'est une longue liste, je suis très content, mais c'est encore dérisoire, par rapport aux sectes, au New Age, au fondamentalisme. Les gens sont tentés par l'irrationnel. Le logos est déstabilisé par les sciences molles, et tous ces candidats à l'irrationnel se demandent, nous demandent : est-ce que le philosophe va m'empêcher de tomber dans l'irrationnel ? »* Il est vrai que la grande force des cafés est d'offrir une partie de ce qui séduit dans les sectes, le lien, le groupe, la parole, sans le bourrage de crâne. Au contraire, l'exercice renouvelé de l'esprit critique et du doute peut être le plus efficace antidote aux mirages sectaires. Ce qui devrait faire baisser le ton aux railleurs, parce que des freins au fanatisme, on n'en a jamais de trop.

Et puisque les cafés de philosophie constituent un microcosme assez représentatif, on y croise bien sûr des raseurs, des prétentieux, des bafouilleurs et des taciturnes, mais aussi beaucoup de gens très sympathiques, sincères et passionnés de ce qu'ils découvrent. Il y a quelques mois, Pierre, un inspecteur des Postes, était au bord du suicide. Chagrin conjugal. Il passe un week-end à étudier l'amour chez Platon et se rend aux Phares. Révélation soudaine. Depuis, il hante tous les cafés-philo de Paris, prenant des notes, donnant des rendez-vous, se créant tout un réseau d'amitiés. *« Hier j'ai fait de la philo dans le métro. J'ai fait deux lignes entières en demandant aux gens : c'est où, pour vous, « autrefois » ? Un gosse m'a dit, autrefois, c'était la guerre de 39. Rue de Rivoli des gens ont cru que je cherchais un lieu nommé Autrefois, ils essayaient de m'indiquer la direction. »* Ce n'est pas encore de la philosophie, mais déjà de la poésie. Encore un effort... Le 8 juin prochain, Pierre lance son « bistro philo » dans sa banlieue, au café de la Villedieu, à Elancourt.

Michel Braudeau
Dessin Jean-Pierre Cagnat

هكذا من الأصل

Le piège révisionniste

par Florent Brayard

UNE fois de plus et, une fois de plus, une fois de trop ! Après l'affaire Faurisson (1978-1980), l'affaire Roques (1985-86), l'affaire Notin (1990), voici l'affaire Garaudy-abbé Pierre (1996). De lustre en lustre, toujours la même histoire : pour qui travaille sur ces questions, il y aurait sans doute de quoi être désespéré. Que n'a-t-on, une fois au moins, tiré de leçon pour éviter la reproduction d'aussi navrantes polémiques ?

Le révisionnisme-négationnisme est une idéologie dont l'unique corps de doctrine est la négation de la réalité du génocide des juifs durant la seconde guerre mondiale et de l'un de ses instruments, les chambres à gaz.

Cette idéologie peut être articulée à d'autres orientations qui toutes ont la singularité d'attribuer au peuple juif, pour des raisons diverses, une place à la fois centrale et problématique : antisémitisme, antisionisme, antijudaïsme, néonazisme.

Contrairement à ces dernières, l'idéologie révisionniste ne se présente pas comme telle. Elle emprunte les formes extérieures de la discipline historique et se targue même de constituer, dans le serein domaine des idées, une « école » historique opposée à l'« école » de ceux qui tiennent que le génocide et les chambres à gaz sont une réalité malheureusement attestée, sur laquelle aucun doute ne peut être émis.

Ce travestissement et ce type de discours n'impressionnent que ceux qui veulent bien être impressionnés. Il suffit de comparer, en volume et en qualité, la production de ces deux « écoles » pour voir de quoi il retourne. Le nombre d'ouvrages révisionnistes – est-il besoin de le rappeler ? – est infime au regard de la production historiographique sérieuse.

Pour ce qui est de la qualité, et c'est bien sûr là le plus important, la production révisionniste oscille depuis l'origine entre l'indigence et la falsification la plus malhonnête. Garaudy, malgré le nombre de citations qu'il aligne pour laisser accroire qu'il est savant sur la question du génocide, relève essentiellement de la première catégorie – ce qui n'interdit d'ailleurs nullement de le rattacher également à la suivante.

Toutes les citations qu'il produit *sont extraites des livres de ses prédécesseurs* en matière de révisionnisme, Faurisson, Rassinier, Thion et consorts. Il omet simplement de signaler que c'est de leurs livres qu'il les tire, et qu'il n'a sans doute pas daigné ouvrir les ouvrages *dont il met en avant les références*. Cela ne relève ni plus ni moins que du psittacisme, et il est vrai que le perroquet oublie également d'indiquer de qui il répète la phrase.

Le travail de Garaudy n'est en somme – et cela n'est guère étonnant au vu de sa bibliographie – que celui d'un compilateur, agençant, à sa manière et en fonction de la nécessité politique de l'heure, les présupposés des précédents révisionnistes. Insister sur cette question me semble important : c'est cette apparence d'érudition qui a, semble-t-il, abusé un certain nombre de ses défenseurs, l'abbé Pierre en premier lieu. Par ailleurs, *la médiocrité du livre de Garaudy* illustre bien le caractère sclérosé du discours révisionniste : Rassinier, qui fut son créateur, fut aussi le premier à se répéter inlassablement, suivi par Faurisson qui répéta Rassinier en se répétant lui-même. *Les zélateurs de cette idéologie* ont répété et répètent à leur tour ce que Rassinier et Faurisson ont dit.

Se faire l'écho de leur actualité, c'est entrer dans leur stratégie et permettre à une quinzaine de personnes de prendre en otage, quelques semaines durant, la nation entière

S'il est un domaine cependant où ces idéologues font preuve de rigueur, et de vigueur, c'est bien dans la manipulation de l'opinion publique et dans la captation du débat intellectuel. Entre Faurisson, Roques ou Garaudy, il n'y a, dans l'ordre du discours, aucune différence notable.

Aussi ce n'est jamais la mise en avant d'un argument nouveau, ou d'un document inédit, qui déclenche la future affaire médiatique. L'affaire naît seulement du *fait que le discours révisionniste* est repris par telle ou telle personne.

Il pourrait s'agir d'un socialiste-résistant-déporté comme Rassinier, d'une personne ayant reçu, dans des conditions douteuses ou *dans une autre discipline*, l'onction universitaire – que ce soit Faurisson, Thion, Roques ou Notin – ou enfin d'une « personnalité » comme Garaudy, intellectuel autrefois adulé mais en rupture de ban.

Cette *stratégie qui consiste* à mettre en avant un locuteur à chaque fois différent et aussi éloigné que possible de ce à quoi on pourrait s'attendre est mise en œuvre suivant un plan de bataille très simple.

Dans un premier temps, les journalistes sont informés du ralliement d'une nouvelle figure à l'idéologie révisionniste. Si ouvrage ou opuscule il y a, il est généreusement fourni, parfois en extrait pour alimenter le suspense.

Un journal ou un autre se fait alors l'écho irréfléchi de cette nouvelle, bientôt reprise par d'autres journaux : les raisons de cette publicité, au premier rang desquelles on invoquera assurément le devoir d'informer, sont sans doute légitimes. Non moins légitimement, le monde associatif, par ce biais averti, s'alarme et, dans le désir de *combattre cette néfaste idéologie*, intente une ou plusieurs actions en justice.

C'est là le deuxième temps : l'affaire prenant un tour judiciaire, les révisionnistes alertent le ban et l'arrière-ban de leurs connaissances, en mettant en avant l'odieuse mise en cause de la liberté d'expression et le droit souverain mais bafoué de faire de l'histoire comme on l'entend.

Cette présentation permet d'émouvoir ou de troubler quelques personnalités qui affirment leur soutien sans trop savoir ce qu'il s'agit réellement de soutenir. Ces soutiens sont exploités par les avocats des révisionnistes.

A partir de ce moment, l'affaire prend une ampleur à chaque fois *insoupçonnée*, les articles succèdent aux articles, dans la plus grande confusion. Les meilleures mises au point, les articles les plus documentés ne peuvent pas grand chose contre ce type de doute, qui relève de l'irrationnel et n'est peut-être que l'occasion, *saisie au vol*, de laisser transparaître une chose plus profonde, plus enfouie. C'est sans aucun doute sur le terreau de l'antisémitisme que parient les révisionnistes, et c'est là qu'ils prospèrent.

Se faire l'écho de leur actualité, c'est entrer dans leur stratégie et permettre à une quinzaine de personnes *déterminées* de prendre en otage, quelques semaines durant, la nation entière sur des questions maintes fois débattues et faussement problématiques.

***Florent Brayard** est historien.*

L'horrible négation

par Jean Cardonnel

COMME, au nom de l'amitié, Roger Garaudy priait l'abbé Pierre d'écrire un témoignage en sa faveur à l'occasion de la sortie de son dernier livre, *il* me demandait, toujours au nom de l'amitié, de présider une conférence de presse sur le thème « La liberté d'expression existe-t-elle encore en France ? » autour de son ouvrage *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*.

Dans sa communication téléphonique, l'auteur de *L'Appel aux vivants* m'annonçait l'envoi rapide d'une réfutation de ses calomniateurs suivie de l'expédition du livre incriminé. Le texte par lequel Garaudy entendait réfuter la calomnie à son égard était déjà suffisamment clair pour qu'en conscience *je lui retire toute ombre d'approbation*. J'ai donc démenti sur-le-champ ma participation à la conférence de presse parce que je me refuse à donner la moindre caution aux thèses négationnistes contenues dans le livre (enfin reçu et lu *par moi*) – cela sous prétexte d'un accord pour condamner les crimes de guerre de l'Etat d'Israël. Voilà les faits.

Il faudra réfléchir sur l'incroyable projet formé par Garaudy

Mais les faits ont ceci d'implacable qu'ils donnent à penser, par-delà leur simple immédiateté, jusqu'aux ultimes racines du problème de tout l'humain. Il ne s'agit plus de discuter l'inqualifiable d'un rangement, d'*une classification dans le* dossier des mythes, du génocide des juifs.

Contrairement aux thèses qui forment la trame du livre de Roger Garaudy, le programme d'Adolf Hitler ne se bornait pas à une *simple expulsion des juifs* hors de l'espace européen. Car, aux yeux du Führer des Allemands, du monde aryen et de l'Europe ethniquement purifiée, le juif représentait le mal absolu. En face de la race pure des seigneurs, il était jugé porteur d'un sang impur capable d'infecter par métissage les races saines et fortes. Les juifs constituaient le rappel vivant de l'unité fondamentale des hommes, des femmes, des enfants et des *peuples dans la splendeur d'une* création commune.

C'est donc sur eux, juifs, que se focalisait la haine en quête d'une solution finale, de la force brutale libérée de toute référence éthique, de la nation, et d'abord du principe de la race comme ultime critère avec son unique ressort efficace, le principe d'ordre, le principe d'autorité, la religion du pouvoir, le culte monothéiste du chef.

Il est significatif que fréquemment soit oubliée une constante : personne, même pas un juif, n'a jamais pu dire ce que c'est qu'être juif. Il est aussi impossible de définir le juif que de définir l'humain. Celui-ci ne s'appréhende ni par la nation, ni par le territoire, ni par la religion. Le juif pur, le pur juif – c'est-à-dire la *somme* de l'*impur* au regard du raciste total – est donc bien l'ennemi mortel d'Adolf Hitler parce qu'irréductible à ce qui ferait l'humain : l'appartenance nationale et par-dessus tout raciale.

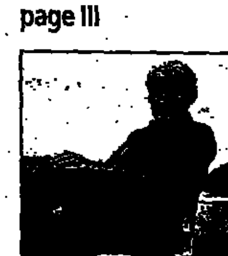
Il faut le dire du fond de notre être d'humanité, ce n'est pas comme membres à titre posthume du futur Etat national israélien que des millions de juifs ont été réduits en poussière ou en fumée. C'est en haine de l'humanité sans frontières *définies qu'ils étaient* coupables d'être, au regard de la bête raciste à visage humain. J'ai bien dit des millions de juifs. Pour une raison très simple : le juif comme expressif de l'homme, qui aurait tort d'être l'homme avant tout, n'est pas plus nationalisable d'abord que quantifiable, calculable.

Il faudra réfléchir sur l'incroyable projet formé par Garaudy de soumettre les témoignages humains relatifs aux camps de la mort à une commission d'experts du savoir *sectoriel* : chimistes, biologistes. Il reste aussi l'immense problème des sources d'antisémitisme chrétien, de l'antisémitisme nazi avec la ré-émergence du détestable péché d'origine sous sa forme atroce d'accusation collective de déicide.

C'est à partir du crime contre l'humanité, en sa réalisation absolue de glorification de l'inhumain comme signe de l'humain total, qu'en parcourant l'histoire on le retrouve accompli monstrueusement *dans l'esclavagisme* chrétien des Noirs et des Indiens.

S'impose d'urgence un immense effort de réflexion fondamentale pour découvrir le visage du vrai dieu, qui se reconnaît à son opposition créatrice au principe du chef monstrueusement sacralisé. Faute de ce travail commun, la menace terrible demeure la négation de *l'homme par l'homme* : la bête humaine à toute-puissance diaboliquement divine s'accomplissant *par l'acte* immolatoire de l'humanité.

***Jean Cardonnel** est dominicain.*



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 31 MAI 1996



J.R. ORTUNO



L'ÉCRITURE ET L'EXISTENCE
(Writing and Being)
de Nadine Gordimer.
Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Claude Wauthier et Fabienne Teisseire,
Plon, 172 p., 125 F.

PERSONNE POUR M'ACCOMPAGNER
(None to Accompany Me)
de Nadine Gordimer.
Traduit par Pierre Boyer,
Plon, 336 p., 139 F.



LILY FRANCY/RAPHO

La fiction pour être

Selon Nadine Gordimer, la littérature a « un rôle social dans l'exploration de la réalité existentielle ». [illegible] son dernier roman le démontre

Bâtir des mondes à l'écart des lois, des mondes imaginaires dont l'auteur est le seul despote, voilà qui semble à la fois vertigineux et hautement suspect, les censeurs le savent bien. A tous ceux qui tiennent cette activité dans un mépris plus ou moins souriant, l'histoire inflige régulièrement un démenti douloureux. Non, le roman n'est pas une distraction inoffensive, un art frivole, le fruit de choix purement aléatoires. Parce qu'elle est une émanation concentrée de la vie, la fiction peut brûler les yeux mieux qu'un long discours ou qu'une leçon d'histoire. Salman Rushdie, condamné à mort pour haute trahison romanesque, en sait quelque chose. Et Nadine Gordimer, dont les livres ont été si [illegible] interdits dans son pays, n'ignore pas à quelles peurs opaques peut se heurter le talent [illegible] [illegible] moines qui affecte le sceau de l'Afrique du Sud ségrégationniste, la romancière sait que la littérature est [illegible] de la lutte contre l'apartheid donne à sa réflexion sur l'écriture un poids particulier. Il y a, dans les essais réunis sous le titre *L'Ecriture et l'Existence*, l'odeur amère du sang des rebelles, l'obscurité des cachots, le couperet de la censure, la misère et l'oppression. Non que Nadine Gordimer dresse méthodiquement la liste de ces souffrances, bien sûr, mais parce que toutes sous-tendent subtilement les œuvres qu'elle examine.

L'ensemble d'exaltation, de peur, de courage et d'indignation qui a sans doute accompagné son propre cheminement littéraire contribue à bannir toute sécheresse de ses théories [illegible] ce d'ailleurs de théorie qu'il s'agit, lorsque cette romancière tente avec acharnement d'éclaircir le rôle de la fiction ? Dans le cas de Nadine Gordimer, il faudrait plutôt parler d'une lutte, encore une. *« La littérature a un rôle social implicite et inaltérable dans l'exploration de la réalité existentielle »*, affirmait-elle dans son discours de réception du Nobel, en 1991. Un *« rôle »*, pas une intention, laquelle produit inévitablement l'une de ces fictions militantes, directement au service d'un parti ou d'une cause – genre auquel Nadine Gordimer n'a pas toujours échappé.

Un rôle, donc, qui contribue à l'élargissement de la conscience personnelle et collective. Au désir, exprimé par Franck Kermode, d'*« utiliser la fiction dans son but véritable, qui est de découvrir et de répertorier le genre humain »*, Nadine Gordimer ajoute une fonction complémentaire, dont la découverte remonte à son passé. Evoquant son enfance solitaire, dans une petite ville minière située non loin de Johannesburg, elle décrit ses premiers pas vers l'écriture en expliquant : *« C'est seulement par la dimension de prescience que donne l'imagination que je pouvais reconstituer ce qui avait été délibérément cassé et fragmenté ; que je pouvais assembler à nouveau les formes de l'expérience vivante, la mienne propre et celle des autres, sans laquelle on ne peut atteindre une pleine conscience des choses. »*

Saisir une cohérence là où ne règnent, en apparence, que le désordre et la discontinuité, quel acte révolutionnaire : insupportable, pour les dictateurs, en ce qu'il est un geste de liberté. Coûte que coûte, chercher à atteindre la vérité, à trouer ce mur de mensonge contre lequel Nadine Gordimer s'est insurgée toute sa vie. *« La quête de la vérité*, écrit-elle dans son étude consacrée à Naguib Mahfouz, *fait partie des clichés littéraires ; cette quête n'est-elle pas en fait l'objet de toute littérature, car seule la vérité, à condition de la trouver, peut donner un sens à la vie ? »* Trouver cela, c'est découvrir ce qu'Amos Oz nomme la *« Face cachée »*, ce *« chez soi »* dont la romancière affirme qu'il est *« la destination finale de l'esprit humain »*.

Comme un épanouissement concret de cette idée, le dernier roman de Nadine Gordimer aborde le problème du *« chez soi »* de saisissante manière. Avec *Personne pour m'accompagner*, la romancière imagine la réflexion d'une femme sur sa propre identité et sur celle de son pays, une Afrique du Sud en pleine transition vers la démocratie.

Avocate vouée à la défense des droits de l'homme, Vera Stark a combattu l'apartheid autant que son métier le lui permettait, sans pour autant s'engager dans la lutte politique directe. Une fois passées les premières élections libres, une fois revenus les exilés et libérés les prisonniers « d'opinion », cette femme d'âge mûr confronte ses expériences présentes à ce qui ressurgit de son passé, mais aussi à ce qu'elle perçoit de la réalité qui l'entoure.

Le *« chez soi »* auquel elle aspire, c'est une forme de liberté qui parviendrait à unifier les diverses composantes – amoureuse, professionnelle, maternelle, sensuelle – de sa vie. Un impossible état de grâce, qui bannirait les mensonges, les trahisons, les lâchetés. Celui vers lequel tend le peuple qui l'entoure est d'un ordre différent, incarné par la reconquête d'une terre dont les Noirs ont été expropriés au moment de l'apartheid. Exploitant ces thèmes avec une très grande richesse, Nadine Gordimer fait du logement le pivot de son roman, l'axe métaphorique d'une situation politique et historique.

Il y a, d'abord, la maison qu'habitent Vera et son second mari, une demeure héritée *« par la grâce du divorce »* et devenue, pour l'avocate, *« sa normalité à elle »*. Cette maison, pourtant, ne lui appartient qu'en vertu d'une trahison, puisqu'elle l'a gardée après avoir trompé son premier époux. Dans ses ambiguïtés, ce chez soi reflète les doutes qui habitent, plus ou moins explicitement, Vera. Quels sont donc ses droits sur ce pays ? L'existence relativement protégée qui fut la sienne durant les périodes de trouble l'autorise-t-elle à jouir calmement de la paix retrouvée ?

Sans s'appesantir, l'auteur décrit ce domicile comme un lieu où dominent l'ordre et le calme, où le passé s'est inscrit dans l'usure des tapis, contrairement à la confusion qui règne dans les foyers de la plupart des Noirs. Beaucoup n'en ont pas, certains en retrouvent un péniblement, presque tous vivent dans un bric-à-brac d'affaires entassées, cabossées, repoussées au gré des nouvelles arrivées. Les déplacements forcés de population, contre lesquels l'avocate a lutté toute sa vie, ont laissé la place à un désordre intense.

Tracées comme deux voies parallèles dont le destin serait de se rencontrer, l'histoire de cette femme et celle de ses concitoyens sont emmêlées de savante façon, le récit se déplaçant de manière volatile entre Vera Stark et la communauté noire, entre l'avocate et son passé.

Il y a là comme une tentative d'unification, par l'écriture, de ce peuple tiraillé entre ses aspirations à la paix, ses contradictions internes et ce passé qui ne veut pas vraiment passer. Inscrite sur le visage de ceux qui reviennent d'exil, sur celui des enfants qui prennent la relève, l'histoire est bien là, reléguant l'oubli au rang de lâcheté. Et l'œuvre de Nadine Gordimer, travaillant sans relâche à reconstituer ce miroir brisé, donne ses lettres de noblesse à une forme d'engagement dont le maître mot n'est pas « servir ».

Raphaëlle Rérolle

La maladie de la haine

Dans ce bref récit nu jusqu'à l'obscénité, Michel Surya met en scène la violence et la mort. Par asphyxie

OLIVET
de Michel Surya.
Ed. Fourbis, 48 p., 50 F.

Devant l'extrême violence, gratuite ou complaisante, de certains textes littéraires, le lecteur peut avoir le désir de détourner le regard, de fuir. Mais cette épreuve n'est pas toujours vaine ou sans motif. Dans le bref récit de Michel Surya, placé sous le parrainage de Thomas Bernhard, elle est manifestement appelée de l'intérieur. Et l'appel est impératif, véhément. C'est le narrateur, d'abord, qui subit cette brutalité ; derrière lui, c'est l'auteur, selon des modalités autobiographiques finalement bien insignifiantes, qui l'exprime – comme on le dirait d'une liqueur malfaisante. En quelque manière, elle est réponse à une autre violence, bien plus grande et destructrice, exorcisme ou conjuration.

De quelle violence s'agit-il ? De la plus humaine et civilisée, qui a le cœur pour siège et la famille pour cadre. Elle circule comme le sang dans les veines ; elle se transmet comme un héritage. Elle est à la fois invisible et installée tout à son aise ; son visage n'est qu'imperceptiblement déformé, vide plutôt, vacant. Elle est saturée de silence, débordante de haine, familière et torturante. Rien, semble-t-il n'est propre à l'apaiser ; la mort elle-même en est le moment d'incandescence.

Olivet – rien, dans le texte, n'explique ce nom, qui est celui d'une commune près d'Orléans – est donc, à première lecture, un récit racontant la haine et le ressentiment que le narrateur éprouve pour ses parents. Haine et ressentiment que la mort de ceux-ci, qui est le sujet de ces pages, aiguise jusqu'à l'insupportable. Que la mort, à la fin, laissera en l'état : dette dont on n'est jamais quitte. *« Nous devons savoir l'un et l'autre que nous ne pouvons plus rien vouloir l'un pour l'autre il cherche sa mort moi son oubli »*, dit le narrateur, qui assiste à l'agonie de son père dans une proximité physique rendant plus sensible l'abîme de silence et d'exécration qui les sépare, les a toujours séparés. Plus loin, c'est la mort de la mère – rarement désignée par ce mot, trop doux sans doute : c'est d'« elle » qu'il est simplement question. Mère à laquelle une violence plus essentielle et sauvage attache celui qui parle. Violence reproduisant celle qui a présidé aux *« épousailles »* du couple parental : *« Leurs deux vieux corps sont tout entiers dressés par une haine qui les dépasse. »*

Le discours du narrateur sur « elle » est le précipité de cette haine violente et d'une pitié très amère : *« Elle est le malheur même je n'ai jamais vu personne qui le fût autant qu'elle ni qui s'identifiât à lui (...) il fallait que le malheur s'incarnât en elle il fallait qu'elle incarnât le malheur. »* Le texte de Surya ne s'arrête heureusement à aucune explication psychologique ou circonstancielle. Il est nu, jusqu'à l'obscénité. Confondue à l'existence, la détestation, comme le malheur, contamine la parole : c'est elle qui l'a « autorisée », libérée.

Le mot *« asphyxie »* qui revient dans les pages du récit pourrait le résumer. Et non seulement résumer son sujet, mais décrire son style. L'absence de ponctuation, de majuscules et de paragraphes dans ce livre, divisé en neuf séquences, n'est pas, comme il peut arriver, une coquetterie avant-gardiste. Elle est là pour mieux faire éprouver la tension extrême du texte malade (comme dirait Georges Bataille). Cette « confidence » en forme d'exorcisme, aucune autre parole normalement articulée ne pourrait l'exprimer. Ce qui est dit ne peut l'être visiblement que dans ces termes, dans ce halètement. Les mots obscènes eux-mêmes participent de ce caractère singulier et nécessaire.

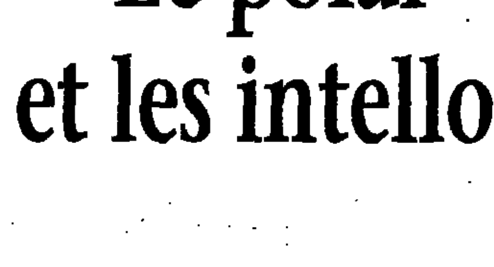
Du récit de Michel Surya, il serait risqué de prétendre dire le sens. Le lecteur s'arrête à sa dureté, à sa résistance, à son caractère implacable, à tout cela qui est sa condition même d'écriture : *« Comment ce qui fait horreur nourrit un sentiment entêtant d'existence. »*

Patrick Kéchichian

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le polar et les intellos



Anges, démons, grâce, damnation. René Belletto investit le roman policier pour interroger Dieu et sa création. Il habite ce genre de ses obsessions, de ses rêves, et s'y enferme jusqu'à ce que son écriture prenne la teinte de son angoisse et de son enfermement

RÉGIS MILLE L'ÉVENTREUR
de René Belletto.
POL, 254 p., 110 F.

POSSESSIONS
de Julia Kristeva.
Fayard, 280 p., 120 F.

En France, le roman policier vit doublement en marge. Comme genre, malgré les beaux discours, il continue à être exclu du territoire littéraire. La reconnaissance dont bénéficient une poignée de ses auteurs, toujours les mêmes, n'en met que mieux en valeur l'indignité qui s'attache à l'ensemble : bien qu'il produise des romans policiers, Georges Simenon est un écrivain. Cette mise à l'écart a d'ailleurs son confort, et il n'est pas certain que les auteurs de *polars* la regrettent ; elle leur attache un public que la sacralisation de la littérature frappe de terreur et d'interdit. Les éditeurs ne s'y trompent pas qui prennent le soin d'enfermer les romans policiers dans des collections aisément identifiables, imprimées sur du papier moche, comme pour convaincre les hésitants : *« Vous pouvez y aller sans crainte, ceci n'est pas de la littérature. »* A cette marge, pour le « policier » français, s'en ajoute une autre : il n'est que le parent pauvre d'une famille dominée depuis toujours par les Anglo-Saxons. Dans le monde entier, les auteurs anglais et américains se taillent la part du lion et ne laissent à leurs confrères des autres langues que des reliefs. Si nous nous jetons goulûment sur les fantasmes criminels de la moindre vieille dame anglaise ; si nos exégètes du « noir » ne nous laissent rien ignorer des tendances qui opposent l'école de Miami à celle de New York et celle-ci aux *thrillers* californiens, le polar à la française demeure un produit (presque) exclusivement hexagonal.

Ce ghetto au carré présente beaucoup de séduction pour les intellectuels et les écrivains d'avant-garde. En quête d'un lieu où la littérature ne ronronne pas de satisfaction d'elle-même, persuadés des vertus esthétiques et morales de la marge, de l'incertitude, du malaise, de la transgression, du décentrement et du passage clandestin des frontières, ces artistes ont investi le genre policier, comme des pionniers fécondent un désert et y récoltent des espèces nouvelles. Malraux leur avait donné sa bénédiction, dès 1932, dans sa retentissante préface à *Sanctuaire*, en qualifiant le chef-d'œuvre de Faulkner d'*« intrusion de la tragédie grecque dans le roman policier »*. Les écrivains « expérimentaux » peuvent aussi espérer de leur conversion à un genre populaire une extension de leur public. Ce fut le cas, notamment, de René Belletto qui, après avoir publié quelques textes pointus et confidentiels, parvint à trouver à la fois sa voix et ses lecteurs en versant dans le noir (et aussi, avec *La Machine*, dans une autre marge, moins fréquentée encore par les écrivains français, la science-fiction). Réussite parfaite, couronnée par une double reconnaissance, celle des fans du polar – le Grand Prix de littérature policière en 1983 – et celle des gens de lettres – le prix Femina en 1986. Pour prétendre à de tels titres de noblesse, le roman policier « littéraire » doit afficher quelques signes d'intellectualité distinguée. C'est ainsi que se répandit le « polar métaphysique », aisément reconnaissable aux citations de Hegel, de Pascal et de Borges qui s'étalaient entre deux flaques de sang. Mais ce n'était qu'un jeu, assez vain et plutôt lassant. Belletto, lui, ne joue pas ; il utilise les structures et les conventions de la fiction criminelle pour interroger Dieu et sa création. Du polar théologique en quelque sorte, comme le soulignent quelques-uns de ses titres : *Le Revenant, Sur la terre comme au ciel* et *L'Enfer*, bien entendu. Histoires d'anges, de chutes, de démons et de rédemption, fixées dans un espace tout à la fois mythique et réel : Lyon, la ville aimée et haïe, l'Eden et Babylone, la cité d'enfance et de jeunesse de René Belletto. *Régis Mille l'éventreur* est encore une histoire de grâce et de damnation, placée cette fois sous le signe du Dieu mathématicien de Leibniz (Leibnitz comme on l'écrivait en France au XVIIIe siècle et comme on continue à le faire chez POL), Belletto y va, en exergue, de sa citation latine : *« Dum calculat Deus fit mundus »* ; autrement dit, Dieu étant un mathématicien génial qui ne laisse rien au hasard, sa création ne peut que tomber juste. Le fameux meilleur des mondes.

Il sera donc beaucoup question de chiffres dans cette histoire d'un tueur qui assassine, comme il se doit, en série. Un tueur qui s'appelle Mille et qui choisit ses victimes féminines en utilisant un système numérique que les enquêteurs ne décrypteront qu'à l'ultime moment. Il y a bien d'autres séries encore dans *Régis Mille*, des jeux de miroir, des fausses symétries – l'assassin se prénomme Régis, le policier se nomme Rey, entre eux deux, entre le roi de l'enfer et celui du ciel se décident la mort et la vie, la chute et le salut. Belletto parsème ainsi son roman de signes de pistes pour initiés, la musique de Bach, la voix d'une chanteuse, la septième épître aux Romains de saint Paul : *« Effectivement, je ne comprends rien à ce que je fais : ce que je veux je ne le fais pas, mais ce que je hais je le fais. Or, si ce que je ne veux pas je le fais, je suis d'accord avec la loi et reconnais qu'elle est bonne. Ce n'est donc pas moi qui agis ainsi, mais le péché qui habite en moi. »* Tout cela est habilement disposé comme autant de clins d'œil, comme les indices dans une énigme policière, au point que le lecteur, dans ce miroitement de reflets, risque, comme un flic sans talent, d'être ébloui et de rater l'essentiel : tous les protagonistes de *Régis Mille* sont en deuil d'une mère perdue, les bons, les méchants, les faibles, tous se reconnaissent dans ce manque, dans cette perte absolue, cette erreur du calcul divin qui fait que l'on bascule de la perfection au chaos. Belletto n'utilise pas le roman policier, il l'habite, comme un locataire qui a trouvé l'appartement de ses rêves. Il y place ses meubles, y installe son atelier, sa guitare, sa chaîne de très haute fidélité, les photographies des êtres chers, les bibelots et les fleurs fraîches de ses fantasmes. Puis il s'y enferme jusqu'à étouffer, jusqu'à ce que l'écriture prenne la teinte de cette angoisse et de cet enfermement. Chaque livre de Belletto porte la marque de cette traversée de l'enfer, de ce passage au noir. On mesure mieux, à être happé par cette machinerie fébrile, ce qui manque à *Possessions*, le roman policier de Julia Kristeva. Passons vite sur l'évidence qu'aucun lecteur ordinaire de polar ne dépassera le premier chapitre, perdu qu'il sera, tel un Poucet sans cailloux blancs, par les zigzags d'un récit piégé de digressions, de réflexions, de commentaires sur la peinture et d'épithètes incongrues. Admettons donc que Julia Kristeva, intellectuelle brillante (lire son portrait et la critique de son essai *Sens et non-sens de la révolte*, page IX), ne cherche que la complicité de ses pairs, l'approbation des gens de culture, la reconnaissance des vrais passionnés de littérature, l'acquiescement des *happy few*. Mais pourquoi, dès lors, avoir choisi de raconter une histoire criminelle ? Pourquoi l'avoir située, encore, dans un décor de convention ? (1) Pourquoi la peupler d'archétypes – le flic, la journaliste, les intellos-caviar et les artistes interlopes – quand si manifestement elle se moque comme d'une guigne du roman policier, de Santa Barbara et de ses personnages de papier et qu'elle a la tête ailleurs : en d'autres lieux, avec d'autres personnages, d'autres débats, d'autres passions.

Il y a une chose que le roman ne pardonne pas, qu'il soit policier ou non, c'est qu'on le prenne avec des pincettes, qu'on le tienne à distance, qu'on le traite comme un domestique, en texte à tout faire. Il est de bonne composition, le roman, il se plie aux fantaisies, il accepte les règles les plus sévères ou les plus farfelues, il admet les tempéraments les plus divers, les savoirs les plus subtils – et même la bêtise. Mais il vit d'être respecté : quand on le transforme en vieux sac, il crève. Julia Kristeva doit savoir ce que c'est qu'un roman. A l'époque de la Théorie, elle a écrit sur la *« structure discursive transformationnelle »* des choses qui valaient mieux que l'air du temps dont elles s'habillaient. Elle ne pourra pas avancer l'excuse de la naïveté. C'est pourtant l'adjectif qui convient le mieux à *Possessions* : naïf – mais sans abandon. On pense à ces romans que l'on écrit à seize ans, arc-bouté sur ses phrases, et dans lesquels on veut tout mettre : la mort, la littérature, le sexe, le bon Dieu et ses saints, plus tous les livres que l'on a lus, les musiques aimées, les copains, les copines et les chagrins d'amour.

Il suffirait de savoir s'en tenir, peut-être, aux seuls chagrins d'amour et d'apprendre à se laisser aller. Dans l'indigeste club-sandwich qu'est *Possessions*, il se cache un vrai roman, une histoire, des personnages qui ne demanderaient qu'à exister, débarrassés des fanfreluches, des corsets et des bavardages : le récit simple et émouvant de Gloria et de Jerry, d'une mère et de son fils *« pas comme les autres »*.

(1) Julia Kristeva avait déjà, et sans convaincre, situé l'un de ses romans, *Le Vieil Homme et les Loups*, à Santa Barbara, capitale imaginaire d'un Etat étouffant (Fayard. Sera repris en juin dans Le Livre de poche, n° 13982.)

version originale

Tiziano Terzani, vagabond d'Asie

Du Laos au Vietnam, en passant par le Cambodge, le journaliste italien relate un fascinant voyage où se mêlent rencontres, histoires et légendes, coups de cœur et nostalgies

UN INDOVINO MI DISSE
(Un devin m'a dit)
de Tiziano Terzani.
Ed. Longanesi & Co., Milan,
430 p., 30 000 lires.

On ne sait plus partir, sentir que l'on s'éloigne, que l'on s'*échappe* vers un ailleurs et prendre le temps de se préparer à cette rencontre. Parcours fléché d'un guide, quelques heures d'avion, et l'on est « là-bas » sans vraiment y être jamais arrivé, car on n'a pas senti que l'on franchissait une frontière non pas marquée par le policier du « non-lieu » qu'est un aéroport, mais une autre, plus réelle et plus subtile : celle qui sourd de l'histoire d'un peuple. On oublie qu'un pays, c'est aussi un état d'âme.

C'est la *« lente pudeur des bateaux entrant dans un port »*, les *« odeurs de la terre »* qui pénètrent par les fenêtres d'un train ou d'un bus, cette découverte par osmose d'un autre monde avec laquelle Tiziano Terzani a cherché à renouer. *Il l'a fait en Asie, dans l'Asie* douce, celle du Sud-Est. Un grand *talent de conteur et un insatiable* appétit de rencontres ont donné un attachant récit de voyage : un livre de vagabond où se mêlent descriptions et rencontres, histoire et légendes, coups de cœur, nostalgie, réflexion sur la modernisation et, en filigrane, sur la vie d'un homme au milieu de la cinquantaine, toujours en partance.

Le « péché de vie » avec les excès des emportements de l'égoïsme comme d'une grande générosité, Tiziano Terzani en a fait un mode d'être au monde. Il anime un récit haut en couleurs (le fourmillement des marchés, les couchers de soleil, les ciels, le miroitement des rizières), riche et sensible, subjectif certes, mais où les formules parfois un peu rapides s'estompent dans le flot des images. Fruit d'une connivence avec cette région nourrie d'un demi-siècle d'expérience, ce livre n'est pas une énième explication du « miracle » ou du « mystère » de l'Asie, mais il sait lui donner corps, lui restituer sa sensualité. A ce simple titre, il mériterait d'être traduit en français.

Terzani pose aussi en filigrane une question esquivée : le « suicide » de cette Asie que les grands voyageurs d'autrefois sont venus chercher et que l'on ne pense plus qu'en termes de marché ou de *« Disneyland exotique »* pour les touristes. Le développement conduit-il inéluctablement au saccage de grandes civilisations, à leur immersion dans le béton et une culture de masse « globalisante » ? N'y a-t-il pas d'alternative dans la lutte contre la pauvreté entre le passéisme et la destruction d'un héritage de lieux et surtout de modes de vivre ensemble ?

Ayant vécu en Asie du Sud-Est et du Nord-Est depuis 1971 en tant que correspondant de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, ce Florentin qui a « couvert » les guerres, les coups d'État et les mutations de cette région a voulu recouvrer ce que le journalisme, dominé de plus en plus par l'immédiateté, lui ravissait : le temps de voir, d'écouter des histoires. En 1976, un devin de Hongkong lui avait dit qu'il risquait de mourir dans un accident d'avion au cours de 1993. La prophétie fut une excuse (mais après tout, la chute d'un hélicoptère au Cambodge dans lequel l'auteur aurait dû se trouver fait aussi réfléchir...), un jeu pour renouer avec l'aventure du voyage. Un fil d'Ariane aussi pour pénétrer dans le monde des oracles et des superstitions, de l'astrologie ou de la géomancie qui constituent une partie intégrante de la vie populaire de l'Indonésie au Japon en passant par la Chine ou la Corée.

Devins et oracles sont les tenants d'une tradition durable dans une Asie qui change mais où demeure la conviction qu'un destin n'est jamais joué : les devins peuvent aider à infléchir le cours des choses. Le nom d'un enfant, l'achat d'un terrain, la construction ou l'orientation d'une maison, un mariage, voire une décision politique, sont souvent déterminés par d'obscures croyances. Ces devins ne sont-ils que de vulgaires marchands d'espoirs ? Peut-être. Mais la géomancie chinoise (déterminer la valeur des sites en prenant en considération le cours des eaux et la direction des vents) est aussi fondée sur une observation minutieuse des éléments et reflète le souci de veiller à leur harmonie, à l'équilibre entre les contraires. C'est à Luang Prabang, l'ancienne capitale royale du Laos, l'un des endroits les plus romantiques d'une Asie qui ne l'est plus guère parce qu'il reste un peu à l'écart du consumérisme touristique, que l'auteur se résolut à observer la prophétie du devin de Hongkong – sur la colline de Wat Pusi qui domine le majestueux Mékong, au confluent du Nam Khan, lieu impétueux s'il en fut, où l'on éprouve une sorte d'apesanteur temporelle, qu'il décida de s'offrir un an de pérégrination dans l'irrationnel, de se laisser porter par la vie, ses coïncidences et ses surprises.

V. COTTINELLI

Tiziano Terzani.
Né à Florence en 1938, Tiziano Terzani est depuis 1971 le correspondant en Asie de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Il collabore également au *Corriere della sera*. Il a vécu à Singapour, Hongkong, Pékin, Tokyo et Bangkok et est actuellement en poste à Delhi. En 1973, il a publié *Pelle di leopardo* (« Peau de léopard »), sur la guerre au Vietnam, puis, en 1976, *Giai Phong ! La liberazione di Saigon*, traduit en plusieurs langues. Parmi les premiers journalistes à retourner au Cambodge après l'intervention vietnamienne, il écrit *Holocaust in Kambodscha* (1981). Son séjour de cinq ans en Chine est suivi de la publication en 1985 de *La Porte proibita* (« La Porte interdite ») [1985]. En 1992, il publie *Buonanotte, signor Lenine*, un périple de la Sibérie à Moscou en passant par l'Asie centrale à travers l'empire soviétique qui s'écroule. *Sélectionné pour le prix Thomas* Cook, qui consacre les ouvrages de voyage, ce témoignage a été traduit en plusieurs langues.

Le voyage commence à l'est de Luang Prabang, sur la tombe oubliée d'un grand « aventurier » : le Français Henri Mouhot, qui « découvrit » Angkor en 1860 et mourut des fièvres à trente-cinq ans sur les rives du Nam Khan. Elle prendra fin dans un temple au nord de la Thaïlande. Entre-temps, Terzani aura marché à Oulan-Bator sur les traces de Ferdinand Ossendowski, le Polonais qui fuit les bolcheviques jusqu'en Mongolie, ou de Sommerset Maugham, qu'il découvre après l'avoir ignoré.

De la femme du marché de Phongsovane, dans la mystérieuse *plaine des Jarres – la région du* Laos la plus bombardée pendant *la guerre américaine* –, qui, à une question sur l'année de sa naissance, répond laconiquement *« avant la guerre »*, aux vieilles missionnaires italiennes de Keng Tung, en Birmanie, la ville aux trente-deux monastères (la route qui y mène est bordée des goulags du régime), qui ne parlent presque plus leur langue et demandent de prier pour elles afin qu'elles *« aillent au paradis »*, en passant par Khun Sa, « prince des ténèbres » de l'opium du Triangle d'Or, les marchands mongols qui transforment le Transsibérien en bazar ambulant avant que les Russes ne fassent de certains compartiments un lupanar, les prostituées adolescentes de Betong, en Malaisie, qui mangent de l'ail et des poivrons pour se prémunir contre le sida, les vierges végétariennes de Medan, les missionnaires en odeur de magie de Tanjungpinang – île perdue de l'archipel indonésien –, le capitaine de bateau, la femme en « location », les voyantes et les devins célèbres ou obscurs, sérieux ou charlatans, c'est une longue file de personnages pittoresques, émouvants parfois et toujours vrais qui peuplent ce récit.

« Chaque lieu est une mine. Il ne suffit de se laisser porter. » Le hasard, ce grand allié du voyageur – et du journaliste, même s'il répugne à l'avouer. Une rencontre, une anecdote au détour d'une conversation : on tire un fil, et le puzzle commence à se composer : *« Le lieu le plus insignifiant de la terre devient un miroir du monde, une fenêtre sur la vie. »* Le voyage est l'art de la rencontre, et Terzani sait le pratiquer mieux que quiconque. Ces rencontres éphémères du voyage qui, précisément parce que chacun sait qu'il est le passager dans la vie de l'autre, se muent en un dialogue où s'échangent des parcelles de vérité que, sans le croisement de deux vies, on aurait sans doute gardées pour soi. Des notes sur un carnet *qui ne serviront à rien pour* l'article que l'on est venu écrire, et qui pourtant sont la plus grande moisson du voyage. L'auteur excelle aussi dans l'évocation de villes : Malacca, Babel de races et carrefour de cultures, qui bruit des murmures du passé, l'insipide Singapour, aseptisée et tirée au cordeau, *mais aussi les lieux inconnus* où les voitures sont rafistolées avec du fil de fer, où l'homme pousse et tire des ballots, mais où la confiance et la gratitude valent tous les contrats.

Il est difficile de revenir sur des lieux que l'on a trop connus, où l'on a vécu trop intensément, où finalement on a « grandi », même si l'on y est arrivé adulte. Qu'ont en commun la somnolente Phnom-Penh d'il y a vingt-cinq ans et la capitale à l'atmosphère pesante d'un Cambodge au peuple rompu ? Ho Chi Min-Ville a renoué avec le pire du Saïgon de la guerre, mais pour l'auteur, qui, comme beaucoup de journalistes de sa génération, y a passé *« les moments les plus intense de* [sa] *vie »*, elle est devenue une ville familière où il ne reconnaît rien. Même Hanoï, l'héroïque, l'austère ville de la guerre contre l'*« impérialisme américain »* – où aujourd'hui tout est à vendre – n'a pas échappé à ce destin. Tragédie d'une victoire que beaucoup ont cru être une libération.

« À vouloir faire un voyage symbolique dans les illusions politiques de ma génération, je n'avais pas d'autre choix que de repartir de là où la nuit avait retrouvé ses secrets. » C'est dans la torpeur ombreuse d'une fumerie d'opium à Hanoï, à deux pas du siège de l'organe du parti, que l'auteur décide de renoncer à porter un jugement. *« L'histoire et la politique ne me concernent plus. Seule me fascine la vie, tenace, gloutonne et lascive, qui continue à fleurir au milieu de la pourriture. »*

En train, par la Chine, la Mongolie et la Russie, il regagnera Florence – pour repartir en bateau dans l'autre sens, comme attiré par un aimant vers cette Asie qui se dévore elle-même.

Philippe Pons

هكذا من الأصل

Gaddis, la malice

Réputé difficile, voire trop érudit, le romancier américain porte aujourd'hui un regard amusé sur le culte que lui voue un cercle de lecteurs qui tend à s'élargir. Un regard certes moqueur, qui dissimule mal l'envie de cet écrivain d'être reconnu aussi pour son talent d'humoriste

Pour les uns, *« he's a genius », « c'est un génie », « c'est l'un des plus grands et peut-être même le plus grand écrivain américain de la seconde moitié du XXe siècle »*, et ils répètent ce nom avec *« awe »*, disent les Américains, une vénération si forte qu'elle se mêle d'un peu d'inquiétude. Pour d'autres, les plus nombreux, fussent-ils eux-mêmes libraires ou écrivains, c'est *« William qui ? », « William comment ? », « William, quoi ? », « William... Gaddis ? »*. D'autres en seraient abattus, frustrés, aigris. Lui, il sourit doucement. D'être un génie méconnu, un vrai, d'incarner un tel lieu commun, visiblement, cela l'enchante. Il en a souffert, bien entendu, surtout au début, quand, jeune homme, il a attendu avec toute l'impatience qu'on imagine, les premières critiques de son roman *The Recognitions* (1), sur lequel il avait travaillé six ou sept ans. *« J'étais jeune, je voulais changer le monde, mais ce livre, je ne le savais pas encore, a été le plus mal accueilli. Devant de telles attaques, je ne savais pas quoi faire. Je me suis senti affreusement mal, dépossédé, nié. »* Il ajoute, visiblement ravi de l'ironie du sort qu'aujourd'hui, cette première édition se vend jusqu'à 700 dollars. Ce qui est tout à fait étrange, c'est que la critique n'avait pas ignoré l'ouvrage : au contraire, un auteur sous le pseudonyme de Jack Green (dans lequel certains ont cru reconnaître Gaddis lui-même) a recensé cinquante-cinq articles, ce qui est considérable pour un premier roman. Cinquante-cinq tous terrifiants que Green a décortiqués pour les dénoncer dans le *New Yorker* en 1962 (2) dans une série de trois articles intitulés *« Fire the Bastards »* (Virez-moi tous ces crétins). Cinquante-cinq qui reprochaient à l'auteur tant d'érudition pour quelqu'un de si jeune, comme s'il ne cherchait qu'à se pousser du col, à frimer, dirait-on aujourd'hui. Lui en qui son premier éditeur avait cru voir un nouveau James Joyce se voyait accusé de partir dans tous les sens, d'être compliqué, confus, et surtout, surtout, d'étaler tout ce savoir, toutes ces connaissances, péché impardonnable et qui a fait fuir tout lectorat possible avant même qu'il ait eu la moindre chance ou la moindre envie d'ouvrir le livre. Ulcéré, désespéré, ahuri, le jeune homme se terre et va se taire. Il n'écrit plus. Il se marie. Il a deux enfants. Il doit faire vivre sa famille et gagner sa vie. De cette période comme de tout ce qui touche à sa vie privée, actuelle ou passée, il ne veut rien dire et ne dit rien. Simplement, que ces années ne furent ni faciles ni heureuses.


MARION ETTLINGER/OUTLINE OROP

Un seul mot d'ordre : la dérision

On sait qu'il a écrit des *« commercials »*, des communiqués publicitaires, des discours, en particulier pour l'industrie pharmaceutique ou l'armée avant d'arriver à *« repasser ses vitesses »* et à réécrire, à se réadapter.

NATIONAL BOOK AWARD

Le deuxième roman, *JR* (3), ne paraîtra donc que vingt années plus tard. En 1975. En pleine folie du feuilleton télévisé *Dallas* dont le héros arbore les mêmes initiales – ce qui fera un temps rêver Gaddis, qui aurait trouvé cela tellement drôle si le public s'était trompé et avait acheté le livre pour cela... Il n'en fut rien. L'éditeur en fut encore une fois pour ses frais. Et pourtant *JR* avait remporté l'un des prix littéraires les plus prestigieux, le National Book Award. Mais les reproches étaient encore les mêmes, trop compliqué, trop érudit, trop difficile, trop long. Il a alors essayé de jouer le jeu, d'écrire un roman, court, presque classique, qui utiliserait *« tous les clichés habituels »*, la chambre close, le danger, pour sortir de cette réputation, *Carpenter's Gothic* (4). Il a aussi écrit une pièce de théâtre, totalement ratée, dit-il – ce qui est bizarre de la part d'un auteur dont les romans ne sont composés pratiquement que de dialogues — mais qu'il a réutilisée en l'intercalant dans son dernier roman, *A Frolic of his own* (5) se citant lui-même, aberration et tour de force dans l'autodérision.

Pourtant, et c'est sans doute tout à l'honneur de ses éditeurs, il reconnaît n'avoir jamais eu de mal à se faire publier. Il a même obtenu une bourse McArthur, en 1982, et pour *A Frolic of his own*, une substantielle avance de Simon & Schuster. Mais il refuse de se prêter aux tournées qui sont régulièrement organisées aux Etats-Unis pour faire la promotion des livres, et il cite Philip Larkin, qui disait qu'il n'était pas facile de gagner sa vie en écrivant de la poésie, mais qu'en étant poète de profession on pouvait se nourrir très correctement de cocktail en cocktail.

Maintenant qu'il en a pris l'habitude, qu'il est devenu le héros d'un culte underground, secret, d'abord partagé par quelques heureux élus – dont le cercle s'est accru et fortement, au fil des années –, il se délecte. Parce qu'on se trompe encore sur son compte, qu'il sort presque quatre ou cinq thèses chaque année sur son œuvre où l'on parle doctement de postmodernisme, de déconstruction, voire de déconstructivisme, mais qu'il attend toujours qu'on le reconnaisse comme humoriste. Et, pour faire rire, il emploie toutes les techniques possibles, n'hésitant pas à aller jusqu'à faire des jeux de mots de collégien. Son dernier livre est sans doute le plus drôle et celui qui se sera le mieux vendu. Toutefois, pour l'écrire, il n'a pas hésité à parcourir les 84 volumes de l'Amjur (American jurisprudence), on ne se refait pas. Parce qu'il était fasciné par l'entropie du système judiciaire américain qui repose sur la Common Law, la jurisprudence, qui fait qu'à partir d'un jugement imbécile tout peut s'enchaîner dans la plus grande absurdité et la plus grande folie. Gaddis ne s'intéresse pas aux personnes en elles-mêmes mais à l'Amérique, aux forces sociales en présence, à l'argent, au droit, aux religions, à l'art *« dont les Américains croient encore que cela consiste à faire joli »*, au langage, bien sûr, aux rapports humains. Il décortique la non-communication entre les êtres (dans ses romans, toutes les voix se mélangent, s'interrompent, se recoupent, sont recouvertes par d'autres encore plus anonymes, téléphone, radio, télévision) ou la maladresse et l'incohérence des hommes tandis que, derrière eux, les femmes se battent tout aussi frénétiquement pour essayer de remettre de l'ordre, et tout cela dans un chaos qui ne peut mener qu'à la tragédie, la folie, la confusion, la mort. Et en arrière-plan la dérision, toujours la dérision.

Alors on ne peut pas se dérober à ce regard bleu, un regard qui creuse, qui interroge, qui surtout se moque, non sans gentillesse. Et ce vieux monsieur – il est né le 29 décembre 1922 – fragile, réservé, très calme, qui prend tout son temps pour préparer un livre dont il dit ne savoir encore rien, accumulant simplement toutes sortes de choses, ce vieux monsieur a le charme irrésistible du jeune homme affreusement malicieux qu'il n'a jamais cessé d'être.

Martine Silber

(1) Harcourt, Brace & Company, 1955. Réédité en 1993, par Penguin Classics avec une fascinante préface de William Gass. *Les Reconnaissances*, traduit par Jean Lambert, Gallimard, 1973.
(2) Ces trois articles ont été publiés sous le même titre générique *Fire the Bastards* par Dalkey Archive Press en 1992.
(3) Alfred. A. Knopf, 1975. Réédité chez Penguin Classics en 1993. Traduit par Marc Cholodenko, Plon, 1993.
(4) Penguin, 1995. *Gothique Charpentier*. Traduit par Marc Cholodenko, Christian Bourgois, 1988. Le seul à être disponible en format de poche en France chez 10/18, pour la simple raison que c'est le seul qui soit court.
(5) *A Frolic of his own*, Simon & Schuster, 1994. Devrait être publié chez Plon en 1997, dans une traduction de Marc Cholodenko.

d ' a u t r e s   m o n d e s

Cosaques et navigateurs étonnants voyageurs

LE VOYAGE DE TROIS COSAQUES DE L'OURAL AU « ROYAUME DES EAUX BLANCHES »
raconté par G. Khokhlov.
Traduit du russe et annoté par Michel Niqueux,
éd. L'Inventaire, distr. Actes Sud, 208 p., 110 F.

PRISONNIERS DES GLACES LES EXPÉDITIONS DE WILLEM BARENTSZ (1594-1597).
Relations de Gerrit de Veer présentées par Xavier de Castro.
Ed. Chandeigne/Unesco, 156 p., 150 F.

Il était une fois trois cosaques de l'Oural qui partirent vers le fabuleux royaume des Eaux Blanches pour y retrouver la « vraie foi »... On croirait les aventures de trois Tintin à la recherche d'un trésor mystérieux, s'il ne s'agissait d'une quête religieuse. Quête d'autant plus surprenante qu'elle se passe autour de 1900, sur les traces de l'« évêque Arcade », qui se dit évêque des Eaux Blanches, au-delà des limites connues de l'univers.

Nikoudychniki, orthodoxes « de nulle part », refusant toutes les structures ecclésiales existantes, ces cosaques-là sont des Vieux-Croyants radicaux qui ne reconnaissent pas le clergé gréco-russe, même lorsqu'il permet de conserver les anciens rites. A l'origine de l'expédition, la volonté de retrouver la « vieille piété » d'avant le schisme, le « raskol », qui, au milieu du XVIIe siècle, va donner naissance à une véritable dissidence. Celle-ci refuse les réformes du patriarche Nikone, notamment l'alignement sur le rite grec ; elle va se trouver anathémisée par les conciles de 1666-1667. Un épisode de l'histoire de la Russie que connaissent bien les amateurs d'opéra grâce à Moussorgski et à *La Khovanchtchina*. Tout comme peut se comparer la quête des Eaux Blanches à la légende de Kitèje, utilisée dans un autre opéra, de Rimski-Korsakov ; légende issue elle aussi de la « vieille foi », qui relate la recherche de la cité idéale engloutie par Dieu au fond d'un lac (1).

Partis le 22 mai 1898 de Kirsanov, munis de leurs revolvers et de cinquante cartouches, les trois cosaques reviendront à leur point de départ six mois plus tard après un périple qui, d'Odessa, les mène à Constantinople (qu'ils appellent Tsargrad : « ville royale »), à Jérusalem, leur fait découvrir le canal de Suez, puis Singapour, Shanghaï, Nagasaki, Vladivostok, le fleuve Amour. *« Ignorant les langues étrangères, avec des notions géographiques provenant des guides du mythique moine Marc et de l'énigmatique archevêque Arcade, nourris de martyrologes et de florilèges spirituels, avec une pensée admettant l'existence de poissons vivants à moitié frits, de voyages aux enfers et d'apparitions de pharaons, ils voyagèrent sur des mers inconnues, dans un état d'esprit rappelant sinon celui d'Ulysse, du moins celui des gens du XVe et du XVIe siècle »*, écrit en 1901 Vladimir Korolenko, un des principaux auteurs russes de l'époque, qui s'est fait raconter leur aventure par Grégoire Khokhlov, un des trois cosaques de l'expédition.

Nicolaï Zand

Un évêque imposteur, une communauté d'« hommes libres » croyants et naïfs qui ne savent rien du monde moderne et qui écrivent encore avec l'écriture du XVIe siècle, un enquêteur « de gauche » curieux de cette croisade contemporaine qu'il retranscrit en graphie moderne et publie dans les annales de la Société impériale géographique de Russie en 1901... Voilà tous les ingrédients de cet étrange journal de voyage, qui tient du feuilleton ou de la BD et qui est, surtout, un document sur le rêve d'un monde idéal, sur les courants utopiques et libertaires qui traversent alors la Russie. Sur l'incorrigible utopie russe.

Autres voyages pour des terres inconnues, mais dans un but essentiellement mercantile, vers les richesses de l'Orient : ceux qui, à la fin du XVIe siècle, incitèrent Anglais et Hollandais à trouver, le long des côtes de la Norvège, de la Russie, puis de la Sibérie, une route plus courte et plus sûre que celle qui oblige à contourner l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance. C'est l'aventure du navigateur hollandais Willem Barentsz, qui, grâce au soutien financier de sociétés de marchands et du gouvernement des Provinces-Unies, tenta trois fois, entre 1594 et 1597, de rejoindre la Chine par le Nord, passage qui ne sera découvert que trois siècles plus tard.

Lors de son troisième voyage, Barentsz découvrit le Spitzberg avant d'être pris par les glaces près de la Nouvelle-Zemble (76e N). Les marins durent hiverner neuf mois dans une cabane, se nourrissant de renards et luttant contre les ours, le scorbut et le froid. Reparti sur une chaloupe en juin 1597, Barentsz mourut en route ; seuls douze survivants revinrent à Amsterdam. L'un d'eux, Gerrit de Veer, relatera, dès 1598, ces premières explorations polaires dans un texte qui connaîtra immédiatement plusieurs éditions, en latin, en français, en allemand, en italien et en anglais. C'est une version corrigée, illustrée de cartes et de belles gravures de l'époque que reprend l'éditeur Michel Chandeigne dans sa « Collection magellane ». La page de titre devait faire rêver les contemporains : *« Description de trois voyages en mer, faits en trois ans, l'un après l'autre, par les navires de Hollande et de Zélande au nord de la Norvège, de la Moscovie et de la Tartarie, vers les royaumes de Chine et de Cathay. Avec les découvertes du détroit du Vaygats, de la Nouvelle-Zemble et du Spitzberg où jamais personne n'a été ; et les ours cruels, d'autres monstres marins, et la froidure extrême et insupportable que l'on trouve en ces contrées. »*

Voguant pour la première fois sur des mers envahies par les glaces, les équipages, rapporte le narrateur, furent d'abord *« si surpris qu'ils crurent voir des cygnes »*, durent affronter *« des ours hideux »*, rencontrèrent les Samoyèdes. Au retour, après la mort de Barentsz, longeant les côtes de la mer Blanche, près de l'embouchure de la Petchora, ils accostèrent chez les Russiens. *« On les reçut fort bien : on les mena dans une étuve où ils séchèrent leurs vêtements, et où on leur servit du poisson. (...) Outre ces treize Russiens, il y avait encore deux Lapons avec trois femmes et un enfant, qui vivaient dans une grande pauvreté, ne mangeant que les restes des Russiens, qui leur laissaient quelques morceaux de poisson et les têtes qu'ils leur jetaient, et que les Lapons ramassaient avec beaucoup d'humilité et de remerciements. »*

Dans la « maison de survie » conservée intacte, Carlsen, un capitaine norvégien, découvrit en 1871, des couchettes alignées contre le mur, des assiettes, des verres, des armes, un encrier et sa plume, des livres : le premier dictionnaire français-flamand de 1587, un livre sur la Chine, un ouvrage d'édification religieuse en français. En août 1995, une équipe russo-hollandaise retrouva encore des objets, mais pas la sépulture du navigateur, dans ces lieux *« aujourd'hui dépotoir nucléaire de l'ex-Union soviétique, qui préservent encore la solitude de son découvreur »*.

(1) *La Religion du peuple russe* de René Pascal (Age d'homme, 1973), et voir *Ermites dans la taïga* (Actes Sud, 1992).

r o m a n s   p o l i c i e r s

Sur le fil du string

STRIP-TEASE
de Carl Hiaasen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Yves Sarda.
Denoël, 435 p., 140 F.

Carl Hiaasen peut être satisfait. Ses ennemis sont de plus en plus nombreux. Et *Strip-tease*, son cinquième roman, paru aux *Etats-Unis en 1993 et tout juste traduit en français, devrait lui* valoir de figurer en bonne place sur quelques listes noires supplémentaires. *« Si je ne me faisais pas d'ennemis, j'aurais le sentiment de ne pas bien faire mon boulot. »* Pendant ses vingt ans d'investigation au *Miami Herald*, cet écologiste radical se fit le pourfendeur infatigable de la corruption sous toutes ses formes et le défenseur de sa Floride natale contre les pollueurs de tout poil, industriels et autres promoteurs. Depuis 1986, en parallèle puis à plein temps, il poursuit son œuvre à travers une série de romans tirés à bout portant, avec un sens de la provocation, de l'humour et de la dérision particulièrement réjouissant. Signe de son succès, *Strip-tease* vient d'être adapté au cinéma avec Demi Moore dans le rôle principal.

Dans le livre, elle s'appelle Erin. Virée du FBI après avoir été classée « élément à risques » à la suite de la quatrième inculpation de son mari pour vol qualifié, elle s'est recyclée dans le strip-tease, parce que cela *« paie mieux que le tertiaire »*. Avec une seule idée en tête : récupérer la garde de sa fille. Voici donc Erin qui danse, soir après soir, pour payer les honoraires faramineux de son avocat. Menant sa vie cahin-caha, en équilibre fragile sur le fil de son string, jusqu'à sa rencontre avec David Lane Dilbeck, un vieillard aux mains sales et baladeuses. Et au bras long. Dilbeck est membre du Congrès des Etats-Unis, principal soutien du Big Sugar, le tout-puissant lobby des producteurs de sucre. Il ne peut en aucun cas compromettre par un scandale à la Gary Hart une campagne électorale qui entre dans sa dernière ligne droite...

On l'a compris, ce ne sont pas les danseuses qui sont principalement mises à nu dans *Strip-tease*. Mais les mécanismes occultes qui permettent au Congrès des Etats-Unis de subventionner, sous couvert d'aide aux agriculteurs en difficulté, des producteurs richissimes pour lesquels l'achat de quelques politiciens corrompus ne représente qu'une goutte d'eau dans un océan de profits. Mais le comportement d'avocats sans scrupules, à l'affut du moindre scandale, qui finissent par confondre procédure judiciaire et chantage. Mais les processus qui conduisent à pousser des filles à se battre à poil sur des rings remplis d'huile ou de maïs à la crème pour attirer de jeunes yuppies qui y voient le « must » du divertissement. Le tout avec une verve, une férocité, une drôlerie qui font de ce bal des pourris a priori sinistre et désespérant une étourdissante valse des pantins. Confrontés à ce *Strip-tease* en folie, les ennemis de Carl Hiaasen peuvent aller se rhabiller.

Michel Abescat

● **LA BLONDE EN BÉTON**, de Michael Connelly

Alors que s'ouvre le procès que lui intente la veuve d'un homme qu'il a abattu quatre ans plus tôt, convaincu qu'il s'agissait du tueur de femmes qu'il poursuivait depuis des mois, Harry Bosch, inspecteur de la police de Los Angeles, reçoit un message particulièrement troublant. Semblable à ceux qu'il recevait à l'époque où sévissait le meurtrier, ce message va le conduire tout droit à une nouvelle victime, étranglée selon le même rituel que les précédentes. Démarrage foudroyant, récit mené pied au plancher, *La Blonde en béton*, troisième roman de Michael Connelly, est d'abord un excellent suspense, construit sur une double course-poursuite. Celle d'un procès à sensation, à la recherche d'une vérité de plus en plus fragile. Celle d'une enquête éperdue, aux trousses d'un maniaque du crime bel et bien vivant. Mais, au-delà du fait divers haletant, Connelly tire de cette confrontation entre passé et présent une histoire complexe aux accents tragiques et une belle réflexion sur la vérité et la justice, le fonctionnement du système judiciaire américain, le rôle et les méthodes de la police, l'innocence et la culpabilité. Poursuivant son portrait de Los Angeles, frénétique et convulsive, affinant celui de son héros, l'inspecteur Harry Bosch, humain envers et contre tout, Michael Connelly s'affirme comme un des meilleurs représentants de la nouvelle génération du roman noir américain. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Esch. Seuil Policiers, 389 p., 99 F.)

● **UNE MORT SANS NOM**, de Patricia Cornwell

Qu'est-ce qui fait que le lecteur entame chaque fois un nouveau livre de Patricia Cornwell avec la même impatience ? Sans doute la qualité de ses histoires, son talent de conteuse, la construction de ses intrigues. Ce cocktail subtil d'énigme, de suspense et de roman noir. Peut-être aussi la fascination pour l'univers de la médecine légale. Ce commerce quotidien avec le mystère de la mort. Cette façon de chercher la vérité dans le corps même des victimes, entre rigueur scientifique ultramoderne et gestes millénaires. Mais avant tout à cause de son héroïne, la fameuse Kay Scarpetta, médecin légiste froidement logique et femme blessée. Un des plus beaux personnages du polar contemporain, dont le lecteur suit, livre après livre, l'histoire et l'évolution personnelles. Cornwell doit beaucoup à Ed Mac Bain, dont elle a retenu la leçon. A Sue Grafton, dont elle se réclame également et qui a su, avant elle, faire vivre un personnage de privé au féminin qui ne soit pas la simple démarcation de la figure masculine. *Une mort sans nom* met une nouvelle fois Scarpetta et ses collègues, Wesley et Marino, aux prises avec Temple Gault, le psychopathe qui leur a jusqu'ici échappé. Difficile quand on a commencé de ne pas poursuivre la lecture jusqu'au bout. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Narbonne. Editions du Masque, 414 p., 119 F.)

● **PLAY IT AGAIN**, de Stephen Humphrey Bogart

Ecrite par un autre, l'histoire n'intéresserait guère. Trop convenue. Un détective privé enquête sur l'assassinat de sa mère, avec laquelle il vivait des relations difficiles, et découvre peu à peu la femme qu'elle était. Mais il se trouve que ce détective est le fils d'une star de cinéma. Et l'auteur, celui de Lauren Bacall et d'Humphrey Bogart. Publié parallèlement à un livre de souvenirs (*Bogart mon père*, chez le même éditeur), *Play it again* est le premier d'une série de romans policiers mettant en scène le privé R. J. Banks. Stephen Humphey Bogart y fait preuve de finesse et de sensibilité, et livre avec émotion quelques confidences inédites. Restera, quand le charme de l'autobiographie sera épuisé, à s'attaquer à de plus solides intrigues. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michel Lebrun. Denoël, 220 p., 119 F.)

Montpellier, à livre ouvert

De la vitrine de la Comédie du livre aux ateliers où la mémoire intime se fait texte. Résurrection d'une banlieue évanouie ou création identitaire occitane, l'écriture témoigne des cultures plurielles d'une ville où souffle un esprit de liberté

Pour la onzième année, Montpellier va vivre du 31 mai au 2 juin à l'heure de la Comédie du livre, ample *manifestation culturelle qui* traduit bien, par le succès qu'elle rencontre (plus de 40 000 visiteurs l'an dernier) le dynamisme d'une cité brusquement sortie de la torpeur des villes de province au milieu des années 70 pour partir à la conquête d'une stature internationale, qui ne prête plus à sourire vingt ans plus tard. Comme tout grand rassemblement littéraire, la manifestation a ses récompenses. L'un des temps forts de la Comédie du livre sera samedi l'attribution des prix Antigone. Le pluriel est de rigueur cette année puisque, à côté du livre primé écrit en français, cette année *La Maestra* de Vénus Khoury-Ghata (Actes Sud), la distinction bisannuelle récompensant un ouvrage occitan ou catalan couronne cette année le recueil de Joan-Ives Casanòva, *Elegias vengudas de Negre e de Mar* (1). Attribué pour la cinquième fois, après Joan Larzac (1988), Bernard Manciet (1990), Serge Bec (1992), Michel Miniussi (1994, lauréat à titre posthume), le prix célèbre cette année un poète provençal d'une facture classique et d'une inspiration aussi riche qu'ambitieuse. Hölderlin cité en occitan, Rilke présent en filigrane, disent assez la dimension universelle dans laquelle s'inscrit cette poésie résolument étrangère au particularisme local, piège fatal à bien des poètes régionaux. C'est l'occasion de saluer enfin la petite maison héraultaise Jorn, qui, de livre en livre, confirme la qualité d'un catalogue qui, malgré sa diffusion limitée, se signale par une production aussi rare que précieuse. Il proposait, à l'été de 1995, un recueil inédit de Max Rouquette, *D'aicí mil ans de lutz* (2) et ce printemps un parcours à travers l'oeuvre poétique – capitale – de Bernard Manciet, *Sonnets* (3), deux des plus grandes signatures de la littérature occitane.

Ce dynamisme éditorial n'est pas un cas isolé. Outre les excellentes publications, parfaitement soucieuses de pédagogie – c'est le moins ! – comme du plaisir de lire qu'on doit au CRDP de Montpellier, on retiendra le remarquable recueil *Enfanças*, qui, parallèlement à des textes sur le thème signés Joan Pau Creissac, Joan Claudi Forêt, Jòrgi Gròs, Jòrgi Peladan, Roland Pecout, Rosalina Ròcha et Max Roqueta (Rouquette, incontournable), propose les créations d'élèves du lycée de la Camargue à Nîmes, qui s'essaient à leur tour à écrire leur enfance, *« réserve thématique et bassin émotionnel »* de la littérature occitane, comme le rappelle très justement Robert Lafont dans sa belle préface (4). L'amitié, la maladie, la mort, la bascule dans l'onirique ou le fantastique, le regard précocement sévère et docte sur les drames de l'actualité : rien de très original, si ce n'est justement le traitement, la qualité de la facture, qui témoignent d'un travail d'une rigueur et d'un investissement exemplaires. De plus, le livre est beau : papier, illustrations, mise en page concourent à dépasser le genre de la production scolaire (5). Cette incursion dans le Gard n'infirme pas la dynamique de Montpellier puisque c'est de la capitale régionale que souffle l'esprit, s'aventurant même aux confins de la Provence voisine. Lors du passionnant colloque de Villeneuve-lès-Avignon consacré les 10 et 11 mai au centenaire du *Poème du Rhône (Lou Pouèmo dóu Rose)* de Frédéric Mistral (enfin une commémoration qui mérite qu'on s'y attache, loin des lieux communs), tous les grands centres universitaires et de recherche étaient présents mais le poids de Montpellier s'avéra prépondérant, et les incursions les plus audacieuses (celle notamment de la comparatiste Marie Blaise) provenaient encore de la cité héraultaise. Certes le Centre d'étude de la littérature occitane, association régie par la loi de 1901, qui explore et analyse la littérature occitane, promeut sa diffusion, et qui organisait le colloque, n'est pas non plus une émanation languedocienne et ne se laisse pas réduire si facilement. Seuls les plus malins souligneront qu'aucun des dix colloques précédents, qui n'ont évité ni Pau, ni Toulouse, ni Bordeaux, ne s'est tenu à Montpellier – le prochain prévu pour 1997 devrait élire Agen et être consacré à Jasmin, dont la mémoire s'est un peu réveillée à la publication du livre que lui consacra Emmanuel Le Roy-Ladurie (6) – comme si un précieux souci d'équilibre évitait d'accentuer la place prépondérante que joue Montpellier, son université avec, derrière Lafont, Gérard Gouiran, Roland Pecout, Claire Torreilles, et, versant CNRS, *Philippe Gardy*. Pas d'hégémonie, mais une sphère d'influence très large, derrière les figures tutélaires déjà largement évoquées de Rouquette et Lafont, un apport pédagogique en pointe, par héritage – plus de vingt ans de pratique – comme par le volume et la pertinence de ses productions, même si l'on ne méconnaîtra pas le rôle, côté gascon, de la revue *Oc*. Foyer extrêmement vivant, perméable à tous les courants, à l'image d'une population hétérogène, qui semble vivre ses disparités sans la violence coutumière des métropoles modernes, Montpellier célèbre l'écrit, comme on fête sa mémoire, avec une santé, une énergie, une gourmandise aussi, qui conviennent bien à ceux qui l'incarnent. Ici, la notion de plaisir est première. Enthousiasme et lucidité tentent de se conjuguer pour aplanir les obstacles inhérents à la situation des cultures des marges, des savoirs retenus. Mais le contexte universitaire brillant, le travail remarquable du Centre régional des lettres, comme la volonté municipale de faire de la ville un pôle méditerranéen majeur permettent à Montpellier, mosaïque humaine bigarrée, dans une ville de forte mémoire et de tradition vive, terre d'hérésie et de refuge, de se donner des airs affairés de petite Barcelone. Si la comparaison est hâtive, elle dit cependant l'ambition capitale d'une métropole qui joue son avenir sur un espace international au moins autant que national. C'est la preuve d'une ouverture essentielle, dont profitent collectivement toutes les formes de cultures. Ce qui dans la France de 1996 est déjà une forme d'exception remarquable. 1986-1996 : dix bougies qu'on soufflera dans la joie dès vendredi sur les 1 500 mètres carrés de la place de la Comédie.

---

(1) *Elégies venues du Noir et de la Mer*, édition bilingue établie par l'auteur (éd. Jorn, 38, [illegible], 34150 [illegible]).
(2) *A mille années-lumière*, édition bilingue établie par l'auteur (éd. Jorn, 112 p., 90 F).
(3) *Sonnets* (éd. Jorn, 240 p., 145 F).
(4) Le grand occitaniste publie à l'Institut d'études occitanes de Toulouse deux fables – odyssée et robinsonnade –, deux contes philosophiques sous le titre *Insularias* (IEO, 192 p., 100 F).
(5) L'ouvrage peut être commandé chez Marie-Jeanne Verny, coordinatrice du projet (12, rue La Salle-l'Evêque, 34000 Montpellier, 170 p., 120 F + 10 F de frais de port et d'emballage).
(6) *La Sorcière de Jasmin*, édition bilingue (Seuil, 1983).

« Un vrai carrefour de cultures »

Saisi par la révélation d'un « sentiment d'appartenance », l'éditeur parisien Samuel Brussell choisit de s'établir à Montpellier

Généralement l'édition se garde du provincialisme. Naguère, le tout jeune Serpent à plumes choisissait de doubler son berceau annécien d'une adresse parisienne, et si Ombres à Toulouse, Verdier à La Grasse (Aude) ou Actes Sud en Arles maintiennent le cap de la création en région, les difficultés liées à l'éloignement commandent le plus souvent une antenne dans la capitale. La palme revenant aux courageuses éditions du Rouergue que leur lieu de naissance, Rodez, particulièrement enclavé, condamne à une marginalité pénalisante.

A contre-courant, l'éditeur Samuel Brussell, qui dirige les éditions Anatolia, décide aujourd'hui d'abandonner la proximité du jardin du Luxembourg pour le vieux Montpellier, où il transfère dès juin sa maison parisienne. Rien ne l'y disposait pourtant. Ni ses origines familiales, ni son parcours personnel qui l'a conduit très jeune à sillonner l'Europe avant de se fixer sur les bords de Seine à la fin de 1972. A l'époque le choix aurait pu se porter sur une autre ville européenne. Dublin par exemple. Mais pas sur une ville de province, vu les souvenirs peu engageants qu'il conservait de la Bretagne, de l'Alsace ou – pis ! – de la Côte d'Azur.

Aujourd'hui la question se pose différemment. Samuel Brussell ne choisit pas la « province », mais adopte une ville. Mieux, il s'en réclame, comme si elle l'avait elle-même reconnu. *« Le plus beau cadeau que m'ait fait Montpellier, c'est ce sentiment d'appartenance, qui vous fait vous sentir, organiquement, de la famille. »* Grâce à Pessoa, il pressentait le pouvoir de ce lien si original. Aujourd'hui, il l'éprouve et rêve de transformer son enseigne en un lieu de rencontres et d'échanges, galerie d'exposition et forum tout à la fois, où le livre soit présent mais pas comme dans une librairie. Détournant la formule du philosophe, *« être intellectuel, c'est donner le droit de parole à ceux qui ne l'ont pas »*, il en a fait le credo de l'éditeur. Qu'il défende Shiva Naipaul, Karl Popper ou Joseph Brodsky, qu'il exhume les *Facéties* du Pogge florentin ou l'*Histoire du roi Apollonius de Tyr*, Samuel Brussell s'aventure sur des chemins difficiles, indifférent aux modes. Ce non-conformisme, périlleux pour un éditeur, doit l'aider à apprécier l'*« humeur anarchisante »*, au sens d'*« une désobéissance civile nécessaire parfois »*, qu'il respire à Montpellier, ville de rencontres et de tolérance, que l'histoire officielle retient comme une exception.

« Si je veux vivre à Montpellier et y transporter Anatolia, c'est que je sens cette ville historiquement, géographiquement, européenne : un vrai carrefour de cultures ; sa beauté physique, l'intelligence écologique de la ville qui vous permet de redevenir un piéton et de goûter à la sensualité de ces promenades, tout cela vient s'ajouter à cet air de liberté que l'on respire dans cette ville ouverte et résolument jeune. La promenade, c'est la possibilité de réfléchir. Réfléchir, c'est se rapprocher de l'homme. Le sentiment d'appartenance découle du bonheur de comprendre historiquement un lieu, de goûter à ses richesses et de les partager avec une communauté d'âmes dont on se sent proche. Mon rêve c'est de faire d'Anatolia un lieu d'expositions et de rencontres entre auteurs et lecteurs-promeneurs. » Indispensable complément à l'édition pure que Brussell reconnaît être un métier ingrat. Mais les liens qu'il a noués déjà avec les acteurs culturels du lieu (le Centre régional des lettres, les éditeurs de Languedoc-Roussillon qu'il rencontre sur les Salons), les liens d'amitié qu'il noue avec Max Chaleil, des Presses du Languedoc, ou avec *« le très grand Max Rouquette »*, rendent l'aventure exaltante. Comme si la créativité était *« induite par le lieu »*. La découverte de Montpellier à l'été 1995, le coup de foudre immédiat augurent bien de l'avenir d'Anatolia, puisque *« la conscience d'une appartenance réelle vous donne toutes les audaces, tous les courages »*.

Ph.-J. C.

Quelques repères

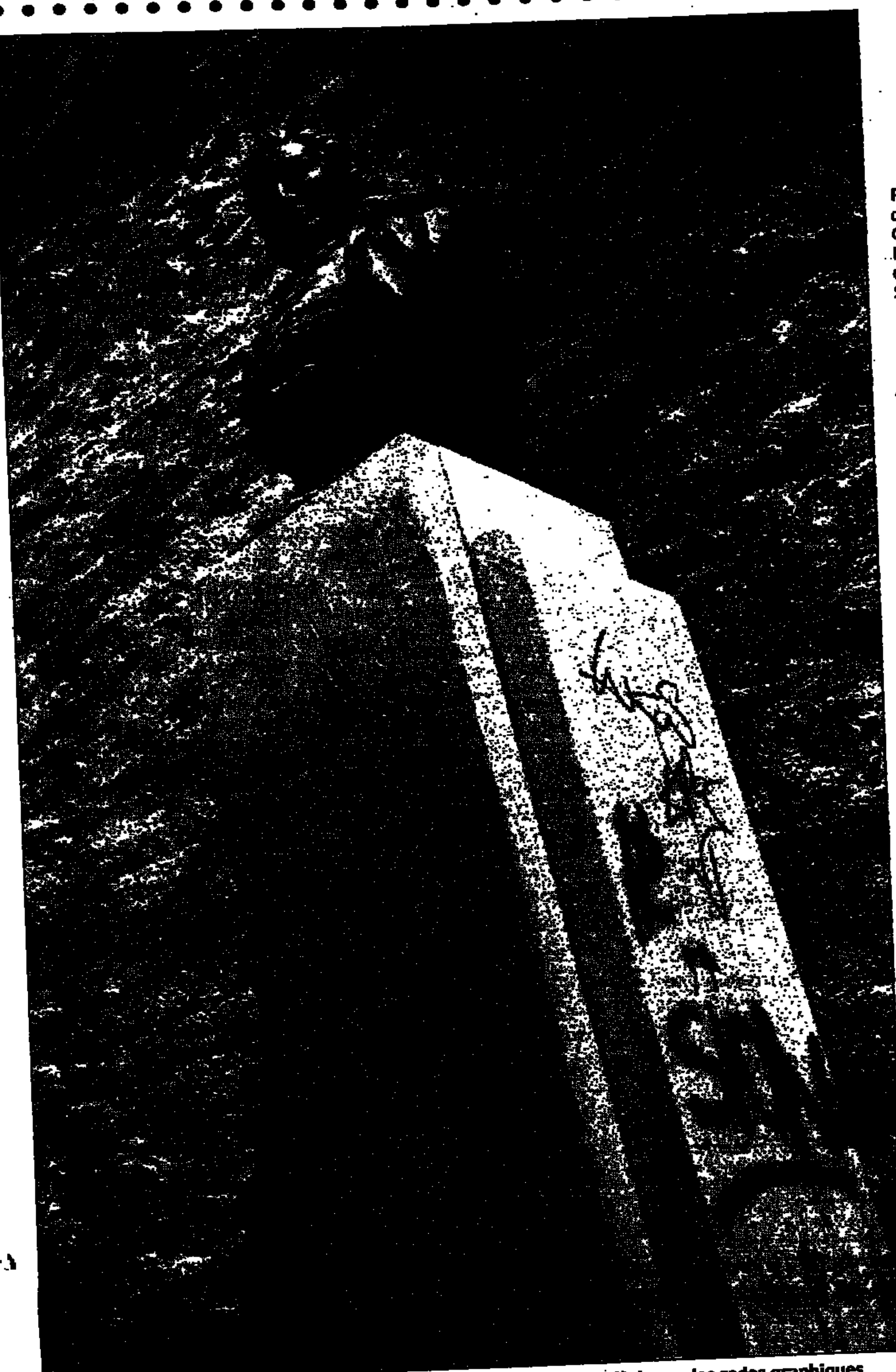
Tous les acteurs culturels et les médias de la région s'apprêtent à faire vivre cette onzième Comédie du Livre, qui déborde largement la place qui lui donne son nom. Sous le haut patronage d'Aimé Césaire, l'édition 96 accueille, invité d'honneur sur le thème du « croisement de l'écriture », l'Haïtien René Depestre, lauréat 88 du prix Antigone. Parmi les temps forts, outre la remise des prix 96 au foyer de l'Opéra-Comédie, samedi 1er à 12 h 30, signalons trois expositions organisées au Pavillon du Musée Fabre : proposée par les éditions Anatolia, « L'Irlande du Père Browne », qui présente de superbes photos du jésuite irlandais (jusqu'au 16 juin), plus éphémères (jusqu'au 2 juin) « Chemin d'écriture », issu d'un travail en milieu psychiatrique et « Double miroir » qui confronte le portrait d'un écrivain et le regard qu'il porte sur sa propre image. Côté jeunesse, on notera, outre un spectacle de rue devant le Musée Fabre, au stand bibliothèque un atelier d'écriture et une exposition (« L'art en boîtes »), ainsi qu'une présentation de l'œuvre de l'illustrateur Georges Lemoine, à la librairie Sauramps. Samedi deux tables rondes au Centre Rabelais aborderont Spinoza et Heidegger. Enfin un très grand nombre de rendez-vous de lectures publiques à l'Opéra-Comédie, à la bibliothèque Gutenberg comme au Musée Fabre (renseignements : (16) 67-04-34-40).

هكذا من الأصل

é v é n e m e n t

Les maux de Phobos

Comment inscrire dans le réel la trace effacée d'une cité réprouvée ? Par l'écriture, répondent six jeunes témoins d'une étonnante maturité



MICHEL BOURGET

Hommage montpelliérain à l'abbé Fabre, écrivain occitan du XVIIIe siècle que les codes graphiques contemporains ont revisité.

PHOBOS LES MAL FAMÉS
d'Abdelkader Amlouk, Kaïs Gachita, Laouari Haddadi, Mustapha Laoukiri, Karim N'mili et Mounir Toumi.
Seuil Jeunesse, 216 p., 65 F.

Pour le Grec de l'Antiquité, *phobos* désigne un mouvement de recul, d'effroi, qui donne envie de partir. La crainte et la fuite.

Pour ceux des habitants de Montpellier qui connaissaient cette origine ancienne, le terme n'a pas dû sembler déplacé, puisque la cité de la banlieue nord qui portait ce nom des années 70 au début des années 90 inspirait alors défiance et mise à l'écart. Bâtie sur les hauteurs de la ville, sur un site *« trop bien »* pour les défavorisés qui y étaient logés (1), Cité Phobos cumula tous les handicaps. Surtout peuplé de gitans et d'immigrés venus pour la plupart du Maghreb, ce qui pimente les jeux d'enfants qui n'ont pas à chercher dans un folklore nord-américain lointain les partages de clan – ni cow-boys ni Indiens ici –, le quartier n'a jamais été réellement intégré au reste de l'agglomération, en pleine redéfinition depuis vingt ans. Pis, il en a très tôt porté la légende noire, bouc émissaire des dérives sociales et des poussées de déliquance des métropoles modernes. Jusqu'à symboliser la crainte et la suspicion. Phobie collective.

Crainte physique. Au moindre incident grave (jets de pierres sur les bus), les transports en commun suspendent en représailles la desserte de la cité, abandonnant les mères de famille à leur désarroi et les enfants à leur violente indignation, réponse instinctive à ce mépris affiché. Suspicion plus large aussi : *« Quand on voulait payer nos achats en ville*, témoigne Mustapha, *et que le commerçant lisait sur le chéquier ou la carte d'identité le mot "Phobos", on se voyait refuser le paiement, sinon en liquide. »*. Le jeune homme, que l'anecdote bouleverse encore, fait aujourd'hui des études de droit. Est-ce si surprenant pour qui a côtoyé l'illégalité sereine et sûre d'elle d'une entreprise qui répond à des délits ordinaires, comme si le droit s'abîmait de lui-même, selon le contexte, marginalisant sans appel, ni nuance, la vie d'un quartier populaire. *« Cité de voleurs et de délinquants »*, selon la *vox populi*, Phobos était même isolée du reste du monde par un grillage, au parcours encore lisible sur le site abandonné. Comme un obstacle sécuritaire qui interdit l'intégration, souligne le partage des territoires, préserve phantasmatiquement de la fuite des déliquants, vecteur de contagion sociale.

« QUARTIER GÉNIAL »

Il est cependant un autre Phobos, oublié, éradiqué apparemment depuis que la cité a été condamnée au nom des excès des années 80 (drogue, « grosse délinquance »), murée, finalement abattue. Un monde de solidarité, de fraternité vraie, que la redistribution géographique des habitants expulsés – sur la ZUP de La Paillade le plus souvent – n'a fait que mettre en lumière. Les plus affectés par cette mort programmée furent les enfants et les jeunes. Ce sont eux qui témoignent, au seuil de l'âge adulte, du drame de cette mémoire vouée à l'amnésie, faute de repères. Sans le mythifier, sans le policer, ni l'excuser, il fallait empêcher que ce *« quartier génial »*, dans le souvenir de Kaïs, ne succombe irrémédiablement sous les coups répétés de l'OPAC, dans la ronde des camions roses de déménagement mis à disposition et des engins de démolition. C'est ce que se sont dit six copains qui n'en finissaient plus de se raconter « leur » Phobos, lieu d'origine et de mémoire, terrain magique de l'enfance aventureuse, avec ses explorations, ses défis, ses projets d'ailleurs qui nourrissent pour toujours l'imaginaire, si brutalement confisqué lorsqu'ils avaient entre treize et dix-sept ans.

Pari un peu fou, défi ou urgence – sans doute un peu de tout cela – l'idée d'en faire un livre, un « vrai », de fixer l'éphémère avant qu'il n'ait plus de trace, les a conduits à l'automne 1994 vers la Boutique d'écriture, dans une ancienne cave à vins de la ZUP de La Paillade. C'est là que se tenait un atelier d'écriture, animé par le romancier François Bon, qui, en marge de son travail d'auteur, écoute la vie des « sans-parole », qu'il aide à se réapproprier leur existence par la magie de l'écriture. Figure moderne exemplaire de l'écrivain public d'autrefois, François Bon ne prend pas la plume au nom de ceux qui ne savent ni lire ni écrire ; il se contente de rendre l'outil de l'écrit à ceux qui l'ont perdu, de réactiver le code pour retrouver un savoir oublié. En marge donc de la démarche classique, François Bon va accueillir les jeunes gens, entendre leur besoin de dire la mémoire d'un lieu. Dresser une stèle pour la « Cité de la peur » comme un cénotaphe glorieux pour Phobos la réprouvée.

Tout fut très vite clair : il n'était pas question d'imposer des thèmes précis. François Bon sut se contenter de favoriser les rebonds, de pointer ce qu'il ne voyait pas, ne saisissait pas, lecteur premier d'une oeuvre qui n'avait besoin que d'un tuteur, d'un *« entraîneur dans une équipe de foot »* pour reprendre l'image de Mustapha. A raison d'un rendez-vous hebdomadaire, le mardi soir, l'écriture se fait donc sur le rythme de l'année 1994-1995, avec les trêves des vacances puisque l'activité se conforme au calendrier scolaire. Le rituel reste particulier : à chaque rencontre, les « auteurs » discutent une bonne heure, et soudain, le temps pressant, se jettent dans l'écriture. La maturation s'opère à chaud. Bientôt certains de leurs camarades, impliqués dans la même mémoire, sinon dans les mêmes histoires, viennent en fin de séance écouter les textes qui sont lus sitôt la rédaction – étape nécessaire pour la formation de l'oreille interne, selon François Bon –, tandis que quelques corrections s'improvisent grâce à cette énonciation. Par ce retour quasi théâtral, l'écriture devient un objet utile et visible. Contrôlable. Loin de la définition que peuvent en avoir les jeunes gens au parcours scolaire parfois accidenté. Car le plus paradoxal, c'est que, visant à faire acte de littérature, les jeunes écrivains abusent des passés simples et autres temps que la langue parlée répugne à employer et que de fait ils n'utilisent pas. Comme si la convention littéraire était le moule unique de la vraie littérature... Le ton sera donc celui de l'oralité contrôlée, mais préservée. Pour que la parole ressemble à ses locuteurs. Le château d'eau et les caves, les appartements croqués avec saveur, malice, une réelle gravité aussi lorsqu'un visage dans un cadre rappelle une fin tragique. Les paumés de passage, chassés ou protégés comme Julie la Scandinave, les marchandes de bonbons, tous les autres adultes aux gestes machinaux qui les définissent si bien qu'ils leur fournissent un surnom, identité codée pour cet espace hors des règles communes. Les lieux et les figures, que certains se disputèrent le privilège d'écrire, la structure commandant une absence de redondance qui bousculait les ego, font l'essentiel de la trame où les turbulences de la jeunesse s'inscrivent en surimpression, mémoires d'insouciance et d'irresponsabilité, propres à l'enfance, tempérés par le contexte si dur : lucidité en plus et cruauté en moins.

Il reste des zones d'ombre toutefois, irréductibles. La déliquance grave, qu'on sent présente, n'est jamais réellement évoquée. Parfois le masque de la fiction relaie le réel pour préserver une identité, puisqu'il ne s'agit pas de dénoncer un proche, même un voisin. L'enfermement dans la cité fait les familles de substitution, aussi fortes que celle des généalogies, comme le territoire commun rend mieux l'identité que les vacances de l'autre côté de la Méditerranée. Rien non plus sur les rites propres à la communauté, tels que les cotisations lancées pour rapatrier un corps. L'ordre de l'intime est inentamé, pudeur légitime puisque l'option littéraire n'a pas le même cahier des charges que le témoignage brut. Est-ce la même raison qui fait passer à la trappe le monde des filles ? De fait, nos narrateurs étaient jeunes, trop peut-être pour intégrer déjà les sœurs de leurs copains et la complexe socialisation à venir. A peine croquées, ne participant jamais aux éclats, elles sont le mystère opaque de Phobos, tour à tour cité de garnements et de jeunes citoyens soucieux de livrer comme une « autojustification » une autre vérité, d'autant plus impressionnante qu'elle est mesurée, témoignage captivant d'une maturité exceptionnellement précoce.

François Bon a conservé tous les brouillons, jusqu'aux dessins griffonnés les soirs d'atelier, qu'il détient en dépôt, adresse commode de cette aventure collective. Il aura été le passeur indispensable, puisque l'éditeur Claude Gutman est resté sciemment à distance, incarnant le statut de référent absolu : l'Editeur. S'il a travaillé les quatre états successifs du texte, il n'a rencontré les jeunes auteurs qu'à Montreuil, après la parution du livre. Ce qui n'était pas indispensable est devenu pour nos jeunes gens un gage de qualité supplémentaire. Seul le texte a fait sens pour mériter la publication. Et Claude Gutman confesse que la force de l'évocation (notamment la scène où les compères réinvestissent les appartements déserts dans la cité fantôme) conserve pour lui une puissance émotionnelle unique.

Avec la sortie du titre, l'aventure ne s'achève pas. Si le groupe se dissout peu à peu (ils n'étaient plus que quatre au Salon du livre de jeunesse en décembre 1995, trois à la Fête du livre de Bron fin mars), certains semblent engagés dans un projet d'écriture, qu'ils poursuivent en solo. Sur un mode moins *« nostalgique »* et plus *« engagé »*, commente durement Mustapha. C'est affaire d'âge et de vocabulaire sans doute, tant la maturité du projet Phobos rend déplacées ces réserves d'auteur. François Bon, déjà investi sur un autre projet d'écoute et de restitution de la parole retenue, nous livrera bientôt sa vision de ces années d'atelier à Montpellier (*30, rue de la Poste*, Seuil, parution en septembre) et gageons que l'aventure de la cité mal famée, si marginale qu'elle soit dans la démarche classique de ces lieux d'écriture, ne sera pas absente.

Enfin Phobos pourrait devenir un enjeu théâtral. A l'heure où la vie des banlieues gagne cet espace de représentation (2), il est question de traduire et d'adapter pour la scène le récit collectif pour le public néerlandais. A suivre donc...

Mais la vraie victoire de *Phobos les mal famés* est ailleurs. Dans l'instinctive compréhension des enjeux de l'écrit, la restitution d'une mémoire « empêchée », diffusée comme un message universel d'une exemplaire dignité.

Ph.-J. C.

(1) *« Nous les Arabes, on ne le méritait pas »*, souligne Kaïs Gachita, et, lapidaire, Mustapha Laoukiri de commenter, depuis la destruction de la cité : *« Aujourd'hui, l'endroit est rendu aux milliardaires »* (deux des auteurs de *Phobos les mal famés*).

(2) Scènes de vie écrites et interprétées par des habitants de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), *La Cité des rêves* sera jouée à la MJC de Chelles samedi 1er juin, à 20 h 30.

Adbelkader Amlouk, Kaïs Gachita, Laouari Haddadi, Mustapha Laoukiri, Karim N'mili, Mounir Toumi.
Six auteurs inattendus, six jeunes de la cité Phobos, construite sur une éminence dominant Montpellier au début des années 70 et rasée il y a quatre ans. Aujourd'hui âgés de dix-neuf à vingt-deux ans, ils ont ressenti le besoin de raconter leur enfance – sans fard, ni complaisance, mais non sans pudeur – pour qu'il reste une trace tangible de ce lieu sacrifié au nom des excès et des délits de la génération précédente. Enfants blessés par cette annulation de la mémoire, ils ont tenu à témoigner, à faire le deuil d'une étape essentielle, et ne l'ont pu que par la réappropriation de l'écrit.

e n t r e t i e n

François Bon, l'écrit électrochoc

En 1983, François Bon n'avait pas encore entendu parler d'ateliers d'écriture. Il s'était retrouvé un peu par surprise à faire du français avec des stagiaires en réinsertion dans un lieu où *« il fallait laisser les couteaux à l'entrée »*. Il leur avait demandé d'écrire, et au résultat, s'était *« pris au jeu »*. En 1988, il poursuit à la prison de Poitiers, pas encore *« préparé à la violence de ce que c'était »*. En 1991, c'est La Courneuve, où il travaille quatre mois au lycée Jacques-Brel. En sortira *Sang gris* (Verdier). Il y aura encore les collèges de Villepinte, de Bagnolet, où, dit-il, il *« rode ses outils en suivant des mômes durant un an »*, puis de Bobigny.

Entre-temps, la DRAC Languedoc-Roussillon l'a appelé pour une durée de trois ans. Il intervient à partir de 1993 à Montpellier, Sète et Lodève (Hérault), auprès de collégiens, de taulards, de RMistes, de chômeurs, de femmes au foyer. Dans la ZUP nord de Montpellier, il ouvre avec l'IFAD Peuple et culture et Hervé Piekarski un atelier tous publics dans un local disponible de la Paillade, qui deviendra la « boutique d'écriture ». L'après-midi est réservé aux femmes illettrées qui apprennent à lire à partir de leurs propres histoires. Ils y *« restaurent »* aussi la lecture publique en invitant Jean Rouaud, Bernard Noël, Serge Pey, Claude Ponti ou les participants aux ateliers.

« Dans l'atelier, ça doit marcher par courts-circuits, dit François Bon. *Eux sont en situation extrême. Ce qu'ils écrivent va participer de cette situation. Quel que soit le niveau de mutilation de la syntaxe ou du vocabulaire, il va se retranscrire dans les textes. Moi, j'ai besoin de toute la langue pour les rejoindre. Spécialement dans ses formes les plus radicales : Artaud, Beckett, Jabès. Je sais trouver dans Jabès une phrase qui me paraît communiquer avec l'extrême qu'il y a en eux. Et l'écluse va s'ouvrir.*

» Je leur cite la phrase de Michaux : "Homme aux appuis secrets fusant loin de son avilissante vie." Avilissante : *ils comprennent aussitôt.* Et appuis. Et secrets. *Ils vont pouvoir écrire à partir de ça en renversant positivement leur identité. Et cela conduit à lire autrement. A renvoyer la lecture sur le réel avec une nécessité qui n'était pas pensable avant. C'est pourquoi je n'en ai pas fini avec les ateliers d'écriture. Et puis il y a une notion militante de la lecture publique. Le livre a perdu la valeur symbolique qu'il avait il y a cent ans. Il est dévalué : il n'y a pas de vedettes. Mais si on fait le chemin qui permet de découvrir dans la littérature des choses aussi explosives que dans le réel, alors ils peuvent se reconstituer comme lecteurs.*

» Ces phrases qui déclenchent, je ne sais pas les repérer autrement qu'en les essayant. C'est une découverte perpétuelle. Cela peut être aussi bien le début d'un Maigret que Baudelaire quand il parle de "vocation vide" dans une lettre écrite à dix-huit ans, où il raconte qu'aucun métier ne l'intéresse. Le lien entre écriture et langage est posé. Mais la liste n'est pas extensible à l'infini. Au bout d'un certain temps, les repères seront fixés : le Journal *de Kafka, Thomas Bernhard, Bob Dylan aussi :* Thin Man *est un déclencheur. Un cercle de permanence s'installe, avec ses outils.*

» Il faut poser d'emblée à quoi va servir leur écriture. Rompre avec le langage au sens unique de consommation. Ils reprennent confiance, se transforment dans leur expression propre. Le langage est une instance qu'ils peuvent partager et qui est une force en elle-même. Avec des êtres fragiles, il retrouve sa nécessité la plus immédiate. Et puis le retour est tellement fort qu'il n'y a jamais de regret à s'investir. Mais si on se mettait à vivre de ça, on s'en relèverait difficilement.

» La démarche n'est justifiée que si elle peut être relayée par les éducateurs et les profs. La commande sociale doit être utilisable hors de notre rapport à la littérature. Mais sans passion de la littérature, les textes collectés seront sans passion. Ce ne sont en rien des jeux narratifs comme ceux qui se pratiquent dans beaucoup d'ateliers d'écriture. La mode est d'inviter un écrivain quelque part en résidence, et de lui demander en retour d'animer un atelier. Comme si cela pouvait être un complément évident !

» J'ai eu le temps d'élaborer des règles : l'atelier doit être une expérience de reconstruction, sinon cela ne mérite pas d'être engagé, il ne doit pas être répétitif (pas question de recommencer ce que j'ai déjà fait avec une classe de 4e) et on ne doit pas le mener seul. Si je réussis à roder quelque chose en prison en leur présentant des textes efficaces et que je le présente à des RMistes, ça marchera.

» Avant, à quatorze ans, on avait appris du Victor Hugo, ne serait-ce que pour parler avec les vieux devant la porte aux veillées. En quelques décennies ça c'est volatilisé. On fabrique des muets. A vingt ans, même la fonction d'écrire est perdue. Ils ne savent plus tenir une plume. Si l'argot a pu être un contre-pouvoir, il y a longtemps qu'il a volé en éclats. Le lien entre la mutilation du langage et le comportement est évident. Il est illusoire de vouloir rétablir un lien social sans s'attaquer à cette mutilation. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

هكذا من الأصل

La chronique de Roger-Pol Droit

On ne peut tout donner

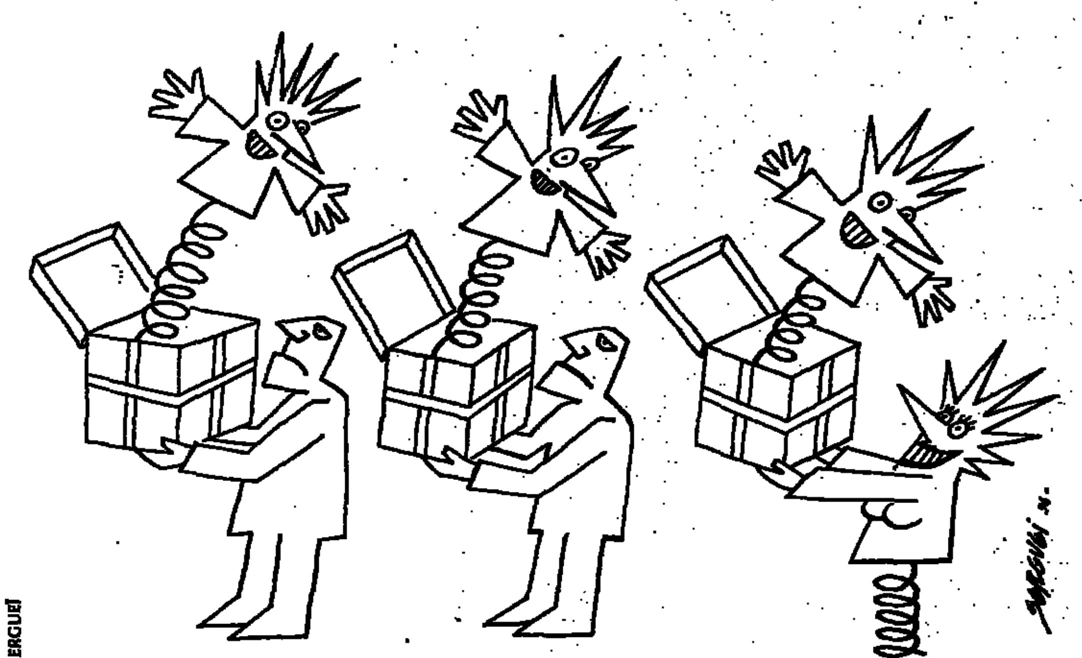
L'ÉNIGME DU DON
de Maurice Godelier.
Fayard, 316 p., 150 F.

On ne cesse d'offrir et de recevoir, de l'enfance à la vieillesse. Petits cadeaux, grands services, présents obligés, signes d'affection, jouets propres à chaque âge... Richesse ou pauvreté – faut-il le souligner ? – conditionnent la valeur marchande des choses offertes. Mais ces contrastes n'affectent pas l'omniprésence du don. Peu importe, finalement, ce qu'on donne, bout de ficelle ou Ferrari, lave-vaisselle ou grain de riz. Laissons l'environnement historique, le contexte social, les circonstances concrètes, leurs déterminations infiniment diverses. Négligeons, à la limite, de demander qui donne quoi, à qui, où et quand. Ne nous attardons même plus à distinguer les offrandes aux dieux et les cadeaux d'entreprise, les babioles pour les fêtes (celles de fin d'année, celles d'anniversaires, celles des mères, des pères, *etc.*) et les sacrifices autrefois destinés à honorer les puissances d'en haut.

Notons seulement que le don est une réalité multiforme mais universelle : aucune société ne l'ignore. Surgissent alors deux questions, qui ont donné déjà bien du fil à retordre aux anthropologues : pourquoi donne-t-on ? Quels sont les mécanismes de ce fait social ? Un bref aperçu de quelques réponses majeures à ces interrogations s'avère nécessaire. En effet, sous couvert de querelles abstruses, sous l'apparence de disputes théoriques opposant quelques chercheurs de haut vol autour d'anciennes cultures disparaissant, toute l'interprétation de nos gestes quotidiens se trouve mise en jeu. On ne suivra donc pas les tribulations des ethnologues chez les Kwakiutl ou chez les Baruya simplement pour dénicher des rites singuliers ou des récits exotiques. De leur relative étrangeté naît, en fin de compte – on le sait, mais on l'oublie – une mise en lumière des strates fondatrices de nos façons d'être.

En 1925, Marcel Mauss publia son célèbre *Essai sur le don*, un des travaux essentiels de l'anthropologie moderne. Que montrait-il ? Le lien existant, dans les « sociétés archaïques » comme dans les nôtres, entre trois obligations : donner, accepter, rendre. La question, pour Mauss, était principalement de savoir ce qui poussait les individus et les groupes, dans des contextes très dissemblables, à faire à leur tour un don équivalent, ou supérieur, à celui qu'ils ont reçu et accepté. Mauss crut trouver la solution à ce mystère dans les propos de Tamati Ranaipiri, un sage maori. Evoquant le *hau*, l'esprit des choses, le sage précisait que cet esprit voulait *« revenir au lieu de sa naissance »*. La chose donnée ne conservait donc pas seulement l'empreinte de son donateur, marquant silencieusement l'emprise qu'il détient sur le bénéficiaire du don. Le *« cadeau »* était habité d'une sorte de propension à retourner vers son point de départ. La force régressive que recèle un présent, activée par l'éloignement de son emplacement originaire, contraignait ceux qui l'avaient reçu à donner en retour. L'anthropologue ne partageait pas cette croyance, évidemment. Mais il la considéra comme une clef de l'énigme : le don créait bien une obligation, matérialisée et rappelée par l'objet lui-même, incarnant ainsi l'exigence d'un « contre-don ».

Lévi-Strauss, au début des années 50, dans son *Introduction à l'œuvre de Mauss*, critiqua vigoureusement l'erreur de méthode commise à ses yeux, sur ce point, par le maître. Au lieu de chercher la réalité masquée qui permet d'expliquer et les comportements et leurs justifications, Mauss avait eu le tort de s'en tenir à la conception que les humains se forgent de leurs manières d'agir. Il prit donc appui sur une explication qui méritait, en fait, d'être elle-même expliquée. Lévi-Strauss jugeait qu'on se trouvait devant un de ces cas – *« pas si rares »*, précisait-il – *« où l'ethnologue se laisse mystifier par l'indigène »*. L'*Essai sur le don* ouvrait à l'évidence un territoire immense. Il permettait de concevoir la place fondamentale de l'échange dans les multiples registres, extérieurement très disparates, de la vie sociale. Mais il n'allait pas jusqu'au bout de sa démarche. Il appartenait à l'anthropologie structurale, et à elle seule, d'affirmer que les signes, les femmes et les marchandises étaient échangés entre les hommes, selon les règles d'un ordre symbolique dont le langage fournit le modèle.


SERGUEI

Maurice Godelier, qui rappelle ces moments-clés, se souvient de son enthousiasme de jeune lecteur des analyses structurales. Ainsi, tout s'explique par l'échange ! Voilà le *fait social premier*, celui d'où part toute création collective, à quoi ramène toute recherche anthropologique... Une quarantaine d'années plus tard, après bien des observations en Mélanésie, moult articles savants, une dizaine de livres et une trajectoire de chercheur entre CNRS et Hautes Etudes, Maurice Godelier juge cette affirmation à la fois excessive et bancale. En s'obnubilant sur ce qui circule, se donne, s'achète ou se vend, s'expose au marché, on oublie en effet l'autre face. Une société se définit aussi par ce qu'elle garde, préserve, conserve, soustrait obstinément à la circulation générale. Pas de société sans échanges ? Certes. Mais pas non plus, ajoute Godelier, sans *« des points fixes, des réalités soustraites (provisoirement mais durablement) aux échanges de dons et aux échanges marchands »*. Autrement dit, pas de société sans une certaine forme de rapport au sacré, si l'on désigne par ce terme ce que les humains jugent tellement précieux qu'ils refusent de l'abandonner.

Offrandes et présents, dons et contre-dons ont accaparé l'attention des anthropologues. Au point de leur faire négliger ce qui échappe à ces échanges

Regardons un instant avec ces yeux-là. Le marché se mondialise, les transactions de toutes natures s'intensifient, voilà qui est bien connu. Cette expansion accroît également l'exclusion. En tout cas jusqu'à présent, et l'on voit mal quel changement soudain arrêterait ce processus. C'est pourquoi les recours au don prolifèrent. Dans la rue comme à la télévision, dans les publicités comme au bistro, des mains se tendent. Pour manger, pour dormir, pour être soigné, pour la recherche, pour les victimes de la famine, de la guerre, du cancer, du sida, des gens vous sollicitent – directement, personnellement. En effet, même si la demande est relayée par une batterie d'intermédiaires et de metteurs en scène, c'est toujours à vous, nantis petits ou grands, que l'appel s'adresse, de la part d'humains qui souffrent. Vous donnerez ou non, et de votre plein gré. Ainsi, plus de rapports marchands susciteraient plus de dons nécessaires, par contrecoup. Mais cela ne fait encore qu'étendre le domaine général de l'échange.

Où donc situer la part qui se dérobe au marché, celle de l'inaliénable ? Dans l'individu et dans le droit, par exemple. On ne peut vendre ni donner une personne. On ne peut pas non plus faire entrer une Constitution dans le registre des échanges. Cette impossibilité n'est évidemment pas le résultat d'une contingence. Il serait absurde de dire qu'il n'y a pas, pour l'instant, de Constitution sur le marché, mais que, si ça se trouve, une offre, ou une demande, pourrait bien... En fait, il n'y a aucun échange concevable dans lequel une Constitution serait vendue ou donnée. Il en va de même pour un être humain. Singularités individuelles et bien public sont, effectivement, en dehors du circuit de l'échangeable. Ce n'est pas une nouveauté. Il nous fut cependant tant de fois répété, ces dernières années, que rien n'était plus soustrait, désormais, au règne de la circulation généralisée que le rappel de ces évidences n'est pas inutile. Aussi fondamental que l'échange est ce qui lui résiste.

★ A signaler également une nouvelle édition, avec une postface inédite, de l'ouvrage devenu déjà classique de Maurice Godelier sur les Baruyas, société tribale de la Nouvelle-Guinée, *La Production des grands hommes* (390 p., 160 F), et un ouvrage collectif sous la direction de Maurice Godelier et Jacques Hassoun, *Meurtre du père, Sacrifice de la sexualité*. Approches anthropologiques et psychanalytiques (Arcanes, 9, place Kléber, 67000 Strasbourg et 198, rue Saint-Jacques 75005 Paris, 250 p., 135 F).

De la technique comme horizon révolutionnaire

A l'opposé d'une longue tradition philosophique, qui dans l'appréhension du temps rejetait le fait technique, Bernard Stiegler rapproche matériel et conceptuel et démontre par cet étonnant court-circuit le conditionnement technologique de la temporalité

LA DÉSORIENTATION
de Bernard Stiegler.
Ed. Galilée, 224 p., 185 F.

La question du temps hante de l'intérieur la tradition philosophique ; la question de la technique la borne de l'extérieur, et pour cause, si la philosophie est née de *son expulsion même*. L'antagonisme du *logos* et de la *techné*, inaugural chez Platon, qui la redouble dans l'horripilation du philosophe par le sophiste, pèse sur les enfants de l'Académie aussi lourdement que le péché originel sur les fils d'Adam. Avec *La Technique et le temps*, Bernard Stiegler opère un court-circuit, fulgurant dans ses effets, minutieux dans ses procédures. Il place le marginal au centre, en sorte que le vieux noyau éclate, et nous voilà conduits à réévaluer les principes a priori qui donnent son assiette à la pensée occidentale. Le plus curieux est que cette démarche iconoclaste est celle d'un dévot, éduqué aux meilleures sources de l'orthodoxie, instruit de grec et d'allemand, et non, comme on aurait pu le croire avec pareil programme, d'un barbare californien dans le vent, prophète futuriste et creux, féru de virtuel et de philosophie à l'estomac. Stiegler est un expert en systèmes informatiques, mais la pensée du fait technique vient chez lui travailler du dedans la tradition critique qui l'exclut ou le dévalue ; l'objet étranger se frotte à Platon et Heidegger, aux vénérables doctrines qui en conjurent l'incidence. Cette rencontre, déflagrante s'il en est, de deux registres qui s'ignorent ou se *suspectent*, *le matériel et le* conceptuel, c'est l'originalité déstabilisante de ces deux volumes qui devront faire date.

Régis Debray

Travail singulier par la double compétence requise en amont, chez ce disciple de Derrida, tant en histoire des techniques (Simondon, Leroi-Gourhan) qu'en histoire de la métaphysique. Travail subversif par tout ce qu'il inquiète, en aval, dans l'ancestral ronron. A commencer par les oppositions canoniques de l'essence et de l'accident, de l'intériorité et de l'extériorité, du transcendantal et de l'empirique. Jusqu'aux figures contemporaines de l'Antinomie, chez Heidegger, entre le temps de la *préoccupation* technique et le temps authentique du pour-la-mort, chez Habermas, entre l'activité communicationnelle et l'activité technique (antithèse d'une réjouissante superficialité et par là même promise à la plus vaste circulation). Cette paresseuse partition engendre moult gammes dans le fond sonore de l'époque. Pensons à l'opposition de l'*Homo faber* et de l'*Homo sapiens* (présente même chez Bataille), comme aux conflits homériques *et quotidiens entre la Technique* (utilitaire, instrumentale, inhumaine) et la Culture (finaliste, noble et désintéressée). Ce qui n'est plus recevable, somme toute, en l'état actuel de nos connaissances sur la coévolution du geste et de la parole, c'est le refrain humaniste sur les fins et les moyens. La médiologie, entre autres tentatives, part de ce constat. Ce livre en dessine l'épistémologie. *« L'objet de cet ouvrage*, signale la première phrase du texte, *est la technique appréhendée comme horizon de toute possibilité à venir et de toute possibilité d'avenir. »* Pour regarder en face le futur que dessinent l'industrialisation de la mémoire, l'informatisation du savoir et les technologies du vivant, Stiegler commence par affronter origines et fondements. Et qu'y trouve-t-il ? Le « défaut d'origine », à savoir la *faute* d'Epiméthée. Ce titan, le frère de Prométhée, a simplement oublié, dans la distribution des qualités aux diverses espèces mortelles modelées par les dieux dans la glaise, de donner à la race humaine de quoi survivre. Dans le dialogue de Platon qui porte son nom, Protagoras a décrit cet homme *« tout nu, pas chaussé, dénué de couvertures, désarmé »*, pour lequel Prométhée, pris de compassion, ira dérober le feu chez Hephaïstos et Athéna – le feu ou le principe *créateur des arts et métiers*. La nature de l'homme étant de n'en avoir pas de définitive (sinon dramatiquement insuffisante), c'est la prothèse qui va suppléer aux qualités naturelles qui lui manquent. La prothèse n'étant pas ce qui s'ajoute mais ce qui fonde. *« Tu périras par tes vertus, tu triompheras par tes vices »* – dira Nietzsche plus tard. Nous avons eu la chance de cette défaillance primordiale. L'animal humain va tirer sa supériorité de ce défaut de fabrication, racontent à leur façon les Grecs, et la légende des dieux anticipait la connaissance des processus d'hominisation. Ce qu'Hésiode dit en mythologie, Leroi-Gourhan le montre en paléontologie – admirable résonance des découvertes aux intuitions. *« L'homme commence par les pieds »* – la situation debout libérant la main qui libère *elle-même* la parole. Conquête de la mobilité et ouverture de l'éventail cortical, appareillage technique et réflexivité symbolique s'entredéterminent. Le *quoi* élabore le *qui*, les deux progressent ensemble. La technicité n'est pas la chute ni l'oubli de l'Etre, mais ce qui permet à l'Etre de s'articuler en Logos. Ni dévoiement ni arraisonnement, le geste qui capte l'énergie et transforme la matière brute fait démarrer l'humain. Il soude le couplage de l'homme à son milieu physique, *rapport médiatisé par l'outil* comme *organon*, au découplage d'un temps proprement historique d'avec les contraintes zoologiques de la répétition. Sauvé du surplace animal par la mise hors cortex de ses facultés mentales et les panoplies qui s'ensuivent, le *sapiens sapiens* échappe à la programmation génétique en boucle des espèces concurrentes, pour se reprogrammer en quelque sorte, *via* l'invention d'une mémoire non génétique cumulable et transmissible. Nos cousins les singes ont une hérédité ; seul le rameau « humain » y ajoute un héritage – avec le silex biface et la hache polie, étant entendu que l'outil, avec la chaîne opératoire qu'il sous-tend, constitue notre premier support de mémoire. Se révèle alors, inaperçu des philosophes, le conditionnement technologique de la temporalisation, *que ce soit vers l'avant* ou l'arrière (les deux étant indissociables : qui ne conserve rien n'invente rien). Le patrimoine comme le programme, l'anticipation comme la rétention, supposent le gramme, la trace, l'inscription. Donc le support d'inscription. Donc l'organisation d'une matière inorganique. Par où Leroi-Gourhan rejoint Derrida. Une théorie de la *« différance »*, cet espacement du temps, suppose une théorie de la transmission, laquelle exige à son tour une pensée longue de la technique comme *« poursuite de la vie par d'autres moyens que la vie »*, à réinsérer dans une évolution vieille de deux millions d'années (datation des restes de l'*Homo habilis* trouvés en Chine). Pour saisir le sens des autoroutes de l'information, considérez d'abord les huttes du paléolithique, fouillez les sols d'habitat de Russie et de Dordogne. Il y a continuité des uns aux autres. La domestication de l'espace et du temps est une aventure qui vient de loin. Elle a *ses seuils de discontinuité*, ses accélérations, ses vertiges, mais aussi une logique d'ensemble.


D.R.

Bernard Stiegler.
Philosophe, concepteur de modèles machiniques, Bernard Stiegler est directeur de recherche à l'université de Compiègne. *La Désorientation* est le deuxième volet de la réflexion qu'il mène sur « La technique et le temps ». Le premier volume, *La Faute d'Epiméthée*, avait paru en 1994 aux mêmes Editions Galilée, qui annoncent, pour l'automne, un volume d'entretiens de Bernard Stiegler avec Jacques Derrida, intitulé *Echographies de la télévision*.

Quel en serait l'effet pour demain ? Certains disent : l'uniformisation de la planète. Il est vrai que les macro-systèmes techniques, par définition, tendent à l'homogène et au standard. Ils traversent les « différences idiomatiques », bousculent les frontières *culturelles* et alignent le moins sur le plus performant. Stiegler fait partie de ceux qui voient dans *« les velléités ethniques des fantasmes sans avenir »*. On peut penser au contraire que l'idée de différence culturelle prendra d'autant plus de force qu'elle est fragilisée par l'universel pauvre et décontextualisé des normes de production et de consommation matérielle – car tel est l'« effet-jogging », éminemment paradoxal, du progrès technique. Reste que Stiegler a mis le doigt sur la question cruciale qui pointe à l'horizon : quelle maîtrise pourrons-nous garder sur le temps, et selon quelle politique de la mémoire ? L'homme pourra-t-il influer sur ses techniques de stockage et de circulation des traces qui conditionnent l'aptitude de l'espèce à infléchir consciemment sa propre évolution ? Quel pouvoir, *en définitive*, peut-on garder sur la puissance ? A la condition première, répond Stiegler, de traiter l'objet technique non en instrument ou supplément second, mais comme le site premier de la constitution du sujet et le noeud de toute histoire possible. Si ce n'est pas là une révolution théorique, qu'on nous dise quel sens peut encore avoir ce mot.

Vers une société de clowns et de clones

L'ÉCHELLE HUMAINE
de Bruno Lussato.
Robert Laffont, 318 p., 129 F.

Les gens applaudissent l'exploit de David contre Goliath, mais la société ne cesse de favoriser le gigantisme technologique et bureaucratique... *L'Echelle humaine* est celle que Bruno Lussato veut appuyer sur les murs de nos constructions du XXIe siècle. L'auteur ressuscite à sa façon les quatre chevaux de l'Apocalypse. Le blanc est celui de l'intégration technologique, avec son intelligence artificielle, son langage intergalactique, sa réalité virtuelle, sa manie de quantification qui fait oublier les apports essentiels de découvertes utiles à chacun. Le cheval rouge est celui de l'intégrisme égalitaire qui dénonce l'entrepreneur qui veut s'enrichir : le « néo-mao » veut ignorer que *« l'avoir est une prothèse de l'être »*. Le cheval noir porte l'intégrisme financier, qui remplace la citoyenneté par la compétition acharnée et l'esprit de corps par la lutte pour le dépassement du chiffre imposé à court terme par les cabinets d'audit. Quant au cheval jaune, c'est celui de l'intégrisme bureaucratique. Son modèle est Torquemada. Tous les quatre proviennent de la même souche : le *« virus impérial »* qui veut l'hypothétique bien de la masse plutôt que le bonheur de ceux qui la composent.

Tout se passe comme si Bruno Lussato nous peignait une société qui ne sera bientôt plus composée que de clowns (les illusionnistes de la haute technique et les amuseurs du *prime time* médiatique) et de clones (ilotes coulés dans le même moule). Son chiffon rouge fera-t-il lever ceux qui pensent comme lui que *« voir petit, c'est voir plus loin »* ? Et que le monde de demain appartiendra davantage aux artisans, aux PME et aux artistes ?

Pierre Drouin

Quel avenir pour l'OTAN ?

Au-delà du débat sur l'intégration ou l'indépendance de Paris par rapport à l'OTAN, Jean de la Guérivière dresse un panorama de l'Alliance atlantique de l'après-guerre froide

VOYAGE AU CŒUR DE L'OTAN
de Jean de La Guérivière.
Seuil, 196 p., 130 F.

L'ouvrage de Jean de la Guérivière vient fort à propos, à un moment où l'Alliance atlantique s'engage dans un processus de recomposition institutionnelle et politique. C'est un ouvrage panoramique qui va au-delà des interrogations convenues sur la nature des relations entre la France et l'Alliance – relations récemment renouvelées à l'initiative du premier président gaulliste depuis plus de vingt ans. On y apprend tout de même que le général de Gaulle cherchait à se retirer de l'OTAN dès 1959, et qu'il n'a jamais cru à la possibilité d'obtenir le fameux directoire à trois de l'Alliance (avec les Etats-Unis et l'Angleterre) proposé en 1958 au président Eisenhower. La France n'est pas encore dotée de l'arme atomique à cette date, mais le sera deux ans plus tard, et cette perspective pèse lourd dans la stratégie française. On y apprend aussi que la France ne se retira jamais du réseau de radars de l'OTAN visant à détecter les vols ennemis au-dessus du territoire de l'Alliance, indispensable à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire.

Jean de la Guérivière présente également les positions de nos partenaires à l'égard de l'OTAN. Il rappelle par exemple que l'acceptation par l'Allemagne de la présence sur son sol de plusieurs centaines de milliers de soldats a permis de redonner à l'armée allemande une légitimité nouvelle au sein des troupes alliées. L'Allemagne, un des piliers de l'OTAN, interlocuteur privilégié des Américains pendant toute la guerre froide en raison de sa situation stratégique, est tout particulièrement attachée à l'Alliance, qui a permis au pays de survivre et de se réunir.

L'extrême diversité des situations et des perceptions de l'Alliance en Europe va bien au-delà de la ligne de partage *sommaire* entre l'« indépendance » et l'« intégration ». L'Espagne participe à la planification de la défense collective (contrairement à la France) mais non à la structure militaire de l'OTAN. Elle souhaiterait, avec l'Italie, que l'Alliance s'intéresse à la Méditerranée. La Norvège et le Danemark, en raison de leurs législations nationales, n'autorisent pas la présence d'armes nucléaires ou de forces étrangères sur leur territoire en temps de paix. Les vieux sous-marins russes, qui quittent progressivement le service et qui seront plus d'une centaine dans les eaux de la mer Baltique en l'an 2000, sont un sujet de préoccupation autrement plus important que la prolifération balistique sur le pourtour méditerranéen. Pour le Royaume-Uni, l'OTAN a été l'occasion de découvrir la concertation militaire avec les pays européens et de sortir du tête-à-tête avec les Etats-Unis.

CONCERTATION

En cas de crise, onze membres de l'OTAN non dotés de l'arme nucléaire assument des responsabilités dans la mise en œuvre de la stratégie nucléaire de l'Alliance, une concertation de facto sans équivalent, même si la décision suprême reste du ressort des puissances nucléaires. Cette situation est régulièrement l'objet de critiques virulentes, notamment de l'organisation Greenpeace qui y voit une violation des engagements pris au titre du traité de non-prolifération. La délégation allemande a été amenée, l'an dernier encore, lors de la Conférence de prorogation du TNP, à défendre la compatibilité des accords passés au sein de l'OTAN dans ce domaine avec les engagements allemands de non-prolifération.

Après le doute existentiel qui a suivi l'effondrement de l'URSS et du pacte de Varsovie, la plus importante alliance militaire de l'histoire, qui doit la victoire à sa seule existence *puisqu'elle n'a jamais affronté* l'ennemi, prépare le prochain siècle sur fond de « nouvelles menaces » encore imprécises, où la prolifération des armes de destruction massive joue son rôle habituel d'épouvantail. Les relations complexes nouées avec les Russes depuis quelques années sont bien décrites dans le récit de la session ministérielle du conseil atlantique du 1er décembre 1994, à l'occasion d'une conférence de presse des ministres des affaires étrangères de l'Alliance, quand M. Kozirev, décevant toutes les attentes et trompant la légendaire prudence des services de l'OTAN, déclara, devant un parterre de journalistes accrédités venus assister au grand tournant de l'après-guerre froide, que, *« parmi les lectures possibles de ce texte ambigu* [le programme russe de l'accord de partenariat] », il y en avait une qui ne convenait pas à Moscou. L'ours russe réserve sans doute encore quelques surprises aux « planificateurs » militaires de l'Alliance...

C'est avec les Russes, aujourd'hui comme hier, que se joue la partie capitale pour l'avenir de l'OTAN, comme le montre le débat passionné et plein d'écueils sur l'élargissement. La réunion de Berlin, la semaine prochaine, qui devrait consacrer le principe d'une place plus importante des pays européens au sein de l'OTAN, sera discrète sur le sujet. Mais dès qu'il faudra nommer les candidats, les vraies difficultés risquent de commencer, tant avec Moscou qu'avec ceux qui n'ont pas été retenus. Alors que le président français a décidé d'engager un rapprochement spectaculaire avec l'OTAN, qui permet à la France de peser davantage dans des débats essentiels pour sa sécurité, l'avenir de l'Alliance est largement à construire.

Thérèse Delpech

★ Thérèse Delpech est chercheur associé au Centre de recherches internationales de l'Institut politique de Paris.

livraisons

HISTOIRE

● **LES BATEAUX NÉGRIERS,** de Thorkild Hansen
Le Danois Thorkild Hansen, auteur de fictions sur le sujet, publie aujourd'hui un document sur la traite des esclaves pratiquée par les *armateurs de Copenhague jusqu'en 1803,* date à laquelle leur gouvernement *l'interdit. Ils transportèrent en tout plus de quarante mille Africains vers les îles Vierges, alors dépendantes du Danemark. De cette étude* bien documentée, *on* retiendra en particulier *les chapitres concernant* le rôle *des médecins* de bord et les ventes *aux enchères dans les ports de destination* (traduit du danois par Jacqueline Le Bras, Actes Sud, 231 p., 125 F).

● **SALAZARISME ET FASCISMES,** d'Yves Léonard
Après le coup d'Etat militaire du 28 mai 1926, Salazar est nommé ministre des finances. Il devient président du conseil portugais en 1932 et met en place une dictature proche du fascisme italien. Pourtant, l'ancien séminariste développe l'image d'un *« homme solitaire et travailleur, fuyant les honneurs et la richesse, profondément amoureux de son pays »*. Au culte de la personnalité déployé par Hitler et Mussolini, il oppose sa méfiance nourrie d'intégrisme catholique et de nationalisme prudent. L'*Estado Novo* qu'il installe, grâce notamment à sa police politique, porte aux nues cinq valeurs contre-révolutionnaires : Dieu, patrie, autorité, famille, travail. Charles Maurras dira de lui qu'*« il a rendu à l'autorité le plus humain des visages »*... Une bonne approche de ce chapitre de l'histoire du fascisme européen (éd. Chandeigne, 223 p., 98 F).

PSYCHANALYSE

● **UNE ANALYSE D'ENFANT AVEC ANNA FREUD,**
de Peter Heller
Peter Heller, né à Vienne en 1920, spécialiste de littérature allemande et de littérature comparée, livre au public les contenus de la cure psychanalytique qu'il a suivie, de 1929 à 1932, avec Anna Freud. L'ouvrage contient les notes prises quotidiennement par la fille de Freud durant les séances consacrées au cas de Peter, enfant victime d'un complexe de voyeurisme et d'exhibitionnisme, également confronté au dilemme entre grandeur et petitesse. Les commentaires rétrospectifs que Peter Heller fait lui-même, cinquante ans après son analyse d'enfant névrosé appartenant à un milieu privilégié de la Vienne de la fin des années 20, révèlent son sentiment d'ambivalence à l'égard de la psychanalyse (PUF, 381 p., 198 F).

ESSAIS LITTERAIRES

● **QUÊTE DE LUIS CERNUDA,** de Bernard Sicot
De la prodigieuse floraison de poètes espagnols arbitrairement regroupés dans ce qu'on appelle « génération de 1927 », Luis Cernuda (1902-1963) n'est pas des moindres. A la fois technique et sentimentale, cette étude aidera peut-être à à sortir le poète andalou de l'ombre – cette ombre qui était sa seule protection contre une société *« pourrie par le puritanisme »* (éd. de L'Harmattan, 345 p., 190 F).

● **LE CHANT DES CRÉATURES,** d'Hélène et Jean Bastaire
Le but de cette étude qui rassemble et commente – de saint Irénée à Paul Claudel – cent vingt auteurs, écrivains, mystiques ou théologiens, de la tradition chrétienne est de montrer que, loin de mépriser la création dans toutes ses composantes humaines, animales, naturelles, le christianisme l'a au contraire sans cesse exaltée, ennoblie, chantée (éd. Cerf, 150 p., 95 F).

SOCIÉTÉ

● **NOUVELLES DU RACISME ORDINAIRE,**
de Daniel Zimmermann
Deux lignes ou trois pages. Il n'en faut pas davantage à Zimmermann pour rappeler que le racisme est dans l'air, habituel, quotidien, traditionnel. Au point qu'il faut beaucoup de morts d'un seul coup pour qu'on l'aperçoive. Morts habituels, quotidiens. Traditionnels comme un rite ? On finit par se poser la question à la lecture de ces « pris sur le vif » où de l'indifférence à la haine la frontière est fragile. Qui se franchit des deux côtés, les victimes du fléau n'étant pas toujours incapables d'en devenir les serviteurs. Recueil de propos et de gestes devenus lieux communs, de la boutade de comptoir au revolver à bout touchant, ce constat d'une tare ordinaire est œuvre de salubrité publique (Le Cherche-Midi éditeur, 125 p., 68 F).

Le Japon sans clichés

Un ouvrage salutaire qui met à mal les trop nombreux stéréotypes sur un pays en pleine maturité

L'ÉTAT DU JAPON
sous la direction
de Jean-François Sabouret.
La Découverte, 464 p., 198 F.

Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur le fait que la situation du Japon est devenue un facteur fondamental de l'équilibre mondial. Mais les stéréotypes dont nous affublons ce pays ont la vie dure. C'est la raison pour laquelle il faut lire de toute urgence cet *Etat du Japon*, nouvelle formule que nous offre Jean-François Sabouret, directeur de recherches au CNRS.

En effet, l'intention affichée de ce livre collectif est de dépasser la fausse alternative « pays puissant et d'une certaine manière menaçant » ou « colosse aux pieds d'argile ». Et il y réussit de magnifique manière. D'abord, par un appel très large à toutes les sciences sociales (géographie, histoire, sociologie, linguistique, science politique...) qui permettent de comprendre la logique de phénomènes apparemment « bizarres ». Ensuite, en réservant une très grande place à l'analyse à la fois amicale et critique de la vie sociale et de la culture japonaises. Quiconque a vécu au Japon lira avec émotion le petit article de Jean-François Sabouret sur *« les caresses de la rue »* qui nous décrit ces merveilleux petits quartiers de Tokyo où l'Histoire reprend son souffle.

En outre, l'ouvrage traite de tous les grands problèmes du Japon avec une intention constante de mesure et de lucidité. Que penser, par exemple, de la crise économique ? Christian Sautter nous décrit une économie japonaise *« à la fois immense et figée dans une pause agressive »*. Et il a l'honnêteté de ne pas conclure sur un avenir que chacun, à Tokyo, attend anxieusement. L'archipel conserve *« le potentiel de poursuivre une croissance rapide »*, mais il n'est pas assuré de conserver son deuxième rang. Sur les désordres récents de la politique japonaise, Jean-Marie Bouissou et Eric Seizelet livrent des analyses précises et raisonnées. Et les spécialistes de la politique étrangère, notamment François Godement et Karoline Postel-Vinay, présentent un Japon encore prudent, mais moins entravé qu'autrefois. Au total, l'impression que laisse ce livre est celle d'un Japon d'après guerre tout juste arrivé à la cinquantaine : après une carrière professionnelle remarquable qui lui a donné une vraie aisance et un nouveau statut social, ce pays vient de connaître un grave accident de santé, et il hésite un peu sur lui-même...

INVITATION AU VOYAGE

Là ne s'arrête pas l'intérêt de ce livre. C'est aussi, c'est peut-être surtout une invitation au voyage et un compagnon de visite. Voulez-vous savoir quelles « japoniaiseries » éviter ? Reportez-vous donc au commentaire historique du japonologue Bernard Frank. Que lire avant de partir au pays du Soleil-Levant ? Utilisez l'importante rubrique *« littérature et arts »*, qui comprend notamment une bibliographie de la littérature japonaise traduite en français de Francine Hérail. Comment éviter de vous laisser abuser par la politesse exquise de vos hôtes japonais ? Lisez ce qu'on pourrait appeler le « Japon de la nuit », le Japon des excès et aussi des filouteries. Peut-être, d'ailleurs, aurait-il été souhaitable de donner encore plus de place à l'envers du modèle japonais, souvent mal connu en France.

Quiconque connaît la remarquable qualité des travaux japonais sur la France achève la lecture de *L'Etat du Japon* avec une vraie satisfaction. Car ce livre démontre que les études françaises sur le Japon contemporain sont sorties de leur misère ancienne. Grâce à l'action de plusieurs pionniers, la France dispose aujourd'hui d'une pléiade de spécialistes. Lisons-les pour mieux comprendre le Japon de la maturité.

Jean-Luc Domenach

★ Directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques.

Un assassinat annoncé

Selon Amnon Kapeliouk, l'attentat contre Itzhak Rabin n'est en rien un acte isolé

RABIN, UN ASSASSINAT POLITIQUE
Religion, nationalisme, violence en Israël
d'Amnon Kapeliouk.
Le Monde Editions, 210 p. 98 F.

Amnon Kapeliouk est bien connu des lecteurs du *Monde* par un certain nombre de traits qui dessinent une figure originale : excellente connaissance du terrain israélo-palestinien, franchise parfois brutale dans l'expression, insistance éventuellement répétitive – mais un vieux professeur sait que l'enseignement c'est la répétition – sur ce qu'il croit être juste et vrai. Dans un monde gagné par les divers intégrismes, Amnon Kapeliouk est un laïque, méfiant à juste titre devant ces hommes noirs que dénonce à sa façon le *Tartuffe* mis en scène par Ariane Mnouchkine.

Au premier abord, un événement simple : un homme isolé tire, le 4 novembre 1995, sur le premier ministre d'Israël ; on entend d'abord crier : *« Ce sont des cartouches à blanc »*, mais, dans la voiture qui l'emporte à l'hôpital, Rabin meurt. L'assassin, Igal Amir, est aussitôt arrêté. On lui met les menottes. Il s'écrie : *« Pourquoi des menottes ? Je ne suis pas un Arabe. Ça me fait mal. »* Il y a tout un monde dans ce cri. Igal Amir, jeune Yéménite, est lié à un groupe d'extrémistes religieux qui utilisent les textes les plus violents de la Bible pour justifier les pires massacres, alors que des siècles de tradition juive s'étaient efforcés d'enlever le venin de ces textes sacrés. Il fait partie aussi de ceux qui estiment qu'un Arabe n'est pas un homme. Un auteur dramatique israélien, Yehoshoua Sobol, eut ce mot : *« Nous avons vu très souvent les enfants palestiniens mourir sous les tirs des soldats israéliens. Si nous étions descendus, il y a sept ans, dans la rue, dans des manifestations de masse contre ce qui était fait en notre nom dans les territoires occupés, il n'y aurait pas lieu aujourd'hui de changer le nom de la place des Rois-d'Israël en place Itzhak-Rabin. »* Ce qu'a fait Igal Amir est la suite logique de ce qu'avait fait Baroukh Goldstein à Hébron et qu'Amnon Kapeliouk avait analysé dans son avant-dernier livre (1). Assurément, le gouvernement Rabin avait condamné le crime d'Hébron, mais il a toléré qu'un véritable culte soit rendu à l'assassin – un de ces juifs orthodoxes américains dont le rôle est particulièrement pervers – et n'a pas entamé le nécessaire démantèlement des colonies qui seul pourra apporter une paix véritable entre Israéliens et Palestiniens.

On a voulu voir en Israël dans l'acte d'Igal Amir un acte isolé, presque familial ; au contraire, Kapeliouk montre très bien qu'on peut dessiner autour de l'assassin plusieurs cercles de complices. Cela va de l'extrême droite religieuse à une droite prétendument civilisée, mais qui n'en affirmait pas moins sur tous les tons que Rabin était un traître. Léa Rabin l'a durement rappelé au chef du Likoud, candidat au poste de premier ministre, face à un Shimon Pérès qui semble hésiter entre le rôle de faiseur de paix et celui de feu Guy Mollet.

La vérité est, comme le montre très bien Amnon Kapeliouk, qu'il y a deux cultures politiques en Israël : une culture authentiquement démocratique, qui s'est exprimée précisément dans l'immense manifestation à l'issue de laquelle Rabin a été tué, et une culture proprement théocratique qui a réussi tout au long de ces dernières décennies à empêcher toute laïcisation de l'Etat et à sacraliser la conquête du sol. Si Israël veut la paix, il faudra bien que ce soit la démocratie qui l'emporte, et l'on se prend, en lisant Amnon Kapeliouk, à penser que le petit Père Combes avait du bon.

Pierre Vidal-Naquet

(1) *Hébron, Un Massacre annoncé*, Arléa-Le Seuil, 1994.

هكذا من الأصل

c h r o n i q u e s

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Social-méritocratie

KEYNES, REVIENS !
Ils sont devenus fous
d'Alain Boublil.
Ed. Rocher, 329 p., 129 F.

Il paraît que nous vivons dans un pays où il vaut infiniment mieux être un paisible rentier qu'un jeune diplômé méritant et créatif. Pourquoi en serait-il ainsi ? Pour deux raisons qui se cumulent. D'une part, les meilleurs ne sont pas assez bien payés. D'autre part, leurs gains supplémentaires, s'il y en a, sont confisqués par un impôt sur le revenu dont la progressivité est beaucoup trop brutale. La compétence, le dévouement, le dynamisme, le génie doivent être récompensés *« parce qu'ils profitent à l'entreprise, dont le succès permet alors de garantir l'emploi, voire de recruter et d'augmenter les salaires de tous »*. Considérer que les hauts salaires sont immoraux, ou même qu'ils constituent une ponction sur l'ensemble des rémunérations, est un contresens. La fiscalité peut corriger des écarts que la société jugerait excessifs, mais *« à condition, bien sûr, que l'ingénieur brillant, le grand patron, le chercheur fécond, ne soient pas défavorisés, à revenus égaux, par rapport aux rentiers »*. S'il est un point sur lequel l'Amérique rejoint l'Allemagne et le Japon, bien que leurs modèles économiques et sociaux soient profondément différents, ce serait sur la *« nécessité de payer au prix du marché les meilleurs »*. Or, en France, on refuse au marché *« le droit de distinguer la valeur des meilleurs »*.

Qui tient aujourd'hui ce discours ? L'un de ces ultralibéraux inspirés des derniers écrits de l'école libertarienne américaine ? Vous n'y êtes pas. Il s'agit d'Alain Boublil, qui rappelle, sur la couverture de son livre, qu'il a été conseiller de François Mitterrand au Parti socialiste, puis à l'Elysée de 1974 à 1988, puisqu'il a dirigé le cabinet de Pierre Bérégovoy, avant d'*« entrer dans l'industrie »*.

S'agirait-il donc de la trahison d'un homme de gauche qui aurait tourné casaque pour se mettre au service des princes qui ont pris la place ? Vous n'y êtes pas non plus. Boublil affiche une loyauté envers ses anciens maîtres qui n'est pas si courante qu'elle ne mérite d'être saluée. Sa fidélité le pousse même à prendre quelques libertés avec l'histoire, notamment en ce qui concerne la politique économique de Bérégovoy, et la politique allemande de Mitterrand, pour servir la mémoire des illustres disparus. En outre, par le titre même de son ouvrage, l'auteur se place sous le patronage de Keynes – plus précisément d'un Keynes récupéré par la gauche. Et, même si le titre est trompeur, *puisque il est reconnu* que les solutions keynésiennes sont devenues obsolètes, l'intention n'en est pas moins de s'opposer avec la dernière fermeté au libéralisme anglo-saxon. Lequel est bien sûr voué aux gémonies pour mieux vanter les mérites de ce qu'Alain Boublil croit être le modèle social-démocrate allemand, et dont il ignore ou veut ignorer les difficultés actuelles.

Alain Boublil démontre que ce qui est gagné en maintenant artificiellement les emplois non qualifiés est perdu en dynamisme et en croissance

Assurément, le discours méritocratique de l'auteur est enrobé de beaucoup d'autres douceurs neutres ou politiquement correctes : grande fresque historique sur la montée de l'« Asie chinoise » dans une économie mondiale globalisée ; critique de la diplomatie du mark, et plaidoyer en faveur d'une Allemagne européenne, condition pour que le Vieux Continent ne devienne pas une Europe allemande ; imprécations contre la « sphère financière » qui est censée dominer la sphère économique, avec critique inévitable des vilains rentiers qui s'enrichissent en ne faisant rien.

Un ancien conseiller de l'Elysée doit montrer qu'il est capable de disserter à peu près de tout d'une manière intelligente, « stratégique ».

Alors, pourquoi cet éloge du mérite sous toutes ses formes ? Parce qu'il fallait démontrer qu'on a fait fausse route dans la lutte contre le chômage. Selon notre auteur, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1984, se sont polarisés sur le chômage des personnes non qualifiées. Ils ont voulu l'enrayer en baissant le coût de leur travail ou subventionnant leur emploi. Erreur fatale ! Le chômage touche tout le monde, quelle que soit la qualification, et l'insuffisance d'emplois qualifiés incite les diplômés à accepter des emplois non qualifiés, aggravant ainsi le chômage des travailleurs au bas de l'échelle. D'autre part, ces aides à l'emploi non qualifié, par des subventions, des baisses d'impôt ou de cotisations sociales, viennent finalement peser par l'impôt sur les revenus des personnes qualifiées, décourageant l'initiative, le talent, le mérite, etc. Voir plus haut.

Ce que l'on gagne en maintenant artificiellement des emplois sans qualité, on le perd en dynamisme et en croissance. En aggravant les charges qui pèsent sur les hauts salaires pour diminuer celles qui obèrent les bas salaires, on émousse le fer de lance de nos entreprises, à savoir *« les chercheurs, les cadres, les ingénieurs, les vendeurs qui sillonnent le monde... »*. En un mot comme en cent, les « cadres sup » ont trouvé, à gauche cette fois, un avocat lui-même talentueux. C'est d'eux que viendra le salut si on les récompense comme ils le méritent. La social-démocratie se mue en social-méritocratie.

On saura gré à Alain Boublil de n'avoir pas écrit un plaidoyer *pro domo* sur son propre cas. *« J'ai dû me constituer prisonnier pour attendre la décision de la Cour de cassation relative au pourvoi que j'avais formé dans l'affaire Pechiney. »* C'est la seule allusion qu'il fait à ses célèbres ennuis avec la justice, qui en dit long sur la souffrance endurée et l'orgueil écorché. Tout de même, on aurait voulu savoir si les conseils judicieux qu'il donne aujourd'hui avec tant de superbe avaient été dispensés à de plus augustes et de plus puissantes oreilles que les nôtres, et si oui, pourquoi ils n'avaient pas été écoutés, ou, s'ils avaient été écoutés, pourquoi ils n'avaient pas été suivis d'effets.

PASSAGE EN REVUE

● **LE MESSAGER EUROPÉEN**

Cette neuvième livraison de la revue dirigée par Alain Finkielkraut est remplie des mémoires douloureux du XXe siècle sur notre continent. Ainsi de l'affrontement entre mémoire juive et mémoire polonaise autour de la Shoah – *Le Messager européen* reproduit une partie des actes d'un colloque, tenu sur ce thème à Cracovie, en juin 1995 –, qui voit s'opposer deux victimes à différent titre d'un même fléau, le nazisme (avec notamment des interventions de Simone Veil, Adam Michnik, Elisabeth de Fontenay et Jan Blonski). On trouvera également dans le numéro un inédit de Cioran, intitulé « Mon pays ». Dans ce texte, daté de 1949, Cioran revient sur son engagement au côté du mouvement fasciste et antisémite roumain, la Garde de fer.

On peut considérer avec Alain Finkielkraut que ces pages sont *« sublimes »*, et qu'elles font bien apparaître cette œuvre comme *« une méditation sans fin sur le délire idéologique dans lequel* [Cioran] *avait plongé quand il avait vingt ans »* (voir « Le Monde des livres » du 28 juillet 1995). On peut aussi prendre quelques distances avec la comparaison par Cioran des disciples de Codreanu à un *« un Port-Royal sauvage »*, ou avec des phrases qui entretiennent l'ambiguïté, comme *« ils rachetaient leur patrie par leur démence »* ou *« celui qui, entre vingt et trente ans ne souscrit pas au fanatisme, à la fureur et à la démence est un imbécile. On est libéral par fatigue, démocrate par raison »*. (*Le Messager européen*, n° 9, Gallimard, 150 F.)

INTERNATIONAL

● *Par Michel Tatu*

Pas de « nouvel ordre mondial »

FOREIGN AFFAIRS
mai /juin 1996.
170 p., 7,95 dollars.

Voir le mot *« travailleur »* ou *« ouvrier »* (*worker*) étalé en gros caractères sur la couverture de l'une des plus prestigieuses revues de l'establishment américain, les lecteurs habituels n'en reviennent pas. Surtout quand le titre « Les travailleurs et l'économie mondiale » est suivi de ce cri d'alarme : *« Le monde est peut-être inexorablement en marche vers un de ces moments tragiques qui font dire aux historiens : Pourquoi rien n'a-t-il été fait à temps ? »* C'est pourtant ce que l'on peut lire dans *Foreign Affairs*, la revue du Council on Foreign Relations, sous la plume d'Ethan Kapstein, directeur d'études de cette éminente institution. Revenant sur les contradictions d'une économie qui, tout en créant des emplois, aggrave la précarité (*Le Monde* du 11 mai), l'auteur dresse un dur constat : l'Américain non diplômé a perdu 3 dollars de salaire horaire en vingt ans (11,85 dollars en 1973, 8,64 dollars en 1993), la paupérisation et ses effets ont conduit 2 % de la population en âge de travailler derrière les barreaux. Bref, on a perdu de vue que le but fondamental de toute politique économique est d'*« améliorer la vie des citoyens »*.

Mais le verdict est encore plus sévère à l'échelle mondiale. Les pays de l'OCDE, où le nombre de chômeurs a doublé en quinze ans, ont *« privilégié la stabilité monétaire par rapport à l'emploi (...), favorisé les intérêts financiers au détriment des travailleurs et créé une classe internationale de rentiers »*. Une classe qui a sa propre *« idéologie »* (une politique d'orthodoxie budgétaire jugée seule *« responsable »*) défendue par une *« bureaucratie sclérosée »*, par les grands journaux économiques et, bien entendu, les *« marchés »*. *« Comme l'élite allemande de Weimar, les dirigeants politiques et leurs conseillers économiques négligent le mécontentement ouvrier grandissant, le malheur des chômeurs et des pauvres. Ils n'y voient qu'un problème marginal au regard de l'importance, jamais mise en doute, d'une monnaie saine et d'un budget équilibré. »*

Cette charge aux accents marxistes contre la « pensée unique » ne conduit pas pour autant au Grand Soir. L'auteur plaide pour l'abandon des *« politiques économiques restrictives »* qui *« ont pu être nécessaires dans les années 80 »*, mais qui *« ont coûté trop cher à trop de monde trop longtemps »*. Tout en invitant les Européens à *« réexaminer les coûts entraînés par l'approche doctrinaire des Allemands en matière de politique monétaire »*, il écarte tout retour au protectionnisme. Bien au contraire, souligne-t-il, la nouvelle orientation doit être concertée à l'échelle mondiale. Mais il n'est nul besoin pour cela d'inventer un « nouvel ordre international » : celui de 1945 est parfaitement suffisant.

John Ikenberry abonde dans ce sens en décrivant en détail, dans la même revue, ce qu'il appelle *« l'ordre démocratique libéral »*. Ses origines remontent à la charte de l'Atlantique, signée par Roosevelt et Churchill en 1941, élargie par la suite avec les accords de Bretton Woods et de Dumbarton Oaks, la création de l'ONU et de toutes les institutions de l'après-guerre. Il n'était pas alors question de combat contre le communisme, puisque la guerre froide n'avait pas commencé, mais bien plutôt de tirer les leçons des crises économiques et sociales qui avaient amené Hitler au pouvoir et plongé le monde dans le chaos. Les fondateurs ne se contentaient pas d'affirmer les principes de liberté du commerce et de démocratie. Ils entendaient *« gouverner »* ce système, le *« domestiquer »* au travers d'un réseau serré d'institutions multilatérales : *« Cela aussi était une leçon des années 30 : des institutions, des règles, une gestion active et réciproque par les gouvernements étaient nécessaires pour éviter des pratiques concurrentielles improductives et conflictuelles (...). Ils voulaient une économie mondiale ouverte, mais qui concilie les intérêts des affaires avec ceux de l'Etat bienfaiteur en formation. »* Or la guerre froide survenue entre-temps a eu pour effet de brouiller les esprits. Les grands principes de 1945 ont été éclipsés pendant des décennies par les notions nouvelles d'*« endiguement »*, d'impasse nucléaire et de compétition idéologique. Après quoi, la victoire remportée dans cette compétition a été si brillante que l'on y a vu beaucoup plus que ce qu'elle était : une simple parenthèse, une sorte d'accident de parcours dans une évolution beaucoup plus profonde.

« En termes historiques, écrit l'auteur, *la fin de la guerre froide est un événement surévalué. (...) Elle était moins la fin d'un ordre mondial que l'effondrement du monde communiste au sein d'un ordre occidental en expansion. »* D'où cette conclusion : *« La tâche, aujourd'hui, n'est pas de définir une nouvel ordre mythique, mais de revenir aux politiques, aux engagements et aux stratégies de l'ancien. »*

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Deux versions de la République

LIONEL JOSPIN, L'HÉRITIER REBELLE
de Gérard Leclerc
et Florence Muracciole.
Ed. J.-C. Lattès, 330 p., 125 F.

PHILIPPE SÉGUIN, HUSSARD DE LA RÉPUBLIQUE
de Jérôme Cathala et
Jean-Baptiste Prédali.
Seuil, 305 p., 120 F.

La tentation de rapprocher deux biographies politiques ne tient pas qu'à la concomitance de leur parution en librairie. Encore que ce ne soit pas l'effet d'une pure coïncidence si des journalistes, prompts à se saisir de l'actualité et de ses promesses d'avenir, s'intéressent parallèlement aux destins de Lionel Jospin et Philippe Séguin. *On est bien d'accord avec* eux sur l'idée qu'il faudra compter avec ces deux-là, qui viennent de s'imposer fortement dans le paysage politique !

Jérôme Cathala et Jean-Baptiste Prédali voient dans Philippe Séguin *« un hussard de la République »*. Gérard Leclerc et Florence Muracciole auraient pu en dire autant de Lionel Jospin, énarque lui aussi, et donc formé au service de l'Etat. Bien d'autres *rapprochements s'ébauchent* à la lecture des deux ouvrages : les deux personnages sont qualifiés d'atypiques, chacun l'étant dans son camp sous l'effet d'alchimies culturelles peu banales ; l'orgueil, à l'évidence, les tenaille ; ce sont des gagneurs, ombrageux, méfiants, volontiers formalistes ; l'un *comme l'autre a le souci de mar*quer sa différence parmi les siens. Là s'arrête la comparaison : on ne peut occulter le fait que les héritiers rebelles, l'un du socialisme mitterrandien, l'autre d'un gaullisme fluctuant, auront éventuellement à s'affirmer l'un contre l'autre, en fonction de ce qui les sépare.

Lionel Jospin a pris de l'avance dans sa propre famille, en raison des circonstances, mais aussi d'un *volontarisme qui en a surpris plus* d'un. Ses débuts fulgurants en politique n'avaient pas, en effet, mis à l'épreuve l'obstination et la ténacité que réclame cette vocation. De ce point de vue, François Mitterrand aura été un modèle pour le jeune « sabra » du nouveau Parti socialiste, sur lequel il a bâti son succès. Gérard Leclerc et Florence Muracciole reviennent, avec le souci de l'information contradictoire, sur les années de formation et les débuts politiques de Lionel Jospin : on le vérifie s'agissant de la rumeur qui lui prêterait le rôle d'une *« taupe trotskiste »* dans les rangs socialistes et qui, outre les dénégations de l'intéressé, ne semble guère plausible. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que leur personnage est né à gauche, dans cette gauche protestataire marquée par l'éthique protestante. Les auteurs ne s'attardent pas sur les origines familiales, sinon pour souligner le climat dans lequel a été élevé Lionel Jospin. On relève que cette enfance révélait déjà un tempérament de gagneur (et de râleur, parfois) dans la compétition sportive et une habileté à discourir, encouragée par l'exemple paternel.

Le parcours de Lionel Jospin est clair, ce qui ne signifie pas qu'il fut sans heurts ni ruptures. Le mérite des biographes est de rendre plus transparente encore cette trajectoire faite de fidélité compétitive, d'ambition assumée, de lente maturation, d'affirmation de soi, de risques pris et d'audace.

Avec Philippe Séguin, Jérôme Cathala et Jean-Baptiste Prédali avaient affaire à un personnage plus difficile à cerner. Ne serait-ce que parce qu'il cultive le goût du paradoxe et une marginalité marquée, mais assez prudente pour éviter l'isolement. Au moins sa revendication du *« droit à la différence »* lui a-t-elle permis, avec quelques autres qualités (puissance de travail, don d'expression), de se faire remarquer dans le sérail gaulliste. L'environnement familial d'une enfance soumise à des épreuves précoces éclaire les facettes d'un républicain marqué par l'école publique, le sens de l'effort, le bonapartisme, la tolérance, le patriotisme. Tout cela donne un gaulliste ayant la fibre sociale, une personnalité de l'élite dirigeante qui ne s'identifie pas complètement à celle-ci.

Le parcours de Philippe Séguin est connu, mais il n'est pas fini : le travail de ses biographes permet d'avoir des idées plus solides sur ses suites possibles, car il a été fait dans cette perspective. Selon eux, il faut envisager l'avenir de ce *« hussard de la République »* dans la confirmation d'un nouveau clivage, qui ne passerait plus entre la gauche et la droite mais, précisément, entre les républicains et les démocrates : les premiers ne reniant pas démocratie, bien sûr, mais se fondant sur la capacité d'action de l'Etat, les seconds, plus libéraux, s'en tenant à une régulation de la société. On devine où se situe Philippe Séguin. De la même façon, il se range dans la lignée des Européens qui, loin de s'en remettre à l'économie de marché, prônent un contrôle politique des choix faits en commun. Nos deux hussards incarneraient donc, l'un le socialisme républicain, l'autre la République sociale : acceptons-en l'augure.

SOCIÉTÉ

● *Par Robert Solé*

Terreur fin de siècle

J'ACCUSE LES MARCHANDS DE PEUR
de Jean-Paul Escande.
Calmann-Lévy, 215 p., 89 F.

Le professeur Jean-Paul Escande a eu la mauvaise idée de publier, il y a quelques années, un livre intitulé *Le soleil est une fête*. Aucun écho. Le bide total. Cet échec, il l'explique par la nouvelle maladie de l'époque : la peur. Aujourd'hui, pour communiquer un message, il faut absolument faire peur : souligner, par exemple, les méfaits du soleil à l'approche des vacances. De même, pour vendre une voiture, il faut vanter l'Air Bag, qui se gonfle tout seul en cas d'accident. C'est un passage obligé – et une vaste hypocrisie : une fois imbibés de peur, nous pouvons plonger exagérément dans le plaisir.

Chef du service de dermatologie à l'hôpital Cochin, à Paris, le professeur Escande n'est pas de ces médecins discrets, entièrement consacrés à leur spécialité. Il aime prendre la plume et s'exprimer sur les ondes sans craindre les formules assassines. Dans ce nouveau livre, il en fait des tonnes. Ses démonstrations sont parfois artificielles, mais on peut se laisser prendre au jeu, en ne retenant que l'essentiel : une dénonciation d'un monde gouverné par la peur.

Le plaisir du corps ? Obésité, frigidité, virus en tout genre. L'amour de la nature ? Pollution, couche d'ozone, radiations nucléaires. Le bonheur social ? Chômage, retraites menacées, insécurité... Nous avons peur de tout, y compris de penser, souligne Jean-Paul Escande, qui s'en prend avec violence aux *« marchands de peur »*. Il s'amuse à décrire le défilé des cinq principales escouades, en uniforme, précédée chacune de sa musique : *« Les idéologues, les gauchistes, les « pompiers », les notables et les imprécateurs. »* S'y ajoutent *« les lobbyistes, les stars, invitées là pour pimenter et servir d'appât, puis les intellectuels, fascinés par le pessimisme et les trieurs d'infos »*. Enfin, les hommes politiques, de droite comme de gauche, qui contribuent eux aussi à *« enterrer la République »*.

Tout ce petit monde s'évertuerait à entretenir l'inquiétude, mettant toujours l'accent sur les problèmes et jamais sur les solutions. Avec quelques sujets mythifiés : le sida, les banlieues, l'Europe. Nous vivons dans un monde à l'envers, explique le médecin. Un monde où la célébration de la peur a remplacé l'hommage rendu autrefois au courage. La frousse est censée grandir celui qui l'éprouve. Elle doit légitimer toute la démarche sociale.

Les nouveaux marchands s'enrichissent donc en vendant des valeurs négatives et des hantises injustifiées. Autant dire que leur démarche n'est pas toujours très honorable. Même lorsqu'elle l'est, elle manque sa cible : les messages de peur atteignent les angoissés, jamais les vrais *« sujets à risque »* que sont les insouciants.

Tout cela conduit à un climat détestable, où chacun cherche la cause de son malheur chez les autres. Méfiance et suspicion deviennent la règle. On ne voit autour de soi que magouilles, bavures et abominations. Toute victoire est entachée de soupçon, toute réussite paraît truquée. Dans ce sombre tableau, les journalistes en prennent pour leur grade. Ne déversent-ils pas chaque jour un long chapelet d'horreurs, transformant les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs en *« intellectuels pessimistes, justiciers, désabusés, impuissants »* ?

Le professeur Escande réserve ses remarques les plus fines aux *« imprécateurs »*, ceux qui vendent la peur du neuf et de l'inconnu. *« Leurs ennemis sont les infidèles, les étrangers, les différents, les dissemblables. Puisqu'ils en ont si peur, ils feront peur par eux. Leur peur, ils la sacralisent, la magnifient, cherchent à la répandre partout. Faire peur au nom de la peur, c'est ce qui les purge de leur rage. »*

Sans craindre la schématisation, le médecin distingue trois types d'intelligence : l'intelligence cartésienne des polytechniciens, fondée sur la logique ; l'intelligence *« machiavélienne »* des énarques, centrée sur la tactique ; et l'intelligence des sages – *« les éveilleurs »* –, qui transcende les deux autres. Cette troisième catégorie dérange. Elle détient pourtant le secret du bonheur. Le professeur Escande se range parmi ces empêcheurs de penser en rond. Sa prescription est simple : *« Il faut vivre, vivre, vivre. Exalter les valeurs positives. »* Créer, au lieu de passer son temps à lutter contre des fantômes. Soucions-nous, dit-il, de ce qui est dangereux (les prises de courant) et non de ce qui fait peur (les araignées).

Ce livre décapant ne manque ni de sagesse ni d'humour. Son auteur en a fait un pamphlet, excessif et injuste comme la plupart des pamphlets, dans une collection appelée « J'accuse ». Il faut croire que la peur n'est pas le seul moyen de se faire entendre aujourd'hui : dans le brouhaha général, les *« éveilleurs »* seraient-ils contraints de sonner le tocsin ?

Julia Kristeva et ses mystères

Alors qu'elle bénéficie d'une large reconnaissance internationale, en France on la tient à distance. Loin de se résigner à cette étrange méfiance, elle a choisi de s'exposer plus encore. Par les voies du roman policier, « objet » de quête et de questionnement, l'intellectuelle allège la part intime et douloureuse d'elle-même

Roland Barthes l'a dit le tout-premier, Julia Kristeva sait être éblouissante. D'intelligence, de présence, d'autorité. Il suffit pour s'en convaincre d'avoir, un jour, assisté à l'un de ses cours à l'université Paris-VII où elle est professeur depuis plus de vingt ans. Lorsqu'on voyage et que l'on rencontre des intellectuels étrangers, le nom de Julia Kristeva revient comme l'un des plus connus, aux Etats-Unis notamment, où l'on a déjà écrit trois essais sur elle, dont le passionnant *Kristeva Reader*, de Toril Moi (1). On la sait d'origine bulgare, et pourtant elle incarne la France parce qu'elle s'est désirée et voulue Française. Elle est arrivée dans ce pays voilà quelque trente ans – elle avait à peine vingt-cinq ans – et elle l'a choisi plus qu'il ne l'a admise.

Universitaire, psychanalyste, mariée à un écrivain français célèbre et turbulent (Philippe Sollers), Julia Kristeva semble avoir fait un parcours sans faute : une vingtaine de livres, un poste de professeur associé à l'université Columbia de New York, depuis 1974 (un semestre tous les trois ans, en alternance avec Umberto Eco et Tzvetan Todorov). Dans un récent numéro de la prestigieuse revue *Artes* (2), son nom figure aux côtés de ceux de Seamus Heaney, Prix Nobel de littérature 1995, et Carlos Fuentes, entre autres, pour un très beau texte, « Bulgarie, ma souffrance », une méditation douloureuse sur la langue maternelle – pas vraiment perdue mais enfouie –, sur le pays d'origine, l'histoire et la mémoire (3).

On pourrait multiplier les exemples – abondance de conférences internationales bénéficiant d'une large couverture médiatique, une douzaine d'ouvrages traduits en anglais, des traductions dans de nombreux pays – pour faire apparaître l'écart entre le rayonnement international de Julia Kristeva et sa situation en France, où ni *Soleil noir, dépression et mélancolie*, ni *Etrangers à nous-mêmes*, ni *Le Temps sensible*, son essai sur Proust (4), ne sont mis à leur juste place. En France, une certaine méfiance semble entourer Julia Kristeva, qui demeure un personnage très énigmatique. *« Je fais partie d'une population cosmopolite qui n'est à l'aise nulle part »*, dit-elle paisiblement. Elle sait aussi que, pendant des années, elle a bénéficié d'une illusoire tranquillité dans ce pays, car elle était « utilisée » par les ennemis de Sollers : elle était *« la véritable intellectuelle »* des deux et, de surcroît, *« une sainte »* dont le mari écrivait des romans où s'affichait son goût pour le libertinage. Désormais, il est avéré que Sollers et son œuvre ont survécu à cette guerre. Nul besoin, donc, de ménager encore Julia Kristeva. En outre, elle a pris le risque de s'exposer davantage, en écrivant des romans, qui relèvent d'une critique plus subjective que le travail théorique. Dans le premier, *Les Samouraïs* (5), clin d'œil appuyé aux *Mandarins* de Simone de Beauvoir, elle revendiquait fortement son appartenance à un moment très contesté de l'histoire littéraire française : les années 60-70, les années de la revue *Tel quel* : pour certains une période faste, une embellie dans l'océan de conformisme anti-intellectuel de la société française, pour d'autres une période noire, où l'on a voulu tuer *« la Littérature »*.

Julia Kristeva a publié deux autres romans, *Le Vieil Homme et les Loups* – un livre sur le deuil du père – (6) et *Possessions* – construit autour du meurtre d'une femme, traductrice et mère d'un enfant sourd, dans l'irréelle Santa Barbara, *« représentation du village planétaire » (lire le Feuilleton de Pierre Lepape p. II)*. Ces deux textes suivent une trame policière qu'on peut ne pas trouver absolument convaincante. Mais, fait extrêmement rare à une époque où écrivains et penseurs – ou supposés tels – refusent le débat et rejettent toute réserve sur leur travail, Julia Kristeva s'explique volontiers, y compris sur son inattendue *« naïveté »* : *« Nous recevons comme naïveté notre propre infantile denudé, féminin ; et je garde ces passages de mes romans quand je les repère à la relecture, car je considère que le roman est une forme particulièrement propice à la transmission de cette sensibilité-là. »*

À LA SOURCE DE LA PENSÉE

Pourquoi ce choix du genre policier, toujours périlleux pour les intellectuels, trop portés à se commenter sans cesse ? De quoi est-il la métaphore ? Serait-ce une manière pour Julia Kristeva d'enquêter sur elle-même ? Ou une façon de biaiser avec ce qu'elle a à dire et qui lui est douloureux ? *« Je suis profondément quelqu'un de meurtri. Or l'intrigue policière allège la souffrance. L'énigme majeure, c'est la mise à mort d'un individu par un autre, dit en substance le roman policier, mais vous pouvez savoir. Il introduit la curiosité et le rire dans l'enfer, et convient bien aux gens douloureux, ceux qui écrivent comme ceux qui lisent. En somme, c'est un genre optimiste. D'autant qu'il existe une autre énigme parallèle à la mise à mort : c'est l'arrêt de la pensée. Or le roman policier ne cesse de "questionner" : relance permanente d'enquêtes, de recherches, nous sommes avec le polar à la source de la pensée, là où s'amorce le jugement. Ce ne sont pas ces romans-là que j'enseigne à mes étudiants, car c'est l'impact "immédiat" du polar qui séduit et il se dérobe au commentaire. Encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur le sens de l'immédiat, jouissance ou mort. Parallèlement, j'aime introduire dans la trame serrée de l'enquête policière des digressions qui peuvent paraître dévier l'intrigue et décourager certains amateurs de polars. Mais beaucoup de lectrices m'assurent qu'elles lisent, elles, pour ces digressions. »*

« Ce que j'ai à dire là, cette expérience sensible, je ne peux l'exprimer que par la fiction », précise Julia Kristeva. Mais elle n'ose pas encore faire entendre sa voix singulière, pour parler de choses douloureuses et certainement intimes sur la condition des femmes, la difficulté d'être mère, la relation exceptionnelle entre une mère et un enfant « différent ». Le polar est un ultime détour. Pourtant sa volonté de s'adresser aux autres femmes ne cesse de s'affirmer, comme le montre son très intéressant entretien sur « L'expérience littéraire » avec un autre écrivain, Danièle Sallenave (7). *« C'est toujours difficile de définir ce qu'est une femme, parce que justement c'est ce qui se dérobe à la définition*, explique Julia Kristeva. *Mais aujourd'hui il est plus facile d'être femme en n'étant pas une femme. Dans la plupart des cas on demande aux individus d'assumer des lois, des interdits, des stéréotypes, de se plier à cet ordre normalisateur et pervertible. Quand les femmes jouent ce jeu, elles cessent d'être femmes, elles deviennent des petits chefs, et, à partir de là, elles font carrière… On pourrait donner de nombreux exemples, en politique, dans les médias, dans les entreprises. Quand elles ne jouent pas ce jeu, elles sont sacrifiées ; là non plus les exemples ne manquent pas. Il est très difficilement admis par les hommes, lorsqu'ils sont fixés dans leurs rôles et fonctions, dans un sado-masochisme virulent, que les femmes soient porteuses d'une autre logique : accueil et générosité, inquiétude, questionnement. Et surtout qu'elles essaient de maintenir ce trait spécifiquement féminin que me paraît être l'aptitude à filtrer la violence en tendresse, à faire basculer un conflit en capacité de survie – comme un roman policier… »*

Voilà des propos impardonnables, en ces temps de régression. *« Tant pis*, conclut Julia Kristeva. *Il y a actuellement une France misogyne, xénophobe, poujadiste, qui m'est intolérable – et ce n'est pas la France de droite uniquement. Une France populiste, extrêmement hexagonale et qui tourne le dos à l'étranger et au monde. Au point qu'il m'arrive de ne plus avoir envie de vivre dans ce pays, dont j'ai songé à partir. »* On espère qu'elle n'en fera rien. Car, ceux qui attaquent sa personne au lieu de discuter son travail, ceux qui tentent d'annuler, dans un même élan et dans une haine de soi très française (liée au traumatisme non résolu du pétainisme) Aragon, Sartre, Beauvoir, Barthes, puis Duras, Sollers, Kundera, Kristeva et quelques autres, ne parlent si fort que parce qu'ils ont perdu. Ils croient encore faire l'opinion mais l'histoire, déjà, leur donne tort.

Josyane Savigneau

(1) L'essai de Toril Moi a été publié en 1986 par Columbia University Press. En outre, Kelly Oliver est l'auteur d'un *Reading Kristeva* (Indianan University Press, 1993) et John Lechte d'un *Julia Kristeva* (Routledge, Londres et New York, 1990). Enfin, à l'automne, paraîtront des entretiens avec Ross Guberman (*Julia Kristeva Interviews*) à Columbia University Press.
(2) *Artes*, 1996, volume III (Mercury House – Etats-Unis – et Natur Och Kultur – Suède –, 150 p., 14.95 $).
(3) Paru en France dans la revue *L'Infini* (nº 51, 1995), Gallimard.
(4) Gallimard, 1987 (en poche, « Folio ») ; Fayard, 1988 (en poche, « Folio », Gallimard) ; Gallimard, 1994.
(5) Fayard 1990 (en poche, « Folio », Gallimard).
(6) Fayard, 1991.
(7) Revue *L'Infini*, nº 53, printemps 1996, Gallimard, 86 F.


ROBERT DOISNEAU/RAPHO

« Dans la plupart des cas, on demande aux individus d'assumer des lois, des interdits, des stéréotypes, de se plier à cet ordre moralisateur et pervertible. Quand les femmes jouent ce jeu, elles cessent d'être femmes, elles deviennent des petits chefs, et à partir de là elles font carrière (…). Quand elles ne jouent pas ce jeu, elles sont sacrifiées. »

Le temps de la révolte

Sous l'égide de Freud, Kristeva enseigne des auteurs relégués par la mode et l'université : Aragon, Sartre, Barthes

SENS ET NON-SENS DE LA RÉVOLTE
Pouvoir et limites de la psychanalyse I
de Julia Kristeva.
Fayard, 502 p., 145 F.

La plupart des livres des grands universitaires résultent de leur enseignement. Mais, d'ordinaire, le cours est retravaillé pour le public lettré. L'intérêt premier de *Sens et non-sens de la révolte* que publie Julia Kristeva est de répondre à une curiosité : comment enseignent ces professeurs que nous lisons, quel est leur langage, le niveau de savoir qu'ils attendent de leurs auditeurs ? *Le Temps sensible*, l'important essai de Kristeva sur Proust avait été « essayé » d'abord sur ses étudiants, à Paris, Toronto, Kent, New York. Le livre, qui présentait quelques difficultés de lecture par la profondeur de sa pensée et la technicité de son vocabulaire, se donnait avec tout l'appareillage critique d'un essai destiné au public savant. Il en va autrement de ce livre-ci, qui est l'édition simplement mise au net et accompagnée des notes bibliographiques nécessaires d'un cours que Julia Kristeva a professé en 1994-1995. Dans ce cours destiné à des jeunes gens qui s'apprêtent à écrire leur DEA ou leur thèse de doctorat en lettres modernes, Kristeva a un adversaire qu'elle désigne à plusieurs reprises : le consensus mou, la culture médiatique, la société de robotisation qu'est en train de renforcer ce qu'elle appelle la culture-show, aux yeux-écrans de laquelle plus personne n'est coupable ni responsable, parce que chacun est totalement mécanisé. Elle sent, au fond, ses étudiants en péril de perdre ce qu'elle appelle la vie psychique – qui n'est pas seulement la vie spirituelle, parce qu'à celle-ci s'incorpore désormais ce qu'elle appelle l'expérience, qui inclut la pensée, l'affectivité, la sensorialité, la sexualité, les fantasmes.

Le cours est lié aussi à l'actualité sociale et historique par des allusions ou des références explicites à des événements comme les « affaires », la campagne présidentielle, le suicide de Guy Debord, la guerre en ex-Yougoslavie, la grève de décembre 1995 pour la défense de la Sécurité sociale. De ces événements, elle tire des réflexions, par des apostrophes aux étudiants, dont elle devine les inquiétudes ou à qui elle essaie d'en instiller parce qu'elle les sent trop dociles. Un enseignement « engagé », alors ? Oui, si l'on veut bien retirer de ce mot l'idée d'une politisation partisane et prosélyte. Un enseignement qui a du « sens », qui en cherche, qui en suscite.

Le cours porte sur la révolte. Et la posture qu'adopte Julia Kristeva n'est pas celle du savant rembrandtien penché sur le corps du révolté pour en faire l'anatomie ou l'autopsie. Elle en est solidaire. La révolte est une façon de penser, vivante, véhémente ou sereine, mais toujours exigeante, et qui constitue la culture moderne, pour Julia Kristeva. Ceux qui avaient peu (ou pas) lu *Le Temps sensible* seront peut-être surpris par ce livre-cours, où elle épouse avec force la « culture-révolte », sans toutefois se fondre en elle. A ceux qui connaissent les relations de Julia Kristeva avec les universités américaines, et n'ignorent rien de la résistance politique et intellectuelle que beaucoup de professeurs là-bas opposent à la montée d'une marée conservatrice et anti-littéraire où l'on compte aussi des féministes, l'intérêt qu'elle n'avait jusqu'ici guère manifesté pour Aragon et surtout pour Sartre pourra paraître signe d'une révolution – ses adversaires diront : d'un nouveau tournant opportuniste – de l'intelligentsia ici.

La pensée de Julia Kristeva reste pourtant solidement attachée à la sémiotique et surtout à la psychanalyse. Ce sont les conceptions de Freud sur la rébellion, sur l'Œdipe, sur le meurtre originaire du père de la horde primitive, sur le pacte sacré des fils, sur l'interdit de l'inceste, sur le monisme phallique, sur le langage aussi, qu'elle commence par exposer, pour donner les fondations de ses analyses de la révolte chez trois écrivains significatifs de leur temps. Elle les place sous ce questionnement analytique : à qui font peur Aragon, Sartre et Barthes ? La moitié du cours est donc une introduction, clairement didactique, à sa problématique. Kristeva fournit ainsi, autant en professeur qu'en clinicienne et théoricienne, un exposé extrêmement utile de la question suivante : quelles sont les conditions psychiques et culturelles de la révolte, entendue comme mouvement, retour sur l'événement traumatique par le récit, déplacement, aventure, procès, avènement d'un futur antérieur – tous termes qui conviennent autant à l'expérience littéraire qu'à l'expérience psychanalytique ? L'originalité de son apport au freudisme, elle la décrit elle-même comme une attention particulière au sensoriel, au préverbal, à l'inverbalisable, à l'irreprésentable opérant à l'intérieur de l'appareil psychique. Et elle voit dans la pensée-sexualité au féminin, positivement désillusionnée quant au pouvoir du phallus, la source d'une ironie sans laquelle il n'y a pas de révolte, c'est-à-dire d'inscription *distancée* dans la socialité. Ce qui fait de la femme, selon le mot de Hegel qu'elle cite avec ravissement, *« l'éternelle ironie de la communauté »*…

La révolte, ou la féminité secrète, ce pourrait être le point commun à Aragon, à Sartre, à Barthes. Chacun d'eux a manqué d'un père, a déjoué son inscription déficiente dans la loi par une pensée de la rébellion créative. Julia Kristeva insiste à juste raison davantage sur leurs différences. Elle analyse le culte du féminin élaboré dans le surréalisme par Aragon, puis dans le couple « patriotique » avec Elsa. Le double jeu, le « mentir-vrai », fait du stalinien aristocrate le bouffon de son propre engagement, défi et imposture tout à la fois, révélant *« sous l'apparence d'un chantre politique (…) la salubre provocation d'un histrion »*. Chez Sartre, la révolte orestienne est beaucoup plus radicale que la révolte œdipienne – puisqu'il s'agit de tuer le beau-père assassin et la mère complice, et pas seulement de tuer le père en le prenant pour un autre et de coucher sans le savoir avec la mère. Cette révolte mène d'abord à une sacralisation mélancolique de la littérature, puis à une valorisation du jeu, celui du comédien, puis à une rébellion active contre l'organisation sociale qui interdit au sujet toute résurrection psychique, toute aventure de la liberté. Celle-ci s'opère nécessairement d'abord dans la négativité, dans ce « néant au travail » qu'est la littérature, que Sartre a voulu finalement répudier par un humanisme actif qui conservait entière la révolte. Chez Barthes, la révolte prend la forme plus subtile, plus balancée, de la démystification, de la critique ironique, de l'athéisme comme plaisir pris au texte, comme jouissance de la langue.

Le combat intellectuel de Kristeva, on le voit bien dans ce cours, est mené contre le cognitivisme qui prétend ne connaître de l'esprit que son rapport à la connaissance, c'est-à-dire à lui-même asexué, et non plus son rapport à l'autre, par le corps, les sens, l'affectivité. Son combat esthétique et moral, elle le mène contre les intégrismes qui nient la liberté, ses jouissances et ses jeux, et contre le nihilisme qui renforce l'impossible en renonçant à l'affronter par la littérature. C'est un beau combat, qui appelle alliance, dans l'exacte mesure où il ne se déprend pas de l'ironie.

Michel Contat

ÉDITION FRANÇAISE

● **« Photocopillage », suite.** La Société des gens de lettres (SGDL), le Syndicat national de l'édition (SNE) et la Fédération nationale de la presse française (FNPF) ont signé, mardi 28 mai, un accord sur les statuts d'une future société de gestion collective des droits d'auteurs et d'éditeurs de presse et de livres, qui devraient se substituer aux actuels statuts du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), créé en 1984. Faute de s'entendre sur les modalités de répartition, les parties avaient tardé à constituer cette société rendue obligatoire par la loi sur la reprographie du 3 janvier 1995 destinée à lutter contre le « photocopillage ». Deux types de répartition sont maintenant définis, l'un pour *« les secteurs d'édition où la reprographie abusive ne porte pas atteinte à l'équilibre de l'exploitation de l'ouvrage »* (fiction, livres d'art, BD...), l'autre pour les ouvrages de sciences humaines, les encyclopédies ou dictionnaires, livres scientifiques, techniques, scolaires, etc. Cet accord, qui doit encore recevoir l'agrément du ministre de la culture et être approuvé par les assemblées générales des parties, devrait être concrétisé le 9 juillet. *« Je pense qu'aujourd'hui le problème de la reprographie est réglé »*, nous a déclaré Serge Eyrolles, président du SNE.

● **Nouveau directeur au BLF de New York.** François Cusset a été nommé directeur du Bureau du livre français (BLF) de New York, créé en 1982, en remplacement de David Kornacker (lui-même ayant succédé à Olivier Nora en 1991). Selon François Cusset, la participation américaine au dernier Salon du livre de Paris a encouragé les éditeurs américains à *« faire le point sur les attentes et les obstacles en matière de cessions de droits pour la traduction d'ouvrages du français »*. Actuellement, soixante-quinze titres français, en moyenne, sont « placés » chaque année par le BLF sur le marché américain.

● **Prix littéraires.** Le prix Albert-Camus a été attribué à Andrée Chedid pour son livre *Les Saisons de passage* (Flammarion) et pour l'ensemble de son œuvre. Anne Wiazemsky a reçu à la fois le prix Maurice-Genevoix et le grand prix RTL-Lire pour *Hymnes à l'amour* (Gallimard). Le prix Roger-Nimier à Eric Holder pour son recueil de nouvelles *En compagnie des femmes* (Le Dilettante). Le prix Jérusalem à Marc-Alain Ouaknin pour *Le Promeneur de Jérusalem* (Ramsay). Le prix Tristan-Tzara au poète Alain Lance pour son livre *Distrait du désastre* (éd. Ulysse Fin de siècle). Le prix Antigone à Vénus Khoury-Ghata pour *La Maestra* (Actes Sud). Le Prix national des bibliothécaires à Denise Dubois-Jallais pour *Venise, juste en face* (Laffont).

Rectificatif
Dans le feuilleton de Pierre Lepape du 24 mai, le nom de Daniel Del Giudice a été orthographié, par erreur, Daniel Del Guidice.

L'édition au temps du postcommunisme

Les récentes Foires du livre, à Budapest en avril, à Prague et à Varsovie en mai, témoignent de l'intense activité éditoriale dans les pays de l'ancien bloc communiste. Mais aussi de multiples difficultés rencontrées par les éditeurs pour s'adapter à l'économie de marché

Pouvez-vous imaginer Kant ou Lacan en slovène ? Non ? Une fois encore, Flaubert a raison : la réalité dépasse toujours la fiction. *La Critique de la raison pure*, du premier, et *Télévision*, du second, ont été publiés tous deux en 1993 par la maison d'édition slovène Analecta.

Les secteurs du livre dans les anciens pays communistes ont connu une période d'euphorie entre 1989 et 1991 : réformes structurelles et explosion du marché. En Roumanie, six cents maisons d'édition sont nées après la chute de Ceaucescu... pour disparaître ensuite, faute de moyens. De fait, les choses étaient beaucoup moins simples que prévu. Les obstacles et les déficiences sont apparus peu à peu dans toute leur ampleur. Aujourd'hui, ils pèsent encore lourdement sur l'avenir des maisons d'édition, la qualité et la quantité des ouvrages publiés. Pour le livre, la coupure « Est-Ouest » demeure encore largement d'actualité, dans les pratiques et les mentalités, mais aussi et surtout dans les moyens.

Globalement, le secteur de l'édition et ses clients potentiels (particuliers, bibliothèques) manquent, à des degrés divers, de tout sauf d'enthousiasme ! Les capacités de financement sont faibles, en particulier pour la production de qualité ; l'équipement – du papier aux machines – et le transport coûtent très cher. Le secteur de distribution demeure souvent embryonnaire ou totalement insuffisant. La privatisation des maisons d'édition est en cours, laissant subsister d'énormes organismes ingérables et inadaptés. Les méthodes de travail doivent évoluer afin de survivre. *« Un livre n'est pas seulement un texte mais aussi un produit qu'il faut vendre »* est devenu le mot d'ordre numéro un. Mais cette nouvelle priorité est aussi un risque, comme partout, pour la diffusion d'une littérature de qualité. Enfin, il est nécessaire d'instaurer le respect du copyright.

SPÉCIFICITÉS

Ce tableau d'ensemble ne doit pas dissimuler les spécificités nationales. Le cas du Kazakstan, pays immense et multi-ethnique, illustre la lenteur des transformations, dans un contexte de vide juridique relatif et de forte dépendance vis-à-vis de la Russie. Des contrats bilatéraux entre maisons d'édition sont signés et de multiples formes d'aide sont mises en œuvre : donations de livres, offres gratuites d'abonnement à des revues et magazines pour des universités ou des bibliothèques, services d'évaluation des besoins ou de restauration et de préservation, échanges universitaires. Cependant, le Kazakstan importe en grande partie de Russie le papier et les livres, en particulier les manuels scolaires. Presque tout reste à faire : organiser le secteur de distribution, développer les contacts internationaux, acheter les machines d'impression, lutter contre les pratiques de piratage et l'« oubli » pur et simple du copyright...

Autre situation, autres problèmes : le cas hongrois. La croissance du marché a été réelle après 1989, une fois la censure supprimée et après avoir fait la découverte qu'il était possible de réaliser des profits importants en vendant des livres. La demande était forte et les rues se sont remplies de petites échoppes de livres, toujours là aujourd'hui. Mais l'adaptation à l'économie de marché s'est révélée difficile, comme pour tous les autres secteurs, et les pratiques sauvages sont fréquentes. Aucun livre de qualité ne peut aujourd'hui être publié sans un soutien financier extérieur. Il vient de la Fondation hongroise du livre, largement financée par l'Etat, la Fondation Soros et le Fonds culturel national, approvisionné par les contributions obligatoires de toutes les institutions engagées dans les métiers de l'art.

La Bulgarie connaît d'autres difficultés, liées à la quasi-absence de structures prêtes à prendre la relève des maisons d'édition d'Etat et à l'isolement. Cette situation résulte notamment de la timidité de la résistance au régime communiste et de l'inexistence d'une contre-culture. Dès lors, en 1989, à la différence de la Pologne ou de la Hongrie, il n'y avait pas, même modeste, de secteur de l'édition indépendant : à l'exception des organismes d'Etat, donc, point de maisons à aider. Dans un contexte politique qui a plutôt favorisé le maintien des structures préexistantes que leur réforme ou leur transformation, l'avenir de l'édition a été et demeure encore difficile.

LE CHOIX DE LA LANGUE

Par ailleurs, un des enjeux essentiels de l'édition dans ces pays est le choix de la langue. La question n'a rien de littéraire. Dans les Etats qualifiés de *« petits marchés »* (Hongrie, Croatie, Slovénie, Lituanie, Estonie, Lettonie, Slovaquie) et dans les ex-Républiques soviétiques de langue slave ou très imprégnées par le russe (c'est le cas au Kazakstan où il a un statut spécial : celui de *« langue de sociabilité entre les gens »*), elle revêt une acuité particulière. Pourquoi traduire ou écrire en biélorusse alors que la Russie et la Biélorussie se sont rapprochées et que le marché russe est incomparablement plus prometteur ? Comment ne pas perdre le marché lorsque l'édition tchèque publie un livre avant l'édition slovaque, puisque Tchèques et Slovaques se comprennent sans difficulté ?

Cela étant, des efforts de coopération internationale sont couronnés de succès et font espérer que la situation va peu à peu s'améliorer, d'autant que la plupart des initiatives visent à conforter l'autonomie des secteurs de l'édition à l'Est. A l'heure actuelle, la Fondation Soros, qui a essaimé dans dix-huit pays, est particulièrement dynamique. En Hongrie, elle participe par exemple à la publication d'ouvrages à caractère scientifique par une aide de 60 millions de forints. Un projet de traduction a été lancé avec l'objectif de rendre disponible à bas prix des livres que tout étudiant de l'Ouest peut trouver en librairie ou en bibliothèque. Les domaines couverts sont : l'économie, la sociologie, l'histoire, la philosophie, les sciences politiques, les relations internationales. Ce projet a étendu ses ramifications dans plus de dix pays et poursuit son expansion. Il permet d'acheter les droits des livres sélectionnés ; la suite du processus d'édition est confiée à des maisons locales, contrôlées dans leur travail de publication et de commercialisation à des prix abordables.

La Communauté européenne s'est également lancée dans une coopération Est-Ouest : supports financiers, en particulier à la traduction, projets d'archivage et d'informatisation – ainsi il est prévu d'informatiser les archives du Komintern –, transports de livres en Albanie et en Moldavie. Même si leurs résultats peuvent être considérés comme des gouttes d'eau dans l'océan, ils portent leurs fruits à court comme à long terme. A court terme parce que ces actions peuvent ponctuellement contribuer à sauver des archives ou des livres anciens, équiper des bibliothèques et des écoles ; à long terme, parce qu'elles tissent les liens de relations durables, instaurent de nouvelles pratiques et constituent une riche ouverture culturelle de part et d'autre, sans oublier les enjeux financiers considérables qui se jouent aussi derrière la diffusion de livres.

Marie Gallie

Sherlock, Français d'origine

Sherlock Holmes était français ! Elémentaire, mon cher Watson, quand on a visité l'exposition « Sherlock Holmes et la France ». Et pourtant, Sherlock Holmes, c'est l'Angleterre. Le détective à la pipe calebasse et au macfarlane évoque le Londres victorien au premier coup d'œil. Oui, mais ses ancêtres étaient français ! C'est Sherlock Holmes lui-même qui le dit à Watson, dans les premières lignes de *L'Interprète grec* : *« ...ma grand-mère était la sœur de Vernet, le peintre français... »*

Partant de cet indice, la Société Sherlock Holmes de France (1) a mené une enquête dont les résultats sont aujourd'hui présentés au public. Le visiteur découvre d'abord tous les liens qui ont existé entre Holmes et la France du vivant du détective, puis le mythe et l'univers holmésien tels qu'ils ont été vus de ce côté de la Manche depuis un siècle. La visite commence dans des décors où sont reconstitués des épisodes français de la vie de Sherlock Holmes. Puis c'est le salon du détective, tel qu'il existait à Londres au numéro 221 B de la fameuse Baker Street. Tous les objets familiers de Holmes et de Watson y sont. L'espace est complété par une extraordinaire maquette du sitting-room, réalisée par Yves-Charles Fercoq après sept années de recherches et de travail.

Ce mythe s'est forgé en France avec les soixante aventures racontées par le docteur Watson, puis s'est enrichi grâce au théâtre, au cinéma, à la télévision, à la radio, à la presse, à la publicité, aux sociétés holmésiennes, etc. L'exposition illustre cette vision française par de nombreux documents rares, comme ceux du décorateur Alexandre Trauner, réalisés pour le film *La Vie privée de Sherlock Holmes* en 1970, ou ceux concernant *The New Adventures of Sherlock Holmes*, une série télévisée américaine de 1954, entièrement tournée aux studios d'Epinay-sur-Seine (les pavés de Baker Street venaient des rues de Paris...). Mais l'holmésologie (science des amoureux de Sherlock Holmes) française doit aussi beaucoup au théâtre qui, dès 1907, proposa aux Parisiens la pièce *Sherlock Holmes* sur la scène du Théâtre Antoine, montée par le comédien/metteur en scène Firmin Gémier.

Racines et prolongements *post-mortem* tricolores de Sherlock Holmes n'ont donc plus de mystère. Pas même la présence de cette rue des Boulangers à deux pas de la Bilipo. Les honorables holmésiens français, en costumes victoriens (comme le veut la tradition), l'ont déjà rebaptisée Baker Street. Elémentaire, définitivement...

Jean-Pierre Cagnat

(1) : Société Sherlock Holmes de France : 26, avenue de la République, 75011 Paris, tél. répondeur : 43-55-96-76.

▶ ***Cette exposition se tient jusqu'au 31 août, dans les locaux de la Bilipo, Bibliothèque des littératures policières, 48-50, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. A cette occasion a été édité un ouvrage, Sherlok Holmes et la France, une étude en bleu, blanc, rouge (en vente à la Bilipo, 90 p., 80 F).***

A L'ETRANGER

Le prix des romans disparus

La cote des livres inédits d'auteurs très connus et quasiment classiques. (« Le Monde des livres » du 24 mai) atteint de telles sommes que l'on retrouve, à présent, toutes les semaines ou presque, un manuscrit ou un exemplaire oubliés sur une étagère poussiéreuse chez un antiquaire, dans un grenier, dans une bibliothèque universitaire que l'on s'empresse d'attribuer à un nom prestigieux. La moisson de la semaine nous permet de découvrir, par exemple, *El Otomano famoso*, de Lope de Vega. Ce manuscrit a été déniché, tout simplement, dans la bibliothèque du palais royal, à Madrid, par la romancière et philologue Lola Beccaria alors qu'elle travaillait à cataloguer des documents. Le manuscrit avait pour titre *La Famosa comedia ottomana*, qui figure dans l'inventaire que Lope de Vega a fait de son œuvre. Il daterait de 1598 ou 1599. Il est publié cette semaine par les Ediciones Altera. En Angleterre, ce serait non pas une mais deux œuvres de Charlotte Brontë qui auraient été repérées par un libraire d'occasion avisé, Ian King. Il s'agit de *Miss Miles*, roman attribué jusqu'à présent à Mary Taylor, déjà connu et réimprimé en 1990 (Oxford University Press), et de *Sad Times*, découvert au fond d'un sac de livres apporté par un client, et dont il croit que c'est une ébauche de *Shirley*. Mary Taylor et Charlotte Brontë étant amies d'enfance, il est bien possible que le style de l'une ait influencé l'autre... mais Ian King travaille ardemment à faire la preuve de ce qu'il avance, accumulant les indices linguistiques sur son ordinateur pour retrouver, par exemple, les similitudes entre les romans confirmés et les « nouveaux » textes. Là encore, l'argent et la gloire ne se feront pas attendre : l'agent littéraire Giles Gordon voit dans la publication de ces romans en un seul volume *« l'événement littéraire de la rentrée »* ; mais si les éditeurs se montrent intéressés, ils ne semblent pas encore décidés.

● **PRIX DE VITESSE**
John Le Carré a déjà terminé *The Taylor of Panama* à peine un an après avoir publié *Our Game* (« Le Monde des livres » du 27 janvier 1995), édité en français sous le titre *Notre jeu* (Le Seuil). Ce nouveau roman se passe, comme son nom l'indique, à Panama, en 1999, au moment où le canal est redonné aux Panaméens, au milieu de toutes les embrouilles et de toutes les magouilles que l'on peut imaginer.

● **POÉSIE DE PRIX**
Maya Angelou est la poétesse préférée du président Clinton ; elle avait d'ailleurs composé quelques vers pour la cérémonie d'investiture en 1993. Ancienne tenancière de bordel et conductrice de tramway, elle est devenue la championne des droits des femmes noires, en particulier, et de ceux des opprimés en général. Extrêmement active, elle participe à toutes sortes d'opérations, débats publics, discours, tables rondes, qui lui ont rapporté l'an dernier quelque 2 millions de dollars (10 millions de francs), somme qu'elle arrive pratiquement à doubler grâce, bien entendu, à ses droits d'auteur, à des traitements universitaires mais également à ses talents d'actrice puisqu'elle fait aussi du cinéma : on la verra à partir du 19 juin dans *Le Patchwork de la vie*, de Jocelyn Moorhouse.

● **UN CATALAN A MADRID**
Manuel Vázquez Montalbán vient de publier un livre de reportage intitulé *Un polaco en la corte del Rey Juan Carlos*, le « polaco » en question ne désignant pas un « polac » mais un Majorquin ou un Catalan, en argot. C'est un livre sur l'exercice du pouvoir en Espagne, et à Madrid plus particulièrement, sur le clientélisme – *« qui peut n'être que du cynisme mais aussi un pacte intelligent »* – et sur le machiavélisme, vus par un écrivain qui se situe *« à la périphérie »*. Plus de trois cents personnalités sont citées (de la vie politique, économique, culturelle, sportive...), et elles ont été nombreuses à assister à la présentation du livre : pour une fois, les personnages n'étaient pas en quête de leur auteur.

s o m m a i r e

AGENDA

● **CERISY-LA-SALLE.** Voici la liste des colloques qui se dérouleront cette année au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle : « Les services publics : nouvelles justifications, nouvelles régulations » (dirigé par J. Affichard et l'Institut international de Paris-La Défense du 11 au 18 juin) ; « Horizon de l'anthropologie et trajets de Maurice Godelier » (P. Descola, J. Hamel et P. Lemonnier, du 20 au 27 juin) ; « Umberto Eco : Au nom du Sens » (P. Fabbri et J. Petitot, du 29 juin au 9 juillet) ; « Verlaine à la loupe » (J.-M. Gouvard et S. Murphy, du 11 au 18 juillet) ; « Salah Stétié » (D. Leuwers, du 11 au 18 juillet) ; « Depuis Lacan » (P. Guyomard, R. Major, M. Plon, E. Roudinesco et C. Talagrand, du 20 au 30 juillet) ; « Les figures du Messie » (C. Cohen Boulakia et S. Trigano, du 1er au 11 août) ; « Textique : schèmes, grammes, icônes, symboles » (J. Ricardou, du 1er au 11 août) ; « Georges Méliès et le deuxième siècle du cinéma » (J. Malthête et M. Marie, du 13 au 22 août) ; « Mystères d'Alain-Fournier » (A. Buisine et C. Herzfeld, du 24 au 31 août) ; « L'écriture de Gide » (A. Goulet et P. Masson, du 24 au 31 août) ; « Michel Henry : l'épreuve de la vie » (A. David et J. Greisch, du 2 au 9 septembre) ; « Vivre la ville demain : quels enjeux ? quels partenaires ? » (F. Ascher, D. Béhar, F. Godard, I. Joseph, A. Obadia, P. Veltz, etc., du 19 au 24 septembre) ; « Les saints en Normandie » (P. Bouet et F. Neveux, du 26 au 30 septembre) ; « Espaces et sociétés de la fin du XXe siècle : quelles géographies sociales ? (J. Chevalier et R. Hérin, du 3 au 6 octobre). Renseignements : CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. (1) 45-20-42-03 (le vend. après-midi) ou CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle, tél. : (16) 33-46-91-66. Fax. : (16) 33-46-11-39.

● **31 MAI-1er JUIN à Beauvais.** Camus. Colloque « Camus et le lyrisme » à l'université de Picardie-Jules-Verne (amphithéâtre Buñuel, 52 rue Saint-André, Beauvais. Rens. (16) 22-82-73-80).

● **DU 31 MAI AU 2 JUIN, à Chauvigny (Vienne) : Michel Foucault.** Colloque sur les « Lectures de Foucault ». Rens. : (16) 49-01-89-83 ou (16) 49-56-49-44.

● **LE 1er JUIN, à Paris : psychanalyse.** L'association Œdipe organise le premier Forum des revues de psychanalyse. Un prix Œdipe du meilleur livre de psychanalyse de l'année sera remis à cette occasion. Au Centre Georges-Pompidou. Rens. : association Œdipe, 6, rue Mizon, 75015 Paris, tél. : 43-35-51-14.

Une torera, une député ?

par Ségolène Royal

EN regardant l'extraordinaire performance de la torera Christina Sanchez, vingt-quatre ans, et l'enthousiasme du public, on se demande si les femmes ne seront pas bientôt plus nombreuses à affronter le taureau qu'à descendre dans l'arène politique – je veux dire dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale !

Et, pourtant, les enfants des classes de CM2 viennent d'administrer une belle leçon de démocratie aux parlementaires et au premier d'entre eux, le président de l'Assemblée nationale. Ils viennent d'élire trois cent cinq filles à la place des parlementaires, soit 52 %, l'exacte proportion des femmes dans la société. Démontrant ainsi que l'impitoyable élimination des femmes en politique en France n'a rien de naturel.

D'ailleurs, là où Christina Sanchez a déjà droit au féminin « *torera* », les femmes parlementaires n'ont toujours pas, elles, au Parlement français, le droit d'être « *députée* ». Elles ont seulement l'autorisation d'être député.

Pourquoi les documents officiels de l'Assemblée nous mutilent-ils de ce « *e* » pourtant muet ? Devons-nous y voir la traduction de l'idée que les femmes ne sont là que par accident ?

Ce courage et ce talent qui ont porté l'estocade au machisme tauromachique, pour le bonheur des spectateurs amateurs, ne seraient pas suffisants pour la corrida politique ?

Comment expliquer que, depuis 1945, le nombre de femmes députées à l'Assemblée nationale n'ait pas augmenté ? Et qu'aujourd'hui la France se situe au 34e rang mondial, derrière la Grèce, la Turquie, l'Albanie ?

Cette vaste classe de pupitres, parfois plus infantile qu'une classe de CM2, rappelée à l'ordre par les coups de règle du maître d'école perché à son bureau, présente, avec cette marée de costumes-cravates, un spectacle d'un anachronisme qui n'est plus supportable pour quiconque est soucieux de la vitalité de la démocratie.

Ce théâtre est-il totalement étranger à la mauvaise image du Parlement ? Savez-vous que, lorsqu'une femme vice-présidente de l'Assemblée nationale préside la séance et que l'on s'adresse à elle en ces termes grammaticalement normaux : « *Madame la Présidente* », le *Journal officiel des débats* mutile systématiquement ce féminin audacieux et « *la présidente* » y devient « *le président* » ? Comme si la féminisation d'un titre était pour l'Assemblée une indécence insupportable qu'il faudrait censurer.

L'obstination atteint son comble dans un petit document diffusé par le service de presse de l'Assemblée aux collégiens qui la visitent. Dans une bande dessinée est mis en scène un député (un homme, et uniquement un homme) un peu bêta, entouré de personnages féminins exclusivement chargés de le servir.

Les Françaises ont été les dernières femmes d'Europe à obtenir le droit de vote et d'éligibilité. Aujourd'hui, elles sont les plus en retard du point de vue de leur présence dans les lieux de pouvoir et de prise de décision.

L'inégalité entre hommes et femmes n'a pas d'autres sources que la loi du plus fort. Elle n'est pas perçue comme une fausse note de la civilisation, pas plus que l'esclavage domestique chez les anciens Grecs n'empêchait ceux-ci de se considérer comme un peuple libre.

Dans ce contexte extraordinaire, la leçon de sagesse que nous donnent les écoliers âgés de neuf à onze ans (élèves de 577 classes sélectionnés au hasard dans toute la France, des villes et des campagnes, des quartiers favorisés ou non) en envoyant plus de trois cents filles à l'Assemblée nationale est un signe à retenir, car l'objectif de parité est un principe de progrès et de justice pour la société tout entière.

Ici, au nom des femmes politiques, et de toutes les femmes, je veux leur dire merci.

Ségolène Royal, *ancienne ministre, est députée (PS) des Deux-Sèvres.*

Des idées ? en voici !

Suite de la première page

Et pourtant, le pays aurait les moyens d'en finir avec cette peur de l'avenir et de s'inscrire dans la vague de progrès mondial qui commence. Il lui faudrait pour cela reprendre confiance, comprendre que c'est l'emploi qui créera la croissance et non l'inverse, revivifier la démocratie, sortir du consensus mou autour d'une pensée unique, aussi vide que l'idéologie qui la fonde.

Dans un monde en plein bouleversement technologique, industriel et géopolitique, deux stratégies à long terme, clairement distinctes, l'une de droite, l'autre de gauche, devraient être proposées aux citoyens. Elles devraient s'inscrire l'une et l'autre dans l'après-Maastricht et proposer un usage politique de ce formidable instrument que sera l'euro.

La première stratégie – qui n'est pas celle que je préfère – consisterait à accepter franchement la loi du marché, telle qu'elle s'installe à l'échelle mondiale ; à admettre que la précarité des objets et des situations sera la condition de la survie des économies. Elle viserait à intégrer au mieux la France dans une Europe elle-même ouverte à la concurrence du reste du monde, à en faire la nation la plus flexible, la plus mobile, la plus nomade, la mieux préparée au capitalisme planétaire. Elle se donnerait comme objectif de favoriser la mobilité du travail et du capital – qu'accélérera par ailleurs la création de la monnaie unique – et de faire de la France un modèle d'esprit d'entreprise en la débarrassant du carcan d'un Etat surdimensionné, frein à la compétitivité des entreprises et à la flexibilité du travail.

Ce projet « eurolibéral » mettrait progressivement en pratique les idées suivantes :

Faut-il en France «l'eurolibéralisme» ? « l'eurosocialisme » ? Il faut très vite lancer ce débat

– Réduire le poids de l'Etat et des prélèvements obligatoires en supprimant la plupart des aides et subventions pour le logement et l'emploi, en réduisant les investissements publics, militaires, sportifs et autoroutiers, en multipliant la concurrence entre services publics et entreprises privées dans de nombreux domaines (transports, santé, éducation, poste, télécommunication, médias, police, justice), en privatisant la gestion des retraites complémentaires et celle de l'Agence nationale de l'emploi.

– Encourager les entreprises à créer des emplois en supprimant le salaire minimum et en ne payant d'heures supplémentaires qu'au-delà d'une durée de travail annuelle et non plus hebdomadaire.

– Permettre aux entrepreneurs créateurs d'emplois de s'enrichir en limitant le total des impôts personnels au tiers du revenu.

– Développer l'esprit d'entreprise en donnant aux chômeurs le statut d'entrepreneurs individuels chargés de rendre des services utiles à la collectivité en échange de leur allocation.

– Confier progressivement à l'épargne privée l'essentiel de ce qui est encore aujourd'hui de la compétence des organismes de sécurité sociale.

Un tel projet constituerait un électrochoc. Il briserait des rentes, casserait des féodalités, libérerait des énergies, créerait de la croissance, et ferait surgir progressivement une nouvelle classe dirigeante, rageuse, volontaire, venue des entreprises et des banlieues, sans complexe à l'égard de l'argent.

Naturellement, le coût en serait énorme : généralisation de la précarité, aggravation des inégalités, fin de la protection sociale pour tous. Pour ma part, je n'y serais pas favorable. Mais cela aurait au moins le mérite de la cohérence et de l'efficacité.

L'autre stratégie – qui a ma préférence – viserait à créer un nouveau modèle social garantissant aux citoyens une réelle égalité d'accès aux biens fondamentaux, donnant un contenu nouveau à l'Etat et aux services publics, refusant les conséquences du libéralisme planétaire, installant aux frontières des pays ayant en commun l'euro une réelle protection douanière, industrielle, sociale et culturelle.

Une telle politique « eurosociale » supposerait elle aussi la mise en œuvre de réformes radicales, telles que :

– Simplifier l'Etat en remplaçant les 96 départements, les 22 régions et les 36 000 communes par sept provinces et six mille municipalités, de taille européenne. Et réduire de moitié le nombre de parlementaires. Les économies budgétaires en découlant seraient gigantesques, car le scandale n'est ni dans la taille de la fonction publique d'Etat ni dans le cumul des mandats, mais dans la superposition labyrinthique d'institutions redondantes.

– Réduire le poids des prélèvements obligatoires en assortissant toutes les prestations, subventions et allocations d'une simple condition de revenu : nul ne devrait recevoir quoi que ce soit de l'Etat s'il gagne plus de quatre fois le revenu minimum.

– Favoriser l'esprit d'entreprise – en particulier pour les technologies de pointe – en donnant aux collectivités locales les moyens juridiques et financiers d'investir en capital-risque, à hauteur de 50 %, dans les entreprises nouvelles créées par des chômeurs.

– Mettre en place une véritable solidarité en garantissant un revenu minimum à tout citoyen, dès dix-huit ans, qu'il soit en formation, au travail ou en retraite, de 20 000 francs par an. Et en créant un service civique obligatoire pendant lequel tous les jeunes rempliraient pendant un an des tâches de tutorat éducatif, d'assistance sociale, de valorisation écologique, ou d'assistance humanitaire.

– Partager le travail en reportant l'essentiel des charges sociales au-delà de 32 heures de travail par semaine, tout en permettant à ceux qui le veulent de continuer à travailler au-delà de soixante-cinq ans, afin de ne pas perdre leurs compétences.

– Relancer la croissance en réduisant le poids de la dette publique et privée en tolérant une modeste hausse des prix annuelle, inférieure à 5 %, et en accordant aux particuliers ce qu'on a accordé aux grandes banques : socialiser une partie de leurs dettes rendues intolérables par le chômage.

– Associer les représentants des salariés aux choix des grands investissements pour que soit retenue, à coût égal, la technologie la plus créatrice d'emploi.

– Introduire dans la loi, dans tous les domaines de service public (éducation, logement, transport) une discrimination positive en faveur des plus défavorisés.

– Accepter chaque année autant de centaines de milliers de travailleurs étrangers qu'il sera nécessaire pour financer l'équilibre des retraites, compte tenu du déficit démographique français.

Cette stratégie créerait un grand nombre d'emplois et provoquerait une formidable croissance en réduisant les dettes. Elle favoriserait le développement des entreprises et de la cohésion sociale, réduirait la peur de l'avenir, et ferait de la France le moteur d'une autre Europe, plus libre, plus égale, plus fraternelle.

Le premier projet aurait pour ambition de faire de la France la meilleure élève de la classe libérale. Le second d'en faire l'avant-garde d'une social-démocratie continentale. L'un et l'autre exigeraient de l'audace et du temps.

Naturellement, il ne s'agit pas d'installer entre ces projets quelque manichéisme. Chacun d'eux pourrait s'enrichir de l'autre, dialoguer avec l'autre, mettre en commun des réformes et, au moins, se reconnaître réciproquement comme honorables.

Si l'on ne lance pas très vite ce débat, si l'on en reste à l'opposition morne entre deux complets gris, alors le chômage restera l'horizon lancinant du XXIe siècle. Et c'est la démocratie elle-même qui sombrera, naufragée par des pirates noirs ou rouges. Noirs et rouges.

Jacques Attali

AU COURRIER DU « MONDE »

LA DÉMOCRATIE SOCIALE EN PRATIQUE

La réforme Juppé de la Sécurité sociale modifie la logique de notre système de protection sociale. Elle transforme un système d'assurance professionnelle en un nouveau système non lié à un statut professionnel ou social. (...)

Le contrôle du Parlement est légitime, mais imaginons une autre structure. Une protection sociale, fondée sur la citoyenneté, serait gérée par un Parlement de la protection sociale, assemblée de tous les acteurs intervenant dans ce domaine. L'Assemblée nationale, garante de la légitimité démocratique, voterait le budget, séparé du budget de la nation, et déléguerait à cette assemblée le soin de gérer la protection sociale. Ce nouveau parlement, regroupant toutes les branches de la Sécurité sociale, serait composé de différents collèges : représentants du gouvernement, de l'Assemblée nationale, des partenaires sociaux, de la mutualité, des assurés sociaux et des chômeurs.

La cogestion du gouvernement, de l'Assemblée nationale et de tous les acteurs de la protection sociale constituerait une nouvelle forme de démocratie sociale. (...)

Jean-Marc Giannoli,
Solaize (Rhône).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Conscription : la loi et les mœurs

QU'ON L'APPROUVE ou qu'on la condamne, la suppression de la conscription annoncée mardi par Jacques Chirac – sous réserve de ratification par le Parlement – fera date dans l'histoire de la République. Elle mettra fin, en effet, à une tradition profondément ancrée dans la conscience collective. Le chef de l'Etat et ceux qui adhèrent à sa démarche estiment que la conscription ne répond plus aux besoins de cette fin du XXe siècle. De ce point de vue, la nouvelle organisation du service national s'inscrit dans la série des actes politiques par lesquels les présidents de la République successifs se sont efforcés d'adapter la société française à son époque.

Du septennat de Valéry Giscard d'Estaing reste, en effet, au moins une grande réforme, votée en 1974 : la libéralisation de l'avortement, jugée à l'époque indispensable pour tenir compte de l'évolution des pratiques et des mentalités. Présentant ce projet sur l'interruption de grossesse, Simone Veil, ministre de la santé, plaidait ainsi devant les députés pour une législation *« mieux adaptée au consensus social »*. Ceux qui la soutenaient jugeaient le moment venu de mettre en adéquation la loi et les mœurs.

De l'héritage législatif de François Mitterrand, la disposition la plus incontestable et sans doute la plus mémorable est aussi l'une de celles qui visait, selon les déclarations de Robert Badinter, alors garde des sceaux, recueillies par Pierre Favier et Michel Martin-Roland (*La Décennie Mitterrand*, tome 1, Le Seuil, 1990), à *« mettre la France en accord avec son temps »* : l'abolition de la peine de mort. Aux dires du garde des sceaux, alors que, dans les années précédentes, encore marquées par les *« épreuves historiques »* de la guerre puis de la décolonisation, *« les sensibilités n'étaient pas à cet égard prêtes »*, l'évolution des esprits rendait enfin cette réforme possible : la peine de mort apparaissait désormais en Europe comme une particularité barbare.

Selon la même logique, le service militaire obligatoire est jugé par Jacques Chirac, non sans quelque apparence de raison, comme une survivance dont la justification n'est pas comprise par les premiers intéressés, c'est-à-dire par la plupart des jeunes qui y sont soumis. Ceux-ci ressentent la conscription comme une corvée et une perte de temps. Devenus rétifs aux valeurs militaires, qui impliquent discipline, obéissance, respect de l'autorité, ils ne perçoivent plus la caserne comme un lieu d'intégration. Dès lors que les militaires eux-mêmes ont cessé d'y croire, pourquoi maintenir un système qui ne répond, à leurs yeux, ni aux nécessités de la défense ni à celles de la socialisation ?

La question est évidemment de savoir quel nouveau dispositif assurera les fonctions qui étaient dévolues à l'ancien avant que celui-ci ne soit jugé dépassé. Car il ne suffit pas de supprimer une loi tenue pour désuète, encore faut-il imaginer une solution de remplacement qui permette de pourvoir aux besoins que les textes mis au rancart ne remplissaient plus d'une manière satisfaisante.

Dans le cas de l'avortement, il est clair que l'interdiction édictée par le code pénal, faute d'être respectée, ne parvenait plus à prévenir la multiplication des interruptions de grossesse. Pour autant, la libéralisation introduite par la loi Veil, justifiée par les situations de *« détresse »* que vivaient de nombreuses femmes, n'avait pas pour but, malgré les accusations souvent violentes portées par ses adversaires, de banaliser l'IVG. Il était donc important que soient mises en place, parallèlement, des procédures d'information et de consultation sur la contraception.

Le bilan est, pour le moins, nuancé. Faute de campagnes actives et continues, l'usage de la pilule a stagné chez les adolescentes à mesure que progressait celui du préservatif : en cas de grossesse, le recours à l'avortement, s'il ne croît pas, est souvent plus précoce (*Le Monde* du 28 mai). Les insuffisances des dispositions prises pour limiter l'IVG ont ainsi alimenté une controverse qui ne s'est jamais éteinte et qui a même pris récemment des formes violentes.

SOLUTION DE REMPLACEMENT

De la même manière, la polémique conduite par les partisans de la peine de mort a porté, pendant plusieurs années, sur la question des peines de substitution. En 1985, quatre ans après le vote de la loi Badinter, le Sénat refusait de ratifier un protocole à la convention de sauvegarde des droits de l'homme au prétexte que le garde des sceaux n'avait pas tiré les conséquences de l'abolition de la peine de mort en modifiant l'échelle des peines. *« Il n'y a pas de troc pénal possible »*, répliquait alors Robert Badinter.

Ce n'est qu'en 1994 que fut introduite dans la loi le principe de la peine dite incompressible interdisant toute libération anticipée dans le cas d'une condamnation pour assassinat ou meurtre d'un mineur de quinze ans précédé ou accompagné de viol, tortures ou actes de barbarie. Fallait-il ôter ainsi tout espoir de remise de peine à des détenus, aussi odieux qu'ait pu être leur crime ? Sur ce point, le débat n'est pas clos. Il montre au moins que si l'opinion publique peut juger caduque, à certains moments, une loi ancienne, un nouveau consensus doit ensuite être établi pour fixer les normes qui s'y substitueront.

Il est probable que la controverse sur la conscription se nourrira pareillement de la difficulté de définir une bonne solution de remplacement. A défaut de concevoir un service militaire rénové, le projet de Jacques Chirac se partage en effet entre un modeste « rendez-vous citoyen », encore flou, et différentes formes de volontariat. Ni l'une ni l'autre de ces formules ne sont susceptibles de rendre au service national sinon sa fonction d'intégration – que l'école aujourd'hui est appelée, pour l'essentiel, à assumer, à condition qu'elle en reçoive les moyens – du moins son rôle dans la formation de la conscience civique. Si l'on veut que, d'une façon ou d'une autre, les jeunes – garçons et filles – expriment, à l'entrée dans la vie adulte, une solidarité à l'égard de la nation, une sorte de devoir patriotique débarrassé de ses oripeaux militaires, alors on ne voit guère, pour répondre à cette préoccupation, que la perspective d'un service civil généralisé.

Les difficultés que suscite cette hypothèse sont nombreuses, notamment sur le plan financier. Ce ne saurait être une raison pour l'écarter sans autre débat.

Thomas Ferenczi

RECTIFICATIF

JAZZ

Dans l'article consacré au Festival de jazz de Saint-Louis du Sénégal (*Le Monde* du 24 mai), il fallait lire : *« Le salaire moyen est de 120 000 à 140 000 francs CFA »*, et non 120 à 140 francs CFA. Le nom de la fanfare ivoirienne évoquée est Tialassé, et non Dialassé.

Le Monde

ÉDITORIAL

Israël dans la confusion

DANS l'attente du résultat définitif du double vote du mercredi 29 mai en Israël, il y a au *moins une certitude* **: les poseurs de bombes du Hamas et autres tireurs de roquettes du Hezbollah ont marqué des points – pour ne pas dire encore qu'ils ont gagné. Ils ont suffisamment ébranlé l'électorat israélien pour priver le camp de la paix de la nette majorité dont il disposait au lendemain de l'assassinat d'Itzhak Rabin, en novembre dernier. Ils ont jeté le doute, semé la confusion, bref ils ont largement pesé sur un scrutin que seuls deux thèmes ont dominé : la sécurité, la paix, *« bitaron »*, *shalom »*, les deux mots qui, depuis sa création, scandent la vie politique d'Israël.**

Le vote de mercredi aura doublement été le produit de l'extrémisme : celui du fanatique juif qui a tué Rabin et celui des intégristes palestiniens du Hamas qui ont ensanglanté les rues d'Israël en février et en mars.

Pour que les travaillistes continuent à diriger le gouvernement et à dominer la Knesset, il aurait fallu que Shimon Pérès inspirât la même confiance qu'Itzhak Rabin. A tort ou à raison, cela n'a pas été le cas. Que le vieux chef du Labour l'emporte in extremis – grâce aux 140 000 voix de l'armée décomptées en dernier – ou qu'il enregistre une défaite ne change rien à l'affaire. Une majorité des électeurs juifs d'Israël n'ont pas cru bon de le suivre.

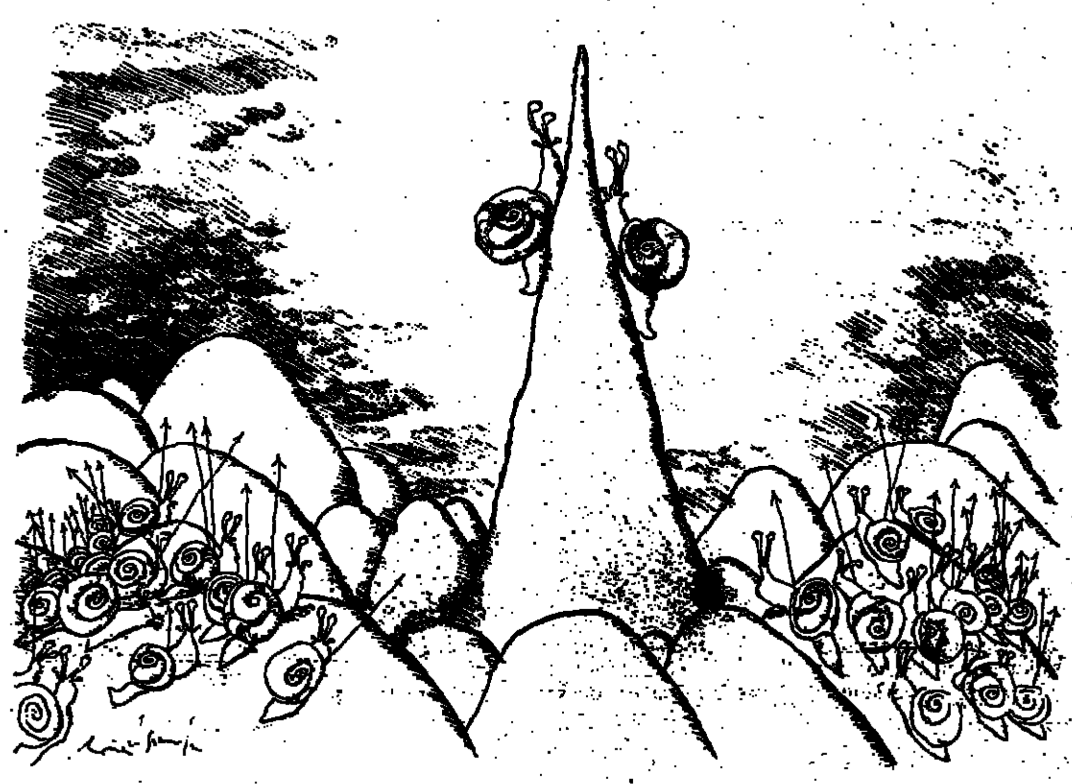
Sous les coups du Hamas, nombre d'entre eux ont écouté les sirènes de Benyamin Nétanyahou. Le chef de la droite nationaliste a bâti toute sa campagne sur la peur : peur d'une répétition des attentats si l'armée poursuivait son retrait des territoires de Cisjordanie ; peur d'une paix qui verrait s'édifier les prémices d'un Etat palestinien ; peur de l'avenir, peur de l'espoir en somme.

Aux yeux des Israéliens, Shimon Pérès n'a pas su être à la fois l'homme de la paix et l'homme de la sécurité. Benyamin Nétanyahou, lui, dit tout et son contraire. Il affirme vouloir poursuivre le processus de paix avec les Palestiniens mais, dans le même souffle, avance un programme qui briserait net la négociation (avec, notamment, le développement à outrance des colonies en Cisjordanie). Il assure aux Israéliens qu'ils pourront avoir à la fois *« la paix et les territoires »*, que l'Etat hébreu peut tout garder (le Golan, l'essentiel de la rive ouest du Jourdain) et s'intégrer quand même dans le Proche-Orient arabe. Depuis 1967, tout prouve que c'est faux : chacune des avancées vers la paix a été le résultat d'un compromis territorial – avec l'Egypte comme avec les Palestiniens.

Que Benyamin Nétanyahou l'emporte ou qu'il soit, *in fine*, dépassé d'une courte tête par un Shimon Pérès affaibli, c'est le processus de paix qui sort malmené du scrutin de mercredi. Le premier gèlerait ce processus ; le second n'aurait qu'un mandat limité pour aller de l'avant.

Si le vote de mercredi était censé être un référendum sur la négociation entamée depuis cinq ans avec l'OLP, alors le résultat est plus qu'ambigu. Qui peut s'en réjouir ?

Rencontre au sommet *par Ronald Searle*



Le Club de Paris face au fardeau de la dette

UNE *« non-institution »* qui fête allègrement ses quarante ans d'existence, célébrée par des ministres des finances venus du monde entier. Nul besoin d'être très perspicace pour deviner qu'il y a de l'argent en jeu. Et beaucoup d'argent. Car le Club de Paris, dont c'est le quarantième anniversaire, n'est pas un lieu de rencontres sociales ou artistiques, mais un groupement d'Etats créanciers spécialisé dans la normalisation des défauts de paiement. Lorsqu'un pays en développement ne parvient plus à assurer le service de sa dette extérieure, il se tourne vers ses créanciers pour solliciter des conditions de remboursement plus favorables.

Réunis à Paris, négociant pendant plusieurs journées, et souvent des nuits entières, créanciers et débiteurs s'entendent généralement sur un traitement plus favorable. *« C'est comme si un homme à qui l'on avait rapporté un objet précieux égaré en offrait un autre à celui qui l'avait rapporté pour le remercier : tous deux sont contents »*, résumait Matoko Utsumi, ancien haut fonctionnaire japonais et pilier du Club de Paris. Malheureusement, les choses ne sont pas toujours aussi simples.

C'est pour venir en aide à l'Egypte, en 1956, que le Club de Paris a été créé, à l'occasion d'une réunion au Louvre – non pas dans le département des antiquités égyptiennes, mais dans les locaux du ministère des finances. Depuis, la présidence du Club est traditionnellement assurée par un Français – Christian Noyer, directeur du cabinet de Jean Arthuis, a succédé à Jean-Claude Trichet en 1993, lorsque celui-ci est devenu gouverneur de la Banque de France –, et les Etats ont rééchelonné la dette de quelque soixante-dix pays en développement, gérant aujourd'hui annuellement des sommes de 20 milliards de dollars environ. Ils détiennent près de la moitié du stock total de la dette, évalué à quelque 2 000 milliards de dollars, le reste ayant été contracté auprès des institutions multilatérales et du secteur privé.

Dans certains cas – rares –, les pays sont sortis rapidement du piège de la dette. D'autres, comme justement l'Egypte, ont mis des dizaines d'années à retrouver une situation financière plus stable. Les plus pauvres, enfin, vont toujours de rééchelonnement en rééchelonnement. N'ayant pratiquement pas d'accès aux financements privés, ils sont contraints de continuer à emprunter auprès des gouvernements des sommes équivalant à 5 % de leur production nationale, dans le cas de l'Afrique. Comme le soulignait le ministre de l'économie égyptien Youssef Boutros Ghali, la majorité des 20 pays considérés comme en situation d'*« endettement terminal »* se trouvent sur le continent africain, dont la pauvreté s'auto-entretient. *« Nous ne pouvons accepter d'entrer dans le vingt et unième siècle avec un continent condamné à rester à la marge du progrès »*, concluait-il.

LES « CONDITIONS DE LYON »

C'est là que se trouve la question la plus fondamentale pour l'avenir du Club de Paris. Certes, il a beaucoup évolué depuis sa création, au gré des événements économiques – les deux chocs pétroliers, la crise de la dette consécutive à l'annonce de la cessation de paiement du Mexique, en 1982. Le Club a successivement reconnu le principe de l'annulation des dettes, en 1988, comme l'ont fait les banques commerciales. Il a ensuite accordé des traitements très favorables à l'Egypte, en 1991, et à la Russie, cette année.

Prédire un bel avenir au Club de Paris, c'est reconnaître que les problèmes d'endettement ne sont pas près de toucher à leur terme. Tel est forcément le cas, surtout pour les plus pauvres. Tous les ans, le groupe des Sept (G7) réexamine le problème de la dette et invente des schémas de remboursement de plus en plus complexes, connus sous le nom de ses sommets successifs : après les *« termes de Londres »*, il y eut ceux de Toronto, puis en 1994 ceux de Naples, qui permettent aux plus pauvres de bénéficier de réductions de dettes allant jusqu'à 67 % du stock, étalant les périodes de remboursement jusqu'à vingt-trois ans. Présidant cette année le G7, la France cherche à créer les *« conditions de Lyon »*, où se tiendra la rencontre annuelle, du 27 au 29 juin.

Une solution consisterait, bien sûr, à passer l'éponge sur l'ensemble du stock des Etats les plus pauvres. Mais comment, alors, les inciter à mener des politiques économiques très rigoureuses, leur permettant d'assurer leurs engagements futurs ? Le Club de Paris ne travaille qu'avec les pays supervisés par les programmes du Fonds monétaire international (FMI), mais cette sélectivité est jugée insuffisante, par exemple par le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers, selon lequel il faut *« aider plus rapidement les pays qui veulent s'aider eux-mêmes et aider de moins en moins souvent ceux qui ne le veulent pas »*.

Considérant qu'ils ont déjà beaucoup fait, les pays industriels entendent convaincre les grandes institutions multilatérales d'accorder elles aussi des réductions de dette, ce qu'elles n'ont par principe jamais accepté. Certains voudraient carrément que le FMI vende une partie de ses stocks d'or pour en finir avec le problème de la dette. L'ancien ministre des finances marocain Mohamed Berrada propose, pour sa part, que les créanciers introduisent leurs titres de dettes sur les marchés financiers, ce qui leur permettrait d'engranger quelques recettes budgétaires ! La diversité des solutions proposées prouve que la dette du monde en développement restera longtemps à l'ordre du jour des grands argentiers.

Françoise Lazare

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le suspense israélien ne peut en tout cas pas masquer l'échec de la réforme institutionnelle. Pour la première fois, les Israéliens votaient deux fois, d'une part à la proportionnelle de liste nationale, pour désigner les représentants de leur choix, d'autre part – là était la nouveauté – pour choisir directement leur premier ministre. L'idée était évidemment que, désignant simultanément la Knesset et le chef du gouvernement, les Israéliens feraient un choix cohérent et rationnel, pour que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif coïncident. Il n'en a rien été. Ce sont en effet les petits partis qui sortent vainqueurs de la consultation. Les formations religieuses et le parti russe vont donc jouer un rôle pivot durant la nouvelle législature. Le premier ministre, quel qu'il soit, aura les mains liées par la nécessité d'une coalition. La réforme voulait renforcer les pouvoirs du premier ministre. Ce sont les petits partis qui voient leur influence s'élargir. Elle voulait garantir la stabilité. Le prochain premier ministre devra au contraire constituer un gouvernement de coalition ou d'union nationale, par nature instable, mal commode et peu propice aux choix ambitieux en ce qui concerne le processus de paix.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ Shimon Pérès, c'était le destin d'un Etat qui, après s'être tant battu pour s'imposer, prenait racine, jouait la paix des cœurs et non plus seulement celle des Etats, l'ambition contre la peur, en un mot la raison, car la raison c'est aujourd'hui la paix. Elle l'est pour les Palestiniens, auxquels seul Israël peut donner un Etat. Elle l'est pour les Israéliens, qui ne peuvent éternellement jouer leur destin, leur survie, à la loterie des armes. Elle l'est, enfin, pour les Etats arabes, dont les populations aspirent au bien-être et que menace la poussée intégriste. Seulement voilà, la paix, c'est aussi des concessions, des compromis, un investissement sur l'avenir : un pari. Quand leur sécurité est en jeu, les peuples détestent parier, et cette frilosité, c'était la force de l'autre candidat, de Benjamin Nétanyahou, qui avait su promettre la quadrature du cercle, la paix sans concessions, la sécurité sans risques, le statu quo sans marche arrière.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ La décision française de supprimer la conscription aura des conséquences directes sur le débat concernant l'avenir de la Bundeswehr. Elle va affaiblir la position des partisans du service militaire obligatoire. En Allemagne, on fait valoir depuis la réunification que la conscription rassemble, au moins pour quelques mois, des citoyens de provenance sociale et de formation culturelle fort différentes. En fait, la Bundeswehr a joué un rôle non négligeable dans le rapprochement des Allemands de l'Est et de l'Ouest. Mais cela ne suffit pas à légitimer l'actuelle législation sur le service militaire. La Bundeswehr, en tant qu'armée de conscription, devient, de plus en plus, une exception dans l'Alliance, ce qui entrave la coopération militaire.

SERVICES La compagnie britannique de distribution d'eau, Southern Water, a accepté, mercredi 29 mai, la proposition de rachat de 1,6 milliard de livres (12,8 milliards de francs), présentée par le groupe d'électricité Southern Electric, numéro deux en Angleterre. Cette offre réplique à l'OPA lancée la veille par un autre électricien, ScottishPower. ● LES MILIEUX FINANCIERS sont persuadés que le secteur de l'eau va connaître le même mouvement de concentration que, ces derniers mois, celui de l'électricité. Privatisées depuis 1989, les compagnies d'eau sont des sociétés très rentables. ● LA MÉFIANCE de la direction de la concurrence britannique aux concentrations dans les secteurs pousse désormais les compagnies à créer des groupes multi-services. Ce mouvement pourrait se heurter à l'opposition des consommateurs, mécontents des prix et des services offerts.

Les monopoles privés de l'eau en Grande-Bretagne attisent les convoitises

Southern Electric propose de racheter Southern Water pour 1,6 milliard de livres en vue de créer le premier groupe « multi-services ». Les groupes d'eau et d'électricité, privatisés dans les années 80, réalisent de solides profits. Mais les consommateurs se plaignent des prix

LA COMPAGNIE britannique de distribution d'eau Southern Water vient de faire l'objet d'une bataille boursière en règle. Le groupe d'électricité Southern Electric, numéro deux en Angleterre, a offert, mercredi 29 mai, 1,6 milliard de livres (12,8 milliards de francs) pour son rachat. La veille, Scottish Power, groupe d'électricité écossais, avait lancé une première offre publique d'achat (OPA) pour 1,56 milliard de livres. Southern Water ayant accepté le prix de Southern Electric, les enchères devraient s'arrêter là. En cinq jours, le prix de l'action a augmenté de plus de 48 %.

Dans son sillage, les cours de toutes les autres compagnies d'eau ont progressé de 15 %, parfois 20 %. Des rumeurs de nouvelles OPA dans le secteur commencent à circuler sur le marché londonien. Les noms de Wessex Water ou Yorkshire Water sont prononcés.

Chacun se place, persuadé que le secteur de l'eau, jusqu'alors très sous-évalué en Bourse, est appelé à connaître le même mouvement de concentration que celui qu'a connu la distribution électrique ces derniers mois. Privatisées en 1989, les dix compagnies régionales britanniques de distribution et d'assainissement d'eau ont pu évoluer pendant cinq ans en toute quiétude. Très profitables, disposant d'un monopole sur une partie du territoire, elles ont prospéré à vue d'œil, protégées par une *golden share* (action privilégiée détenue par l'Etat). Puis celle-ci a expiré fin 1994, et le temps des grandes manœuvres a commencé. La Lyonnaise des eaux a été la première à tirer les conclusions de cette situation nouvelle. Dès mars 1995, le groupe français a lancé une OPA de 4,5 milliards de francs sur la compagnie d'eau Northumbrian Water.



Depuis, d'autres compagnies ont suivi. En décembre, General Utilities, filiale britannique de la Générale des eaux, et Saur Water Services, filiale anglaise de la Saur (groupe Bouygues), ont présenté une offre commune pour reprendre une petite société d'eau, Mid Kent Holdings, avec l'idée de la partager si l'offensive était réussie. De leur côté, les compagnies d'eau Wessex Water et Severn Trent ont chacune présenté, en mars, une proposition de rachat de South West Water.

BAISSE DES TARIFS IMPOSÉE

Ces rachats n'ont pas encore abouti. Craignant de renforcer des monopoles extrêmement lucratifs, la direction de la concurrence britannique (monopolies and mergers commission) analyse de près la situation. Après neuf mois de réflexion, elle a autorisé le rachat de Northumbrian par la Lyonnaise mais en posant des conditions : le groupe français a dû s'engager à baisser ses tarifs d'eau de 15 % en cinq ans.

En revanche, la direction de la concurrence britannique ne met aucun obstacle à des concentrations entre différents services aux collectivités. Les compagnies d'eau Welsch Water et North West Water ont pu, ces derniers mois, acquérir sans aucune difficulté les groupes de distribution électrique Swalec et Norweb. Aujourd'hui, ce sont les sociétés d'électricité qui lorgnent sur l'eau. Le veto émis par le gouvernement britannique au rachat de National Power par une autre société électrique a borné la concentration du secteur électrique.

« L'avenir est aux groupes proposant de multiples services aux consommateurs », a expliqué Geoffrey Wilson, président de Southern Electric. Selon de nombreux observateurs, les groupes multiservices peuvent réaliser d'importantes économies d'échelle en partageant les portefeuilles de clientèle et les frais de commercialisation ou de siège. Cela permet surtout de conforter des bilans, en mettant la main sur les cash-flow généreux et récurrents de l'eau.

Mais ce mouvement pourrait très vite se heurter à l'hostilité de l'opinion publique. Les consommateurs britanniques, qui ont vu le prix de l'eau augmenter en moyenne de 5 % en plus de l'inflation entre 1990 et 1995, sont de plus en plus exaspérés. Alors que les compagnies d'eau annoncent des profits records, le service reste médiocre, allant jusqu'à des coupures de plusieurs jours, comme au cours de l'été dernier. Conscient de cet énervement, le Parti travailliste envisage de renationaliser la distribution de l'eau s'il arrive au gouvernement.

Martine Orange

Des rentes de situation

Les sociétés d'eau britanniques dégagent des profits considérables, mais sont mal valorisées en Bourse.

● Thames Water, qui a réalisé, pour l'exercice clos le 31 mars 1995, un résultat net de 282 millions de livres (1 livre vaut 8 francs) pour un chiffre d'affaires de 1 173 millions, vaut en Bourse 2,4 milliards de livres.

● Severn Trent (238 millions de bénéfices en 1995 pour 1 076 millions de chiffre d'affaires) vaut en Bourse 2 189 millions de livres.

● Anglian Water, qui a dégagé, pour l'exercice clos le 31 mars 1996, un bénéfice net de 218 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 776 millions, vaut en Bourse 1 611 millions.

● Yorkshire Water capitalise 1 547 millions de livres (132 millions de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 549 millions en 1995).

● Southern Water vaut 1 539 millions de livres. La société a dégagé, en 1995, 131 millions de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 387,5 millions.

● Wessex Water, valorisé 773 millions de livres, a enregistré, en 1995, un profit de 100 millions pour un chiffre d'affaires de 229 millions.

L'Etat va contraindre France Télécom à s'endetter pour financer les retraites de ses agents

FRANCE TÉLÉCOM sera transformée en société anonyme majoritairement contrôlée (51 %) par l'Etat au 31 décembre 1996. Le projet de loi relatif à ce changement a été adopté mercredi 29 mai en conseil des ministres. Jugé par le président de la République, Jacques Chirac, comme *« une réalisation assez exceptionnelle par la qualité de la concertation conduite avec le personnel de l'entreprise »*, il sera présenté dans les jours qui viennent au Parlement.

La mise en Bourse pourrait intervenir début 1997, selon Michel Bon, le président de l'exploitant téléphonique. Pour assurer son *« succès »*, François Fillon, le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a souligné, mercredi, que France Télécom devra *« avoir un bilan présentable »*. Ce qui suppose de jouer serré dans les arbitrages sur le financement des retraites des agents, car il est acquis que France Télécom devra s'endetter pour l'assurer : *« France Télécom devra emprunter pour payer la soulte correspondant au transfert à l'Etat d'une partie des charges de retraites »*, indique-t-on au cabinet de M. Fillon. Le projet de loi prévoit qu'à compter de début 1997, France Télécom versera à l'Etat, comme toute entreprise, une cotisation patronale libératoire. Il prévoit aussi le versement d'une contribution exceptionnelle et unique en échange de la prise en charge par l'Etat des pensions des agents fonctionnaires déjà en retraite.

« D'ici à cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du dernier fonctionnaire, la charge des retraites est évaluée à 250 milliards de francs. Les cotisations libératoires rapporteront 100 milliards sur cette période, explique-t-on au cabinet de M. Fillon. *Il reste 150 milliards à trouver. »* Une partie proviendra de la soulte, l'autre de la vente d'actions. Sachant, selon M. Fillon, que le transfert vers l'Etat ne sera que *« partiellement compensé »*, tout le débat est de savoir quel sera le montant de la soulte et de combien France Télécom, qui disposera de 22 milliards de francs provisionnés pour ce poste fin 1996, devra s'endetter. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, parle d'une soulte de 90 milliards. M. Bon ne souhaite pas dépasser 22 milliards. Chez M. Fillon on estime qu'*« au-delà de 50 milliards, ce n'est pas jouable »*.

« A quoi cela sert-il que l'Etat ait fixé des objectifs ambitieux de désendettement ? », s'interroge la CFDT, dénonçant une opération qui *« n'est pas saine pour l'avenir de l'entreprise »*. Le contrat de plan de France Télécom impose, sur la période 1995-1998, que la dette soit réduite de plus de moitié, à 45 milliards de francs, fin 1998. Fin 1996, la dette était de 87,3 milliards.

S'exprimant, mercredi, sur la radio BFM, Laurent Fabius, président du groupe parlementaire socialiste, a dénoncé *« un tour de passe-passe du point de vue budgétaire »*, car les versements de France Télécom *« vont être abondés au budget non pas pour payer au fur et à mesure les retraites des agents, mais pour payer les dépenses courantes de l'Etat »*. *« Il y a un rapt de 50 milliards, et on oblige France Télécom à s'endetter à hauteur de 30 milliards, ce qui va pénaliser son fonctionnement »*, a-t-il ajouté.

« Le versement de la soulte sera fractionné », tempère-t-on au cabinet de M. Fillon, tout en précisant que *« l'endettement pourra donc remonter un peu, puis redescendre »*. Le ministère fait également valoir que *« dans le bilan, les sommes destinées à cette soulte apparaîtront sous forme de provisions et ne dégraderont pas les fonds propres »*.

Philippe Le Cœur

Pour le PS, la privatisation « n'est pas irréversible »

S'il revient au pouvoir, le Parti socialiste renationalisera France Télécom. Son bureau national l'a fait savoir mercredi 29 mai en affirmant que *« le processus en cours n'est pas irréversible »*. Le PS dénonce une privatisation *« liée aux profits que tireront du démantèlement d'un service public performant des industriels proches du pouvoir en place »*. Les principaux syndicats de l'opérateur ont, quant à eux, réaffirmé leur opposition au projet de changement de statut adopté en conseil des ministres. Ils ont confirmé le mot d'ordre de grève du 4 juin, auquel s'est officiellement ralliée, mercredi, FO-PTT.



General Motors veut acquérir 10 % du marché asiatique

LE CONSTRUCTEUR AMÉRICAIN a retenu la Thaïlande, au détriment des Philippines, pour implanter son usine d'assemblage asiatique. La construction de cette usine est le centre du dispositif que s'apprête à mettre en place GM pour contrecarrer l'hégémonie des constructeurs japonais en Asie. Le coût du projet est estimé à 750 millions de dollars (3,9 milliards de francs) et, pour les équipementiers qui vont accompagner General Motors, l'investissement atteindrait 250 millions de dollars.
Le groupe américain espère prendre 10 % du marché asiatique, où il est *actuellement très peu présent, d'ici* à 2005.

DÉPÊCHES

■ **MÉTRO : le métro lyonnais fonctionnait toujours au ralenti,** jeudi 30 mai dans la matinée, pour la troisième journée consécutive, à la suite d'un mouvement de grève lancé par le Syndicat autonome et la CGT pour soutenir des revendications salariales. La ligne B (Jean Macé-Charpennes) était fermée et la ligne A (Perrache-Bonnevay) fonctionnait à 50 %. Les lignes C (Hôtel de Ville-Caluire) et D (Gorge de Loup-Gare de Vénissieux) fonctionnaient normalement.

■ **TAPIE : Bernard Tapie poursuivait, mercredi 30 mai, pour injure,** *devant la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de Paris,* plusieurs journaux et le Crédit lyonnais, pour une publicité de la banque parue dans la presse en septembre 1994, et représentant le nom de Tapie sur une poubelle. Le 21 décembre 1994, le même tribunal avait débouté M. Tapie d'une plainte en diffamation pour la même raison. Le 29 décembre, l'ancien homme d'affaires avait réassigné pour injure.

■ **APPLE : le constructeur américain d'ordinateurs a indiqué,** mercredi 29 mai, que son résultat d'exploitation devrait demeurer déficitaire jusqu'à la fin de l'année calendaire 1996. Gilbert Amelio, le PDG du groupe, avait indiqué en avril qu'il espérait un retour à la rentabilité d'ici douze mois.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : le président de la compagnie de téléphone allemande,** Ron Sommer, a indiqué, mardi 28 mai, à l'issue *d'entretiens avec le président de la Commission européenne, Jacques* Santer, et le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, qu'il n'entend pas remettre en question sa politique de tarifs préférentiels pour ses gros clients.

■ **ASSURANCE : un haut responsable américain s'est déclaré *« très préoccupé »*,** mercredi 29 mai, par l'absence de progrès dans les discussions en cours avec le Japon sur la libéralisation du marché des assurances dans ce pays. Des négociateurs des deux pays discutent depuis mardi après-midi à Washington pour tenter de trouver un compromis avant la date limite du 1er juin.

■ **DORNIER : Daimler-Benz Aerospace va vendre sa filiale d'avions régionaux** Dornier à la société américaine Fairchild. Le groupe allemand conservera 20 % de la nouvelle entité, via Dornier GmbH.

Franklin Templeton, ce fonds américain inconnu devenu premier actionnaire privé du Crédit foncier

Il détient près de 18 milliards de francs de participations françaises

Franklin Templeton est l'un des 200 grands fonds d'investissement américains dont l'énorme capacité de placement fait la loi sur les marchés financiers. Basé en Floride, ce fonds gère 145 milliards de dollars (750 milliards de francs) et s'est très tôt spécialisé sur l'étranger. Il est le premier actionnaire privé du Crédit foncier (avec 10 % du capital), et le deuxième de Pechiney (8,85 % du capital).

FORT LAUDERDALE (Floride)
de notre envoyée spéciale

La petite ville de Fort Lauderdale n'est pas, comme son nom pourrait le laisser supposer, un de ces hauts lieux de la conquête de l'Ouest où le colonel Custer aurait pu rencontrer Geronimo ou Cochise. Pas de trace d'épopée le long des grandes saignées autoroutières *que jalonnent des bâtisses peintes* en rose bonbon. On y rencontre plus sûrement, sur l'unique et interminable boulevard bordé de palmiers, de boutiques et de petits restaurants avec terrasses, des couples d'Américains entre deux âges. Située à l'est des Etats-Unis, la ville a pour principal attrait d'être située le long de la mer, en Floride, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Miami. Les retraités de tous les coins des Etats-Unis, qui fuient la célèbre station balnéaire, sa criminalité grandissante, sa vie trop chère et sa plage surpeuplée, viennent y goûter la douceur du climat.

Si les personnes âgées sont les seules à séjourner longtemps à Fort Lauderdale, les banquiers d'affaires et les dirigeants de grandes entreprises du monde entier savent, de leur côté, qu'il s'agit d'une halte importante. C'est en effet là qu'est situé le centre nerveux de Franklin Templeton, l'un des 200 grands fonds d'investissement américains qui, avec leur énorme capacité de placement, font la loi sur les places financières. Templeton a fait beaucoup parler de lui en France ces derniers mois. Moins connu que Fidelity, le numéro un, basé à Boston, qui gère pas moins de 300 milliards de dollars d'actifs, Franklin Templeton a *deux caractéristiques.* D'une part, sa holding de tête, Franklin Resources, est cotée à la Bourse de New-York. D'autre part, la partie Templeton du groupe s'est très tôt spécialisée sur l'étranger, notamment sur les marchés émergents. Traditionnellement, les fonds d'investissement américains se sont développés sur leur territoire et ont commencé il y a seulement quelques années à sortir de leurs frontières.

NÉ D'UNE FUSION

Car le « Franklin » de Templeton n'est pas le prénom du fondateur du groupe. Franklin Templeton est le résultat de la fusion, en 1992, de deux sociétés créées dans les années 40 : Franklin Resources, plutôt spécialisée dans les investissements américains à taux fixe, et Templeton, Galbraith and Hansberger Ltd, tourné exclusivement vers l'international. L'ensemble, qui emploie quelque 5 000 personnes, gère aujourd'hui près de 145 milliards de dollars d'actifs (725 milliards de francs), dont 58 milliards via Templeton.

Le centre financier de Fort Lauderdale est modeste : une demi-douzaine de tours s'y côtoient. L'une d'elles, en verre fumé, arbore, au sommet de ses quinze étages, neuf énormes lettres qui dominent l'ensemble : Templeton. C'est là, au dernier étage, que Don Reed, président de Templeton Management, a son bureau. Dans cette tour moderne et impersonnelle, la direction de Templeton a choisi de jouer le côté *cosy* : parquet au sol, petits bureaux meublés chippendale, secrétaires attentionnées, accueil chaleureux.

Lui, c'est le patron des investissements. Il prévient d'emblée qu'il ne parlera pas de valeurs particulières mais de la philosophie de la maison. Elle est simple : acheter des actions qui sont sous-cotées avec, pour principe de base, le bon sens. Et, pour Don Reed, *« common sense is not so common any more* (le bon sens n'est pas si commun) ». C'est ainsi que Templeton s'est très tôt intéressé aux pays émergents. En 1981, le fonds était installé dans dix pays. Aujourd'hui, il est présent dans plus de cinquante pays différents, à Hongkong, Johannesburg, Budapest, Varsovie, Bombay, Moscou ou Ho Chi Minh-Ville.

Mais toutes les places où se trouvent des titres sous-évalués l'intéressent : *« Nous sommes des « piocheurs » de titres »*, précise Don Reed. *« Lorsque nous avons sélectionné une valeur, nous la mettons sur notre liste d'achat sans nous limiter à un pourcentage précis dans le capital d'une société. Pourtant, nous n'avons pas vocation à diriger ou à contrôler des groupes. Notre démarche est uniquement celle d'un investisseur. »* Elle leur a réussi puisque, au cours des cinq dernières années, le rendement a été de 15,1 % et que, sur les dix ans qui viennent de s'écouler, il s'est établi à 13,2 %. Templeton est un investisseur à long terme, cinq ans en moyenne. La rotation de son portefeuille est l'une des plus basses de la profession : 20 % environ par an. *« Mais si nous ne sommes pas contents, on s'en va »*, avertit Don Reed.

AXA AUSSI

Le portefeuille français s'élève à quelque 3,5 milliards de dollars (18 milliards de francs). Jeff Everett, responsable de la stratégie d'investissemennt du portefeuille en Europe, est basé à Nassau. Il défend les choix que Templeton Global Investors a faits au travers notamment de deux fonds, Templeton Growth Fund et Templeton Foreign Fund, chacun gérant près de 8 milliards de dollars.

« Nous avons commencé à acheter la société d'assurance Axa depuis dix-huit mois à 200 francs. Nous détenons aujourd'hui 900 millions de francs sur cette mutuelle. Quand on voit l'accord que vient de faire Ecco avec Adia, nous savons que nous avons eu raison de prendre 5,35 % d'Ecco. Nous sommes avec 8,85 % de son capital le deuxième actionnaire de Pechiney. Nous avons acquis 5,49 % du capital de Fives-Lille. »

Pour Mark Holowesko, président de ces deux fonds, la démarche de Templeton est différente de celle des autres investisseurs : *« Nous ne faisons pas de pari sur l'évolution des économies, des monnaies ou des Bourses comme la plupart de nos collègues,* dit-il. *Par exemple, si les investisseurs croient que le Dow Jones va battre des records, ils vont acheter des actions de compagnies qui pourront, à leurs yeux, bénéficier de cette tendance générale. Nous, nous essayons de définir quelles compagnies vont être les plus performantes intrinsèquement, sans nous occuper de la tendance du marché. »*

Le CFF en ligne de mire

Depuis le début de l'année 1996, Templeton est le premier actionnaire du Crédit foncier de France (CFF), avec 10 % de son capital. Un pari inattendu pour ce fonds, qui joue certes le long terme mais affirme enregistrer un retour sur investissement de l'ordre de 13 %. Dans le Crédit foncier de France, le fonds américain ne semble avoir retenu que le terme de « foncier » et mise sur le retournement du marché immobilier et la quasi-certitude que l'Etat ne laissera pas tomber l'institution. Le sort de celle-ci sera connu d'ici au 31 juillet, date ultime fixée par le gouvernement pour la mise sur pied d'un plan de restructuration qui passe par un adossement. Le plan social de 978 suppressions de postes a été présenté pour la première fois au comité central d'entreprises le 29 mai. Un conseil d'administration doit avoir lieu le 3 juin.

Que dire alors de l'investissement dans le Crédit foncier, qui a annoncé une perte de près de 11 milliards de francs et dont le cours s'est effondré jusqu'à 30 francs, alors que Templeton l'a acquis aux alentours de 60 francs ? Dans la liste des participations du fonds, celle du Crédit foncier figure sous la rubrique « immobilier ». Et les crises de l'immobilier, ça tourne, comme le fait remarquer Don Reed. *« On l'a vu sévir aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, au Japon. »* L'état du Crédit foncier, assis sur un patrimoine prestigieux, ne l'émeut apparemment pas. Mais, si aucun repreneur ne venait sauver l'institution, Templeton serait-il prêt à intenter une action en justice contre l'Etat, pour gestion de fait par exemple ? *« Nous n'en sommes pas là »*, répond placidement Don Reed, qui n'exclut pour autant aucune hypothèse qui puisse garantir son investissement.

Babette Stern

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Marie Messier

A la suite de l'article paru dans Le Monde *du 24 mai sur la « mésaventure américaine pour la Générale des eaux », Jean-Marie Messier, administrateur directeur général de la compagnie, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

La *« mésaventure américaine »*, pour reprendre le titre de votre article, permet aujourd'hui à la Compagnie générale des eaux d'être solidement implantée aux Etats-Unis, et d'avoir notamment décroché, à Porto Rico, le plus gros contrat d'eau jamais signé par la compagnie dans le monde (plus de 2 milliards de francs).

Les engagements en capital du groupe dans AWT s'élèvent au total à environ 850 millions de francs. Le reste (obligations convertibles et créances) correspond à des sommes mises à disposition de la société qui sont normalement rémunérées. Incidemment, la décision stratégique d'investir dans AWT ne m'est aucunement imputable, puisque la Banque Lazard (à laquelle j'appartenais à l'époque) n'est intervenue qu'en tant que conseil pour la réalisation de l'opération, et nullement comme apporteur du dossier. Mais sans doute l'évocation insistante de mon nom donne-t-elle du sel à un sujet qui, sans cela, en serait très dépourvu.

La conclusion de votre article selon laquelle *« tout est fait pour faire oublier cette mésaventure »* prête à sourire, alors même que les dirigeants d'AWT viennent de faire une grande présentation publique des réalisations et du redressement de l'entreprise (doublement du carnet de commandes, augmentation de 19 % du chiffre d'affaires, résultat d'exploitation positif, etc.).

هكذا من الأصل

■ LES COURS du pétrole se sont repliés, mercredi 29 mai, à New York. Le prix du baril de référence *light sweet crude* échéance juillet a perdu 35 cents à 20,76 dollars.

■ LE RENDEMENT des certificats du Trésor mexicain (Cetes) à un mois est tombé, lors de l'adjudication hebdomadaire, à 25,58 %, son plus bas niveau depuis décembre 1994.

■ LE MINISTRE de l'économie et des finances Jean Arthuis a déclaré, mercredi, que *« le dollar doit encore s'apprécier car il dispose d'une marge de progression ».*

■ LA GÉNÉRALE des eaux a lancé, mercredi, un emprunt obligataire de 2 milliards de francs, d'une durée de dix ans, sous la direction de la Société générale.

■ LES COURS des céréales ont fortement reculé, mercredi, sur le marché à terme de Chicago. Le prix du boisseau de blé a perdu 13,25 cents et celui du maïs 5,75 cents.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

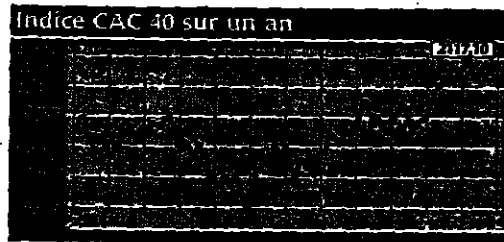
Paris perd du terrain

LA TENDANCE se dégradait à nouveau jeudi 30 mai à la Bourse de Paris dans le sillage du marché américain, faible mercredi en raison de la remontée des taux à long terme. En recul de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait en milieu de journée une perte de 0,72 % à 2 101,86 points.

Le Matif était en repli de 0,16 % à 123,64. Aux Etats-Unis les taux des bons du Trésor à 30 ans sont remontés à 6,93 % contre 6,85 % la veille. Cette tension est intervenue après des commentaires de Susan Phillips, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale, qui ont ravivé les craintes d'accélération de l'inflation. Selon le paradoxe maintes fois vérifié, le dollar a baissé en raison de cette tension des taux d'intérêt.

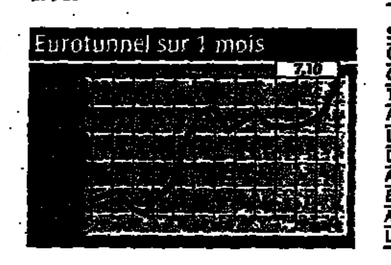
En France la morosité reprend le dessus : selon l'INSEE, les perspectives générales de production des industriels ainsi que leurs perspectives personnelles se sont dégradées en mai après deux mois d'amélioration. Dans ce contexte les opérateurs se montrent plus prudents et réalisent des ventes bénéficiaires après la forte hausse depuis le début de l'année.

La cotation des titres Casino (action et ADP) était suspendue jeudi. Les milieux financiers s'attendent à l'annonce du remboursement des obligations convertibles du groupe.



Eurotunnel, valeur du jour

L'ACTION Eurotunnel a progressé, mercredi 29 mai, de 5,2 % à 7,10 francs, son président Patrick Ponsolle ayant déclaré qu'il n'était *« pas irréaliste »* de trouver un accord avec ses banquiers avant la fin du mois de juin. L'action a aussi réagi favorablement à la nouvelle politique commerciale de la société, qui casse ses prix et a instauré une première classe à l'intention de sa clientèle d'affaires. Eurotunnel assure que cette baisse tarifaire n'entraînera pas de baisse de ses recettes, et table toujours sur une progression supérieure à 50 % de son chiffre d'affaires en 1996.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 30/05	Var. % 29/05	Var. % 31/12
C.C.F.	248,50	[illegible]	−0,56
Axime	714	[illegible]	+89,38
Imetal	795	[illegible]	+35,89
Eurotunnel	7,25	[illegible]	+9,02
Promodes	1340	[illegible]	+16,42
Rochette (La)	31	[illegible]	−5,91
Strafor Facom	360	[illegible]	+37,93
SFIM	1103	[illegible]	+29,76
Sligos	497	[illegible]	+23,01
Rue Imperiale(Ly)	4400	[illegible]	+24,61
BAISSES, 12h30			
Cred.Fon.France	32,60	[illegible]	−53,95
UIC	78	[illegible]	+32,42
Coflexip	201	[illegible]	+10,13
Finextel	80	[illegible]	+12,51
Alcatel Cable	462	[illegible]	+30,50
Labinal	750	[illegible]	+38,12
Ingenico	71,30	[illegible]	+104
Galeries Lafayette	1705	[illegible]	+42,79
Fives-Lille	555	[illegible]	+50,81
Bazar Hot. Ville	557	[illegible]	+49,32

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	30/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Credit Local Fce	198259	83918092,30
Carrefour	28667	80554980
Total	170073	62873314,20
Axa	204386	59989801,50
LVMH Moet Vuitton	44518	56384550
Danone	70417	53918876
Alcatel Alsthom	113513	53376785,70
Elf Aquitaine	133327	51124153,80
Air Liquide	53560	47648976
L'Oreal	29282	45767562

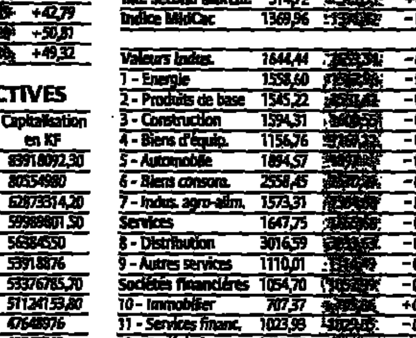


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

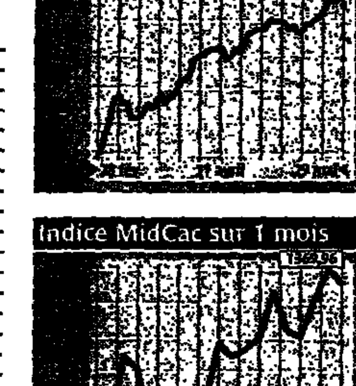
HAUSSES, 12h30	Cours au 30/05	Var. % 29/05	Var. % 31/12
Hermes Int. nv.	1454	[illegible]	—
Unilog nouv.	600	[illegible]	—
Gel 2000	87,90	[illegible]	+1,03
Serbo	269,80	[illegible]	+9,36
Cromeral	358	[illegible]	+14,74
BAISSES, 12h30			
SIACI	1000	[illegible]	−9,09
Reydel Indust.Li	945	[illegible]	−10
S.A.G.A.L	641	[illegible]	+42,44
Cider Santé SA #	195	[illegible]	+17,18
Jacques Bogart #	303,50	[illegible]	+59,65

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/05	28/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1490,52	[illegible]	−0,54
Ind. gén. SBF 250	1449,92	[illegible]	−0,47
Ind. Second Marché	314,72	[illegible]	+0,69
Indice MidCac	1369,96	[illegible]	−0,11
Valeurs Indus.	1644,44	[illegible]	−0,55
1 - Energie	1558,60	[illegible]	−0,60
2 - Produits de base	1545,22	[illegible]	−0,40
3 - Construction	1594,31	[illegible]	−0,39
4 - Biens d'équip.	1156,76	[illegible]	−0,89
5 - Automobile	1894,57	[illegible]	−0,13
6 - Biens consom.	2558,45	[illegible]	−0,48
7 - Indus. agro-alim.	1573,31	[illegible]	−0,72
Services	1647,75	[illegible]	−0,48
8 - Distribution	3016,59	[illegible]	−0,56
9 - Autres services	1110,01	[illegible]	−0,40
Sociétés financières	1054,70	[illegible]	−0,31
10 - Immobilier	707,37	[illegible]	+0,21
11 - Services financ.	1023,98	[illegible]	−0,50
12 - Sociétés invest.	1411,68	[illegible]	−0,08







Nouveau recul de Wall Street

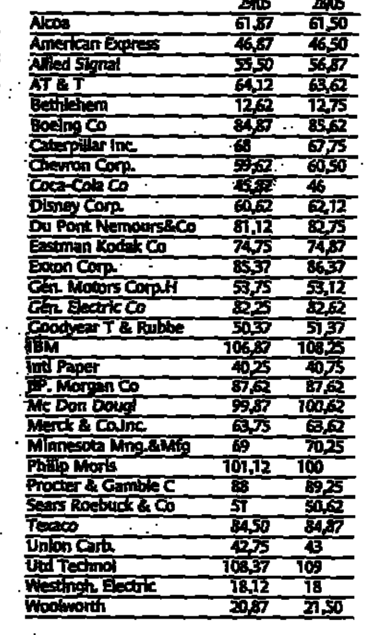
LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 0,61 % jeudi 30 mai. L'indice Nikkei a perdu en clôture 135,15 points, à 21 886,35, victime de la baisse du dollar face au yen.

Wall Street avait piqué du nez, mercredi 29 mai, un peu plus d'une heure avant la clôture, en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme après les commentaires d'un des gouverneurs de la Réserve fédérale, qui ont réveillé les craintes d'une accélération de l'inflation. En baisse d'une dizaine de points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu jusqu'à 60 points avant de terminer en baisse de 35,84 points (− 0,63 %), à 5 673,83. Il avait déjà perdu 53 points mardi, entamant les gains de 285 points enregistrés sur les trois dernières semaines. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les obligations du Trésor à trente ans, principale référence, a grimpé à 6,93 %.

La Bourse de Londres avait progressé mercredi, toujours portée par le secteur de l'eau qui a connu deux OPA en deux jours. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en hausse de 15,5 points, soit 0,4 %, à 3 775,7 points.

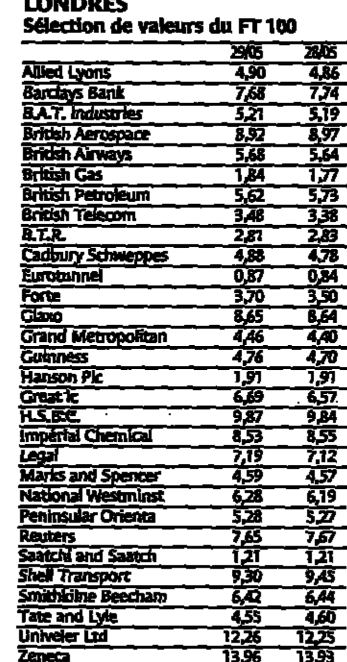
INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/05	Cours au 28/05	Var. en %
Paris CAC 40	2117,10	[illegible]	−0,75
New-York/DJ indus.	5700,06	[illegible]	−0,17
Tokyo/Nikkei	22021,50	[illegible]	+0,35
Londres/FT100	3775,70	[illegible]	+0,41
Francfort/Dax 30	2551,45	[illegible]	−0,27
Frankfort/Commer.	901,55	[illegible]	−0,05
Bruxelles/Bel 20	2087,21	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1759,13	[illegible]	−0,80
Milan/MIB 30	1006	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	382,20	[illegible]	−0,37
Madrid/Ibex 35	364,14	[illegible]	−0,24
Stockholm/Affarsal	1546,38	[illegible]	—
Londres FT30	2803,60	[illegible]	+0,35
Hong Kong/Hang S.	11200,60	[illegible]	+0,84
Singapour/Strait t	2334,42	[illegible]	−0,96



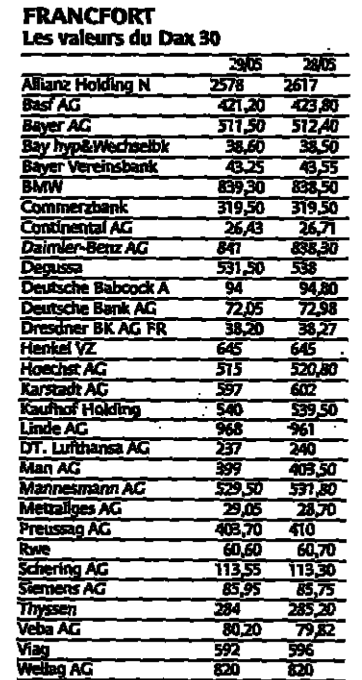
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/05	28/05
Alcoa	61,87	61,50
American Express	46,87	46,50
Allied Signal	55,50	56,87
AT & T	64,12	63,62
Bethlehem	12,62	12,75
Boeing Co	84,87	85,62
Caterpillar Inc.	68	67,75
Chevron Corp.	59,62	60,50
Coca-Cola Co	45,87	46
Disney Corp.	60,62	62,12
Du Pont Nemours&Co	81,12	82,75
Eastman Kodak Co	74,75	74,87
Exxon Corp.	85,37	86,37
Gén. Motors Corp.H	53,75	53,12
Gén. Electric Co	82,25	82,62
Goodyear T & Rubbe	50,37	51,37
IBM	106,87	108,25
Intl Paper	40,25	40,75
J.P. Morgan Co	87,62	87,62
Mc Don Dougl	99,87	100,62
Merck & Co.Inc.	63,75	63,62
Minnesota Mng.&Mfg	69	70,25
Philip Moris	101,12	100
Procter & Gamble C	88	89,25
Sears Roebuck & Co	51	50,62
Texaco	84,50	84,87
Union Carb.	42,75	43
Utd Technol	108,37	109
Westingh. Electric	18,12	18
Woolworth	20,87	21,50



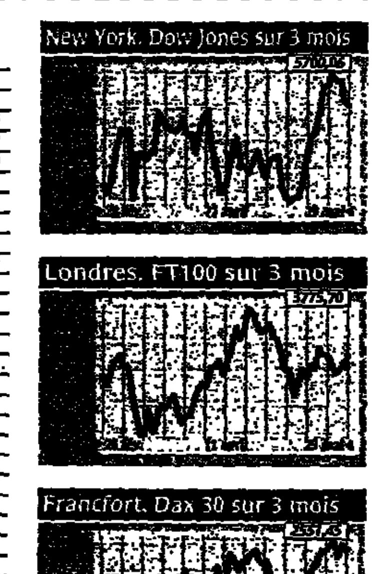
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/05	28/05
Allied Lyons	4,90	4,86
Barclays Bank	7,68	7,74
B.A.T. Industries	5,21	5,19
British Aerospace	8,92	8,97
British Airways	5,68	5,64
British Gas	1,84	1,77
British Petroleum	5,62	5,73
British Telecom	3,48	3,38
B.T.R.	2,81	2,83
Cadbury Schweppes	4,88	4,78
Eurotunnel	0,87	0,84
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,65	8,64
Grand Metropolitan	4,46	4,40
Guinness	4,76	4,70
Hanson Plc	1,91	1,91
Great Ic	6,69	6,57
H.S.B.C.	9,87	9,84
Imperial Chemical	8,53	8,55
Legal	7,19	7,12
Marks and Spencer	4,59	4,57
National Westminst	6,28	6,19
Peninsular Orienta	5,28	5,27
Reuters	7,65	7,67
Saatchi and Saatch	1,21	1,21
Shell Transport	9,30	9,45
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,55	4,60
Univeler Ltd	12,26	12,25
Zeneca	13,96	13,93



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/05	28/05
Allianz Holding N	2578	2617
Basf AG	421,20	423,80
Bayer AG	511,50	512,40
Bay hyp&Wechselbk	38,60	38,50
Bayer Vereinsbank	43,25	43,55
BMW	839,30	838,50
Commerzbank	319,50	319,50
Continental AG	26,43	26,71
Daimler-Benz AG	841	838,30
Degussa	531,50	538
Deutsche Babcock A	94	94,80
Deutsche Bank AG	72,05	72,98
Dresdner BK AG FR	38,20	38,27
Henkel VZ	645	645
Hoechst AG	515	520,80
Karstadt AG	597	602
Kaufhof Holding	540	539,50
Linde AG	968	961
DT. Lufthansa AG	237	240
Man AG	399	403,50
Mannesmann AG	529,50	531,80
Metallges AG	29,05	28,70
Preussag AG	403,70	410
Rwe	60,60	60,70
Schering AG	113,55	113,30
Siemens AG	85,95	85,75
Thyssen	284	285,20
Veba AG	80,20	79,82
Viag	592	596
Wellag AG	820	820



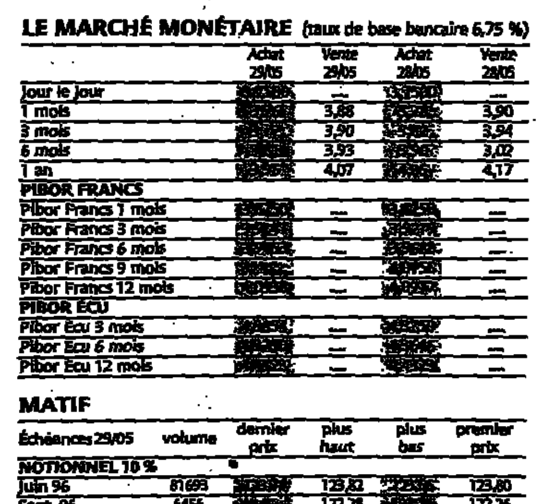
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse jeudi 30 mai. Après quelques transactions, l'échéance juin cédait 16 centièmes, à 123,64 points. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte baisse, affecté par les déclarations de Susan Phillips, gouverneur de la Réserve fédérale, qui a affirmé que l'économie des Etats-Unis *« paraissait connaître une expansion solide »*. Les investisseurs craignent que cette vigueur ne provoque des tensions inflationnistes. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était remonté à 6,95 % (6,86 % mardi soir).

Les investisseurs attendaient également l'issue du conseil de la Bundesbank, réuni jeudi matin. D'aucuns espéraient un geste sur son taux REPO, fixé à 3,30 % depuis le début du mois de février.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,73	[illegible]	7,25	[illegible]
Allemagne	3,31	[illegible]	6,64	[illegible]
Grande-Bretagne	5,63	[illegible]	8,28	[illegible]
Italie	9,05	[illegible]	9,95	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	6,83	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

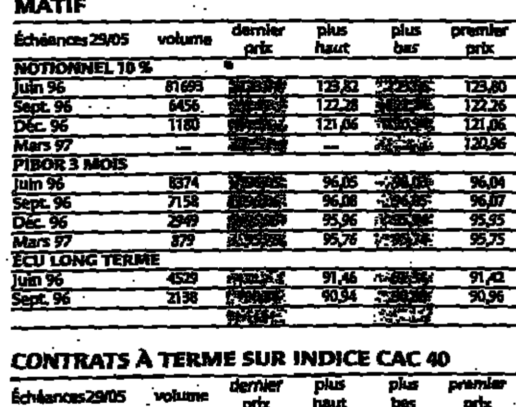
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/05	Taux au 28/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[illegible]	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	[illegible]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	[illegible]	NC
Obligations françaises	—	[illegible]	NC
Fonds d'État à TME	—	[illegible]	—
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 29/05	Vente 29/05	Achat 28/05	Vente 28/05
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,88	[illegible]	3,90
3 mois	[illegible]	3,90	[illegible]	3,94
6 mois	[illegible]	3,93	[illegible]	3,02
1 an	[illegible]	4,07	[illegible]	4,17
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 29/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	81693	[illegible]	123,82	[illegible]	123,80
Sept. 96	6456	[illegible]	122,28	[illegible]	122,26
Déc. 96	1180	[illegible]	121,06	[illegible]	121,06
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,96
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	8374	[illegible]	96,05	[illegible]	96,04
Sept. 96	7158	[illegible]	96,08	[illegible]	96,07
Déc. 96	2949	[illegible]	95,96	[illegible]	95,95
Mars 97	879	[illegible]	95,76	[illegible]	95,75
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	4529	[illegible]	91,46	[illegible]	91,42
Sept. 96	2138	[illegible]	90,94	[illegible]	90,96



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	31511	[illegible]	2142	[illegible]	2113,50
Juin 96	15339	[illegible]	2120,50	[illegible]	2093
Juillet 96	1059	[illegible]	2117,50	[illegible]	2090,50
Sept. 96	902	[illegible]	2129	[illegible]	2104

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2370 | US/DM ↘ 1,5345 | US/¥ ↘ 108,3200 | DM/F ↗ 3,3842 | £/F ↗ 7,9410

Repli du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ à la baisse, jeudi matin 30 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5326 mark, 107,95 yens et 5,1915 francs. Le billet vert s'était replié, la veille, sur le marché des changes new-yorkais, pénalisé par la chute des actions et des obligations à Wall Street. Si la faiblesse des actifs financiers américains devait se confirmer, elle pourrait inciter les investisseurs étrangers à placer leurs capitaux hors des Etats-Unis, ce qui pèserait sur les cours du dollar.

Affecté par le repli de la monnaie américaine, le franc cédait du terrain, jeudi matin, face à la devise allemande. Il s'inscrivait à 3,3863 francs pour 1 mark. La livre sterling était en forte hausse, soutenue par les signes de rebond de l'économie britannique. Elle cotait 2,3480 marks et 7,96 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/05	% 28/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4200	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,4010	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2370	[illegible]	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4660	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,4600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3605	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,6100	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1650	[illegible]	7,7500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9410	[illegible]	7,4700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1445	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,7100	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	411,0400	[illegible]	398	[illegible]
Norvège (100 k)	79,1800	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0990	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0575	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8046	[illegible]	3,5200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8112	[illegible]	4,6400	[illegible]
Finlande (mark)	109,9800	[illegible]	103	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR

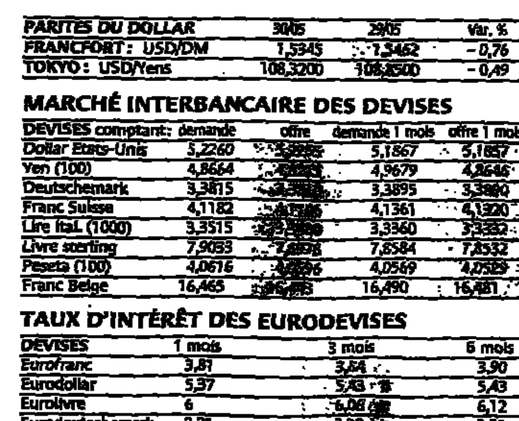
PARITÉS DU DOLLAR	30/05	29/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5345	1,5462	−0,76
TOKYO : USD/Yens	108,3200	108,8500	−0,49

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2260	[illegible]	5,1867	5,1857
Yen (100)	4,8664	[illegible]	4,9679	4,8646
Deutschemark	3,3815	[illegible]	3,3895	3,3880
Franc Suisse	4,1182	[illegible]	4,1361	4,1320
Lire ital. (1000)	3,3515	[illegible]	3,3360	3,3332
Livre sterling	7,9053	[illegible]	7,8584	7,8532
Peseta (100)	4,0616	[illegible]	4,0569	4,0529
Franc Belge	16,465	[illegible]	16,490	16,481

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,84	3,90
Eurodollar	5,37	5,43	5,43
Eurolivre	6	6,08	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,28	3,21



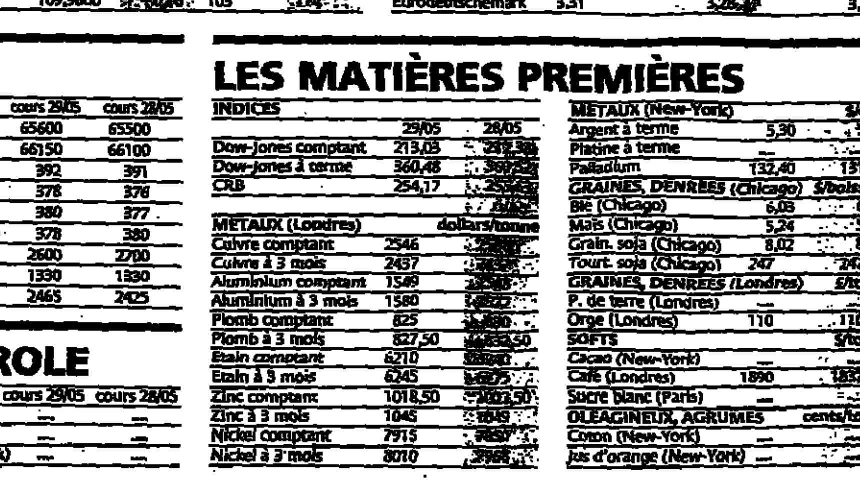
L'OR

	cours 29/05	cours 28/05
Or fin (k. barre)	65600	65500
Or fin (en lingot)	66150	66100
Once d'Or Londres	392	391
Pièce française(20f)	378	378
Pièce suisse (20f)	380	377
Pièce Union lat(20f)	378	380
Pièce 20 dollars us	2600	2700
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2465	2425

LE PÉTROLE

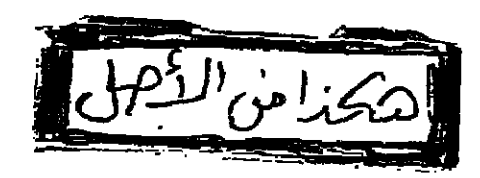
En dollars	cours 29/05	cours 28/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	29/05	28/05
Dow-Jones comptant	213,03	[illegible]
Dow-Jones à terme	360,48	[illegible]
CRB	254,17	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2546	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2457	[illegible]
Aluminium comptant	1549	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1580	[illegible]
Plomb comptant	825	[illegible]
Plomb à 3 mois	827,50	[illegible]
Etain comptant	6210	[illegible]
Etain à 3 mois	6245	[illegible]
Zinc comptant	1018,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1045	[illegible]
Nickel comptant	7915	[illegible]
Nickel à 3 mois	8010	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	5,35
Platine à terme	—	—
Palladium	132,40	131,35
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,03	6,03
Maïs (Chicago)	5,24	5,24
Grain. soja (Chicago)	8,02	8,02
Tourt. soja (Chicago)	247	242
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	1890	1837
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 30 MAI

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS −0,53 %
CAC 40 : 2105,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	930	925	−0,53	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	826	820	−0,72	823
Renault (T.P.)	1790	1756	−1,89	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2000		[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1245	1246	+0,08	1260
Thomson S.A (T.P)	1070	1060	−0,93	1089
Accor	739	736	−0,40	730
AGF-Ass.Gen.France	141,10	138,50	−1,84	140
Air Liquide	888	893	+0,56	925
Alcatel Alsthom	476,40	468,80	−1,59	480
Alcatel Cable	475	462	−2,73	470
Alspi	483	483	—	490
Axa	295,10	294,30	−0,27	295
Axime	689	714	+3,62	710
Bail Investis.	849	849	—	855
Bancaire (Cie)	566	559	−1,23	580
Bazar Hot. Ville	569	557	−2,10	520
Bertrand Faure	172,50	174	+0,86	169
BIC	569	570	+0,17	565
BIS	665	665	—	690
B.N.P.	194,50	192,50	−1,02	194
Bollore Techno.	602	600	−0,33	595
Bongrain	2589	2541	−1,85	2540
Bouygues	549	543	−1,09	480
Canal +	1229	1242	+1,05	1250
Cap Gemini Sogeti	180	[illegible]	−0,11	[illegible]
Carbone Lorraine	754	750	−0,53	760
Carrefour	2821	2813	−0,28	2890
Casino Guichard	219,80	[illegible]	—	225
Casino Guich.ADP	150	[illegible]	—	147
Castorama Dl (Li)	982	966	−1,62	965
C.C.F.	239,30	248,50	+3,84	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,70	59,10	−1	57
Cegid (Ly)	469,90	462	−1,68	469
CEP Communication	458	456	−0,43	455
Cerus Europ.Reun	107,10	106,70	−0,37	106
Cetelem	1160	1136	−2,06	1180
CGIP	1218	1210	−0,65	1230
Chargeurs	1465	1460	−0,34	1450
Christian Dior	751	746	−0,66	765
Ciments Fr.Priv.B	243,50	242	−0,61	245
Clarins	800	790	−1,25	850
Club Mediterranee	473	475	+0,42	480
Coflexip	209	201	−3,82	208
Colas	952	952	—	920
Comptoir Entrep.1	12,60	12,60	—	13,50
Comptoir Moder.	2330	2310	−0,85	2850
CPR	409,90	413	+0,75	405
Cred.Fon.France	34,30	32,80	−4,95	33
Credit Local Fce	424	422,20	−0,42	425
Credit Lyonnais CI	140	140	—	137
Credit National	358	356,50	−0,41	365
CS Signaux(CSEE)	281	279,30	−0,60	280
Damart	4000	3980	−0,50	4000
Danone	768	764	−0,52	755
Dassault-Aviation	624	621	−0,48	590
Dassault Electro	337	339	+0,59	335
De Dietrich	258,50	260	+0,58	265
Degremont	476,90	480	+0,65	480
Dev.R.N-P.Cal Li	52,50	52,50	—	52
DMC (Dollfus Mi)	248	249	+0,40	250
Docks France	1133	1130	−0,26	1130
Dynaction	138,50	138,90	+0,28	141
Eaux (Cie des)	544	544	—	545
Ecco	1248	1237	−0,88	1220
Eiffage	729	730	+0,13	735
Elf Aquitaine	386,10	383	−0,80	385
Eramet	406	403	−0,73	390
Eridania Beghin	800	797	−0,37	805
Essilor Intl	1248	1248	—	1270
Essilor Intl ADP	990	1000	+1,01	950
Esso	640	627	−2,03	630
Eurafrance	1992	1972	−1	2000
Euro Disney	13,85	13,80	−0,36	14
Europe 1	1180	1180	—	1190
Eurotunnel	7,10	7,25	+2,11	6,50
Filipacchi Medias	1014	1014	—	1000
Finextel	82,40	80	−2,91	72
Fives-Lille	568	555	−2,28	530
Fromageries Bel	4949	5000	+1,03	4990
Galeries Lafayette	1745	1705	−2,29	1670
GAN	147,90	146	−1,28	145
Gascogne (B)	483,10	488	+1,01	480
Gaz et Eaux	2200	2198	−0,09	2180
Geophysique	315,20	309,60	−1,77	335
G.F.C.	420	419	−0,23	415
Groupe Andre S.A.	497,10	490	−1,42	530
Gr.Zannier #(Ly)	117	116,90	−0,08	112
GTM-Entrepose	309	307	—	318
Guilbert	770	774	+0,51	760
Guyenne Gascogne	1818	1800	−0,99	1800
Havas	441,80	439,90	−0,43	448
Havas Ad.Euro RSCG	596	590	−1	580
Imetal	775	795	+2,58	770
Immeubl.France	345	345	—	345
Ingenico	73	71,30	−2,32	69
Interbail	267	268	+0,37	265
Intertechnique 1	605	597	−1,32	610
Jean Lefebvre	310	310	—	320
Klepierre	635	630	−0,78	625
Labinal	770	750	−2,59	765
Lafarge	338,80	341	+0,64	340
Lagardere (MMB)	140,20	139,40	−0,57	140
Lapeyre	313,50	313	−0,15	300
Lebon	214	212,50	−0,70	215
Legrand	932	925	−0,75	915
Legrand ADP	625	615	−1,60	610
Legris indust.	262	258,50	−1,33	255
Locindus	867	868	+0,11	820
L'Oreal	1584	1560	−1,51	1570
LVMH Moet Vuitton	1275	1267	−0,62	1280
Lyonnaise Eaux	510	504	−1,17	500
Marine Wendel	443	[illegible]	+0,22	[illegible]
Metaleurop	58,60	[illegible]	−1,70	[illegible]
Metrologie Inter.	20,65	[illegible]	−0,96	[illegible]
Michelin	256,60	[illegible]	+0,27	[illegible]
Moulinex	77	[illegible]	−1,16	[illegible]
Nord-Est	143,90	[illegible]	+0,06	[illegible]
Nordon (Ny)	420	[illegible]	+0,02	[illegible]
NRJ #	687	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	127	[illegible]	−1,57	[illegible]
Paribas	317	[illegible]	−0,25	[illegible]
Pechiney	218	[illegible]	+0,18	[illegible]
Pechiney CIP	240,20	[illegible]	−1,91	[illegible]
Pechiney Intl	104,50	[illegible]	−0,95	[illegible]
Pernod-Ricard	336,20	[illegible]	+0,86	[illegible]
Peugeot	723	[illegible]	−1,10	[illegible]
Pinault-Prin.Red	1606	[illegible]	−0,87	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	454	[illegible]	+0,22	[illegible]
Poliet	558	[illegible]	−0,17	[illegible]
Primagaz	570	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	1316	[illegible]	+1,82	[illegible]
Publicis	404	[illegible]	−0,99	[illegible]
Remy Cointreau	158	[illegible]	−0,88	[illegible]
Renault	141,40	[illegible]	−0,99	[illegible]
Rexel	1295	[illegible]	−0,46	[illegible]
Rhone Poulenc A	127,40	[illegible]	−0,39	[illegible]
Rochette (La)	30,50	[illegible]	+1,63	[illegible]
Roussel Uclaf	1189	[illegible]	−0,33	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4350	[illegible]	+1,14	[illegible]
Sade (Ny)	203,90	[illegible]	−1,91	[illegible]
Sagem SA	3100	[illegible]	−0,32	[illegible]
Saint-Gobain	660	[illegible]	−0,60	[illegible]
Saint-Louis	1416	[illegible]	−1,12	[illegible]
Salomon (Ly)	3785	[illegible]	−0,39	[illegible]
Salvepar (Ny)	450	[illegible]	−1,77	[illegible]
Sanofi	405,20	[illegible]	−1,45	[illegible]
Sat	2029	[illegible]	−1,42	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1469	[illegible]	−0,06	[illegible]
Schneider SA	246,60	[illegible]	−1,45	[illegible]
SCOR SA	206	[illegible]	−0,97	[illegible]
S.E.B.	890	[illegible]	−0,56	[illegible]
Sefimeg	347	[illegible]	−0,77	[illegible]
SEITA	197,90	[illegible]	−0,10	[illegible]
Selectibanque	106	[illegible]	−0,94	[illegible]
SFIM	1089	[illegible]	+1,28	[illegible]
SGE	114	[illegible]	−0,87	[illegible]
Sidel	1278	[illegible]	—	[illegible]
Simco	478	[illegible]	−0,62	[illegible]
S.I.T.A	1117	[illegible]	+0,53	[illegible]
Skis Rossignol	1960	[illegible]	−1,02	[illegible]
Sligos	491,10	[illegible]	+1,20	[illegible]
Societe Gale A	562	[illegible]	−1,24	[illegible]
Sodexho	1997	[illegible]	−0,55	[illegible]
Sommer-Allibert	1400	[illegible]	+0,50	[illegible]
Sophia	229,90	[illegible]	−0,08	[illegible]
Spir Communication	560	[illegible]	−1,78	[illegible]
Strafor Facom	355,40	[illegible]	+1,29	[illegible]
Suez	196,90	[illegible]	−0,86	[illegible]
Synthelabo	441,60	[illegible]	−0,36	[illegible]
Technip	485	[illegible]	−1,44	[illegible]
Thomson-CSF	133,10	[illegible]	−0,37	[illegible]
Total	371,10	[illegible]	−0,26	[illegible]
UAP	105,20	[illegible]	−1,33	[illegible]
UFB Locabail	517	[illegible]	−1,35	[illegible]
UGC DA (M)	311,20	[illegible]	−0,38	[illegible]
UIC	81,50	[illegible]	−4,29	[illegible]
UIF	441,70	[illegible]	−0,38	[illegible]
UIS	180	[illegible]	+0,27	[illegible]
Unibail	535	[illegible]	−0,18	[illegible]
Union Assur.Fdal	660	[illegible]	−0,90	[illegible]
Usinor Sacilor	83,05	[illegible]	−0,42	[illegible]
Valeo	280	[illegible]	−0,71	[illegible]
Vallourec	240,90	[illegible]	−0,41	[illegible]
Via Banque	175	[illegible]	+0,05	[illegible]
Worms & Cie	271,30	[illegible]	—	[illegible]
Zodiac ex.dt.divid	1200	[illegible]	—	[illegible]
Elf Gabon	1175	[illegible]	−1,27	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	272,30	[illegible]	+1,68	[illegible]
Adidas AG #	385	[illegible]	−0,28	[illegible]
American Express	242	[illegible]	−0,16	[illegible]
Anglo American #	334,90	[illegible]	−1,16	[illegible]
Amgold #	530	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,20	[illegible]	+1,40	[illegible]
A.T.T. #	335	[illegible]	−0,32	[illegible]
Banco Santander #	252,70	[illegible]	−5,02	[illegible]
Barrick Gold #	161,30	[illegible]	−0,18	[illegible]
B.A.S.F. #	1420	[illegible]	−0,84	[illegible]
Bayer #	1720	[illegible]	−0,11	[illegible]
Blenheim Group	25	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	9,50	[illegible]	−1,05	[illegible]
Crown Cork ord.	245	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	235	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2832	[illegible]	+0,56	[illegible]
De Beers #	168,50	[illegible]	−1,60	[illegible]
Deutsche Bank #	243,80	[illegible]	−0,86	[illegible]
Dresdner Bank #	129,80	[illegible]	−0,61	[illegible]
Driefontein #	77,30	[illegible]	−0,51	[illegible]
Du Pont Nemours #	450	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	390,20	[illegible]	−0,30	[illegible]
East Rand #	3,65	[illegible]	+3,01	[illegible]
Echo Bay Mines #	68,30	[illegible]	+0,87	[illegible]
Electrolux #	262,50	[illegible]	−1,98	[illegible]
Ericsson #	113,70	[illegible]	−1,49	[illegible]
Exxon Corp. #	446,40	[illegible]	−1,09	[illegible]
Ford Motor #	190	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	60,10	[illegible]	+0,24	[illegible]
Gencor Limited #	19,85	[illegible]	−1,76	[illegible]
General Elect. #	439	[illegible]	−3,16	[illegible]
General Motors #	291	[illegible]	−1,03	[illegible]
Gle Belgique #	420	[illegible]	−4,76	[illegible]
Grd Metropolitan	35,10	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	38,50	[illegible]	−2,33	[illegible]
Hanson Plc	15,05	[illegible]	−0,33	[illegible]
Harmony Gold #	60	[illegible]	−1,58	[illegible]
Hitachi #	49,20	[illegible]	−2,43	[illegible]
Hoechst #	1747	[illegible]	−0,80	[illegible]
I.B.M #	564	[illegible]	−1,59	[illegible]
I.C.I #	66,95	[illegible]	+1,86	[illegible]
Ito Yokado #	291	[illegible]	−0,82	[illegible]
Matsushita #	88,20	[illegible]	+1,47	[illegible]
Mc Donald's #	255	[illegible]	−0,43	[illegible]
Merck and Co #	337,10	[illegible]	−2,10	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69,65	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	583	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	466,20	[illegible]	−1,84	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5820	[illegible]	+0,34	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76,50	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	205	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	244	[illegible]	+0,20	[illegible]
Petrofina #	1540	[illegible]	−0,77	[illegible]
Philip Morris #	522	[illegible]	+0,19	[illegible]
Philips N.V #	181,50	[illegible]	−0,27	[illegible]
Placer Dome Inc #	149	[illegible]	−0,33	[illegible]
Procter Gamble #	470	[illegible]	−2,21	[illegible]
Quilmes	255	[illegible]	+1,84	[illegible]
Randfontein #	39,30	[illegible]	−1,52	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	335	[illegible]	−1,49	[illegible]
Royal Dutch #	786	[illegible]	−0,76	[illegible]
R T Z #	80,15	[illegible]	—	[illegible]
Sega Enterprises	239,30	[illegible]	−0,20	[illegible]
Saint-Helena #	31,10	[illegible]	+0,32	[illegible]
Schlumberger #	445	[illegible]	−1,16	[illegible]
SGS Thomson Micro.	218,20	[illegible]	−2,15	[illegible]
Shell Transport #	73,50	[illegible]	−0,20	[illegible]
Siemens #	291,20	[illegible]	−0,44	[illegible]
Sony Corp. #	332	[illegible]	+0,27	[illegible]
Sumitomo Bank #	98	[illegible]	+1,12	[illegible]
T.D.K #	293,20	[illegible]	+0,27	[illegible]
Telefonica #	94	[illegible]	−1,22	[illegible]
Toshiba #	37,30	[illegible]	−2,14	[illegible]
Unilever #	708	[illegible]	−0,42	[illegible]
United Technol. #	575	[illegible]	−2,43	[illegible]
Vaal Reefs #	533	[illegible]	−0,75	[illegible]
Volkswagen A.G #	1825	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	105,50	[illegible]	+0,18	[illegible]
Western Deep #	241	[illegible]	−0,82	[illegible]
Yamanouchi #	118,70	[illegible]	−2,27	[illegible]
Zambia Copper	3,44	[illegible]	−2,03	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 30 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,55	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,21	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,93	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,85	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,04	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,19	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,95	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,22	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,90	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,99	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,78	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,05	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,52	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,04	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,58	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,89	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,20	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,60	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,58	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,55	[illegible]
OAT 8,50%92-23CA#	115,07	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	913	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		250	248
Bains C.Monaco	◆	562	562
B.N.P.Intercont		369	362
Bidermann Intl	◆	110	120
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		400,50	400,50
Ceragen Holding	◆	20,25	20,25
Champex (Ny)	◆	20,80	20,80
CIC Un.Euro.CIP		370	371
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem		378,10	[illegible]
Concorde-Ass Risq		856	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	12,20
Darblay	◆	480	[illegible]
Didot Bottin		850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3800	[illegible]
Ecia		793	776
Ent.Mag. Paris		1135	1190
Eridania Beghin CI	◆	800	800
Fidel		38,50	39,40
Finalens	◆	380	380
F.I.P.P.	◆	110,80	110,80
Fonciere (Cie)		542	[illegible]
Fonciere Euris		220	220
Foncina #	◆	452	452
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1300	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Gaumont #		379	[illegible]
Genefim	◆	158	[illegible]
Gevelot		1800	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	390	[illegible]
Immobail		112,40	[illegible]
Immobanque		740	[illegible]
Lucia		52,60	[illegible]
Monoprix		142,10	[illegible]
Metal Deploye	◆	423,10	[illegible]
Mors #		15,60	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	65	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	275	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1420	[illegible]
Parfinance	◆	194,10	[illegible]
Paris Orleans		284,80	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1350	[illegible]
Promodes (CI)	◆	893	[illegible]
PSB Industries Ly		360	[illegible]
Rougier #		480	[illegible]
Saga		166	[illegible]
Salins du Midi		479,90	[illegible]
Silic		755	[illegible]
S.I.P.H.	◆	175,10	[illegible]
Sofal	◆	78	[illegible]
Soffo		382	[illegible]
Sofragi	◆	3940	[illegible]
Soudure Autogene	◆	1030	[illegible]
Sovabail	◆	325	[illegible]
Taittinger		1860	[illegible]
Tour Eiffel	◆	283,90	[illegible]
Vicat		455	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	139,80	139,80
Commerzbank AG	1096	[illegible]
Fiat Ord	18,30	[illegible]
Gevaert	302,30	[illegible]
Gold Fields South	170	[illegible]
Kubota Corp	29,75	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	387,10	[illegible]
Rodamco N.V.	147,10	[illegible]
Rolinco	422,70	[illegible]
Solvay SA	3126	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 30 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		58,95	58,95
AFE #		530	528
Aigle #		179	179
Albert S.A (Ns)	◆	130,20	145,50
Altran Techno. #		1499	1500
Montaignes P.Gest		725	729
Assystem #		575	565
Bque Picardie (Li)	◆	602	602
Bque Sofirec (M)	◆	570	610
Bque Tarneaud(B)#		231,10	235,60
Bque Vernes		468	465
Beneteau #		650	692
B I M P	◆	70	70
Boiron (Ly) #		646	640
Boisset (Ly)#		215,10	215,30
Btz S.A.		336	334
Cardif SA		880	880
C.E.E #		278	275
CEGEP #		159,60	158
Cermex # (Ly)		360	360
CFPI #		240	240
Change Bourse (M)		335	330
Christ.Dalloz #		1650	1620
Cipe France Ly #		471	468
CNIM CA#		197	195
Codetour		329,90	320
Comp.Euro.Tele-CET		340	348
Conflandey S.A.		308,10	308,10
C.A.Haute Normand		328	328,80
C.A.Ille & Vilaine		336	337
C.A.de l'Isere Ly#		398	395
C.A. Oise CCI		265	262,60
Creeks	◆	58	58
Devanlay	◆	559	559
Devernois (Ly)		517	519
Ducros Serv.Rapide	◆	75	75
Ecco Trav.Tempo Ly		464	462
Europ.Extinc.(Ly)		250	254
Europ Propulsion		612	615
Expand s.a.	◆	235	235
Factorem		731	735
Faiveley #		346	346
Finacor		120,50	113,80
Fininfo		540	540
Fructivie		645	643
Gautier France #		289	289
Gel 2000		83	87,90
GFI Industries #		672	678
Girodet # (Ly)		42,05	42,05
GLM S.A.	◆	275,10	275,10
Grandoptic.Photo #		680	685
Gpe Guillin # Ly		204	204
Kindy #		178	178
Guerbet		380	383
Hermes Internat.1#		1440	1480
Hurel Dubois	◆	512	512
ICBT Groupe #		235	226
I.C.C.		175	175
Idianova		69	69,90
Int. Computer #		139	138,90
IPBM		65	65,95
M6-Metropole TV		574	562
Manitou #		589	610
Manutan		920	920
Marie Brizard		1255	1268
Maxi-Livres/Profr.		247	240
Mecelec (Ly)	◆	87,20	87,20
MGI Coutier		264	264
Monneret Jouet Ly#		78	78
Naf-Naf #		77,30	78
N.S.C Schlum. Ny		723	725
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		1010	1005
Paul Predault #		182,50	190
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	107	[illegible]
Pochet	◆	912	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	252	[illegible]
Radiall #		630	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		234	[illegible]
Reydel Indust.Li		1031	[illegible]
Robertet #		1360	[illegible]
Rouleau-Guichard		447	[illegible]
Securidev #		82,60	[illegible]
Smoby (Ly)#		616	[illegible]
Sofco (Ly)		116,90	[illegible]
Sofibus	◆	372	[illegible]
Sogepag #		142	[illegible]
Sogeparc (Fin)		687	[illegible]
Sopra		380	[illegible]
Steph.Kelian #		93,50	[illegible]
Sylea		501	[illegible]
Teisseire-France		207	[illegible]
TF1-1		590	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		380	[illegible]
Trouvay Cauvin #		89,90	[illegible]
Unilog		599	[illegible]
Union Fin.France		508	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		142,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #		496,50	[illegible]
Virbac		745	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
JEUDI 30 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
High Co.		267	[illegible]
Infonie		455	[illegible]
Jolliez-Regal		99	[illegible]
Proxidis	◆	84	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 30 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,04	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	38,15	[illegible]
Mumm	◆	1251	[illegible]
Nobel	◆	185	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	160	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 mai

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,52	116,69
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2409	2373,40
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9429,28	9429,28
Arbitr. Première	◆	9026,72	8937,35
Arbitr. Sécurité	◆	17276,34	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		854084	[illegible]
Natio Court Terme		13720	[illegible]
Natio Court Terme2		372727	[illegible]
Natio Epargne		2163,54	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15521,49	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2372,94	[illegible]
Natio Ep. Obligations		212,54	208,37
Natio Epargne Retraite		143,40	140,59
Natio Epargne Trésor		10590,05	10568,91
Natio Epargne Valeur		559,09	548,13
Natio France Index		7139,26	7116,94
Natio Immobilier		1238,89	1214,68
Natio Inter		1870,62	1838,94
Natio Monétaire C/D		5335,31	[illegible]
Natio Opportunités		166,91	[illegible]
Natio Patrimoine		1537,38	1507,24
Natio Perspectives		1267,06	1242,22
Natio Placements C/D		76406,68	76406,68
Natio Revenus		1081,36	1070,65
Natio Sécurité		11566,80	11566,80
Natio Valeurs		1058,90	1038,14
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89263,48	[illegible]
Oblig. tres caté.		235,44	230,96
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		649,16	630,25
Le Livret Portefeuille D		882,50	856,80
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2181,95	2177,59
Patrimoine Retraite C		297,87	292,03
Sicav Associations C		2360,30	2360,30
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19013,23	18975,28
Mutual. dépôts Sicav C		18266,59	18230,13
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		216,78	210,47
Ecur. Capicourt C		221,46	220,91
Ecur. Capitalisation C		228,39	226,13
Ecur. Distrimonétaire D		10276,32	10276,32
Ecur. Expansion C		79940,31	79621,82
Ecur. Géovaleurs C		2989,56	2902,49
Ecur. Investis. D		176,85	171,70
Ecur. Monétaire C/D		12676,34	12676,24
Ecur. Trésorerie C/D		311,80	311,80
Ecur. Trimestriel D		1975,11	1995,55
Eparcourt-Sicav D		191,64	191,16
Horizon C		1731,47	1681,96
Prévoyance Ecur. D		98,91	98,93
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11293,68	11271,24
Ecur. Sécuripremière C		11510,01	11488,50
Ecur. Sensipremière C		11865,91	11836,32
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)			
Amplia	o	115790,80	115790,80
Atout Amérique		149,79	146,04
Atout Asie		105,80	103,22
Atout Futur C		617,05	600
Atout Futur D		588,62	574,26
Coexis		1816,74	1782,38
Dième		1877,61	1842,60
Elicash	o	918271,05	918271,05
Epargne-Unie		171,90	167,71
Eurodyn		1819,62	1775,24
Indicia	◆	1280,63	1249,16
Moné.JC	o	11579,42	11579,42
Moné.JD	o	11579,42	11579,42
Oblifutur		3951,26	3877,39
Oraction		1877,23	1831,44
Proficius		1023,83	1004,34
Revenu-Vert		1197,49	1173,16
Sévéa	◆	107,92	106,29
Synthésis		15958,46	15645,55
Uni Foncier		1266,39	1235,50
Uni France		674,45	658
Uni Garantie C		1704,12	1672,35
Uni Garantie D		1385,56	1359,73
Uni-Régions		1651,11	1610,84
Univar C	o	300,13	300,13
Univar D	o	300,13	300,15
Univers Actions		190,57	185,92
Univers-Obligations		2202,05	2160,99
CIC BANQUES			
Francic		579,18	[illegible]
Francic Pierre		120,84	[illegible]
Francic Régions		1691,54	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1334,80	[illegible]
Converticic		357,59	[illegible]
Ecocic		1460,29	[illegible]
Oblicic Mondial		3364,26	[illegible]
Oblicic Régions		1185,78	[illegible]
Rentacic		165,74	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1306,06	[illegible]
Lion 20000		16697,62	[illegible]
Lion Association		11157,69	[illegible]
Lion Plus		1402,57	[illegible]
Lion Trésor		2323,26	[illegible]
Oblilion		1820,68	[illegible]
Sicav 5000		581,78	[illegible]
Slivafrance		966,99	[illegible]
Slivam		482,63	[illegible]
Slivarente		237,96	[illegible]
Slivinter		615,56	[illegible]
Trilion		5287,61	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2059,23	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1715,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		864,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		104,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22330,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		231,58	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1262,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1110,40	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		759,13	[illegible]
Saint-Honoré Capital		17871,74	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		655	[illegible]
St-Honoré Pacifique		806,11	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1786,44	[illegible]
Stratégie Actions		972,22	[illegible]
Stratégie Rendement		1785,25	[illegible]
Amplitude Monde C		829,12	[illegible]
Amplitude Monde D		807,71	[illegible]
Eliancial D		135,48	[illegible]
Emergence Poste C/D		112,83	[illegible]
Géobilys C		615,20	[illegible]
Géobilys D		599,88	[illegible]
Intensys C		113,69	[illegible]
Intensys D		108,86	[illegible]
Latitude C		144,42	[illegible]
Latitude D		135,87	[illegible]
Oblitys D		578,79	[illegible]
Plénitude C/D		160,98	[illegible]
Poste Gestion C		43123,38	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5284,31	[illegible]
Solstice D		2357,25	[illegible]
Thésora C		916,15	[illegible]
Thésora D		833,91	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36891,70	[illegible]
Actimonétaire D		31399,24	[illegible]
Cadence 1 D		1073,06	[illegible]
Cadence 2 D		1059,77	[illegible]
Cadence 3 D		1064,59	[illegible]
Capimonétaire C		1999,24	[illegible]
Capimonétaire D		1857,57	[illegible]
Capioblig C		8473,21	[illegible]
Interoblig C		6490,04	[illegible]
Intersélection France D		597,15	[illegible]
S.G. France opport. C		1727,47	[illegible]
S.G. France opport. D		1665,86	[illegible]
Sogenfrance C		1520,20	[illegible]
Sogenfrance D		1402,96	[illegible]
Sogépargne D		313,25	[illegible]
Soginter C		1812,33	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1265,88	[illegible]
Sogelliance D		1707,50	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		146,37	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS André Agassi a été éliminé au deuxième tour des Internationaux de France, à Roland-Garros, mercredi 30 mai. L'Américain a été battu en cinq sets par son compatriote Chris Woodruff, ancien champion universitaire. ● PETE SAMPRAS est en revanche parvenu à se qualifier pour le troisième tour, contre l'Espagnol Sergi Bruguera, double vainqueur du tournoi, au terme d'une rencontre en cinq manches acharnées. ● LE FRANÇAIS Guy Forget a également eu besoin de cinq sets pour écarter le Belge Kris Goosens, tandis que Thierry Champion était éliminé par le Suédois Jonas Björkman. ● PARMI LES FRANÇAISES, Mary Pierce s'est imposée difficilement face à la Malgache Randriantefy. Sarah Pitowski s'est aussi qualifiée pour le troisième tour, tandis que Nathalie Tauziat et Amélie Mauresmo ont été éliminées, malgré une belle résistance.

Chris Woodruff expulse André Agassi de Roland-Garros

L'Américain, tête de série nº 3, va quitter une nouvelle fois prématurément le stade de la porte d'Auteuil, où il ne trouve plus ses marques depuis qu'il y a perdu deux finales consécutives. Cette fois, c'est un sans-grade du circuit qui lui a fait mordre la poussière

IL NE VEUT PAS encore quitter le court. Tout est trop beau. Il vient de pleurer, il se relève, revient au milieu pour récupérer sa raquette lâchée dans la victoire. Il recueille encore les cris de la foule ébahie. André Agassi a *enfilé* un maillot bleu moulant et s'est enfui. On ne le reverra pas de l'*après-midi*.

TENNIS

Chris Woodruff ne l'a pas vu partir. Il savoure une joie toute simple. Voilà, il est le premier Petit Poucet de la quinzaine. En une foi de gosse et en trois heures de jeu, il a mouché les espoirs d'Agassi, *tête de série nº 3*, de remporter enfin les Internationaux de France, le seul titre du Grand Chelem qui manque encore à son palmarès.

Tout avait commencé le plus normalement du monde car les contes ne commencent pas souvent bien. En quatre minutes, André Agassi expédie trois jeux. Chris Woodruff n'est pas à l'aise. Il vit Roland-Garros pour la première fois. Jusqu'ici, il n'a connu *les tournois du Grand Chelem que* grâce à deux invitations aux Internationaux des Etats-Unis en 1993 et 1995. Il n'y avait pas passé le premier tour. A Paris, il s'est déjà offert mieux en battant Vincent Spadea, lundi. *Quand il a croisé Agassi dans les vestiaires, mercredi*, celui-ci lui a dit : « *Salut, moi c'est André.* » Chris ne l'avait jamais rencontré.

Le match commencé sur le court Suzanne-Lenglen chauffé de coups de soleil, Chris ne voit pas venir les balles. C'est terrible d'aller chercher un retour d'André Agassi quand on a le trac. Mais cela passe, le trac. Et puis, de l'autre *côté*, l'autre *cède des petits riens* qui remontent le moral. André, à son habitude, relâche l'étreinte, abandonne *quelques* points, *sert* des balles cotonneuses.

Alors, Chris monte à la volée derrière un revers très fluide, tantôt brutal, tantôt frôlant. André court et hoche la tête. Quand il *tente d'engluer son adversaire* dans la longueur et la variation de ses coups, il le découvre léger, prompt à relancer et assez insolent pour accélérer encore. André s'est alourdi ces derniers mois. *Il s'effarouche, Chris s'enhardit*, le plus souvent à la volée. Les coups reçus sont si lourds, mais il tient bon, puisque les points donnés sont si nombreux. L'assurance vient, et la certitude et le détachement. Ainsi, Chris fabrique sa victoire.

C'est une gentille issue, celle de la fraîcheur contre la puissance. Entre *Chris Woodruff* et André Agassi, il y a un gouffre. Bien qu'il ait gagné 110 000 dollars, en 1996, avant Roland-Garros, Chris apparaît comme un employé du tennis, loin des millions amassés par *Agassi. Woodruff enfant a surtout* été aux antipodes des gamins prodiges convoités par les sponsors. D'ailleurs, c'est juré, Chris n'aimerait pas avoir la vie d'André. « *J'ai été élevé dans une petite ville*, dit-il, *Knoxville, dans le Tennessee, 300 000 habitants. J'ai des valeurs de provincial. André Agassi a beaucoup d'argent et il fait ce qu'il veut. Cette flamboyance, ce n'est pas mon truc.* »

Chris Woodruff, *c'est le bon petit gars de l'Amérique profonde.* C'est un *grand gaillard* de vingt-trois ans au sourire franc et au franc-parler. *Il aime le golf* et les balades avec les copains. Son père est professeur d'université, sa mère institutrice : « *En trois ans, ils ont tenu à ne pas se mêler de la carrière de leur fils* », explique Scott Perelman, son entraîneur.

LA FILIÈRE UNIVERSITAIRE

Woodruff ne sort pas des usines à champions, type Bollettieri, où sont passés aussi bien Sampras *qu'Agassi et Seles. Il est passé par* la filière devenu désuette des championnats universitaires, celle qui avait permis dans les années 70 l'éclosion de John McEnroe. Sous la banière du Tennessee, Woodruff gagne ainsi le titre NCAA en 1993. *Cela lui vaut* l'honneur d'être invité à l'Open des Etats-Unis et de passer ensuite professionnel. *Il écume alors* les tournois satellites – la deuxième division du circuit professionnel – afin de grappiller les points nécessaires au droit d'entrée dans l'élite.

De cette expérience, Chris Woodruff garde un souvenir douloureux. « *Je ne parle aucune langue, sinon l'anglais*, dit-il. *Les hôtels étaient modestes et les joueurs ne pensaient qu'à eux ; ils voulaient tous être numéro un mondial. Je suis passé du sport d'université à un coupe-gorge.* » En 1995, il veut tout arrêter après une nouvelle défaite : « *Nous étions en France*, se rappelle Scott Perelman. *Il venait de perdre deux tournois satellites à Poitiers et à Melun. Il a voulu faire ses valises. Je lui ai dit de continuer ce qu'il avait commencé. Il a gagné le troisième et le quatrième, ce qui lui a permis d'engranger les points pour pénétrer sur le circuit.* »

En deux tournois, Chris Woodruff se découvre à lui-même. A Philadelphie, il se hisse en finale pour tomber face à Courier. « *Après, je lui ai interdit de se considérer heureux quand il perdait en finale. Il a été finaliste à Coral Springs et a été furieux* », dit Perelman. *La suite lui a permis de devenir 72e joueur mondial et il est, pour la première fois, directement entré dans le tableau final d'un Grand Chelem.* » Grâce à sa victoire de mercredi, il va faire un nouveau bond au classement. Au troisième tour, il devait recontrer le Suédois Jonas Björkman.

Bénédicte Mathieu

Pete Sampras, nouveau conquérant de la terre

ON DIRA *que ce n'est jamais qu'une victoire* au deuxième tour des Internationaux de France. Presque rien pour un joueur de la carrure de Pete Sampras, numéro un mondial et détenteur, à seulement vingt-quatre ans, de quarante titres en simple, dont trois à *Wimbledon*, trois à l'Open *des Etats-Unis et un aux Internationaux d'Australie.*

Pourtant, ce match gagné, mercredi 29 mai, sur le central de Roland-Garros est lourd de signification. L'adversaire s'appelle Sergi Bruguera, le cogneur catalan vainqueur à la porte d'Auteuil en 1993 et 1994, et encore demi-finaliste l'an passé.

Haletant sous le soleil qui a durci le court à son avantage, les pieds en feu, Pete Sampras lève finalement les bras avec le dos voûté, tel un boxeur éreinté. A force de volonté, il signe une victoire magnifique contre *un – sinon LE –* spécialiste de la terre battue. Il peut enfin, même s'il n'a cessé de s'en défendre, laisser son complexe d'attaquant au vestiaire. Son jeu offensif ne l'a pas empêché de tenir tête à Bruguera du fond du court lorsque l'Espagnol l'y acculait.

« *C'est ma plus belle victoire sur terre battue* », déclare Pete Sampras, tombé *sur sa chaise* avec *soulagement.* Oubliant *ses bonnes manières*, il a craché la poussière qui lui épaississait la salive. Tout simplement heureux à la perspective de devoir affronter, vendredi 31 mai, Todd Martin, le vainqueur d'un autre ancien champion des lieux, le Suédois Mats Wilander. *Les dernières semaines ont été si pénibles pour Pete...*

Son entraîneur et ami, Tim Gullikson, s'en est allé à quarante-quatre ans, victime d'une tumeur au cerveau. La semaine passée, à la Coupe des nations à Dusseldorf (Allemagne), Pete, souffrant de douleurs musculaires dorsales, n'a pu disputer *qu'un match pour son pays. Le seul qu'il* ait joué *sur terre battue cette saison.* Il a craint de ne pouvoir s'aligner à Paris.

PANNE DE PASSINGS

Mais sa volonté l'a emporté sur la morosité. *L'idée de quitter prématurément Roland-Garros*, comme l'an passé après sa défaite au premier tour face à l'Autrichien Gilbert Schaller, lui était insupportable. « *Gagner ne lui suffit pas*, répète à l'envi le docteur Pete Fischer, un pédiatre californien qui l'a guidé à ses débuts. *Il veut aussi humilier sportivement son adversaire.* »

Il faillit bien y parvenir avec Bruguera, en panne de passings *jusqu'au* début de la troisième manche, grâce à un service d'une qualité et d'une précision exceptionnelles. Puis, malgré les séquelles peu évidentes d'une distorsion des ligaments au pied droit contractée en décembre, l'Espagnol *s'est replacé, se procurant 20 balles de break au long de la partie. Les jambes lourdes*, le souffle court, Sampras n'a pourtant concédé son service que deux fois.

Une défaite face au Catalan, sacré par deux fois maître des lieux, n'aurait rien eu d'un déshonneur. Mais Pete considérait cette victoire – *qui lui semblait acquise après les deux premiers* sets – comme un dû. Il s'est résolument refusé à subir le même sort qu'André Agassi. Pendant son match, confusément, il percevait la clameur montant du court Suzanne-Lenglen, à l'autre bout du stade, où l'enfant terrible de Las Vegas *succombait contre un obscur compatriote. Son ins*tinct lui soufflait que l'incroyable était en train de s'y produire : « *J'entendais la foule*, a dit Sampras, *mais je ne savais pas, je ne voulais pas savoir. André et moi étions à peu près dans la même galère : nous avons si peu joué sur terre battue cette saison...* »

Patricia Jolly

Neuf chutes

● *1987* : 91e mondial, il est éliminé au 2e tour par le Français Patrick Kuchna (4-6, 3-6, 3-6).

● 1988 : 25e mondial, il perd en demi-finale contre le futur champion, le Suédois Mats Wilander (6-4, 2-6, 5-7, 7-5, 0-6).

● 1989 : 3e mondial, il perd au 3e tour contre son compatriote Jim Courier (6-7, 6-4, 3-6, 2-6).

● 1990 : 7e mondial, il perd en finale contre l'Equatorien Andres Gomez (3-6, 6-2, 4-6, 4-6).

● *1991* : 4e *mondial*, il perd une nouvelle fois en finale, cette fois contre Jim Courier (6-3, 4-6, 6-2, 1-6, 4-6).

● 1992 : 10e mondial, il est éliminé en demi-finale par le futur champion Jim Courier (3-6, 2-6, 2-6).

● *1994* : 24e *mondial*, il perd au 2e tour contre l'Autrichien Thomas Muster (3-6, 7-6, 5-7, 6-2, 5-7).

● 1995 : 2e mondial, blessé à la hanche, il est battu en quart de finale par le Russe Yevgeny Kafelnikov (4-6, 3-6, 5-7).

● 1996 : 3e mondial, il est défait au 2e tour par Chris Woodruff.

RÉSULTATS

FOOTBALL

MATCHES AMICAUX

France-Finlande	2-0
Autriche-République tchèque	1-0
Italie-Belgique	2-2
Estonie-Turquie	0-0
Russie-Emirats arabes unis	1-0
Pays-Bas - Chine	2-0
Eire-Portugal	1-0

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Cinquième journée

POULE A

Yougoslavie-Hongrie	26-24
Allemagne-Slovénie	25-16
Russie-Croatie	28-21

Classement : 1. Russie, 9 ; 2. Yougoslavie, 9 ; 3. Croatie, 6 ; 4. Allemagne, 3 ; 4. Hongrie, 3 ; 6. Slovénie, 0.

POULE B

Roumanie-Danemark	27-21
France-Espagne	29-21
Suède-République tchèque	24-17

Classement : 1. Espagne, 8 ; 2. Suède, 8 ; 3. République tchèque, 6 ; 4. France, 6 ; 5. Roumanie, 2 ; 6. Danemark, 0

Demi-finales : Russie-Suède, Espagne-Yougoslavie

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Simple messieurs (2e tour)

Premier quart du tableau

P. Sampras (E-U., nº 1) b. S. Bruguera (Esp.), 6-3, 6-4, 6-7 (7-2), 2-6, 6-3 ; T. Martin (E-U.) b. M. Wilander (Suè.), 6-4, 7-6 (7-5) 6-2 ; S. Draper (Aus.) b. G. Schaller (Aut.), 2-6, 6-3, 6-2, 6-4 ; J. Tarango (E-U.) b. G.-F. Squillari (Arg.), 6-4, 6-4, 6-1 ; W. Ferreira (Af. S., nº 10) b. S. Dosedel (Tch.), 4-6, 7-6 (9-7), 6-1, 7-6 (7-4) ; R. Furlan (Ita.) b. B. Steven (N-Z.), 6-0, 6-2, 6-4 ; K. Kucera (Slq.) b. M. Norman (Suè.) 7-6 (7-5), 6-4, 6-7 (5-7), 4-6, 6-2 ; J. Courier (E-U., nº 7) b. D. Rikl (Tch.), 6-3, 6-2, 6-2

Deuxième quart du tableau

C. Woodruff (Aus.) b. A. Agassi (E-U., nº 3), 4-6, 6-4, 6-7 (7-9), 6-3, 6-2 ; J. Björkman (Suè.) b. T. Champion (Fra.), 5-7, 6-1, 6-4, 6-0 ; M. Woodbridge (Aus.) b. M. Philippoussis (Aus.), 3-6, 6-4, 7-6 (7-1), 7-6 (7-1) ; R. Krajicek (P-B., nº 13) b. T. Carbonell (Esp.), 6-2, 4-6, 7-6 (7-2), 6-2 ; E. Clavet (Esp.) b. A. Costa (Esp., nº 12), 6-4, 6-3, 4-6, 7-6 (8-6) ; G. Forget (Fra.) b. K. Goosens (Bel.), 6-4, 6-4, 3-6, 3-6, 6-3 ; F. Mantilla (Esp.) b. A. Corretja (Esp.), 7-6 (7-2), 6-2, 6-4 ; E. Kafelnikov (Rus., nº 7) b. T. Johansson (Suè.), 6-2, 7-5, 6-3.

Simple dames (2e tour)

Troisième quart du tableau

A. Huber (All., nº 6) b. A. Temesvari (Hon.), 6-3, 6-2 ; S. Pitkowski (Fra.) b. Z. Felber (Bel.), 6-2, 7-5 ; K. Habsudova (Slq.) b. N. Tauziat (Fra.), 6-2, 4-6, 8-6 ; M. Hingis (Su., nº 15) b. P. Begerow (All.), 7-5, 7-5 ; M. Pierce (Fra., nº 12) b. D. Randriantefy (Mad.), 6-3, 2-6, 6-2 ; B. Rittner (All.) b. J.-Q. Yi (Chn.), 6-0, 6-3 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. M. Sanchez-Lorenzo (Esp.), 6-3, 3-6, 9-7 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. V. Martinek (All.), 6-0, 6-1

Quatrième quart du tableau

B. Schultz-McCarthy (P-B., nº 8) b. A. Mauresmo (Fra.), 6-4, 5-7, 7-5 ; I. Spirlea (Rou.) b. S. Farina (Ita.), 4-0, ab. ; E. Makarova (Rus.) b. A. Fusai (Fra.), 6-1, 6-1 ; M. Maleeva (Bul., nº 13) b. T. Whitlinger-Jones (E-U.), 6-2, 2-6, 6-2 ; M. Oremans (P-B.) b. R. Bobkova (Tch.), 7-5, 6-1 ; S. Appelmans (Bel.) b. R. Dragomir (Rou.), 6-2, 6-2 ; M. Seles (E-U., nº 2) b. N. Sawamatsu (Jap.), 7-6 (7-4), 6-2.

Le handball français a perdu de son prestige à l'Euro

CIUDAD REAL
correspondance

« *Cuando van al peluquero ?* » (Quand vont-ils chez le coiffeur ?). Dans le ton du spectateur espagnol pointe un brin de dédain. Les Français n'ont pas, pour ce championnat d'Europe de handball, lancé de mode capillaire. Ni rasés ni scalpés, les champions du monde en titre ont pourtant paru *souvent décolorés* sur le terrain. Deux défaites en cinq matchs de poule les ont privés d'une participation aux demi-finales. Laminés par les attaques tchèques (31-29) puis suédoises (26-20), *ils ont fini par livrer leur* match le plus plein, le plus digne de leur standing, en s'imposant nettement au cours d'un affrontement sans enjeu, mercredi 29 mai contre l'Espagne (29-21).

La turbulente équipe de France est coutumière de ces résultats en montagnes russes dans les grandes compétitions. Il y a un an, quelques matches avant son *sacre mondial en Islande, elle* avait d'ailleurs failli plusieurs fois « *passer par la fenêtre* », comme le dit son entraîneur, Daniel Costantini. Mais, aujourd'hui, le malaise *semble bien plus sérieux qu'un* simple retard à l'allumage.

Privée de sept champions du monde (retraités, écartés sur choix tactique ou blessés, comme Frédéric Volle) *et nantie de quatre* débutants, la sélection, peu aguerrie au niveau international, connaît actuellement le plus large brassage de sa tumultueuse histoire : *23 joueurs y ont été appelés cette* saison. Denis Lathoud, l'un des survivants de l'épopée qui avait conduit à la médaille de bronze en 1992 à Barcelone, met cette cacophonie *du moment* sur le *compte* de ces bouleversements : « *On n'a jamais les mêmes joueurs à côté de soi. Les gars changent tout le temps et en plus ils sont fébriles, tendus, parce qu'ils jouent leur avenir sur une compétition.* »

Mais les soucis ne viennent pas seulement de ces rouages encore *mal huilés. C'est, plus profondé*ment, un état d'esprit qui semble s'être évaporé en une saison, quelque part entre l'Islande et l'Espagne. Alors que certains évoquent la belle époque des « *barjots* », *la fraternité des sym*pathiques énergumènes teints en blond, l'entraîneur traque les non-dits de cette nostalgie : « *On est toujours en train de bricoler*, estime Daniel Costantini. *On bricole avec du bluff, du génie, mais quand d'un coup le génie disparaît il n'y a plus rien. Ces gars-là sont champions du monde et ils ne savent rien faire de manière constante. Ils n'ont aucune base.* ».

BAR D'HÔTEL

Pendant les trois premiers jours, puis ensuite par longs moments entrecoupés de quelques *passages brillants, ses joueurs ont* montré un bien triste spectacle. Inexistants en défense, médiocres en attaque, ils se sont surtout montrés très mal organisés. Avec un entraîneur éprouvé et des joueurs qui ne se parlent plus qu'en cas d'extrême nécessité, le mythe de la belle solidarité s'effrite au fil des matches. « *Ce qui me traumatise*, dit Daniel Costantini, *c'est qu'ils ne réagissent jamais en équipe. Ils ne compensent pas les faiblesses individuelles par un comportement collectif.* »

Il l'avait pourtant répété à ses troupes : cet Euro n'était pas un enjeu en soi, puisque la France, en tant que tenante du titre, est déjà *qualifiée* pour le championnat du monde 1997 au Japon. En revanche, il devait être un tremplin pour ceux qui jouent leur place dans l'équipe d'Atlanta. « *Peu importe le score, pourvu qu'on ait l'esprit* », avait martelé l'entraîneur.

L'objectif sportif, lui, était de remporter au moins les trois premiers matches afin d'entretenir le respect dû à la présumée meilleure équipe du monde par des adversaires modestes. Quitte à payer, ensuite, le prix d'une trop brève préparation en échouant contre les Suédois, détenteurs du *titre européen. Ce scénario, dans* l'esprit de Daniel Costantini, devait « *montrer à certains qu'il ne suffit pas de trois tours de piste pour être champion du monde* ». Dans ce domaine, il est comblé. L'équipe de France ne visera que la septième place européenne, vendredi 31 mai, face à l'Allemagne.

Même si cela peut paraître nécessaire, *il est également trop tard* pour changer le programme d'une préparation olympique qui s'annonce mouvementée. Ni garde-chiourme ni Père Fouettard, Costantini renonce à y assagir « *ceux qui construisent leur carrière au bar de l'hôtel* », ces enfants gâtés, parfois presque trentenaires, à qui tout a réussi, ces anachronismes du sport qui ont souvent mené une vie de patachon incompatible avec le haut niveau.

« *On les a montés très haut, alors qu'ils ne le méritaient pas*, constate l'entraîneur. *Il n'y a jamais eu d'analyse honnête de la réussite de l'équipe de France. On a encensé l'idéologie des barjots, de ces types qui réussissent sans se prendre au sérieux. Mais derrière il y a du vent.* » Jusqu'au-boutiste, Daniel Costantini a exigé comme service minimum de son groupe l'accession dans le dernier carré lors des Jeux olympiques. Il mettra sa tête à prix à Atlanta (« *Une demi-finale ou je m'en vais* »). Il ne sera pas le seul.

Françoise Chaptal

L'équipe de France de football continue ses réglages

L'ÉQUIPE DE FRANCE poursuit sa préparation pour l'Euro 96 (le championnat d'Europe des nations) de manière encourageante. Les joueurs de réserve du *sélectionneur* Aimé Jacquet l'ont emporté (2-0), mercredi 29 mai à Strasbourg, face à des *sparring-partners* finlandais plutôt timides. Le résultat a été acquis en moins de vingt minutes, grâce à deux beaux buts de Patrice Loko (15e) et Reynald Pedros (17e). Les Français se sont ensuite contentés de gérer leur avance, soignant quelques combinaisons offensives avant de montrer quelques signes de fatigue en seconde mi-temps.

Les Tricolores obtiennent leur 21e match sans défaite (dont 11 rencontres amicales) et leur 7e victoire consécutive. Aimé Jacquet espère que cette montée en puissance va se poursuivre jusqu'au 10 juin, date du premier match de l'équipe de France, à Newcastle, contre la Roumanie. Un test d'une autre valeur devrait lui être proposé en match amical, *samedi 1er juin*, à Stuttgart, contre l'Allemagne, un des favoris de l'Euro.

Eric Cantona s'en prend aux dirigeants français

ÉRIC CANTONA a réagi pour la première fois à sa non-sélection dans l'équipe de France qui va disputer l'Euro en Angleterre. « *Je ne suis pas accablé. Je suis au-dessus de tout ça*, explique-t-il dans un entretien à l'hebdomadaire *Paris-Match* du 30 mai. *C'est comme si j'étais sur le toit d'un building à New York, que je regardais en bas et que je voyais passer plein de petites gens...* » Le joueur s'en prend à certains responsables du football français sans les nommer. « *Je crois que beaucoup de dirigeants ont cru que j'étais mort après l'affaire de Crystal Palace*, assure-t-il. *Et comme je n'étais pas tout à fait mort, et comme j'ai même ressuscité, ils ont tout fait pour que je meure une deuxième fois. Et que je meure vite. Mais nous verrons qui mourra à la fin.* »

« *Le public, il est avec les joueurs, ceux qui, sans tricher, lui donnent des émotions*, poursuit-il. *Il n'est pas avec ces dirigeants qui se félicitent soi-disant de faire le ménage et qui sont incapables de retenir les meilleurs joueurs dans leur pays.* »

■ **OLYMPISME : Pierre Mauroy, président de « Lille 2004 »**, le comité pour la candidature de Lille aux Jeux olympiques, a indiqué mercredi 29 mai qu'il avait obtenu « *l'accord de principe* » du gouvernement sur sa participation au financement du projet. Le sénateur et maire (PS) de Lille avait été reçu par le premier ministre, Alain Juppé. Il a expliqué que les organisateurs demandaient à l'Etat 1,6 à 1,7 milliard de francs.

■ **PATINAGE : Surya Bonaly a subi une opération**, vendredi 24 mai, à la suite d'une rupture du tendon d'Achille droit qui la rendra indisponible pendant au moins six mois. « *Une telle blessure nécessite parfois une plus longue rééducation* », a précisé, mardi 29 mai, Patrice Maurin, le DTN de la Fédération française des sports de glace.

هكذا من الأصل

Au cours des ans, 500 000 milliards de tonnes de météorites seraient tombées sur la Terre

Une exposition au Muséum d'histoire naturelle présente de précieuses reliques

Chaque année, des milliers de tonnes de pierres tombent du ciel. La plupart se consument dans les hautes couches de l'atmosphère. D'autres parviennent jusqu'au sol, où elles font rarement des dégâts. Le Muséum d'histoire naturelle consacre actuellement une superbe exposition sur les météorites, morceaux de matière arrachés aux astéroïdes, dont certains ont laissé dans le passé de profondes cicatrices sur la Terre.

SI MICHELLE KNAPP vous propose de vous vendre sa voiture d'occasion, un conseil : refusez. La belle américaine rouge ne fait illusion que de face. De dos, c'est une catastrophe. L'arrière est enfoncé et le coffre réduit à la portion congrue à la suite d'un drôle d'accident de la circulation. L'histoire est peu banale. En cette fin de soirée du 9 octobre 1992, alors que sa voiture est en stationnement devant chez elle, Michelle Knapp entend un bruit violent. Un bruit si fort que bon nombre des habitants de la petite ville de Peekskill, dans l'Etat de New-York, l'entendent aussi. Elle sort aussitôt de chez elle et constate que son véhicule est endommagé. Mais impossible de faire un constat, le coupable semble avoir disparu.

Après une enquête rondement menée, la police identifie le supposé chauffard : une pierre noire de douze kilos, grosse comme un ballon de football et profondément enfoncée dans l'asphalte. Comment est-elle arrivée là ? Tout simplement en tombant du ciel. Le bloc rond est un fragment de météorite. Une de ces pierres venues de l'espace qui, après avoir survolé à une vitesse d'environ 54 000 kilomètres à l'heure les Etats-Unis, de l'Etat du Kentucky à celui du New Jersey, s'est brisée en de multiples morceaux dont l'un a fracassé l'arrière de la voiture.

Les restes d'une planète manquante ou de petits planétoïdes qui ne seraient pas parvenus à s'agglomérer ?

A en croire les scientifiques, quelque 500 000 milliards de tonnes de cette matière extraterrestre, à laquelle le Muséum d'histoire naturelle consacre, jusqu'au 6 janvier 1997, une riche exposition baptisée « Météorites », se seraient déposées sur le sol de notre planète au cours des quatre derniers milliards d'années. A peine le dix-millionième de son énorme masse. L'essentiel est constitué de poussières dont la taille est comprise entre 0,05 et 0,5 millimètre, ce qui n'empêche pas l'arrivée bruyante et souvent dévastatrice d'objets plus volumineux, dont certains présentèrent dans le passé des masses de milliers, voire de dizaines de milliers de tonnes.

La Terre, moins que la Lune, Mars, Vénus ou Mercure, du fait de l'érosion qui remodèle sans cesse son visage et de la présence importante d'océans, porte encore la trace de profondes cicatrices provoquées par ces dangereux bolides. Au Canada, où les photos prises par les satellites révèlent le cratère de cent kilomètres de diamètre de Manicouagan. Aux Etats-Unis, dans le désert de l'Arizona, où s'étale la dépression du Meteor Crater (1 300 mètres de diamètre, 175 mètres de profondeur).

En Sibérie aussi, où un corps céleste de peut-être 500 000 tonnes s'est volatilisé dans la région de la Tunguska, dévastant plus de deux mille kilomètres carrés de forêts inhabitées. S'agissait-il d'une comète, d'une météorite, nul ne le sait aujourd'hui. Au Mexique enfin, dans la presqu'île du Yucatan où, voici 65 millions d'années, une énorme météorite (cratère de Chicxulub) serait tombée et dont les poussières auraient contribué, selon certains, à l'extinction complète des dinosaures.

La longue histoire de ces redoutables éphémères, le Muséum d'histoire naturelle la conte avec bonheur aux curieux. Un bonheur d'autant plus rare qu'il possède, avec plus de deux mille échantillons issus de 960 météorites différentes, une des plus importantes collections de météorites au monde. Ces pierres sombres, pas toujours très belles, portent parfois, raconte-t-il, des prénoms étranges – Tamennit, Otinapa, Douar Nghila – tirés du nom du site où elles ont été découvertes.

D'autres météorites invitent à des voyages moins lointains. La plus ancienne de ces pierres, « non par son âge, précise le Muséum, mais par celui de sa chute », survenue le 7 novembre 1492, porte le nom de « météorite d'Ensisheim ». Mais, sa célébrité dût-elle en être froissée, une plus vieille encore, retrouvée dans un sanctuaire japonais et porteuse d'une inscription datant sa chute du 19 mai 861, l'a détrônée voici une dizaine d'années. Qu'importe, le Muséum ne manque pas d'autres curiosités.

Avec la Caille, une géante de 625 kilos qui, longtemps, servit de banc devant l'église d'un village des Alpes-Maritimes. Avec la météorite d'Orgueil, une chondrite carbonée très rare de 11 kilos dont il n'existe que sept exemplaires au monde et qui a aidé à déterminer la composition de la nébuleuse primitive qui a donné naissance au système solaire. Avec celle d'Allende, tombée au Mexique en 1969, et dont les inclusions sont les plus vieux témoignages du système solaire que l'on connaisse (4,566 milliards d'années). Avec la plus singulière enfin, la météorite de Chassigny, qui serait originaire de Mars !

La plupart des météorites, comme l'a montré leur étude en laboratoire, sont en effet des fragments de ces petits corps, les astéroïdes, qui gravitent par dizaines de milliers entre les orbites de Mars et de Jupiter. Ces objets, dont le plus gros, Cérès, mesure un peu moins de 1 000 kilomètres, sont-ils les restes d'une planète manquante qui aurait éclaté ou, plus simplement, de petits planétoïdes qui ne seraient pas parvenus à s'agglomérer pour faire une nouvelle Terre ?

La balance des scientifiques penche plutôt aujourd'hui vers cette seconde hypothèse, du fait des différentes signatures isotopiques de l'oxygène observées dans ces pierres de Rosette du système solaire que sont les météorites. De fragiles témoins des premiers âges du système solaire, dont l'origine n'a été reconnue que vers 1825 grâce aux travaux des physiciens allemand Ernst Chladni (1794) et français Jean-Baptiste Biot (1803), qui surent démontrer le caractère extraterrestre de ces « pierres de tonnerre » et de ces « pierres à foudre », comme on le disait au XVIIIe siècle.

Jean-François Augereau

★ « Météorites ! », Jardin des plantes, grande galerie de l'Evolution, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 18 heures, jusqu'au 6 janvier 1997. Nocturne le jeudi à 22 heures.
A lire : *Météorites*, réalisé en partenariat entre Bordas et le Muséum d'histoire naturelle. 128 p. 99 F.

D'étonnants chronomètres cosmiques



Les pierres de foudre et de tonnerre sont des objets d'origine cosmique et non pas terrienne. Ce sont des fragments de corps plus gros, les astéroïdes, rassemblés en essaims au large de l'orbite de la planète Mars. Lorsque leur trajectoire est perturbée, ils peuvent être attirés par l'attraction gravitationnelle de la Terre. La plupart brûlent dans l'atmosphère. Mais ceux qui parviennent au sol sont d'un grand intérêt pour dater le système solaire.

Plus de 3 000 pierres et trois grandes familles

Plus de trois mille pierres venues du ciel, arrachées aux astéroïdes gravitant entre Mars et Jupiter, sont aujourd'hui répertoriées dans les musées du monde entier. Elles se répartissent en trois familles.

● *Météorites pierreuses.* Elles représentent plus de 90 % des chutes enregistrées et se subdivisent en deux espèces : les chondrites, reconnaissables à leurs petites gouttes de matière solidifiée (chondres) et qui peuvent être carbonées (riches en carbone), à enstatite (riches en fer à l'état métallique ou en sulfure) ou ordinaires (riches en olivine et pyroxène) ; les achondrites, plus rares, avec 7 % des chutes, constituées de minéraux similaires à ceux des roches lunaires.

● **Les météorites métalliques.** Avec un faible pourcentage des chutes, elles sont constituées essentiellement de fer, auquel se mêle, en moindre quantité, du nickel.

● **Les météorites mixtes.** Elles représentent 1 % des chutes et sont le fruit d'un mélange de composés pierreux et métalliques.

Un assassin bien anonyme

La chute des météorites n'est pas un phénomène aussi rare qu'il y paraît. La plupart nous échappent parce qu'elles plongent directement dans les océans qui couvrent la plus grande partie du globe. Certaines, comme celle de Peekskill, irradient de mille feux avant de jouer les casseurs. Pas étonnant que ces bolides stimulent l'imaginaire. Au point que Maurice Leblanc, le père d'Arsène Lupin, a mis en scène un de ces bolides dans une enquête sur un assassinat plus que suspect.

La littérature scientifique témoigne d'exemples moins romanesques. Elle rapporte le cas d'une vache, foudroyée sans même qu'elle ait su ce qui lui arrivait. Celui d'une maison japonaise de Mihonoseki dont la toiture fut transpercée le 10 décembre 1992. Celui, la même année, de cette pluie de météorites qui s'abattit sur Mbale, en Ouganda, causant quelques dégâts mineurs aux habitations. Huit cents fragments furent retrouvés ! Un chiffre considérable, mais qui reste pourtant modeste comparé au nombre de micrométéorites qui arrivent quotidiennement sur Terre.

La navette « Endeavour » revient d'une mission commerciale et scientifique

Deux satellites ont été déployés

QUI de la NASA, la prestigieuse agence spatiale américaine, ou de Coca-Cola, l'industriel champion des boissons gazeuses, a tiré le plus de bénéfices de la dernière mission de la navette spatiale *Endeavour* ? Pour les télespectateurs, la petite bouteille a laissé loin derrière la vieille dame et ses souvenirs aujourd'hui surannés de conquête lunaire. Relayés par les télévisions à l'affût d'un peu de nouveauté, l'astronaute américain Daniel Bursch et le Canadien Marc Garneau nous ont fait abondamment profiter, à l'occasion des journaux de 20 heures, des défaillances de leur fontaine à soda répertoriée par la NASA sous le très sérieux sigle de FGBA-2, des initiales désignant un « *appareil pour le biotraitement générique des fluides 2* ».

Si quelqu'un doutait encore du sérieux des expériences de microgravité, qu'il se rassure. La preuve nous est enfin donnée, après dix jours dans l'espace et un atterrissage en douceur à Cap Canaveral (Floride), le mercredi 29 mai à 13 h 09 (heure de Paris), que la science ne fait pas que des bulles. Cette recherche pionnière exceptée, l'équipage de six astronautes de la navette spatiale américaine *Endeavour* s'est adonné à des tâches plus communes au cours des dix jours qu'a duré cette nouvelle mission.

ANTENNE GONFLABLE

À peine avaient-ils décollé de Cap Canaveral, dimanche 19 mai à 12 h 30 (heure française), que commençait, alors que l'engin croisait sur une orbite particulièrment basse (170 km), une série d'études sur un nouveau système de réfrigération et une autre, baptisée Brilliant Eyes, sur l'influence de la gravité sur la croissance des moules, des œufs d'oursin et des embryons de poissons.

Le lendemain, après cette mise en appétit, les six hommes se lançaient dans une opération d'une autre envergure. Le déploiement dans l'espace d'une antenne gonflable, immense ballon de Mylar de 14 mètres de diamètre relié à sa plate-forme Spartan-207 par trois bras de 38 mètres de long, également gonflés à l'azote. En dépit de quelques mouvements de rotation incontrôlés, cette expérience de 14 millions de dollars (73 millions de francs) a été une réussite. La NASA espère pouvoir utiliser à l'avenir de telles antennes, de 10 à 100 fois moins chères, moins lourdes (à peine 60 kilos) et plus faciles à assembler que les antennes classiques, pour des missions d'astronomie, de télécommunications ou d'observation de la Terre.

Encouragés par leur succès, les astronautes d'*Endeavour* ont ensuite largué un satellite aux instruments moins encombrants, le PAMS-STU, un petit engin de 36 kilos dont la structure a été particulièrement étudiée pour qu'il soit capable de s'orienter de manière passive dans l'espace, sans avoir recours à des systèmes de contrôle d'attitude sophistiqués et gourmands en carburants.

BARREAUX AIMANTÉS

La clé du mystère tient dans des barreaux aimantés qui utilisent le champ magnétique de la Terre pour se positionner et donner ainsi la bonne orientation à l'engin qui les porte.

Plusieurs heures durant, la navette s'est placée dans le sillage du PAMS-STU pour vérifier le bien-fondé de cette thèse en mesurant, à l'aide d'un laser, l'amortissement du mouvement que l'équipage lui avait donné lors du largage. Ce fut un nouveau succès pour les responsables de cette mission de dix jours qui, préférant que l'équipage se dispense d'une fatigante récupération, ont décidé de laisser le petit satellite vivre sa vie avant qu'il ne se consume, dans trois mois environ, dans les couches denses de l'atmosphère.

Pour le reste, les informations de la NASA ont été plus discrètes. L'essentiel des autres expériences installées à bord de la navette, soit une tonne et demie de matériel embarquée sur le Spacehab, étant destiné à « *ouvrir les frontières commerciales de l'espace* » dans des domaines aussi variés que les biotechnologies, l'agriculture, la fabrication des polymères ou des composants électroniques.

J.-F. A.

Les nouvelles frontières de la publicité

Si Coca-Cola pensait avoir gagné une guerre, force est de reconnaître que ce n'est qu'une bataille. Soucieux de ne pas être en reste dans cette conquête spatiale d'une nouvelle frontière publicitaire, le concurrent de la firme, Pepsi-Cola, s'est aussi offert les services d'un annonceur cosmique imaginé en son temps par Franquin, dessinateur de Spirou et Fantasio et de Gaston Lagaffe.

Délaissant les subterfuges d'une fontaine à soda déguisée en instrument scientifique labellisé par la NASA, Pepsi a franchi de nouvelles limites en faisant tourner dans l'espace un film publicitaire. Lors d'une sortie, deux cosmonautes russes de la station orbitale Mir auraient filmé une immense réplique d'une bouteille de Pepsi pour un coût qui n'a pas été révélé, mais qui atteindrait un chiffre « astronomique ». A l'annonce de l'exploit, on se prend à regretter qu'un grand manufacturier de pneumatiques n'ait pas su, voilà quelques années, vanter ses pneus increvables sur la Jeep lunaire qui escaladait les collines de Descartes et les monts Apennins.

Une guêpe acquiert le signal chimique d'une autre espèce pour assurer sa reproduction

Cette reine, qui ne disposait pas d'ouvrières, a parasité un nid et pris la place de son hôte

LE MONDE VIVANT fait souvent preuve d'une imagination sans limites pour assurer la survie de sa descendance. Et les insectes en sont un bon exemple. La reine d'une espèce de guêpes vivant dans la région de Montgenèvre, à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes), *Polistes atrimandibularis*, est incapable de construire un nid pour y pondre ses œufs et fonder une colonie, car elle n'a pas d'ouvrières à sa disposition. Aussi a-t-elle tout simplement décidé de parasiter un nid déjà occupé par une autre catégorie de guêpe, *Polistes biglumis bimaculatus*, en employant toutefois une méthode peu banale.

Pour se faire accepter, ce parasite va abandonner progressivement sa signature chimique personnelle, cette carte d'identité propre à chaque insecte, et acquérir celle de l'espèce parasitée. Cette constatation étonnante résulte de travaux effectués par trois chercheurs français, Anne-Geneviève Bagnères, Georges Dusticier et Jean-Luc Clément, du laboratoire CNRS de neurobiologie-communication chimique de Marseille, et deux scientifiques italiens des universités de Turin et de Florence. Ils sont arrivés à cette conclusion en utilisant des techniques de chromatographie gazeuse et de spectrométrie de masse et de traitement informatique des données. Le résultat de leurs travaux a été publié dans la revue américaine *Science* du 10 mai.

Les insectes, et tout particulièrement les insectes sociaux (termites, fourmis, guêpes, abeilles), portent sur leur exosquelette, ou cuticule, des phéromones de contact qui leur permettent de s'identifier individuellement. A l'aide de leurs antennes, ils sentent le « code » chimique de l'autre et sont ainsi informés en une fraction de seconde de particularités tels l'espèce, le sexe, l'état physiologique, l'âge ou le niveau hiérarchique. Cette carte d'identité spécifique à chaque insecte, constituée pour l'essentiel de très longues chaînes hydrocarbonées, lui permet de remplir sa fonction dans la colonie et de rejeter vigoureusement l'intrus s'il y a lieu.

Au printemps, précisément au mois de juin, la guêpe parasite cherche un nid où s'introduire. Une fois qu'elle l'a trouvé, elle l'approche de façon non agressive, en faisant « profil bas », et en même temps elle arrête la synthèse d'une partie de son propre signal chimique. Après être entrée, elle va dominer la reine hôte et déposer ses propres œufs dans le nid étranger, tout en conservant une signature chimique différente de son hôte.

SANS VIOLENCE

Un mois après, la guêpe parasite va alors acquérir complètement la signature chimique de la reine hôte, juste au moment où émerge la descendance de cette dernière. Etant désormais incapables de reconnaître leur propre mère du parasite, les ouvrières-hôtes travailleront pour la descendance du parasite. A la fin du cycle, la reine parasite retrouve sa signature d'origine, avant de mourir. La reine hôte ayant, quant à elle, abandonné le nid en août.

Ce parasite a investi un nid sans violence, contrairement à d'autres parasites, telles les fourmis esclavagistes, qui organisent des raids, tuent tous les adultes pour enlever les larves, qui deviendront leurs esclaves. D'autres cas de mimétisme chimique ont déjà été détectés chez les insectes, notamment chez les parasites de certaines fourmis et termites. Mais, dans ces exemples, les insectes recueillent passivement le signal chimique qui imprègne naturellement les parois du nid parasité. Alors que la guêpe *Polistes atrimandibularis* a porté le machiavélisme chimique à sa perfection en étant capable de réguler à tout instant sa signature chimique au « nanogramme près ». Sans que l'on sache encore très bien comment fonctionne le mécanisme de biosynthèse.

Christiane Galus

L'bout d'l'Ourcq

La promenade sur le canal enchante l'amateur de paysages bucoliques

LA FERTÉ-MILON (Aisne)
de notre envoyée spéciale

Laissez Paris, Pantin, Les Pavillons-sous-Bois, les berges industrielles de l'Ourcq, les monotonies de la Brie et rejoignez Port-aux-Perches, « l'bout d'l'Ourcq », presque aussi perdu que « l'bout'd'brousse » de *Crocodile Dundee*. Au cœur d'une petite vallée au pied de la forêt de Retz, en vis-à-vis d'une ancienne gare transformée en résidence secondaire à l'écart du village de Silly-la-Poterie (Aisne), le canal de l'Ourcq démarre dans un cul-de-sac un parcours qui va s'achever à Paris, 108 kilomètres et dix écluses plus loin.

Après avoir nourri pendant plus d'un siècle la capitale (eau, denrées alimentaires, bois de chauffage, pierres pour construire l'Est parisien), il ne sert plus qu'à alimenter ses canaux Saint-Martin et Saint-Denis, arroser ses jardins et nettoyer ses trottoirs. Pour apprécier ses vertus poétiques, il faut l'aborder ici, à son commencement. Loin des stéréotypes du canal rectiligne, il dévoile une ligne sinusoïdale, témoignage de son état originel puisqu'il est, de Port-aux-Perches à Mareuil, une dizaine de kilomètres, une rivière canalisée en 1620 (prolongée en 1822 sous Napoléon par le percement du canal).



DESSINS DE NATALI FORTIER

SUCCESSION D'ARRONDIS

Avec un courant relativement fort atteignant parfois des pointes de 3 km/heure, une succession d'arrondis et un lit étroit, il ne rend pas toujours faciles les tentatives du capitaine néophyte pour garder droit le cap. Mieux vaut donc se laisser mener en bateau, limiter ses seuls exploits à la contemplation du paysage. De part et d'autre d'une eau d'un vert sombre lumineux et velouté, ce dernier s'offre : marais, petites îles, acacias, bouleaux, charmes, peupliers en rideaux, roseaux en bouquets, tapis de boutons d'or en saison...

La brise est légère, juste ce qu'il faut pour temporiser la chaleur du soleil. Entre les berges, le bateau avance paisiblement (depuis l'ouverture à la seule navigation de plaisance en 1983, la vitesse maximum autorisée est de 6 km/heure). Un fin sillon à droite et à gauche, il glisse sous une passerelle, vadrouille entre les prés, dépasse une clairière au premier plan d'une campagne vallonnée, dérange quelques canards et poules d'eau, effraie un héron cendré.

Et découvre, à bâbord, La Ferté-Milon, « la » ville touristique de ce tronçon du canal. Racine y est né, La Fontaine s'y est marié, Gustave Eiffel lui a offert une passerelle métallique ; mais ce sont surtout les ruines de sa forteresse, construite par Louis d'Orléans puis démolie par Henri IV, les rues pavées de sa vieille ville, ses maisons de pierre blanche, son ancien moulin à aube, les tilleuls de son mail, le reflet de ses jardins dans l'eau qui lui donnent le charme du temps arrêté.

Une première écluse, une étroite voie de passage entre deux murs de pierres formant des œillères au bateau, et celui-ci retrouve le compagnonnage du chemin de halage. Entretenu au cordeau par la Ville de Paris gestionnaire du canal, ce dernier invite à la flânerie. Difficile d'imaginer qu'autrefois des hommes, employés, parce que moins coûteux que les chevaux, à l'entretien, y suaient pour tirer au bout d'une corde et à contre-courant les « flûtes de l'Ourcq », des bateaux longs et étroits, adaptés au gabarit du canal.

Après La Ferté-Milon, le canal s'élargit, ponctué dans sa balade par des écluses aux allures de parenthèses. Le matelot explique qu'il donne trois cents tours de manivelle pour ouvrir une seule vanne ! Le « promené » admire sans étonnement excessif ce déploiement d'activité. Quelques pas sur la rive pour se dégourdir les jambes, écouter le bruissement des peupliers pendant l'arrêt d'une vingtaine de minutes nécessaire à la montée de l'eau et le voyage reprend.

L'œil perd de vue le pont et le clocher byzantin de Marolles pour se confronter à des profusions de verdure. Les racines des chênes plongent à nu dans l'eau, rappelant les bayous tandis que leurs têtes courbées évoquent « les arbres penchés » de Corot. Au moment de son tour de France, le peintre est venu dans la région et a réalisé un tableau représentant la forteresse de La Ferté-Milon. Une habitante visitant un jour un musée à Ohara (Japon) l'y a découvert. Généreusement, les Japonais en ont offert une photographie reproduite et vendue en carte postale dans la ville.

LA TENTATION DE LA NOSTALGIE

Le bateau poursuit sa route. Selon la lumière, le canal vire du vert au gris métallique. Dérives de ses rives, nul n'échappe à la tentation de la nostalgie. Admirant une ancienne ferronnerie ou les maisons d'éclusiers, on se prend à flairer les traces d'une vie interrompue dans les années 60 par la cessation de l'activité commerciale sur l'eau. Même si, aujourd'hui, la navigation s'effectue en self-service, cette époque paraît en suspens. Tout semble prêt à repartir comme avant.

Quelques pêcheurs de sandre, de brochet, d'épinoche ou de carpe saluent les passagers. Le décor d'une nouvelle écluse, « Queue d'Ham », et le paysage change encore. Après des pommiers, des plantations de peupliers qui termineront en bois d'allumettes. Entre un ciel liquide et une eau immobile, leurs verticales tracent des repères à une rêverie lente.

Marie-Hélène Jacquier

Guide pratique

● **Y aller.** Pour rejoindre Port-aux-Perches, prendre l'autoroute A 4 jusqu'à Meaux, puis la D 405 et la D 936, en direction de Soissons.

● **Croisières.** Départ de Vareddes, Lizy-sur-Ourcq et Port-aux-Perches, tél. : 60-01-13-65 ou 23-96-41-25. Location de bateaux (conduite sans permis, navigation gratuite sur ce canal) : Ourcq HBI-loisirs, bassin de la Villette, Paris tél. : 40-38-95-35 ; Canal de l'Ourcq, Claye-Souilly, tél. : 60-27-05-51 ; Sinope évasion, Claye-Souilly, tél. : 60-27-05-51.

● **A visiter.** Usine élévatoire de Trilbardou, monument historique, cette usine créée en 1860, en aval de Meaux, sert à maintenir le niveau du canal par « élévation » de l'eau de la Marne grâce à une roue en bois. Une autre usine de ce type se trouve en amont de Meaux à Villers-lès-Rigault. Musée du machinisme agricole, Ferté-Millon, tél. : 23-96-71-79.

Vers l'île Séguin

L'AIR DE PARIS



En bas à gauche des plans du Métropolitain, on peut voir deux bananes qui se suivent dans un méandre de la Seine, l'île Séguin et l'île Saint-Germain. Et juste au-dessous, dans le coin du plan, il est une petite voie, perpendiculaire au fleuve, qui mène vers les confins des deux îles. Il s'agit de la ruelle aux Bœufs, une survivance pentue, dans le Bas-Meudon, entre la route des Gardes et celle de Vaugirard. Céline, qui vécut par là ses dernières années, la mentionne dans D'un château à l'autre. Il parle, lui, de « sentier des bœufs », un sentier qu'il descend, flanqué de son clebs hurleur, pour aller soigner Mme Niçois.

Ce sont d'abord des marches qui vous font enjamber, à belle hauteur, le chemin de fer du Bas-Meudon, provisoirement fermé. Puis c'est, le long d'un grand mur noir promis à la démolition, un goulet voué à l'ombre. La rampe a été mise à mal, et le pavé très inégal vous met un peu de Proust dans ce fief célinien. Un chariot de chez Auchan, renversé, vous ramène au trivial présent.

La vaste usine Renault de l'île Séguin paraît bien déglinguée. Elle a fermé ses portes depuis longtemps, et même les lettres bleues de Renault, à l'entrée, ne sont plus entières. C'est devenu un paquebot désert et silencieux, une architecture en sommeil qui se délite au fil des ans. Tags et grafs s'y épanouissent, tel cet énigmatique « AMOK » en lettres rouges. Pour peu que passe un canot pneumatique avec un couple au look explorateur, vous avez l'impression qu'il s'aventure aux portes d'une civilisation éteinte.

Sur le chemin qui longe la berge, vous coulez un regard discret vers les riverains qui prennent leurs aises et leur café sur le pont de leur péniche à quai. Le Vrouwenzand, à côté, semble déjà avoir sombré dans la sieste dominicale. « Chacun son rythme », voilà ce que vous vous dites, avant de ramasser un journal qui traîne. C'est le numéro 15 d'Itinéraires, le journal des lignes A et B du RER. Vertes sont les cases noires des mots-croisés, et le premier du 4 vertical, en cinq lettres, vous ramène à un Paris mauve : « Gainsbourg chanta leur poinçonneur. »

Daniel Percheron

VENTES

Statuettes du Moyen Age

CONSTITUÉE au XIXe siècle, une collection de curiosités, qui sera vendue mercredi 5 juin à Drouot, nous permet de découvrir un amateur d'autrefois. C'est l'anti-spécialiste, qui s'intéresse à de multiples objets. Comme ses contemporains, il subit la fascination du Moyen Age, le thème dominant de cet ensemble, mais ne dédaigne pas les pièces plus tardives, Renaissance, XVIIe ou XVIIIe.

La statuaire offre des exemples divers de l'art du Moyen Age. Une des plus belles pièces est une Vierge à l'enfant en buis, un travail français de la seconde moitié du XIVe siècle. Cette Vierge (de 18 centimètres) est sculptée avec une grande finesse, dans un style proche de celui du travail de l'ivoire. Malgré une main et un bras manquants, on attend 120 000 à 140 000 francs de cette statuette.

Un haut-relief en pierre, représentant un apôtre et un évangéliste nimbés, vêtus de manteaux à plis serrés, provient sans doute du sud de la France, et date du XIIe siècle (hauteur : 54 centimètres, 30 000 à 40 000 francs) et, de la même époque, un chapiteau orné de trois têtes à l'expression saisissante, au-dessus d'une frise de feuilles d'acanthe, est proposé de 3 000 à 4 000 francs (hauteur : 40 centimètres).

Parmi les objets d'art les plus anciens, on peut citer une plaquette de diptyque en ivoire de la fin du XIVe siècle représentant le Christ crucifié entouré de saints et d'anges (10,5 × 7 centimètres), annoncée de 30 000 à 35 000 francs.

Dans l'art de la Renaissance, on retiendra un très beau coffret en verre à couvercle bombé de la première moitié du XVIe siècle, doté d'une poignée ajourée, de pentures et de contreforts dont l'un pivote pour découvrir la serrure (20 000 à 25 000 francs). Les plats à offrandes flamands, en laiton, ornés de motifs gravés, voient leurs prix varier entre 2 500 et 8 000 francs, suivant la beauté du décor. Très rare, un pique-cierge en émail vénitien polychrome est daté de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle (hauteur : 51 centimètres, 100 000 à 120 000 francs).

Une relique de la Sainte Epine est exposée dans un reliquaire en argent et bronze doré, de la première moitié du XVIIe siècle. En forme de coupe sur pied, il est surmonté d'un cylindre aplati à parois en cristal de roche, à travers lequel on peut voir l'Epine. Ce reliquaire est présenté dans un écrin en maroquin rouge à serrure en fer doré, muni d'une petite fenêtre découpée dans le couvercle, permettant de voir la relique sans sortir son présentoir de son étui. Cet objet, haut de 30 centimètres, se vendra sans doute autour de 50 000 à 60 000 francs.

Les protestants ne sont pas oubliés : on leur propose une copie en or de la bague de mariage de Martin Luther, en forme de crucifix entouré des instruments de la Passion, gravée d'une inscription commémorative sur son mariage en 1525 avec Catherine de Bore. En l'absence de poinçon, il est impossible de dater cet objet avec précision, mais la qualité du travail laisse supposer que ce bijou date au moins du XVIIIe siècle, peut-être même du XVIIe ou du XVIe (30 000 à 35 000 francs).

Catherine Bédel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 5 juin, exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Ricqlès, 46 rue de la Victoire, 75009. Tél. : 48-74-38-93. Expert : Robert Montagut, 31350 Peguilhan. Tél. : 61-88-17-92.**

ESCAPADES

■ **JARDINS D'AGRÉMENT.** Devenues, au fil des années, le plus grand rendez-vous horticole du nord de la France, les Journées doullennaises des Jardins d'agrément ont lieu à Doullens, entre Amiens et Arras, samedi 1er et dimanche 2 juin. Cette exposition-vente, conçue comme un immense jardin, dans le cadre historique et verdoyant de la citadelle locale, invite à la découverte de milliers de variétés de végétaux inconnues ou oubliées, présentées par des pépiniéristes-botanistes de l'Hexagone, mais aussi d'Angleterre et de Belgique.
★ **Citadelle de Doullens, route d'Amiens, 80600 Doullens. De 9 heures à 19 heures, entrée : 25 F, gratuit pour les moins de quinze ans. Renseignements : 22-77-16-15.**

■ **L'EURE D'ÉTÉ.** Plus de 120 manifestations sont programmées cet été dans le département de l'Eure, qui entend présenter ses multiples facettes. Avec, notamment, la Biennale du lin, du 1er juin au 31 août (à la Maison du lin de Routot, à l'abbaye du Bec-Hellouin et à l'hôtel de région à Rouen), le marché à l'ancienne de Saint-Ouen-d'Attez (producteurs locaux et artisans d'art), le dimanche 2 juin, et, du 14 au 16 juin, le Festival régional d'agriculture, au Neubourg, avec des concours de races bovines et des expositions-ventes.
★ ***Comité départemental de tourisme de l'Eure, hôtel du département, bd G.-Chauvin, B.P. 367, 27003 Evreux Cedex, tél. : 32-31-51-51.***

■ **LES TOUAREGS ET LE YÉMEN À PARIS.** Organisée par la librairie-galerie Itinéraires, l'exposition « Assihar » (« retrouvailles », en langue touarègue) propose, jusqu'au 8 juin, une rencontre avec cette culture grâce à la photo, l'artisanat, la musique et la poésie. A cette occasion, l'association Initiatives touarègues a dressé, dans les caves de la librairie, une tente où le thé à la menthe sera offert aux visiteurs. Du 12 juin au 6 juillet, pour la sortie de l'ouvrage *Botanique au pays de l'encens*, de Théodore Monod et José-Marie Bel (signature le 11 juin de 18 heures à 20 heures), une exposition sur le Yémen présentera photographies, aquarelles, herbiers et objets, ainsi que les œuvres d'une dizaine d'artistes.
★ **Itinéraires, 60, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 42-36-12-63, du lundi au samedi, de 11 heures à 19 heures.**

■ **WEEK-ENDS AU PARFUM.** Le voyagiste Mondes et Merveilles propose, en collaboration avec les hôtels Mercure, un week-end consacré aux jardins de la Riviera. Du 6 au 9 juin (3 550 F), on pourra découvrir, avec un botaniste et une historienne, la villa Les Cèdres, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, Bordighera (plantes grasses et palmeraie), Menton (villa Maria Serena, Serre de la Madone), les jardins exotiques de Monaco et les jardins du vicomte de Noailles, à Grasse.
★ ***Mondes et Merveilles, 7, rue du 29-Juillet, 75001 Paris, tél. : (1) 42-60-34-54.***

■ **VERDUN.** Dans le cadre du 80e anniversaire de la bataille de Verdun, la Maison de la Lorraine présente, du 4 au 20 juin, une exposition consacrée à la vie des hommes sur le champ de bataille, à l'influence du conflit sur la vie quotidienne et à la symbolique de paix qui s'est développée autour de Verdun. Gravures, affiches, photos et objets imprégnés de l'imagerie populaire véhiculée autour de Verdun refléteront l'état d'esprit de l'époque, sur le front comme à l'arrière.
★ ***Maison de la Lorraine, 2, rue de l'Echelle, 75001 Paris. De 9 heures à 18 heures, du lundi au samedi. Entrée gratuite.***

■ **FÊTE NATIONALE DE LA PÊCHE.** Depuis dix ans, villes (neuf grandes métropoles cette année, dont Paris, Rennes, Lyon et Toulouse) et campagnes vivent, le deuxième week-end de juin, à l'heure de la pêche. Les 8 et 9 juin, la pêche sera ainsi ouverte à tous gratuitement sur les lieux des manifestations organisées pour découvrir les charmes de la pêche à la ligne. On pourra s'y initier à la pêche au coup, au lancer ou à la mouche grâce aux conseils et aux démonstrations de pêcheurs chevronnés. L'occasion, également, de sensibiliser les visiteurs à la nécessité de protéger le patrimoine naturel. Egalement au programme, des projections de films et de vidéos, des présentations d'aquariums, des ateliers de montage de mouche et des concours de pêche.
★ **Renseignements à l'Union nationale de la pêche (tél. : 48-24-96-00), au Conseil supérieur de la pêche (tél. : 45-02-20-20) et dans les fédérations départementales.**

■ **NUITS DE FEU À CHANTILLY.** Depuis dix ans, dans le domaine de Chantilly, à 40 kilomètres au nord de Paris, se joue à guichets fermés un spectacle pyrotechnique baptisé « Les Nuits de feu, nuits de fête ». Pour cet anniversaire, « Les Feux de l'extraordinaire » présenteront, les vendredi 14 et samedi 15 juin à partir de 23 heures, une rétrospective des meilleures séquences d'une décennie de feux d'artifice ainsi qu'un concours opposant six lauréats des années précédentes : France, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne et Portugal.
★ **Renseignements et réservations au 44-45-18-18. Navettes autocars de Paris-La Madeleine, départ à 19 heures.**

ANTIQUITÉS

■ **Paris**, hippodrome d'Auteuil, 80 exposants, entrée 45 francs, jusqu'au lundi 3 juin, de 11 heures à 20 heures, nocturne le jeudi 30 mai jusqu'à 22 heures. Carré Rive gauche (quai Voltaire et rues adjacentes), entrée libre chez les exposants, jusqu'au dimanche 2 juin.
■ **Caen** (Calvados), parc expos, 80 exposants, jusqu'au lundi 3 juin, de 10 heures à 20 heures, nocturne le jeudi 30 mai jusqu'à 22 heures.
■ **Tulle** (Corrèze), salle des fêtes, 30 exposants, entrée 20 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 9 heures à 19 heures.
■ **Crépy-en-Valois** (Oise), abbaye de Saint-Arnoult, 20 exposants, entrée 20 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 9 heures à 20 heures.
■ **Port-Marly** (Yvelines), les Pyramides, 40 exposants, entrée 30 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 10 heures à 19 heures.
■ **Verneuil-sur-Avre** (Eure), salle des fêtes, 25 exposants, entrée 15 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 10 heures à 19 heures.
■ **Auch** (Gers), hall Lauzin, 25 exposants, entrée 25 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 9 h 30 à 19 heures.
■ **Meudon-la-Forêt** (Hauts-de-Seine), gymnase Millandy, 40 exposants, entrée 20 francs, samedi 1er et dimanche 2 juin, de 9 h 30 à 19 heures.

BROCANTE

■ **Paris**, rue Saint-Charles, 80 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin. Avenue Gambetta, 50 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Fontenay-sous-Bois** (Val-de-Marne), centre-ville, 450 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Albi** (Tarn), place du Castelviel, 60 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Lyon** (Rhône), Eurexpo, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), Espace Aulnat (aéroport), 100 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Tours** (Indre-et-Loire), place Velpeau, 100 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Authon-du-Perche** (Eure-et-Loir), 80 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.
■ **Poëzat** (Allier), 100 exposants, samedi 1er et dimanche 2 juin.

Régression du temps estival

UN FRONT atlantique traversera progressivement la France entre vendredi et samedi. Son activité sera généralement faible : les nuages seront plus abondants que les précipitations. Une autre conséquence de ce passage frontal sera la baisse importante du thermomètre sur toute une moitié nord-ouest du pays.

En Bretagne, Basse-Normandie et dans les Pays-de-Loire, le ciel fera alterner belles éclaircies et passages plus nuageux tout au long de la journée de vendredi. Dans le Poitou, les Charentes, le Centre, l'Ile-de-France, la Haute-Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, on se réveillera sous un ciel gris ; un petit peu de pluie tombera durant la matinée ; une nette amélioration se produira par l'ouest à partir de la mi-journée, et l'on bénéficiera de belles éclaircies l'après-midi. En Aquitaine, dans le Limousin, l'ouest de la Bourgogne, la Champagne et les Ardennes, le ciel, déjà bien nuageux au lever du jour, finira rapidement de se couvrir dans la matinée ; des pluies se produiront par intermittence. Dans la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne, l'est de la Bourgogne, la Franche-Comté et la Lorraine, le soleil, encore présent en début de matinée, se verra au fil des heures de plus en plus contrarié par les nuages ; de petites ondées se produiront et céderont la place à une pluie plus régulière à partir de la fin de l'après-midi. Dans le Roussillon, le Languedoc, la région lyonnaise, les Alpes du Nord, la Franche-Comté et l'Alsace, ce sera encore une journée chaude et ensoleillée ; toutefois, le temps deviendra lourd et orageux en fin d'après-midi. Dans les Alpes du Sud, en Provence, sur la Côte d'Azur et en Corse, soleil et chaleur s'imposeront.

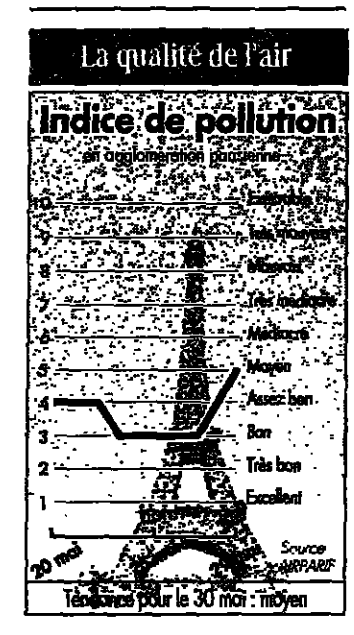
Les températures seront en baisse sur toute une moitié nord-ouest tandis qu'elles resteront élevées sur l'Est et le Sud-Est : les minimales seront généralement comprises entre 11 et 15 degrés, jusqu'à 17 sur les rives de la Méditerranée ; en ce qui concerne les maximales, elles ne dépasseront pas 15 à 19 degrés sur les régions proches de la Manche, 20 à 23 degrés du Bordelais aux Ardennes en passant par le Bassin parisien, 24 à 26 du Sud-Ouest au Nord-Est, et encore 27 à 30 dans le quart sud-est.

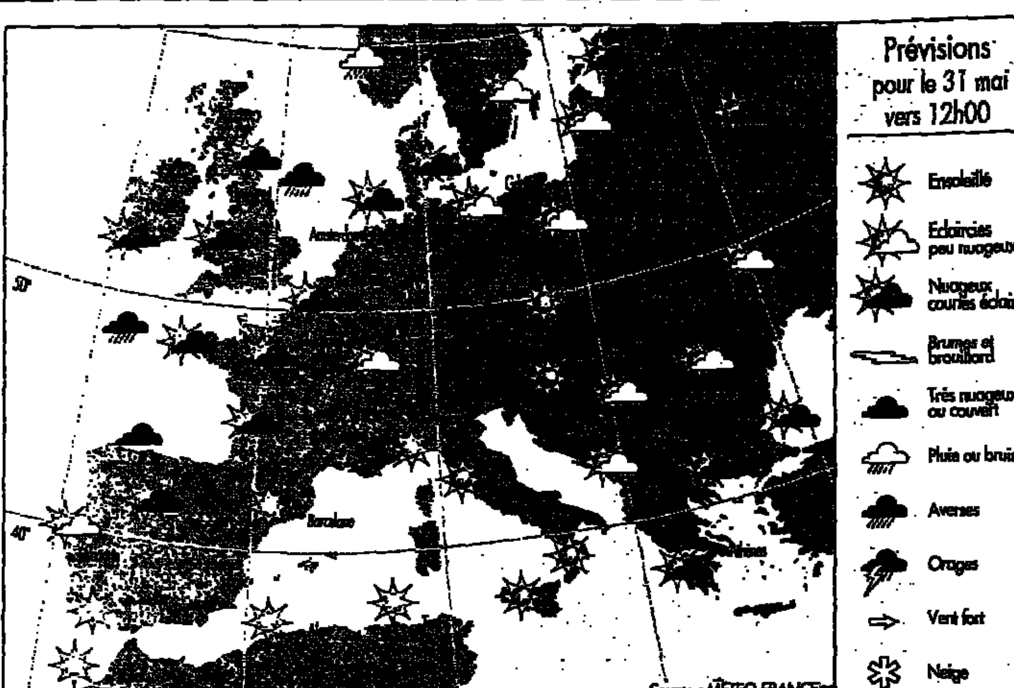
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 31 mai vers 12h00

La qualité de l'air





TEMPÉRATURES du 29 mai maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	23/10
BIARRITZ	24/12
BORDEAUX	28/13
BOURGES	23/10
BREST	16/11
CAEN	23/10
CHERBOURG	22/10
CLERMONT-F.	22/10
DIJON	22/10
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	24/11
LILLE	23/13
LIMOGES	26/9
LYON	22/9
MARSEILLE	28/13
NANCY	21/7
NANTES	24/14
NICE	23/15
PARIS	25/14
PAU	28/14
PERPIGNAN	28/12
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	23/13
ST-DENIS-RÉUNION	25/19
ST-ÉTIENNE	22/11
STRASBOURG	23/9
TOULOUSE	27/14
TOURS	24/11
ÉTRANGER	
ALGER	24/9
AMSTERDAM	20/12
ATHÈNES	23/16
BANGKOK	35/27
BARCELONE	24/16
BELGRADE	13/11
BERLIN	19/15
BOMBAY	34/29
BRASILIA	26/15
BRUXELLES	22/12
BUCAREST	21/15
BUDAPEST	16/9
BUENOS AIRES	18/9
CARACAS	31/25
CHICAGO	14/4
COPENHAGUE	12/4
DAKAR	28/21
DJAKARTA	28/22
DUBAI	38/27
DUBLIN	17/9
FRANCFORT	22/9
GENÈVE	22/8
HANOÏ	31/25
HELSINKI	11/6
HONGKONG	27/24
ISTANBUL	24/16
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	27/14
KINSHASA	30/24
LE CAIRE	36/21
LIMA	19/17
LISBONNE	33/18
LONDRES	21/13
LOS ANGELES	19/14
LUXEMBOURG	21/12
MADRID	33/14
MARRAKECH	38/21
MEXICO	29/16
MILAN	23/8
MONTRÉAL	22/1
MOSCOU	25/9
MUNICH	17/5
NAIROBI	22/13
NEW DELHI	44/28
NEW YORK	17/12
PALMA DE M.	26/12
PÉKIN	32/20
PRAGUE	18/7
PRETORIA	16/8
RABAT	32/17
RIO DE JAN.	25/20
ROME	22/10
SAN FRANC.	14/10
SANTIAGO	18/6
SÉVILLE	37/21
ST-PÉTERS.	13/8
STOCKHOLM	14/8
SYDNEY	21/11
TENERIFE	29/20
TOKYO	24/21
TUNIS	26/14
VARSOVIE	17/5
VENISE	23/12
VIENNE	17/5




Situation le 30 mai à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 1er juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La politisation de l'administration

TOUT a été dit sur le rôle exorbitant pris ou revendiqué par les partis dans la vie politique française, qu'il s'agisse de la loi électorale ou des pouvoirs de l'Assemblée à l'égard de l'exécutif ou du judiciaire. Mais il est peut-être plus caractéristique et plus inquiétant encore que, débordant le cadre politique qui est normalement le leur, les partis prétendent s'installer dans l'administration et dans l'économie, dont ils cherchent à devenir les maîtres souverains.

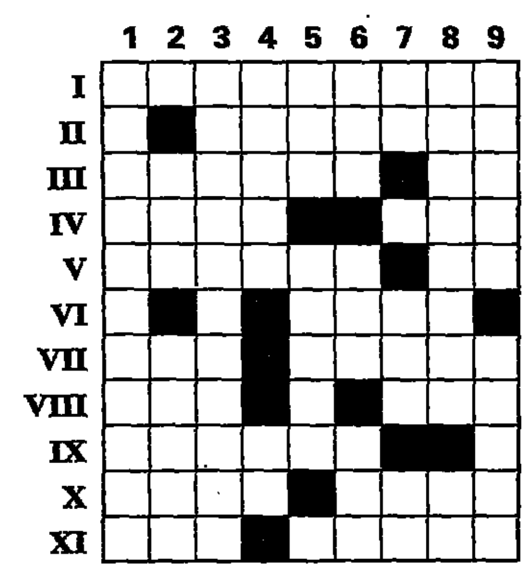
L'opinion a été alertée par quelques faits spectaculaires qui ont donné lieu à de véhémentes controverses : nomination illégale par M. Marcel Paul de deux généraux adjoints à la tête des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, et révocation de leurs prédécesseurs ; désignation de M. Henri Noguères à la direction politique de la Radiodiffusion nationale, et, plus récemment, pression officielle en faveur de la candidature de M. Lacour à la présidence de la Société générale, desseins si étonnants qu'ils n'ont pu pleinement aboutir. On ignore malheureusement que de telles mesures ne présentent plus un caractère exceptionnel. Depuis six mois, on assiste au démantèlement progressif de ce qui subsistait de notre administration et de notre économie.

L'intrusion de la politique dans l'administration ne constitue pas une nouveauté. Mais, jusqu'à la guerre la pression exercée par les milieux parlementaires et syndicaux restait modérée et discrète. Le loyalisme des fonctionnaires à l'égard du régime était sans réserve. De leur côté, les ministres avaient à honneur de respecter une longue tradition libérale ; la haute administration, dont le prestige restait grand, n'était ni attaquée ni même contestée.

René Courtin
(31 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6833



HORIZONTALEMENT

I. Arrivent parfois sur la pointe des pieds. – II. Fournit beaucoup de jus. – III. Mère au sein unique. Interjection. – IV. Dans la famille des leptons. Musette autrefois. – V. Endroit où l'on peut voir des parasols. Adverbe. – VI. On monte quand on en sort. – VII. Une bonne pomme. Issues d'un bar. – VIII. Ancien nom de la rage. D'un auxiliaire. – IX. Une chose pas ordinaire. – X. Un coin de paradis. C'est parfois du gâteau. – XI. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. N'a pas le sommeil agité.

VERTICALEMENT

1. Qui doivent être capables de frapper. – 2. Parasite bien accueilli pour les fêtes. Musée, à Madrid. – 3. Femmes à qui on peut demander des faveurs. – 4. Instrument de chirurgie. Pronom. – 5. Qui a besoin de repos. Divin, pour une monarchie. – 6. Port du Japon. N'est devenue courante qu'avec le progrès. Bien remué. – 7. Participe. Pas admis. En France. – 8. Peuvent exiger de la monnaie. Conjonction. – 9. Coule en Allemagne. Nerveux quand il n'y a pas de fleurs.

SOLUTION DU N° 6832

HORIZONTALEMENT

I. Débraillé. – II. Eclaireur. – III. Nua. Dévié. – IV. Imite. Est. – V. Géronte. – VI. Ruent. Pi. – VII. Eres. Mais. – VIII. Us. Ut. Sem. – IX. Grue. Ce. – X. Ellébore. – XI. Sou. Anisé.

VERTICALEMENT

1. Dénigreuses. – 2. Ecumeurs. Lô. – 3. Blairée. Glu. – 4. Râ. Tonsure. – 5. Aident. Tuba. – 6. Ire. Eon. – 7. Levée. As. Ri. – 8. Luis. Pièces. – 9. Eréthisme.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ILE MAURICE.** Dès le 1er juillet, tous les vols de la compagnie Air Mauritius seront non fumeurs, y compris les cinq vols hebdomadaires Paris-Maurice-Paris.

■ **ASIE.** D'après un rapport préparé sous la conduite de l'Agence japonaise pour l'environnement, la population urbaine en Asie-Pacifique va doubler au siècle prochain, passant de 923 millions d'habitants en 1993 à 2,07 milliards en 2025. Dans le même temps le nombre des voitures particulières passera de 91 millions à 522 millions. En 2025, la Chine, par exemple, aura trois fois plus d'automobiles sur ses routes que le Japon, un changement considérable pour un pays où les voitures particulières étaient l'exception il y a seulement quelques années. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** La campagne de publicité de la chaîne de magasins Hennes and Maurits pour des maillots de bain que présente le top model américain Tyra Banks fait des ravages à Bruxelles : on ne compte plus les abribus saccagés pour voler les affiches de la jeune femme. La tentative de Hennes and Maurits d'arrêter le massacre du mobilier public en offrant des affiches aux dimensions reduites dans ses magasins semble vaine. – *(Reuter.)*

■ **ANTILLES.** Le voyagiste français Nouvelles Frontières, qui vient d'ouvrir à la Guadeloupe son plus vaste complexe hôtelier (240 chambres, soit plus de 800 lits), va poursuivre son offensive sur le marché des Antilles françaises et envisage de se lancer dans des liaisons aériennes inter-îles. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** En 1995, la compagnie espagnole Iberia, qui a transporté 13,7 millions de passagers, a effectué 150 723 vols vers 68 destinations différentes dans 44 pays.

■ **CHINE.** Un parc dédié au yéti, un musée de la nature et un jardin botanique viennent d'ouvrir dans la région de Shennongjia, située dans la province du Hubei (centre). Connue pour la beauté de ses paysages et la richesse de sa flore, cette région est aussi censée abriter la créature dont la légende se perpétue depuis des siècles. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 1er juin

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

■ ***MARAIS*** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Pisanello (33 F + prix d'entrée), 11 heures ; la sculpture des pays du Nord (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; les antiquités grecques (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 20, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 11 heures ; les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE*** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée, côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** (extérieur) et la place des Vosges (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **JARDINS DE BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Jourdain, devant la Pâtisserie de l'église (Christine Merle).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition Les Russes à Paris, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

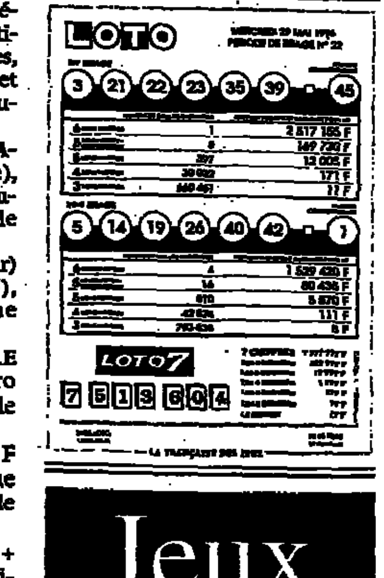
■ ***LA GOUTTE-D'OR*** (50 F), 15 heures, sous le viaduc du métro La Chapelle (Paris passé, présent).

■ **L'INSTITUT** et l'histoire des cinq académies (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **LE MUSÉE CLEMENCEAU** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Franklin (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse internet . http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MUSIQUE Le festival Atlântida réunit du 30 mai au 2 juin une douzaine d'artistes et de groupes venus du Portugal, de l'Afrique lusophone et du Brésil, témoins de l'extrême vitalité d'une sphère culturelle riche de plus de 200 millions d'âmes, réparties sur cinq continents. ● LISBONNE est une capitale cosmopolite, que la conscience du racisme n'avait pas atteinte avant que des skinheads ne pratiquent, en 1995, un raid meurtrier dans le Bairro Alto. General D., Kussondulola, représentants de la seconde génération afro-portugaise, s'engagent à leur tour dans le combat politique. ● TÉMOIN DU PORTUGAL MULTIPLE, le chanteur José Afonso, mort en 1987, a été, par une chanson, *Grandola*, l'une des grandes figures de la révolution des œillets qui renversa le régime de Salazar. Un hommage lui est rendu au Cirque d'Hiver, à Paris.

Un petit air de « révolution des œillets » sur le Cirque d'Hiver

Du Portugal au Mozambique, de l'Angola au Cap-Vert, le festival Atlântida présente à Paris chanteurs et musiciens qui tracent les contours du nouveau monde lusophone. Et rend hommage à José Afonso, symbole de la lutte contre la dictature salazariste

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Sur les barques d'Aveiro, cité du nord du Portugal, des mains de marin ont dessiné des fleurs et des motifs colorés pour conjurer le mauvais sort. Les salines et les moulins rappellent que le vent côtier balaie la lagune, la déplace et la fixe. D'Aveiro, on ne part pas. La fleur de sel et la pêche aux coques font l'ordinaire de la ville.

De sa ville natale, José Manuel *Cerqueira Afonso dos Santos* – José Afonso, héros décédé de la « révolution des œillets » et synthèse du Portugal multiple, à qui le festival Atlândida rend hommage pour son ouverture – avait gardé le flegme un peu inquiet, l'incertitude industrieuse.

Son père, magistrat, servit dans les colonies : en Angola, puis au Mozambique. Nommé à Timor, dans l'océan Indien, il renvoie José chez son oncle, à Coimbra.

En 1949, José Afonso a vingt ans. Il chante, accompagné d'une guitare portugaise à dix cordes. Coimbra est pour le natif d'Aveiro une sarabande à elle seule. Il y flaire les saveurs et les sons. Le Portugal est un pays minuscule, mais mille régions le peuplent : le spacieux Alentejo, le secret Tras-os-Montes battu par les vents, l'Algarve maure, la verdeur du Minho, mais aussi les pluvieuses et lointaines Açores... Dans chacune d'elles, Michel Giacometti, ethno-musicologue français d'origine corse, auteur, en 1961, de l'unique anthologie de la musique populaire, a trouvé des trésors, entreposés (dans le désordre) à Cascais après sa mort en 1992.

Ainsi, à Coimbra, les lettrés bohèmes apportaient dans leur malle ces musiques ancestrales, méditerranéennes ou océanes, cultivées dans une kyrielle de microsociétés. De Lisbonne, capitale solitaire et tournée vers des destins lointains, Coïmbra retint le fado de la Mouraria, l'ancien quartier maure. Ballades estudiantines, fado de mauvaise vie, danse de la Saint-Antoine, où le vin et l'accordéon marient les humeurs, donnent au fado de Coïmbra sa couleur, son timbre poétique, ses éclairs de joie terre à terre, tandis que les futurs cadres du régime salazariste exigent qu'on lui passe une ceinture de chasteté.

José Afonso est d'abord un chanteur de ce fado bâtard. Il publie son premier album en 1957, quatre complaintes marquées par la volupté du manque. Le régime salazariste, en place depuis 1928, est en crise. En Angola, le 4 février 1961, le MPLA a donné le signal de la révolte. José Afonso est professeur d'histoire et de géographie, il part à Lourenço-Marques (aujourd'hui Maputo), capitale du Mozambique, en 1963 après avoir enregistré un recueil de ses propres chansons.

En 1967, il devint un sympathisant actif de la LUAR (Ligue d'union et d'action révolutionnaire, mais le mot *luar* signifie aussi « clair de lune »), mouvement anarchiste, qui affectionne les actions spectaculaires. En 1961, son leader, Herminio da Palma Ignacio, un pilote, détourne un avion de la TAP et inonde la capitale portugaise de tracts antifascistes. Puis c'est Camilo Mortagua qui inflige un camouflet au régime en capturant le paquebot *Santa-Maria*.

De retour du Mozambique, José Afonso est radié de l'éducation nationale. *« José Afonso était un combattant, un citoyen, un poète, mais aussi un musicien marqué par l'Afrique »*, dit le chanteur José Mario Branco, un de ses compagnons de route les plus fidèles, exilé à Paris pendant onze ans, cofondateur en 1974 de l'UDP (parti marxiste-léniniste prochinois).

En novembre 1971 paraît l'album *Cantigas do Maio*, où figure la chanson *Grandola, vila morena*, une célébration de la liberté, inspirée de la musique traditionnelle de l'Alentejo, arrangé et mixé au studio de Michel Magne à Hérouville par José Mario Branco. *Grandola* est interdite sur les ondes. Pour chanter, José Afonso participe à *« des séances clandestines dans des villes ouvrières, à des pique-niques qui finissaient en concerts »* (entretien avec *Libération*, mai 1974).

DESSIN DANIEL AZÉLIE

« Nous avons donné 700 concerts, dans des usines, des casernes de pompiers, des hôpitaux. Nous avons chanté pendant la cueillette des olives »

Le 25 avril 1974, la junte militaire de salut national ne s'est pas encore manifestée publiquement quand la radio diffuse *Grandola* : *« Grandola, terre de fraternité, c'est le peuple qui commande. »* Et chacun comprend que l'ancien régime est tombé.

Après le 25 avril, le Portugal est saisi d'une boulimie chansonnière. *« Nous avons sillonné le Portugal,* se souvient José Mario Branco, qui a publié depuis de nombreux albums de *protest-songs. Nous avons donné 700 concerts, dans des usines, des casernes de pompiers, des hôpitaux. Nous avons chanté pendant la cueillette des olives. Depuis,* Faz Falta *et* Grandola *sont entrées dans la tradition orale de ce pays. »*

José Afonso, avec sa douceur ombrageuse, meurt en poète maudit en 1987. Pour avoir soutenu Otelo de Carvalho, défendu la constitution de commissions ouvrières et Cuba, il a été, selon José Mario Branco, *« mis de côté par la stabilisation de l'après-74 »*.

A sa mort, le Portugal prend la mesure du talent de José Afonso : des groupes rock, dans un disque collectif, les Tubaroes du Cap-Vert, remettent à leur sauce l'univers intimiste de José Afonso (*« Avec José Afonso, on s'assied sous un arbre, au milieu de la campagne, et on écoute en cercle »*, dit José Mario Branco.

Créé à Lisbonne en 1994, *Maio Maduro Maio* est un hommage à trois, José Mario Branco, Amelia Muge et Joao Afonso, imaginé par une association culturelle des environs de Porto. Ils porteront la musique de José Afonso au Cirque d'Hiver. José Mario Branco, le compagnon de route, épaule Joao Afonso, le neveu de Zeca (diminutif affectueux pour José), au timbre de voix proche de celui de son oncle : doux, filant, onctueux, impérieux. Arrivée au Portugal en 1983, Amelia Muge reprend ces chansons, qui furent pour elle, Blanche du Mozambique, des hymnes à une *pax africana* rêvée, elle qui fut, sans le savoir, l'élève de José Afonso au lycée de Lourenço-Marques.

Amelia Muge est, en son genre, une folkloriste : jouant de l'*adufe*, un tambour carré méditerranéen, ou de la guitare *braguesa* (de Braga, à dix cordes, plus petite que la *viola* à douze cordes du fado), elle observe les rythmes de l'Algarve en prenant des cours de tissage auprès des villageoises, sillonne, comme Afonso hier, les Beiras et le Tras-os-Montes. Une obligation.

Véronique Mortaigne

« La force du Portugal, c'est sa diversité »

Secrétaire d'Etat à la culture depuis octobre 1995, Rui Vieira Nery bouscule les idées reçues : *« Depuis dix ans,* dit-il, *nous nous sommes concentrés sur une culture du luxe. Nous avons souligné nos points communs avec les cultures française, hollandaise, italienne, pour dire : « Voyez, comme nous vous ressemblons ». C'était une obsession. Pendant les grandes découvertes, la cour portugaise, poursuivie par la peur du provincialisme, a fonctionné comme une copie de la cour de Bourgogne. Elle ignorait tout des navigateurs. Au XVIIe siècle, des esclaves commencent à peupler Lisbonne, et on est obligé d'affronter le monde réel. »*

« A la fin du XXe siècle, nous ne pouvons plus nous contenter de répéter que nous avons les mêmes signes extérieurs de modernité que Stuttgart. La force du Portugal, c'est sa diversité », conclut ce jeune musicologue issu de la Fondation Gulbenkian, après une formation aux États-Unis, et dont le père fut le guitariste de la plus grande vedette portugaise, la chanteuse de « fado », Amalia Rodrigues.

General D. veut réveiller l'« africanité » du Portugal

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Dans un de ces patios délabrés par lesquels Lisbonne respire, Bana, chanteur de *morna* cap-verdienne, avait installé sa boîte. A deux pas du Poços dos Negros, à quelques rues du centre-ville où les Luso-Africains ont élu domicile, le B. Leza s'accommode de l'obscurité comme d'un miroir. Les plafonds moulés, les lumières rouges et le *bagaço* (eau-de-vie) indiquent que l'on n'est pas ici pour se ménager la santé, mais pour s'aménager du plaisir.

Le public, très cosmopolite, en âge, en couleur, donne la dimension du métissage lisboète : naturel, acquis, surtout la nuit. Dans les couloirs, des restes d'azulejos (les céramiques) servent de jalons à l'histoire de cette ancienne Casa Pia (orphelinat et mont-de-piété). Au fond, le promeneur des nuits noires de Lisbonne tombera sur une vitrine où des coupes de football s'empilent, éclairées comme des ex-voto dans une église napolitaine.

Cesaria Evora vint passer ses nuits au B. Leza, avant que le succès ne l'emporte vers la France ou les Etats-Unis. General D. y vient en touriste, entraînant à sa suite quelques centaines de jeunes gens habillés à la « black » (jeans larges, T-shirt et coiffures afros). General D. est arrivé au Portugal en 1975, après l'indépendance de son pays, le Mozambique.

Portugais de nationalité, il a reconstruit « son » Afrique à Lisbonne, *« en parlant avec les vieux »* ou en jouant avec le groupe cap-verdien Finka Pé, des marchandes de poisson du quartier de Cova da Moura. Elles ont appris le *batuque* dans l'île de Santiago, où des pièces de tissu roulé serré ont remplacé les tambours : le Cap-Vert, archipel sahélien, a appris à se passer des arbres.

Le jeune General de la conscience noire habite Almada, une cité-dortoir sur l'autre rive du Tage. Son rap se calque sur la souplesse de son percussionniste, un Angolais fraîchement débarqué de Luanda, encore empreint du *semba* local, ancêtre de la samba brésilienne.

UNE NOTION INEXISTANTE

Le patio de la Casa Pia a résisté aux incendies, aux secousses telluriques, aux maléfices qui hantent les cours intérieures de Lisbonne. D., vingt-quatre ans, a passé le cap du déchirement en écoutant ses frères américains parler de *« communauté noire, notion inexistante au Portugal »*.

Son premier album, produit par la toute puissante EMI-Valentim de Carvalho, s'intitule *Pé na tchon, Karapinha na Céu* (en créole, littéralement : « pieds sur terre, cheveux crépus au ciel »). De 1994, où il livre un mini-CD ravageur, mélange de funk, de *batuque* et de raggamuffin, *Portukkal é um erro* (le Portugal est une erreur), à *Pé na tchon*, General D. a gagné du terrain. Même les publicitaires ont jugé bon d'orner les boîtes de Sumol, l'Orangina local, de son portrait.

« Depuis trente ans, des Noirs vivent ici dans des ghettos. Nous devons obliger les Blancs à nous regarder comme des Noirs, et non comme des sous-produits d'un héritage colonial éteint », s'insurge General D.

A minuit, le 10 juin 1995, Jour des communautés (l'ancien Jour de la race du régime salazariste), des *skinheads* se faufilent dans les ruelles turbulentes du Bairro Alto, rendez-vous cosmopolite des noctambules lisboètes. Ils frappent, tuent un Cap-Verdien. Le Portugal est sous le choc : la question du racisme n'y a jamais été débattue. Le statut de l'indigène mis en place par Salazar exigeait que les Africains gomment leurs origines. *« Ils passaient dans les maisons pour vérifier qu'il n'y ait aucune trace d'africanité »*, explique une travailleuse sociale cap-verdienne de Fontainhas, un ancien quartier tsigane des Portas de Benfica.

Le président de la République, Jorge Sampaio (Parti socialiste), élu en janvier 1996, a donné trois mois aux clandestins pour régulariser leur situation. General D., pur produit de la « deuxième génération », répète qu'il veut *« offrir son africanité au Portugal »*. Pendant la campagne pour les législatives, il s'est engagé aux côtés du PSR (Parti socialiste révolutionnaire, trotskiste) et a composé un rap contre le *cavaquismo*, dérive affairiste des idées libérales, provoqué par la manne de l'argent européen et la politique d'Anibal Cavaco Silva (PSD), chef du gouvernement pendant dix ans. *« Il y a des villages qui n'ont pas encore l'électricité et on parle à tout bout de champ de télévision par satellite »*, poursuit General D.

Surplombant l'Alfama, le quartier du fado d'Amalia, le Tage et le chantier de l'Exposition mondiale de 1998 (maçons cap-verdiens), le Chapitô se niche sur les contreforts du château Saint-Georges. Ancienne prison de femmes, l'immeuble a été récupéré en 1985 par Teresa Ricou, une femme-clown, un art appris en exil à Paris, chez Annie Fratellini.

Née en Angola, « Teté » a installé au cœur de cette Lisbonne sauvage et sensuelle une école de cirque, un centre d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté et un exceptionnel lieu de croisement des cultures. Artistes et musiciens s'y retrouvent, tel André Mingas, Angolais aux cheveux argentés, frère de Rui Mingas, ambassadeur d'Angola au Portugal, auteur-compositeur réputé.

A la fermeture du Chapitô, Teresa Ricou fait un saut au B. Leza. Sous les pales du ventilateur, Tito Paris, l'un des nouveaux propriétaires, invente une *coladeira* cap-verdienne enlevée et professionnellement ficelée. Les turbulents créateurs du reggae afro-lusitanien, les Angolais de Kussondulola, ont rangé leurs ustensiles (lunettes géantes, tuniques rastafaries).

Au XVIe siècle, 13 % des habitants de Lisbonne étaient noirs. En 1943, l'Estado Novo crée la *Casa dos Estudantes do Imperio* (la Maison des étudiants de l'empire). S'y croisent les chefs de file de la décolonisation, le Mozambicain Marcelino dos Santos, le Guinéen Amilcar Cabral ou l'Angolais Agostinho Neto. La PIDE, la police politique, a l'oeil dessus. Et elle a raison : ces foyers étudiants où l'on danse le cha-cha-cha ou la *pachanga* en toute démocratie causeront sa chute.

V. Mo.

Programme, références

■ **ATLÂNDIDA**, au Cirque d'Hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 45-23-50-69. De 110 F à 150 F. 30 mai (20 heures) : *Maio Maduro Maio*, hommage à José Afonso, avec José Mario Branco, Amelia Muge, Joao Afonso, Lulendo (Angola), Ghorwane (Mozambique). 31 mai (20 heures) : Rui Veloso, rocker-bluesman, les Kafala Brothers (Angola), Madrugada (Cap-Vert). 1er juin (20 heures) : Tito Paris (Cap-Vert), Issabary (Guinée-Bissau), hommage à Liceu Vieira Dias (Angola). Le 2 à 17 heures : le rap du Mozambicain General D, Kussondulola (Angola-Portugal), les percussionnistes de Salvador de Bahia-Olodum (Brésil).

■ *Autres manifestations.* Débats : 1er juin (17 h 30) : « Musiques lusophones : identités et métissages » ; 2 juin (15 heures) : « Le rôle de la musique dans la divulgation du portugais ». Exposition : neuf artistes, peintres et sculpteurs du monde lusophone. Ouverture des portes une heure avant les concerts; restaurant brésilien et portugais.

■ **DISCOGRAPHIE.** Portugal. José Afonso : *Cantigas do maio* (1 CD SOC 3002), *Contos velhos, rumos novos* (1 CD SOC3037), *Fados de Coimbra (e outras cançoes)* (1 CD SOC3003) ; José Mario Branco : *Margem de certa maneira* (1 CD EMI 8355656), *Mudam-se os tempos, mudam-se as vontades* (1 CD EMI 835655) ; Rui Veloso : *Auto da Pimenta* (1 CD EMI 798471) ; Fausto : *Historia de viageiros* (1 CD OC3009) ; Vitorino : *Cantigas de encantar* (1 CD EMI 791695). Tous ces disques sont distribués en France par IHL. General D e os Karapinhas : *Pé na tchon, karapinha na Céu* (1 CD EMI France 835645). Afrique. Cap-Vert : *Anthologie 1959-1992* (2 CD Buda Records 92614-2, distribué par Adès) ; Cesaria Evora : *Cesaria* (1 CD Lusafrica 7432124656, distribué par BMG), *Indépendance 1975-1995 (Cap-Vert, Angola, Mozambique, Guinée-Bissau)*, (2 CD RFI/Mélodie 08736-2). Enfin, une compilation d'artistes luso-africains parue sous le label de David Byrne : *Telling Stories to the Sea* (1 CD Luaka Bop 9362456692, distribué par WEA).

« L'informe », fil conducteur d'une relecture de l'art moderne empruntée à Georges Bataille

Des œuvres bassement matérialistes et pourtant belles présentées à Beaubourg

Comment rendre compte de la modernité sans lui vouloir de mal, et autrement que ne l'ont fait les formalistes, dont le discours ne satisfait plus personne. Tel est le propos de l'exposition « L'informe : mode d'emploi » présentée au Centre Pompidou. Conçue par deux universitaires opérant aux Etats-Unis et en France, celle-ci réunit environ cent cinquante œuvres d'artistes fameux ou peu connus.

L'INFORME : MODE D'EMPLOI, *Centre Georges-Pompidou, Galerie contemporaine sud.* Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 26 août. Catalogue : textes de Rosalind Krauss et Yves Alain Bois, ouvrage sous forme d'un abécédaire. Editions du Centre Georges-Pompidou, 252 pages, 250 F.

C'est une exposition perturbante, qui force le respect par la qualité des œuvres proposées et qui, si elle ne relève pas d'une pensée de la forme, ne manque pas pour autant de tenue. De par ses *rubriques aux contours incertains*, l'approche de l'art du XXe siècle qui est proposée – prendre en considération divers modes de déconstruction irrécupérables au nom d'une activité sublimatoire et au nom d'une affirmation de l'autonomie de l'art – échappe à la manie du classement « définitif », et ne ressemble pas à une thèse illustrée. Ajoutons que les quelque cent cinquante œuvres (de 1930 à aujourd'hui) qui sont réunies n'y sont pas piégées ni dénaturées, malgré la grille de lecture proposée, qui pour être « poreuse » n'en n'est pas moins solidement étayée.

Le chapitre « Horizontalité » tourne autour de Pollock, le héros de Clement Greenberg, qui s'est chargé de redresser l'image du peintre penché, de magnifier son geste en admettant ses *drippings* pour leur splendeur optique, quand les ennemis de cette pratique nouvelle de déjection de la peinture n'y voyaient que de la pisse. Ce que, si on en croit Rosalind Krauss, Warhol et Robert Morris y auraient vu, non sans plaisir, avant de passer à l'acte. De Morris, une sculpture en feutre qui finit en bandes emmêlées au sol et une somptueuse installation faite de cotons de couleur non tissés, illustre de diverses façons cette attraction pour la position à l'horizontale mesurée d'entrée de jeu par les « Stoppages-étalons » de Duchamp et illustrée dans les années 30 par les objets de Giacometti. Des colonnes grêles d'Eva Hesse, tel diagramme de danse à pas comptés de Warhol et une de ses peintures d'oxydation (par l'urine), des tableaux de Twombly couverts de graffitis lascifs, des mots en flaque, à la limite du lisible, qu'Ed Ruscha a peints en les truffant de petits fruits et de graines propres à remettre les mots en bouche, éclairent aussi ce chapitre de l'art à plat. Mike Kelley, le champion de l'« art abject », qui ne cesse depuis huit ou dix ans de travailler à une esthétique de la *« répression »*, le clôt avec un grand tapis dont la planéité est remise en question par un bosselage suspect.

Comment les artistes ont pu céder à l'irrépressible envie d'attirer l'art vers le bas, l'exposition le montre assez, sans pour autant donner dans la médiocrité, sans sombrer dans le narratif. Si le corps et la sexualité y sont donnés comme partie prenante de la création, le sexe n'y figure pas, ou si peu. L'exposition, bien que fondée sur des prémices analogues, parfois, à ceux qui ont porté « Féminin-masculin », est puritaine au fond. Sa limite serait-elle là ? Et faudrait-il le lui reprocher ?

POULS ET PULSATIONS

Les salles vouées au battement mêlent allègrement des démarches d'artistes qui ont introduit dans le champ visuel une temporalité inusitée, qui nie la narration, donc une finalité. Sons intermittents, respiration, rythme cardiaque, bruits et mouvements du corps animent ce chapitre où sont présentés des films et des vidéos de Bruce Nauman à James Coleman qui démontent l'illusionnisme cinématographique, et des reliefs animés réglés sur le pouls et la pulsation. Duchamp est encore là, cette fois avec son *Anemic Cinema* et ses *Rotoreliefs*, dans lesquels il n'est pas trop difficile de voir un équivalent du coït.

L'informe n'est pas l'informel : l'entrée « bas matérialisme » se fait fort de le montrer, avec des œuvres souvent assimilées à cette tendance *« matiériste »* de l'art des années 50 analysée par Michel Tapié comme un art de la matière mise en forme, du passage de l'indifférencié, du chaos, au différencié. On y est prié de revisiter Dubuffet, Fautrier, Wols, Fontana, Manzoni, Burri, Réquichot et quelques autres tentés par la terre, les déchets, les conglomérats de boue donnés comme matières brutes, scatologiques, réfractaires au sens, à la métaphore, ou par des matériaux industriels détournés de l'idée du petit miracle de la reconstruction.

Nombre des œuvres rencontrées jusque-là pourraient figurer au dernier chapitre de l'exposition : celui de l'entropie, de la dégradation, de la désagrégation, de l'émiettement, qui réunit des œuvres prenant en compte le temps géologique, notamment des travaux de Robert Smithson sur le paysage, ou l'espace de la rue avec des décollages d'affiches lacérées de Villeglé.

Sans doute faudrait-il prendre le temps de consulter les textes de Bataille parus dans la revue *Documents* pour comprendre mieux le pourquoi des chapitres et la présence de certaines œuvres. Sans doute faudrait-il plonger dans la lecture du catalogue, qui est dense... Mais on peut tenter l'approche innocente de l'exposition et marcher, les œuvres données à voir, souvent somptueuses, peu connues, voire inédites, sont là, bien présentes, pour exciter le regard et la curiosité.

Geneviève Breerette

« Un terme servant à déclasser »

Si le mot « informe » trouve sa place parmi les adjectifs dans tout dictionnaire normalement constitué, il ne figure comme substantif que dans celui, critique, publié par l'écrivain Georges Bataille en 1929 et 1930 au fil des numéros de la revue *Documents*.

« Informe n'est pas seulement un adjectif ayant tel sens, mais un terme servant à déclasser, exigeant généralement que chaque chose ait sa forme. Ce qu'il désigne n'a ses droits dans aucun sens et se fait écraser partout comme une araignée ou un ver de terre. Il faudrait en effet, pour que les hommes académiques soient contents, que l'univers prenne forme. La philosophie entière n'a pas d'autre but : il s'agit de donner une redingote à ce qui est, une redingote mathématique. Par contre, affirmer que l'univers ne ressemble à rien et n'est qu'informe revient à dire que l'univers est quelque chose comme une araignée ou un crachat. »

Gérard de Nerval entre au répertoire du Français

Jean-Pierre Vincent met en scène « Léo Burckart », une œuvre que le poète n'avait pas écrite vraiment pour la scène

LÉO BURCKART, de Gérard de Nerval. *Mise en scène* : Jean-Pierre Vincent. Avec Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Jean-Baptiste Malartre... COMÉDIE-FRANÇAISE, Salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 30 et lundi 3, à 20 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Nerval était allé en Allemagne en 1838. Une situation l'avait ému : pour prendre part aux combats militaires contre Napoléon, des étudiants – des esprits chauds – avaient été recrutés par le pouvoir et armés ; une fois vaincue l'oppression étrangère, ces partisans voulurent continuer de combattre pour eux-mêmes. Obligés de rendre leurs fusils, ils s'en procurèrent d'autres, décidés, comme leur fait dire Nerval, *« à frapper au cœur la tyrannie comme ils avaient frappé au cœur la France »*. Le protagoniste qu'a choisi Nerval n'est pas un casseur, mais l'une des consciences des casseurs : Léo Burckart écrit des éditoriaux modérément incendiaires dans un journal influent. L'un de ces articles, plus violent que d'autres, le met en danger. Le prince lui propose alors, en échange de sa liberté, de participer au gouvernement, afin de conduire doucement, sans désordre, le pays vers plus de justice. Léo Burckart accepte.

Nerval a expliqué : *« J'ai supposé un honnête homme, ami de la justice et du progrès, qui essaie de modérer les esprits trop impatients mais refuse de s'associer à une répression aveugle... J'ai toujours haï l'assassinat politique qui n'amène jamais que le contraire du résultat qu'on attend. »* Mais Burckart va être tenu pour traître aussi bien par les étudiants conjurés que par le prince. Et les étudiants désigneront, pour assassiner Burckart, l'un des leurs, Franz Lewald, que Nerval a voulu très ambigu lui aussi, qui déclare, par exemple, à ses camarades de combat, en pleine réunion plénière : *« Je hais cet esprit de liberté farouche, qui méprise toute fantaisie, toute gaieté, tout amour. Délivrez-moi du tourment de haïr. »*

Nerval a soutenu son scénario politique par une intrigue sentimentale : Franz Lewald est amoureux de l'épouse de Léo Burckart. Mais, là aussi, Nerval y va sur l'extrême pointe des pieds : les scènes d'amour et de jalousie sont d'une réserve rare. Au point que Nerval, comparant son *Léo Burckart* aux drames romantiques de l'époque, la jugeait, mi-figue mi-raisin, *« une pièce un peu excentrique pour le boulevard »*.

Voici donc ce monument enfin joué au Théâtre-Français, et c'est l'intérêt premier de la chose. Car c'est un monument dans le sens « encombrant » du terme. Trop long. Nerval en avait coupé un bon tiers pour le porter à la scène. Aujourd'hui, Bernard Chartreux et Jean-Pierre Vincent respectent ces coupes, mais cela reste interminable, car souvent ce n'est pas un langage scénique, c'est trop *« écrit »*, et Nerval avait d'ailleurs préféré le publier dans un recueil de textes « à lire ».

DANS TOUS LES SENS

Les décors grandioses de Jean-Paul Chambas sont incertains. La mise en scène appliquée de Jean-Pierre Vincent est lente. Mais, surtout, la direction d'acteurs n'aide pas le suivi de l'attention, tant elle part dans tous les sens. Léo Burckart (Andrzej Seweryn, l'actuel acteur-mascotte maison) est une sorte de professeur Nimbus qui claironne tout ce qu'il dit, apparemment plus préoccupé de ses nuances de ténor et de ses gros subtils effets de jeu que du propos de la pièce. Thierry Hancisse, le conjuré Franz Lewald (le réel premier rôle, le Nerval par procuration) est un très étrange fou-fou, un peu clown blanc, un peu dandy.

En revanche, le prince (Jean-Baptiste Malartre) donne un jeu ultra-classique, ultra-psy, d'un art (presque) trop complaisant. Un dirigeant des conjurés, Diego, au rôle important, est figuré par Malik Faraoun comme une caricature de bandit d'opérette. Les acteurs les plus proches de l'intelligence et du sérieux de Nerval sont Eric Frey, Olivier Dautrey, Samuel Le Bihan, Laurent d'Olce, dans des rôles moins décisifs. Pour tout amateur de théâtre, ce *Léo Burckart* est néanmoins une étape obligatoire. Et, pourquoi pas, une soirée qui le comblera.

Michel Cournot

Le « Requiem » de Verdi à Pleyel, entre prière et orphéon

GIUSEPPE VERDI : REQUIEM. Solistes, Chœur et Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Le 23 mai, Salle Pleyel, Paris. Prochain concert : Akiko Suwanai (violon), Semyon Bychkov (direction), œuvres de *Bruch* et *Bruckner* 20 h 30, le 30. De 60 F à 240 F.

La *Messa da Requiem* de Giuseppe Verdi n'est pas à jouer dans une salle de concert. Verdi lui-même recommandait de le donner dans un théâtre ou une grande église. Cela dit, Pleyel, pas plus qu'une grande église, n'aide la matière touffue du *Requiem* à sonner clairement. N'accusons pas Verdi d'avoir empâté son orchestre, mais 24 vents (quatre bassons, notamment, et toute une batterie de cuivres) ne facilitent pas la tâche du chef d'orchestre, notamment dans des *tutti* où se superposent solistes, chœur et orchestre notés *fortissimo*...

Chef qui est donc l'élément régulateur de ce déluge de décibels, qui peut – l'écriture l'y autorise à de nombreuses reprises – décider de tout descendre d'un cran, sur le plan des dynamiques. Semyon Bychkov ne l'a malheureusement pas fait. Dès leur entrée, les solistes chantent *fortissimo* au lieu de *forte*, et ainsi de suite. Les deux dames ont des parties redoutables, exigeant graves et aigus, mais elles n'ont de toute évidence pas eu envie de tenter, dans la nef du faubourg Saint-Honoré, des nuances plus subtiles.

La soprano américaine Michele Crider y a souscrit parfois (quoique pas toujours à l'aise dans ses aigus, notamment sur le *si* bémol aigu *pianississimo*, à la fin de l'ouvrage), alors que la mezzo-soprano grecque Markella Hartziano s'y est refusée, y compris dans son duo à l'octave avec le soprano, où elle chantait constamment plus fort que sa collègue, gâchant l'effet de « doublure » de l'Agnus Dei.

« PAS UN OPÉRA »

Marcus Haddock, qui remplaçait Roberto Alagna, a une voix splendide, qu'on avait déjà remarquée à la scène (*Le Monde* daté 5-6 février 1995). Dans *Lakmé* – sous le nom de Marcus Jérôme ! –, il avait alors fait preuve d'une vraie probité stylistique, certainement guidé en ce sens par l'excellente direction de Frédéric Chaslin. A Pleyel, il fait justement ce que Verdi ne voulait pas entendre : *« On ne peut chanter la* Messe *de la manière dont on chante un opéra ; ainsi, un phrasé et des dynamiques qui seraient agréables au théâtre ne me plairont pas. »* Marcus Haddock abuse des ports de voix sur les intervalles disjoints, tics pseudo-expressifs qui nient la beauté pure du chant verdien, et la qualité de sa voix, qui est superbe, timbrée et souple.

Quant à Ferrucio Furlanetto, son chant est puissant mais l'émission est grossière et les voyelles prises dans une grisaille assez tenace.

Semyon Bichkov n'a pas failli à sa tâche, n'a pas ménagé ses efforts, mais il a dirigé un *Requiem* comme on n'a plus vraiment envie d'en entendre. Il aurait pu obtenir davantage de légèreté dans les redoutables traits chromatiques au tutti de l'Hosanna et de manière générale alléger la texture afin de ne pas faire paraître l'orchestre de Verdi sous les traits d'un orphéon...

S'il était difficile de percevoir le son des violons, masqué par les timbales placées juste derrière, on s'est étonné des difficultés d'intonation du pupitre de violoncelles dans les traits ascendants au début de l'Offertoire. John Eliot Gardiner a ouvert une voie nouvelle dans l'interprétation de cet imposant ouvrage (2 CD Philips Classics 442 142-2). Il serait dommage de la prendre pour une intention marginale.

Un vainqueur, ce soir-là, et l'on est content de le dire un an après une médiocre interprétation du *Gloria* de Poulenc et du *Requiem* de Fauré à Saint-Denis (*Le Monde* du 11 juillet 1995) : le chœur, concentré, n'a jamais failli, alors que sa tâche est des plus rudes.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ ***MUSIQUE : Le Français Didier* Benetti a été nommé premier chef invité de l'association des *Concerts Colonne*,** à partir de la saison 1996-1997. Il exercera ses fonctions au côté du chef d'orchestre italien Antonello Allemandi, directeur musical de l'orchestre parisien. Didier Benetti a reçu au Conservatoire national supérieur de musique de Paris une formation de percussionniste et il a été notamment timbalier solo de l'Orchestre national de France. Didier Benedetti a ensuite créé les Solistes de Paris et s'est orienté résolument vers la direction d'orchestre.

■ ***ART* : une exposition intitulée « Art dans la ville » s'est ouverte, mercredi 29 mai,** dans une cinquantaine de lieux d'exposition de Saint-Etienne. Deux cents artistes d'horizons divers seront exposés gratuitement jusqu'au dimanche 2 juin, dans la plupart des galeries de la ville, mais aussi dans des MJC, à l'Hôtel de ville, à l'université et à l'Ecole des mines. Cette manifestation, à l'initiative de la municipalité, veut faire découvrir la richesse des talents des plasticiens locaux et rapprocher la population de l'art contemporain.

L'aménagement des Tuileries provoque un vif débat

LES ORIGINES du jardin des Tuileries, son évolution, sa restauration : un après-midi studieux était consacré, mercredi 29 mai, au passé et à l'avenir de ces 29 hectares. Dans l'auditorium du Grand Louvre, le public a d'abord entendu quelques exposés savants sur l'histoire de ce parc royal devenu l'un des poumons de Paris, fréquenté chaque année par plus de 5 millions de personnes. Mais on attendait plutôt les interventions de Louis Benech et Pascal Cribier, les paysagistes chargés de rénover les Tuileries, et celles des représentants de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL), Jean Lebrat et Serge Louveau, respectivement président et secrétaire général de l'EPGL, l'établissement aménageur. C'est au cours de la « table ronde » qui clôturait la journée que l'affrontement fut le plus vif.

A côté des quatre hommes déjà cités, on trouvait deux représentants des Monuments historiques, Yves Boiret et François Macé de l'Epinay, ainsi que Jean-René Gabory, responsable du département des sculptures au Louvre, Jacques et Peter Wirtz, créateurs des jardins du Carrousel. Il fut reproché à l'EPGL la dérive commerciale où glisseraient les Tuileries. Principaux symptômes : la transformation des modestes buvettes en véritables restaurants (plus de mille places au total), la création d'un théâtre de plein air, d'un théâtre de marionnettes, d'une patinoire, d'un poney-club, la multiplication des locations temporaires sur l'esplanade des Feuillants, – en particulier les fameux 10 000 mètres carrés concédés aux forains deux fois par an, – mais aussi des *« opérations spéciales »* accordées à des entreprises.

Chaque manifestation, rappelle Pascal Cribier, engendre des nuisances redoutables pour un jardin fragile, en pleine restructuration, aux arbres fraîchement plantés. Il regrette, par exemple, que l'on ait autorisé aux Tuileries l'exposition consacrée à la sculpture anglaise, actuellement en cours d'installation. *« Un jardin n'est pas l'espace adéquat pour des expositions temporaires,* affirme-t-il. *Les lourds engins de levage qui amènent les œuvres sont désastreux pour lui. La présence de l'art contemporain aux Tuileries est possible. Elle doit être réfléchie et intégrée définitivement à l'environnement. »*

Serge Louveau note que l'EPGL subit beaucoup plus qu'il n'organise : *« Beaucoup de manifestations passent directement par le ministère de la culture. »* Jean Lebrat doit affronter le feu roulant des questions venues d'un public acquis aux paysagistes. Il *« regrette que l'on parle trop des camions et pas assez des magnifiques réalisations qui sont en train de se faire sous nos yeux »*. Un intervenant rappelle perfidement que le responsable de l'aménagement des Tuileries fut également celui des Halles, *« un ratage historique »*, qui comporte aussi un jardin – *« totalement loupé »*, – mais dont *« les espaces commerciaux sont au moins enterrés »*.

Emmanuel de Roux



Un Copland inattendu à Melle

L'attachant festival musical s'achève le samedi 2 juin

MELLE, ce n'est pas seulement un magnifique village des Deux-Sèvres aux jardins carolingiens, c'est aussi une merveilleuse église romane, nue et belle, et un public d'une ouverture d'esprit exemplaire. Peu fortuné, le Festival n'hésite pas à inviter un duo américain pour l'intégrale de la musique pour violon et piano de Aaron Copland (le 31), le Quatuor Emperor, encore inconnu mais dernier primé à Evian (le 30). Toute cette hardiesse n'est pas une raison pour bouder les ensembles qui « marchent » : ainsi l'excellent Parlement de musique de Martin Gester clôturera, le 2 juin, cette manifestation inaugurée, le 21 mai, par un concert mémorable, dit-on, de la pianiste d'origine chinoise Zhu Xiao Mei.

★ Eglise Saint-Savinien, 79500 Melle. Jusqu'au 2 juin. Tél. : (16) 49-29-08-23.

UNE SOIRÉE A PARIS

Rabindranath Tagore
On ne le sait pas assez, mais celui qui fut un des grands poètes et musiciens de la culture indienne, un important penseur aussi, inventa au soir de sa vie une forme de danse participant à son idéal de beauté et de quête mystique : le dance-drama. Sharmila Roy chante le poète. Ranjabati Sircar rend hommage à sa danse. Le 1er juin, à 19 heures, Catherine Clément, entourée d'écrivains indiens, donnera une conférence-démonstration sur ce style de danse.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Rennes. 20 h 30, les 30 et 31 mai. Tél. : 45-44-72-30.

Philippe Sellam Quintet
Belle formation conduite par Philippe Sellam, saxophoniste voyageur, à l'aise dans les airs d'Afrique, du jazz ou du funk. Claude Egea est à la trompette, Benoît Sourisse au piano et la rythmique est celle de Kartet, Hubert Dupond (contrebasse) et Benjamin Henocq (batterie). Confrontations et complémentarités.
Péniche Boer II, port de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 30. Tél. : 45-85-07-45. 80 F.

Melvin Taylor and the Slack Band
Peu connu en France, Melvin Taylor connaît depuis peu, grâce à la vogue pour le blues-rock, le succès (CD *Melvin Taylor and the Slack Band* Evidence/Harmonia Mundi). Très marqué par Hendrix, son phrasé se faufile habilement à la frontière des clichés en conservant une certaine rudesse.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Maurizio Pollini
Salvatore Sciarrino a de quoi être fier : le pianiste Maurizio Pollini joue les auteurs contemporains au compte-gouttes : Stockhausen, Boulez, Nono... Sciarrino, maître du très concentré, ne devrait pas déparer, entre Chopin et Debussy. Un récital événement, assurément. Chopin : *Prélude op. 45, Ballades.* Sciarrino : *Sonate pour piano nº 5.* Debussy : *Préludes pour piano, livre I.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

ART

VERNISSAGES

Aller-retour pour voir
Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, 95 Roissy-Charles-de-Gaulle. Du 4 juin au 31 août 1996.
Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul-Eluard
Musée d'Art et d'Histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Du 31 mai au 9 septembre 1996.
Anthony Caro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 30 mai au 20 juillet 1996.
Hannah Collins
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 1er juin au 20 juillet 1996.
Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Du 1er juin au 29 septembre 1996.
Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt (91). Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Visites sur réservation vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures. Du 30 mai au 27 octobre 1996. 35 F.
Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mº Solférino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 4 juin au 1er septembre 1996. 36 F.
Pierre Molinier
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 30 mai au 22 juin 1996.
Monument et modernité
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 31 mai au 21 juillet 1996. 20 F.
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 31 mai au 31 juillet 1996. 20 F.

EXPOSITIONS PARIS

Georg Aemi : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre 1996. 35 F.
Les années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juillet 1996. 45 F.
Atelier 1 ou les enfants de la Source
Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 7 juin 1996.
James Coleman
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre 1996. 35 F.
Corot dans les collections privées
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 juillet 1996.
Le Dernier Continent ou la Waldau, asile de l'art
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.
Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 28 F.
Willie Doherty, Nigel Rolfe
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 30 F.
Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.
La forme libre-années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996.
François Ier par Clouet
Musée du Louvre, aile Sully, cour Carrée, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à à 17 h 15. Nocturnes le mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 45 F et 26 F.
Felix Gonzalez-Torres
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 30 F.
L'imaginaire irlandais
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.
L'imaginaire irlandais : Elizabeth Magill
Le Monde de l'art rive gauche, 33, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-22-40. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juin 1996.
L'imaginaire irlandais : Felim Egan, Mary Fitzgerald, Richard Gorman
Le Monde de l'art rive gauche, 35, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-22-40. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juin 1996.
L'informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996.
Louis Jammes
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.
Markus Lüpertz, James Rosenquist
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.
Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre 1996. 20 F, gratuit le mercredi 10 F.
Gordon Matta-Clark
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.
Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solférino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 36 F.
Francis Picabia
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 35 F.
Pisanello (1935-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août 1996. 30 F.
Marc Riboud
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet 1996.
Les Russes à Paris, 1814-1896
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 juin 1996. 35 F.
Ary Scheffer (1795-1858), peintre du sentiment
Musée de la vie romantique-Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Mº Saint-Georges, Pigalle. Tél. : 48-74-95-38. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 35 F.
Soulages
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin 1996. 40 F.
Transitions
Galerie Farideh-Cadot, 77-79, rue des Archives, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.
Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996.

ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août 1996.
Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août 1996.
Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'Histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août 1996.
David Boeno
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.
41e Salon de Montrouge
Mairie, 2, avenue Emile-Boutroux, 32, rue Gabriel-Péri, 92 Montrouge. Tél. : 46-12-75-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin 1996.
Willy Ronis
Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARÈNE DU MEURTRE
Film israélien d'Amos Gitaï, avec Lea Rabin, textes récités par Hanna Schygulla (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BONGO MAN
Film germano-jamaïcain de Stephan Paul, avec Jimmy Cliff (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
Film français de Caroline Chomienne, avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova (1 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
GIRL 6 (*)
Film américain de Spike Lee, avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
PRINCESSE CARABOO
Film américain de Michael Austen, avec Phoebes Cates, Kevin Kline, Jim Broadbent, Wendy Hugues, John Lithgow, Stephen Rea (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).
SUNCHASER
Film américain de Michael Cimino, avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA BALLADE DE NARAYAMA
de Keisuke Kinoshita,
avec Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta.
Japonais (1 h 38).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).
CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
FRISSONS ANGLAIS
de Peter Capaldi, Pat Harkins, Bill Britten, Jim Gillespie, Carl Prechezer et Andrew Kötting.
Britannique (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Baluev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-helvético-italiano-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Maskiavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
SMALL FACES (**)
de Gilles MacKinnon,
avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins.
Britannique (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
UN VAMPIRE À BROOKLYN (*)
de Wes Craven,
avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le personnel de France 2 exprime sa défiance

Après le vote de l'assemblée générale défavorable au président de France Télévision, le CSA a demandé à Jean-Pierre Elkabbach de réunir le conseil d'administration de la chaîne publique

RÉUNIS en assemblée générale dans la crypte de l'Eglise italienne, rue Jean-Goujon, à Paris, dans la matinée du mercredi 29 mai, plus de 200 salariés de France 2 – sur un total de 1 300 permanents – ont voté, à main levée, une motion de défiance à l'encontre de la direction, proposée par l'intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, SFRT, CGT, SNJ, SRCTA) et par la société des journalistes. Adoptée à la majorité, la motion a recueilli sept votes « contre », tandis qu'une dizaine de présents s'abstenaient.

Les réponses données, mardi 28 mai, par Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, ainsi que la suppression des postes de délégué général et de conseiller du président, occupés par Patrick Clément et Louis Bériot, n'ont pas satisfait les syndicats. La motion précise que, *« malgré les orientations condamnables prises par l'équipe de la présidence, ayant eu pour conséquence un non-respect de l'éthique du service public et une image altérée de la chaîne »*, la présidence ne propose toujours pas au personnel *« de mesures crédibles, tant sur le plan de la réorganisation de la présidence et de la direction générale que sur le plan des propositions faites au CSA »*.

« Nous n'avons plus confiance », *« nous voulons défendre ce service public dont nous sommes fiers »*, *« nous ne voulons pas la tête d'un homme, mais la réforme de tout le système »*, *« le personnel considère comme inéductable le départ de l'équipe en place »* : telle était la teneur des sentiments exprimés par des responsables syndicaux – notamment ceux de la CFDT, de la CGC, de la CGT et du SNJ, qui regroupent les deux tiers du personnel de la chaîne – ou des salariés.

Alain Vernon, journaliste du service des sports et membre de la société des journalistes, a appelé à la grève, en faisant remarquer que cette démarche avait réussi lorsque la direction avait voulu imposer Jean-Luc Delarue pour commenter des épreuves de football. De son côté, Pierre Salviac, adjoint au directeur des sports, a expliqué qu'il ne voterait pas cette motion : *« Il y a huit ans, ici même, nous étions en grève en même temps que se déroulaient les Jeux de Séoul. Résultat : les concurrents se sont fait une image sur notre dos parce que nous étions en grève, et, à cause de cela, nous avons perdu l'année après les droits du rugby »*.

Un réalisateur, Gilles Katz, a ensuite pris la parole et dénoncé *« la perte de qualification qu'a entraînée la loi Tasca »*. *« Les structures actuelles sont manipulées par les pouvoirs politiques et financiers. C'est à nous de défendre le service public. On ne peut plus faire confiance à cette équipe. Dehors ! »*, a-t-il ajouté.

« REFUSER TOUT LE SYSTÈME »

En filigrane, perçait toujours le sentiment d'une injustice causée par l'inégalité entre les conditions de travail du personnel et les contrats des animateurs-producteurs. *« On ne peut obtenir aucune embauche, on travaille deux fois plus qu'avant, sans augmentation ; on nous demande de partir en reportage à 6 heures du matin et de revenir le soir à 22 heures parce qu'on ne peut nous payer une note d'hôtel*, s'insurgeait une journaliste. *Il y a trop de mépris envers ceux qui font leur travail, et de l'autre côté on distribue des millions aux animateurs. Au delà de Jean-Pierre Elkabbach, il faut refuser tout le système. »*

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est réuni, mercredi 29 mai, à propos de France Télévision, en indiquant qu'il *« reste très attentif »*. Après avoir évoqué l'hypothèse d'un communiqué enjoignant à Jean-Pierre Elkabbach de réunir en urgence le conseil d'administration de France 2, les « sages » ont choisi le biais d'une lettre adressée par le président du CSA, Hervé Bourges, au président de France Télévision. Les deux hommes s'étaient rencontrés mercredi 29 mai. Le conseil d'administration de France 2 qui devait se tenir vendredi 31 mai a été annulé. Il devrait être convoqué au début de la semaine prochaine. Les représentants de l'Etat pourraient y jouer un rôle décisif. Après avoir entendu les propositions de Jean-Pierre Elkabbach, ils auront à décider de la suite à leur donner.

Officiellement, *« le CSA reste très attentif à l'évolution de la situation et reste sur les positions de son précédent communiqué »*. Ce dernier demandait à Jean-Pierre Elkabbach de revenir rapidement devant les sages pour évoquer les nouvelles orientations en matière de contrats des animateurs-producteurs et de réunir un conseil d'administration *« dans les plus brefs délais »*.

Véronique Cauhapé et Yves Mamou

COMMENTAIRE

RESPONSABILITÉS

Par des fuites diverses concernant les restrictions budgétaires à venir les syndicats de France 2 avaient été indirectement invités à se mettre en grève. Cette situation aurait déstabilisé Jean-Pierre Elkabbach. Les personnels ont préféré voter une simple motion de défiance envers leur président, renvoyant gouvernement et CSA à leurs responsabilités. Si ces derniers souhaitent le départ du président de France Télévision, ils devront s'en charger eux-même. Le CSA, qui est le gardien de la règlementation et nomme les présidents de chaînes, n'a pas réellement de droit de regard sur leur gestion. Les « sages » ont donc incité fermement le président de France Télévision à réunir le conseil d'administration de France 2. A ce dernier, où siègent quatre représentants de l'Etat, d'entendre les propositions et de juger de la suite à leur donner. Si le conseil d'administration exprime sa méfiance, le CSA en tirera alors les conséquences.

Y. M.

Marketing et publicité aident les quotidiens norvégiens à augmenter leurs ventes

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

La Norvège est un pays où les journaux sont heureux. Alors que dans presque tous les pays développés, le nombre de lecteurs de quotidiens se réduit chaque année (*Le Monde* du 22 mai), la Norvège fait de la résistance. Dans ce pays de 4 millions d'habitants, 2,5 millions d'exemplaires sont vendus chaque jour. La Norvège détient le record de pénétration des quotidiens, 600 journaux pour 1 000 habitants, contre 226 pour les Etats-Unis et 156 pour la France, même si la diffusion a baissé en 1995.

En Europe du nord, il y a place pour de belles histoires de presse, comme celle qu'est venue conter au congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, réuni récemment à Washington, Eivind Thomsen, directeur général du groupe scandinave Schibsted. L'histoire tient en deux lettres : *VG*. C'est le titre du premier quotidien norvégien, qui est passé de 40 000 exemplaires en 1970 à 371 000 exemplaires en 1995.

Le conte de fées commence mal. Le quotidien a beau s'appeler *Verdens Gang* (« Le Chemin du monde »), il a du mal à trouver sa voie. Né en 1945, c'est un journal indépendant, libéral, sérieux, dont les points forts sont la culture et la politique. Il a un inconvénient : c'est un journal national dans un pays où les quotidiens locaux sont bien implantés et portés à domicile. *Verdens Gang* a tout essayé : il devient plus grand public, il passe au format berlinois, puis au tabloïd. Il devient enfin un journal du soir. Mais la diffusion n'augmente pas.

Au bord de la faillite, il est racheté en 1967 par Schibsted, qui va le transformer en accentuant tous les inconvénients du journal et en faire des avantages. *VG* est un journal national, il va le devenir de plus en plus. Les journaux norvégiens sont portés à domicile, *VG* va se développer par la vente au numéro. Enfin, pour bien affirmer l'identité rédactionnelle du titre, le volume de la publicité est limité.

Il faut qu'on trouve le journal dans tout le pays. *VG* met en place un réseau de vente supplémentaire dans les magasins, les supermarchés, les stations-service, etc. Aujourd'hui, la moitié des lecteurs achètent *VG* dans les supermarchés.

Pour se faire connaître, il utilise les techniques marketing et rappelle qu'il fait partie de la vie quotidienne des Norvégiens. Il a également présenté des campagnes de publicité originales. Comme ce spot qui met en scène une très belle blonde. Dans un train, elle s'assoit en face d'un homme plongé dans la lecture de *VG*. Echange de regards. Elle jette à peine un oeil à son voisin dépourvu de journal. Nouveaux regards. Il croit que le courant passe. Il s'approche d'elle, plie son journal et le passe à son voisin... Elle se déplace pour s'asseoir devant le deuxième homme, désormais pourvu de journal, pour continuer sa lecture. La Norvège est bien le pays où les journaux sont rois.

Alain Salles

JEUDI 30 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. On repart à zéro.
15.25 Hawaï police d'Etat. Attentat sur commande. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Les tendres pièges. Série.
18.00 Sydney Police. Un frère de trop. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

NAVARRO
Série. Coupable, je présume ? de Nicolas Ribowski (95 min). 743189
Alors que le commissaire et sa fille allaient déjeuner tranquillement, une voisine vient prévenir Navarro : une femme a été étranglée au quinzième étage.

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les meilleurs moments de l'émission (140 min). 9802547

0.45 Journal, Météo.

1.00 Mésaventures. 1.25 et 2.00, 3.05, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 2.10 et 5.10 Histoires naturelles. 3.15 Histoire de la vie. Le propre de l'homme. 4.05 Intrigues. 4.45 Musique.

France 2

12.50 Journal, Loto.
12.55 et 13.40 Météo.
13.45 Derrick. Série. L'expulsion.
14.40 Tiercé. En direct de Longchamp.
14.53 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (267 min). 318341479
19.20 et 2.55 Studio Gabriel. Invité : Richard Gotainer et un entretien avec Richard Gere.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.40 Météo, Journal des courses, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Ramon le trapéziste, de D. Karlin et J. Baron ; Familles déchirées, d'E. Kowarsky et I. Portal ; Post-Scriptum : la guerre du feu, de C. Sempère et R. Motte (130 min). 2738585

23.05 Expression directe. FSU.

23.15

LES ANNÉES CAMPAGNE
Film de Philippe Leriche avec Charles Aznavour (1992, 90 min). 7489498

0.49 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Arts plastiques. Avec J.-J. Lebel, C. Roy, P. Dagen, P. Sollers, E. Fabre, A. Labelle Rojoux, P. Encrève. Musique : Yochk'o Seffer (75 min). 1149092

2.30 Tennis. Roland-Garros, résumé du jour. 3.25 Quinze ans, l'aventure. 4.20 24 heures d'infos. 5.35 Légendes du monde. [3/10]. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (105 min). 7689030
14.55 Fame. Série.
15.45 Les deux font la loi. Les trappeurs. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Le sel, de la mer à la terre.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Mission au Paraguay*, de Jean-Luc Coatalem.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

JOSEY WALES HORS LA LOI ■ ■
Film américain de Clint Eastwood avec Clint Eastwood (1976, 131 min). 2735498
Forte interprétation de Clint Eastwood. Un western crépusculaire.

23.10 Journal, Météo.

23.45

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. *Frères et sœurs* : haine et passion. Invités : Sylvie Angel (*Des frères et des sœurs*) ; Alain Malraux (*Les Marronniers de Boulogne*) ; Robert Mitterrand (*Frère de quelqu'un*) ; Jean-Marie Rouart, critique et écrivain ; Michel Tournier (*Les Météores*) (60 min). 2850189

0.45 Espace francophone. 1.15 Les Incorruptibles. L'histoire de Willy Steele. *Alors qu'il enquête parmi la pègre de San Francisco, Eliot Ness est reconnu par un bandit venu de Chicago...* Série. 2.05 Musique Graffiti. *Sonate, mouvements n° 2 et 3, de Franck*, par Kun Woopaik, piano, Tedi Papavrami, violon (20 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. 13.25 Attention santé. Le stérilet. 13.30 Défi. 14.00 La Chine. [4/4]. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. ▶ 16.35 Alf. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Métropole. Surveillance rapprochée [4/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [47/51]. Gardez votre sollicitude, de Richard Morris, avec Loretta Young, Robert Richards (30 min). 4789
19.30 7 1/2. L'Irlande : les élections entre guerre et paix. Magazine présenté par Désirée Bethge. (30 min). 6740
20.00 Deux artistes et un tableau : Penck-Stawalde. Documentaire de Heiner Sylvester (30 min). 3653
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA RUSSIE SACCAGÉE
proposée par Jacques Baynac et présentée par Brigitte Bastgen.
20.50 L'Eau et le feu. Documentaire de Jacques Baynac (25 min). 848834
Polluée sur près d'un quart de son territoire, dépourvue de volonté politique et de moyens financiers, la Russie ne paraît plus capable que d'engendrer des désastres.
21.15 L'Energie du désespoir. Documentaire de Jacques Baynac (60 min). 5808547
22.15 Débat. Avec Hiltrud Breyer, Marie-Hélène Mandrion, Jaurès Medvedev, Philippe Picat Picat. Suivi de deux dessins animés : les Chasseurs en bivouac, de Boris Touzanovitch et V. Pougachkine (1988, 2 min). Il s'agit de tout autre chose, d'Alexandre Fedoulov (1984, 3 min) (30 min). 224789
22.45 L'Aborigène ■ Film soviétique d'E. Nikolaeva (1988, v.o., 127 min). 881450
Un homme né dans un village sibérien et amoureux de la nature ne veut pas abandonner pour la ville la rizière qu'il parcourt en canot à moteur...
0.55 Jeu de massacre. Téléfilm de Jean-Teddy Filippe (rediff., 95 min). 51321634
2.25 Falstaff on The Moon. Court métrage de Robinson Savary (30 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
13.25 Passion interdite. Téléfilm de Warris Hussein, avec Robin Show (89 min). 7118046
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série. Une vieille amitié.
19.00 Le Magicien. Série. Le téléphone sans fil.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1976 : les émeutes de Soweto.

20.50

SEXES FAIBLES
Film français de Serge Meynard avec François Cluzet, Valérie Lemercier (1992, 83 min). 246455
Comédie vieillotte, conventionnelle et mal fichue.

22.35

ALIEN, LA CRÉATURE DES ABYSSES
Film italien d'Anthony M. Dawson avec Daniel Bosch (1989, 87 min). 2148721
Sur une île isolée où l'on déverse des déchets radioactifs, un monstre attaque un groupe d'écolos. C'est mauvais, Dieu que c'est mauvais !

0.30 Ophélie Street. Magazine présenté par Ophélie Winger. Entretien avec Kmel, rencontre surprise avec Doc Gyneco (rediff.). 1.05 Best of Trash. Musique. 2.30 Rock express. Magazine. 3.00 Jazz 6. Magazine. 3.55 Ceylan-Maldives. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Exotica ■ Film d'Atom Egoyan (1994, 99 min). 1185130
16.00 Carrington ■ Film franco-britannique de Christopher Hampton (1995, 118 min). 718498
18.00 L'Histoire sans fin. Un nouvel ami.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Dominique Meda.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

GREEDY
Film américain de Jonathan Lynn avec Kirk Douglas (1994, 108 min). 903653
Un vieillard richissime engage une belle infirmière et s'amuse aux dépens de ses neveux qui veulent mettre la main sur sa fortune après sa mort.

22.20 Flash d'information.

22.30

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■ ■
Film de Mike Newell avec Hugh Grant (1994, v.o., 113 min). 2068547
Un séducteur rencontre, au cours d'une cérémonie de mariage, une belle Américaine.
0.25 Voyage au pays de Tendre. Documentaire (46 min). 8222214
1.10 Dellamorte Dellamore ■ Film de Michele Soavi (1995, v.o., 99 min). 2838189
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Petites histoires de la musique carnatique (4).
20.30 ▶ Lieux de mémoire. Clovis et la France. Le vase de Soissons.
21.32 Fiction. L'Homme à la cloche, de Dino Buzzati.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola. Haïti et la République Dominicaine (3).

0.05 Du jour au lendemain. Claude Fournet (L'Autre Ambassadeur). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). De la nuit ; 2.42, Magazine international des lettres et du théâtre ; *3.03, Cioran* ; *6.00, Une histoire de deux villes*, de Charles Dickens (7).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival Tendances de la côte d'Opale. Donné le 7 novembre 1995, au Théâtre du Bateau Feu, à Dunkerque par Jan Garbarek, saxophones, Richard Galliano, accordéon, Michel Petrucciani, piano, Pino Paladino, guitare basse, Manu Katché, batterie : *Œuvres de Manu Katché* : Œuvres de Don Cherry, Michel Petrucciani, L. Shankar, Keith Jarrett.
22.00 Soliste. *Stéphane Grappelli.*
22.30 Musique pluriel. Antiphysis pour flûte principale et orchestre de chambre, de Dufourt, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez ; Voyager, de Méfano, par l'Ensemble 2e2m, dir. Paul Méfano.
23.07 *Ainsi la nuit.* Œuvres de Liszt, Berg.

0.00 Tapage nocturne. 74.30, de PatrioticAnne ; Be In, de Zyporin ; Angels Move Too Fast to See, de Chatam. *1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 2 février, au Théâtre de la Ville, par Mikhail Pletnev, piano. 24 Préludes op. 11, de Scriabine ; Sonate n° 3 op. 58, de Chopin.

22.35 *Les Soirées...* (Suite). Œuvres de Beethoven, Dvorak, Janacek. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Feu follet ■ ■ ■ *Film de Louis Malle* (1963, N., 100 min) 81644653
21.40 Nathan.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 *Correspondances.* Invité : Richard Tripault.
22.20 Tchernobyl, ma centrale bien-aimée.
22.30 *Ça se discute.*
23.15 Kokoro, l'âme du Japon. [4/10] Océans : sources de vie.
23.45 Les Bains, une chronique d'un hiver russe.
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 *Les Grands Commandants.* [5/6] Ulysses Simpson Grant et la bataille du désert.
21.20 La Grande Guerre en chansons.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. *Invitée : Mylène Farmer.*
21.00 Casque d'or ■ ■ ■ *Film de Jacques Becker* (1952, N., 100 min) 83744112
22.40 Totalement cinéma.
23.05 Concert : Richard Strauss. Enregistré à Garmisch-Partenkirchen, en 1991 (90 min). 5858108

France Supervision

20.25 Entracte.
20.30 Les Horaces et les Curiaces ■ *Film de Ferdinando Baldi* (1961, 85 min) 93883789
21.55 Le Prince et le Pauvre ■ Film de Richard Fleischer (1977, 115 min) 84928045
23.50 Le Musée vivant du cheval à Chantilly.
1.00 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Illustre Maurin ■ Film d'André Hugon (1933, N., 95 min) 2273011
22.05 Les Pique-assiettes *Film de Jean Girault* (1960, N., 80 min) 54170301
23.25 Le Club.
0.45 Le Pays *du Dauphin vert* ■ Film de Victor Saville (1947, N., v.o., 135 min) 21919877

Ciné Cinémas

20.30 L'Armure noire ■ Film de Henry Levin (1956, 85 min) 83616030
21.55 Good Morning Babylonia ■ Film de Paolo et Vittorio Taviani (1986, v.o., 115 min) 36509924
23.50 Mélo ■ ■ Film d'Alain Resnais (1986, 110 min) 27206858

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Le radeau.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Cinquième affaire : Julien.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
22.35 Les Contes de la crypte.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Belle, fanatique et terroriste.
0.45 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Vice et la Vertu Film de Roger Vadim (1962, 105 min) 20323837
21.45 Motor Trend.
22.10 Les Premiers Beatniks ■ Film de John Byrum (1980, v.o., 100 min) 15704382
23.50 Pleins feux sur Claude Nougaro.
0.50 Le Meilleur du pire. (50 min).

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros (450 min). 32989011
19.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Angleterre - Portugal, à Arles (105 min). 7576837
20.45 Motors.
22.00 Tennis.
23.00 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.40 La Nuit des juges. Film de Peter Hyams (1983, 110 min). Avec Michael Douglas. *Drame.*
22.30 Vacas. Film de Julio Medem (1991, v.o., 95 min). Avec Emma Suarez, Torrent. *Drame.*

RTL 9

20.30 Mac Bain. Film de James Glickenhaus (1991, 110 min). Avec Christopher Walken. *Aventures.*
22.25 Adieu ma jolie. Film de Dick Richards (1975, 100 min). Avec Robert Mitchum. *Policier.*
0.20 Le Quatrième Pouvoir. Film de Serge Leroy (1985, 95 min). Avec Philippe Noiret. *Drame.*

TMC

20.40 Les Bateliers de la Volga. Film de Victor Tourjansky (1959, 105 min). Avec John Derek. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Chris Marker, cinéaste-citoyen des révolutions

Rouge des guérillas, rouge des révoltes étudiantes, rouge Chine, rouge Prague... Arte diffuse « Le fond de l'air est rouge » dans une version revue par l'auteur

« VOTE le plus rouge que tu pourras, dit un ouvrier interrogé en mai 1968, *ça aura toujours le temps de pâlir. »* A soixante-quinze ans, Chris Marker persiste et signe : *Le fond de l'air est rouge.* Près de vingt années après la sortie de son film (1977), il en tient toujours pour le présent de l'indicatif. Pourtant, reconnaît-il, *« le capitalisme a gagné une bataille, sinon la guerre ».* Mais si le rouge (comme résistance, comme révolution) est encore dans l'air, il est peut-être moins celui du temps que la mélodie insistante du *Temps des cerises* (rouges) qui accompagne la brève coda désabusée rajoutée par le cinéaste en 1993.

Passé de quatre à trois heures pour sa diffusion sur Arte, *Le fond de l'air est rouge* est composé de deux parties : celle des espoirs (mai 1968 et avant), et celle des répressions (jusqu'en 1977), qui se ferme sur un cri qui n'a pas fini de retentir : *« Chômage ras le bol ! »* Chris Marker, le globe-filmeur, a mis ses pas dans les images des cameramen qui, comme lui, ont couru le monde derrière les révolutions.

Aujourd'hui plus rien ne permet d'imaginer quel fut leur courage. La guerre des images, qui courait sous la guerre tout court, ne leur laissait que les armes d'une guérilla visuelle à laquelle s'identifie pleinement le réalisateur.

La méthode Marker ne consiste pas seulement à montrer autre chose, mais à le monter autrement. A faire surgir d'images de provenances diverses, voire opposées, du sens et de la jubilation. A bien y regarder, les images du pouvoir contiennent le pouvoir de leur propre destruction. Commentée par Léon Zitrone, la fête de Persépolis, où le chah avait réuni les têtes couronnées de l'époque, se transforme en bouffonnerie lorsque les invités cherchent à se protéger du soleil. Filmé en direct pour la gloire de l'armée américaine, le pilote en train de lâcher ses bombes au napalm sur les Vietnamiens et s'esclaffant en mitraillant ceux qui fuient est un témoignage brut de barbarie.

Où est le rouge ?, interroge Chris Marker. Et plus discrètement : quelle est sa nuance ? Rouge des *focos* d'Amérique latine, rouge des révoltes étudiantes de France et des Etats-Unis, rouge Chine et rouge Prague. Le rouge qui lutte contre les autres rouges ou prétend à son monopole dans une nouvelle rhétorique de pouvoir. D'un épisode à l'autre, il saisit ainsi le virage (comme on dit d'une pellicule qui change de couleur) du rouge Castro. Les mêmes intonations lyriques viennent à l'appui d'un éloge du Che et d'un soutien à l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes. Trop pour que Chris Marker ne joue à déstabiliser l'image et le son du Lider Maximo.



Car plus le film avance et moins le réalisateur accepte de garder ses distances. Il intervient. Pas seulement en glissant des ratons laveurs entre les séquences. Mais en introduisant ses propres images, avec son goût de la métaphore et de l'ambiguïté. L'eau fraîche emportant des vieux papiers dont il suit le cheminement dans un caniveau parisien, est-ce mai 68 ou est-ce sa fin ? Il souligne l'importance de s'y prendre à deux fois pour regarder. Au demeurant, l'Histoire s'en charge pour lui. Quel commentaire ajouter à la phrase de De Gaulle dans ses vœux de Nouvel An aux Français : *« L'année 68, je la salue avec satisfaction »* ?

Chris Marker n'hésite pas à montrer qu'il peut, lui aussi, se retrouver complice, à son insu, de la grande duperie régnante. *Le fond de l'air est rouge* devient alors le portrait fragmentaire de l'un des rares cinéastes-citoyens du siècle. Une tentative de montrer qu'il ne peut être de regard moral sans politique. Rien qui écarte l'humour. Car s'il paraît trouver ses références dans l'assemblée clandestine du Parti communiste tchèque durant l'été 1968 ou dans les propos du jeune Jorge Semprun, aucune n'approche son idéal félin : parce que *« jamais un chat n'est du côté du pouvoir ».*

Jean-Louis Perrier

★ « Grand Format » : *Le fond de l'air est rouge.* Arte, vendredi 31 mai à 22 h 10.

Les femmes d'Hébron

par Agathe Logeart

PÉRÈS OU NÉTANYAHOU ? Nétanyahou ou Pérès ? Toute la soirée, toute la nuit, et même au petit matin l'information a joué au culbuto. A gauche, à droite, lesté du poids des bulletins de vote, le jouet a oscillé d'un côté, de l'autre en un malhabile balancement. Du rire aux larmes, les partisans de chaque camp ont rincé leurs espoirs sous l'eau changeante de la douche écossaise. Ce que l'on tenait un instant pour certain ne l'était déjà plus, sitôt énoncé. Pas facile, dans ces conditions, de tenir l'antenne sans dérapage, comme le firent France 2 ou LCI, pour une émission spéciale consacrée aux élections israéliennes.

La prudence s'imposait. Mais la télévision, comme les téléspectateurs, aime les certitudes. Ce qui se dit dans ces circonstances où n'existe pas la demi-mesure (on a perdu ou on a gagné, il ne peut y avoir d'entre-deux) donne aux journalistes l'allure de ces funambules qui oscillent au-dessus du vide, accrochés à leur perche, toujours au bord de la chute. Il reste alors les reportages, lorsque l'on veut informer. Ils en disent souvent bien plus qu'une analyse hasardeuse.

France 2 s'est ainsi rendue à Hébron, à la veille des élections. Quatre cents colons juifs y vivent aux côtés de cent vingt mille Palestiniens. « Aux côtés » est d'ailleurs un drôle de terme, si l'on en juge par ce que nous montre ce portrait croisé de deux femmes qui se croisent sans jamais se rencontrer, chacune misant sur l'inéluctable départ de l'autre. La Palestinienne est directrice d'une école devant laquelle passe chaque matin la femme de colon.

L'une cache dans la cour le drapeau palestinien devant lequel les élèves chantent l'hymne palestinien. L'autre assure que ce drapeau n'existe plus, puisqu'on l'arrache et qu'on l'arrachera chaque fois qu'il le faudra. Elles ont chacune onze enfants qui n'ont jamais joué ensemble. La femme de colon attend le douzième et promène son gros ventre au marché arabe, où elle va acheter ses légumes sous la protection de l'armée, comme un acte militant. Au risque d'y prendre un coup de couteau, comme en furent victimes son mari et l'une de ses filles : *« Ça ne m'empêche pas de faire mes courses »,* dit-elle. Elle est souvent armée, et a déjà fait usage de son arme pour se défendre contre des agresseurs arabes. La Palestinienne, elle, s'expose aux jets de pierre quand elle raccompagne chaque jour à pied ses enfants jusqu'à leur maison, à côté de celle d'un colon juif qui menace régulièrement de les tuer, *« quand [il en aurait] l'occasion ».* Partager la terre, partager la vie, il ne saurait en être question. Chacune est sûre de son droit à vivre ici, contre l'autre, l'usurpatrice, la voleuse de terre et de ciel. Dans cette terre, sous ce ciel, elles ont planté leurs enfants, ennemis déjà, avant même de naître, comme autant de sentinelles pour s'assurer de leur propre enracinement.

Pérès ou Nétanyahou ? Nétanyahou ou Pérès ? Le chemin sera long pour que les femmes d'Hébron, un jour, se donnent la main.

VENDREDI 31 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Envolée. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Souvenirs au présent. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'ombre du passé. Série.
18.00 Sydney Police. La rivière. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

▶ SIXIÈME CLASSIQUE
Téléfilm de Bernard Stora, avec Véronique Genest, Line Renaud (100 min). 818493
Un garçon, qui entre en sixième, s'invente une histoire extravagante.

22.30

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invité : Didier Derlich. Peut-on prévoir l'avenir ? Les trucs pour bien préparer sa voiture pour les vacances ; le courrier des téléspectateurs (115 min). 2042509
0.25 L'Eternelle Jeunesse. Téléfilm de Vittorio De Sisti, avec François Marthouret, Barbara De Rossi (180 min). 26523987
3.25 Journal, Météo.
4.00 TF 1 nuit. 4.30 Histoire de la vie. L'aventure inachevée. 5.05 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.20 et 4.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Fin d'une illusion.
14.53 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (267 min). 318301881
Roland-Garros est quasi une grande opération médiatique puisque ce tournoi du Grand Chelem est retransmis dans plus de 145 pays et regardé par près de 2 milliards de téléspectateurs.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Point route.

20.55

BAS LES MASQUES :
Chirurgie esthétique : bien dans son corps, bien dans sa tête (120 min). 907483
A l'approche de la saison de la plage et des tenues légères, Mireille Dumas s'intéresse à celles et ceux qui ont recours à la chirurgie esthétique.

22.55

BOUILLON DE CULTURE
Le plaisir des mots, les mots du plaisir. Avec P. Aguillou et N. Saïki (*La Téci à Panam', parler le langage des banlieues*) ; J. Bedel (*Guide du chineur-2 000 mots clés des antiquités et de la brocante*) ; J.-P. Bouchard (*Les Mots du sport*) ; A. Debarède et J.-J. Sarniveri (*Le Dico de l'amour et de la sexualité*) ; P. Louis (*Du bruit dans Landerneau - les noms propres dans le parler commun*) (70 min). 9801493
0.05 Géopolis.
0.48 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
1.15 Tennis. Résumé du jour. 2.10 Envoyé spécial (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 5.25 Crocodile Ballon. 5.40 *Légendes du monde.* [4/10]. 6.05 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (105 min). 7656702
14.55 Parme. Série.
15.45 Les deux font la loi.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Whisjies du monde,* de Gilbert Delos et Matthieu Prier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.
20.50 Consomag.

20.55

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
L'étoile mexicaine, de Régis Michel et Christian Auxemery (60 min). 9831054
A l'Ouest du Mexique, une île en forme d'étoile est posée sur la lagune du Rio San Pedro.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Invité : Laurent Fignon.
Inde : les épices du Kerala ; France : le dernier kig ha farz de Marie-Anne ; Italie : les cierges de Gubbio (60 min). 7588986
22.55 Journal, Météo.
23.25 Science 3. Sauvetage dans l'espace. *L'histoire du sauvetage du télescope Hubble, lancé dans l'espace en 1993, et qui, à la suite d'une erreur de construction, renvoyait des images confuses et décevantes.* 0.20 Cap'tain Café. Avec Mano Solo et les Voleurs de poule, Silmaris, Melaaz. 1.15 Les Incorruptibles. La relève. Série. 2.05 Musique Graffiti. Ballet. Noëlla Pontois et Patrick Dupond. *Le Cygne noir,* de Tchaïkovski, chor. Marius Petipa (15 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Détours de France. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. Dites-le avec des fleurs. 14.00 Hymne à la terre. 15.00 Le Moyen-Orient. [2/2]. 16.00 A l'aube des temps. [6/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 ▶ Alf. 17.30 Affaires publiques. Le droit de grève. 17.45 Les Clefs de la nature. Psoriasis, passez l'éponge. 18.00 Plans de vol. La navigation douce [4/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Virunga, rivières de feu et de glace. Documentaire d'Alan Root (60 min). 2257
20.00 Brut. *Sommaire : Fin de réunion au PS ; Les expulsions et la zone d'attente de l'aéroport de Roissy ; La Médaille des Justes ; Les Consommateurs ; Des soldats Afghans ; Mario de Barbès* (30 min). 9431
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES IMPUDENTS
Téléfilm de Horst Szerba, avec Jürgen Vogel, Meret Becker (85 min). 748412
Après la mort prématurée de leurs parents, un frère et sa sœur rêvent de bonheur et de liberté. Lui est surveillant dans un grand magasin, elle est aide-soignante. Un vieil homme, échappé de la maison de retraite, entre dans leur vie...

22.10

GRAND FORMAT : LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
Documentaire de Chris Marker (180 min). 77049257
● Lire ci-dessus.
De Che Guevara à Rudi Dutschke, de Lénine à Mao, de Charonne aux barricades de la rue Gay-Lussac, de Cuba à Santiago du Chili, Le fond de l'air est rouge *retrace la montée puis la retombée des utopies révolutionnaires dans les années 60 et 70. Extraordinaire montage d'archives, ce film de Chris Marker est inédit sur les chaînes hertziennes françaises depuis sa sortie an 1977. Arte le diffuse dans une nouvelle version (1988) de trois heures.*
1.10 Music Planet. Magazine [3/12]. World Collection. Papa Wemba, chance-Eloko Pamba, de Jimmy Glasberg (rediff.). 2.05 Le Charme discret de la politique. Documentaire de *Sophie Martre (rediff., 45 min).*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [2/2].
13.25 Pour l'amour de Lisa. Téléfilm de Karen Arthur (89 min). 1414257
Accablée par la mort de son mari, une femme malentendante doit puiser en elle la force d'élever leur petite fille de cinq ans.
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série. Poker de dames.
19.00 Le Magicien. Série. Personne n'est parfait.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.30 Capital 6.

20.45

UNE FEMME POUR CIBLE
Téléfilm d'Elliot Silverstein (84 min). 927967
Un inspecteur enquête sur le meurtre de son coéquipier et prend sous sa protection sa maîtresse, une séduisante call-girl.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. L'hologramme, avec Peter Graves, Tony Hamilton (60 min). 99325
L'équipe de Jim Phelps tente de piéger un redoutable narcotrafiquant en l'attirant sur le sol américain pour qu'il y soit arrêté.
23.35 Sexy Zap. Magazine (30 min). 2834784
0.05 Les professionnels. Action terroriste. Série.
1.00 Best of Groove.
2.30 Black Ballad. Documentaire. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

10.40 Le Monstre ■ Film de Roberto Benigni (1994, 107 min). 6380528
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Guet-apens. Film américain de Roger Donaldson (1993, 111 min). 3480162
15.35 Babylon V.
16.20 Le Journal du cinéma. Magazine.
16.25 *Les Dalton en cavale.* Film d'animation franco-américain de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera (1983, 82 min). 7239870
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Patrick Poivre d'Arvor.

20.30

FOOTBALL
En direct.
Finale des Championnat d'Europe Espoirs : Italie-Espagne ; 21.00, coup d'envoi (145 min). 8701144
22.55 Flash d'information.

23.00

PHILADELPHIA ■ ■
Film américain de Jonathan Demme avec Tom Hanks (1993, 121 min). 7507290
1.00 Sinbad contre les sept Sarrasins. Film d'Emmimo Salvi (1964, v.o., 85 min). 4870344
2.25 Une épouse trop parfaite ■ Film de Nicholas Kazan (1994, 100 min). 90913054
4.05 Cinéma Paradiso ■ ■ *Film de G. Tornatore* (1989, v.o., 118 min). 6014686
6.05 Philippe le bienheureux. Documentaire (52 min). 7339987

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. *Biologie et médecine : la dernière réforme.*
20.00 *Le Rythme et la Raison.* Petites histoires de la musique carnatique (5).
20.30 Le Banquet. Conversation philosophiques. Le désordre.
21.32 Black and Blue. Du tango au reggae. Avec Isabelle Leymarie.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola. Haïti et la République Dominicaine (4).
0.05 Du jour au lendemain. Henri Raynal (Dans le dehors). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Armand Gatti - Nicolas Frize 1972-1995 ; 3.00, Le temps libre, le loisir et l'ennui ; 3.50, Entretiens avec Pierre Schaeffer.

France-Musique

19.05 Domaine privé. *De Brigitte Lefèvre.*
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 28 avril, à la salle des Congrès, à Sarrebruck, et émis simultanément sur la Radio de *Leipzig,* par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. John Nelson : Symphonie nº 80, de Haydn ; Symphonie nº 4, de Mahler.
22.00 Soliste. *Stéphane Grappelli.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Berio, Depraz.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bruckner.
0.00 Jazz Club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Thomas Mann, la musique et l'Allemagne. Cantate BWV 131, de Bach, par le Tölzer Knabenchor et le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt, Allan Bergius, soprano enfant, Paul Esswood, alto, Kurt Equiluz, ténor, Robert Holl, basse ; Sonate nº 32 op. 111, de Beethoven, Rudolf Serkin, piano ; Le Crépuscule des Dieux : *Marche funèbre,* de Wagner, par l'Orchestre *philharmonique de Vienne,* dir. Hans Knappertsbusch ; Quatre chants Sérieux, de Brahms, Hans Hotter, baryton, Gerald Moore, piano ; La Nuit transfigurée, de Schoenberg, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Otto Klemperer.
22.30 Les Soirées... (Suite). Motet sur le Psaume 136, de Schütz, par les Petits *chanteurs de Ratisbonne,* le Hamburger Bläserkreis für Alte Musik *et le Ulsamer-Collegium,* dir. Hanns-Martin Schneidt ; Œuvres de Bruckner, poèmes de Mörike. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (Fr.2).
22.30 Taratata. Avec Blur. (France 2 du 26/5/96)
23.50 Intérieur nuit.
0.30 *Soir 3* (France 3).

Planète

20.35 *500 nations.* [7/8] La lutte pour l'Ouest.
21.25 *Jean Reverzy,* l'homme du passage.
22.15 La Mare au Canard.
23.50 La Volonté de Dieu.
0.45 Les Grands Commandants. [5/6] Ulysses Simpson Grant et la bataille du désert (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Chet Baker, The Last Days. De Willem Ouwerkerk.
22.00 Concert : Chet Baker. Enregistré au Ronnie Scott's en 1987 (60 min). 8654580
23.00 Musiques en scènes. Invités : Maurice Béjart et Marie-Claude Pietragalla.
23.30 Ballet : Coppélia (108 min).

France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Lio.
21.50 Cap'tain Café. Invité : Thomas Fersen.
22.50 C'est de l'art. De Pierre Coulibeuf.
0.00 Tennis. (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Despote ■ Film de Joseph H. Lewis (1952, N., v.o., 80 min) 15751899
21.50 L'Invisible Docteur Mabuse ■ Film de Harald Reinl (1962, N., 85 min) 89475877
23.15 Angelito ■ *Film de Ruiz del Castillo* (1961, N., v.o., 95 min) 85062798

Ciné Cinémas

21.00 Kuffs. Film de Bruce A. Evans (1993, 100 min) 31401851
22.40 Light of Day ■ Film de Paul Schrader (1987, v.o., 105 min) 70063896
0.25 Terreur à l'hôpital central ■ *Film de Jean-Claude Lord* (1982, 105 min) 52810710

Série Club

20.20 Skippy le kangourou.
20.45 (et 23.45) Le Masque. La madone noire.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Trafic d'armes.
22.30 Les Contes de la crypte. Cœur saignant en papillotes.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Astrologie et art militaire.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. *Comment briser la glace.*
20.30 Les Envahisseurs. *La rançon.*
21.20 M.A.S.H. Le meneur d'hommes.
21.45 Chronique du front.
21.50 *Destination séries.*
22.25 Dream On. Envers et contre tous.
22.50 Seinfeld. Transports urbains.
23.15 Country Box.
23.40 La Semaine sur Jimmy.
23.50 New York Police Blues. Episode nº 50 (55 min).

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros (115 min). 880293
12.55 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Espagne. Essais libres, à Barcelone (65 min). 2808829
14.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (300 min). 54281528
19.00 Formule 1.
20.00 Course de camions.
20.30 *Monster Truck.*
21.00 Tennis.
22.00 Pole position.
23.00 Golf. (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.40 Onze jours, onze nuits. Film de Joe D'Amato (1987, 100 min). Avec Jessica Moore. *Erotique.*
0.35 L'Infirmière de nuit. Film de Mariano Laurenti (1979, 95 min). Avec Gloria Guida. *Erotique.*

TSR

23.20 Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. Film de Laurence Ferreira-Barbosa (1993, 95 min). Avec Valeria Bruni-Tedeschi. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأهل

Le Monde
VENDREDI 31 MAI 1996

De la graine de graisse

par Pierre Georges

L'ACTUALITÉ, parfois, a des incohérences savoureuses. Ainsi le cas des salariés de France Télécom, accommodés selon la *souveraine recette du pâté cheval-alouette*. Pour peu que le processus de privatisation aille à son terme, ils seront fonctionnaires dans le privé. Ils garderont leur statut alors même que le statut de leur entreprise changera radicalement.

C'est un joli métier, fonctionnaire du privé ! Même un fameux métier... Je suis oiseau, voyez mes ailes ! Je suis souris, vive les rats ! Tous les avantages de la fonction publique. Toute la combativité de l'entreprise concurrentielle. De l'Etat-patron au patron-actionnaire, une semi-*révolution culturelle*.

Dans le fond, et jusqu'à extinction de la race par droits à la retraite, les mutants télécommunicants vont se retrouver dans le *cas intéressant des jeunes gens* et jeunes filles du pays promis à devenir des militaires dans le civil. Ou, inversement, dans ces fameuses maisons de rendez-vous citoyen. Pour trois jours, trois semaines ou trois mois.

On ne dira jamais assez les mérites de la sémantique et du marketing réunis. Il fallait la trouver, cette expression *« rendez-vous citoyen »* pour qualifier le non-service militaire ! Outre qu'elle devrait compliquer un peu la *Marseillaise* – *« Au rendez-vous, citoyens ! »* –, elle signifie bien la complexité de la manœuvre. Ce sera quoi, un rendez-vous citoyen ? Une revue d'effectifs pour la forme ? Une *inspection générale et minutieuse* ? Santé, poids, état des connaissances, des envies et des dents ? Un cours de rattrapage accéléré en matière d'instruction civique ? *Un stage d'observation* en une sorte de grande entreprise privée-publique nommée Armée française ? Tous, en tout cas, seront appelés. Et bien peu élus. Même si l'on veut croire qu'à l'occasion de ce rendez-*vous citoyen, et par la force de* l'habitude, les sirènes en uniforme leur chanteront l'antique mélopée *« Engagez-vous, rengagez-vous ! »*.

Il n'est *pas sûr* qu'ils *signent* en rangs serrés. Nos enfants sont des âmes simples. A preuve cet intéressant sondage effectué auprès de 40 000 élèves de première et de terminale dans treize académies par l'Institut de gestion sociale, pour l'association Jeunesse et entreprise. La question était rituelle. Du genre « Qu'est-ce que vous voudrez faire quand vous serez encore *plus grands ?* ». La réponse fut surprenante.

Foin de rêves d'eldorado, de conquêtes planétaires, de guerre commerciale. Fini la chasse aux *métiers mythiques et romantiques*, l'aventure de la modernité en marche. On ne rêve plus. On assure. Les lycéens veulent faire des études. Encore et toujours *plus. Et, quand ils auront* fini leurs études, ils souhaitent, majoritairement, en faire faire à d'autres.

L'enseignement, voici l'avenir. *Professeur, mon fils, ma fille !* Tous, littéraires, scientifiques, économistes, ont placé en tête de leurs préoccupations et vocation deux choses : d'abord, entrer *dans la fonction publique* (33 %) ; ensuite, y entrer par la voie de l'enseignement ! Massivement, sans faiblir, quitte à se bousculer au portillon.

Au règne radieux du privé, ils rétorquent public, ces graines de mauvaise graisse. Ils chevauchent l'avenir à reculons et le monde à l'envers. On ne saurait *dire qu'elle ait une claire* conscience de l'actualité en marche, l'antique progéniture !

Les électeurs nord-irlandais choisissent sans passion leurs délégués au processus de paix

Les unionistes pourraient être dépassés par les nationalistes modérés

LONDONDERRY
de notre envoyé spécial

La principale cité catholique d'Irlande du Nord était plutôt calme, mercredi 29 mai, à la veille d'un scrutin que le gouvernement britannique veut historique pour l'avenir du territoire (*Le Monde* du 30 mai). Les divisions culturelles et politiques, qui coupent en deux la société nord-irlandaise et qui avaient causé vingt-cinq années de *guerre civile, paraissaient* notoirement absentes dans des rues de Londonderry livrées aux badauds.

Si les électeurs sont restés calmes, voire passifs, les états-majors *se sont efforcés de faire* monter la tension dans un scrutin où pratiquement tout le monde a quelque chose à perdre, notamment les deux principaux partis unionistes, *qui, pour la première* fois de leur histoire, risquent d'être dépassés par le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP, nationaliste modéré) de John Hume.

Quant au Sinn Fein, branche politique de l'IRA, il peut craindre de plafonner à son score habituel de 10 % malgré son engagement dans le processus de paix. Cela explique *la solide assurance de M. Hume*, qui, dans un français parfait, a rappelé au *Monde* ses positions et celles de son parti, le SDLP.

« PROTÉGER L'IDENTITÉ DE TOUS »

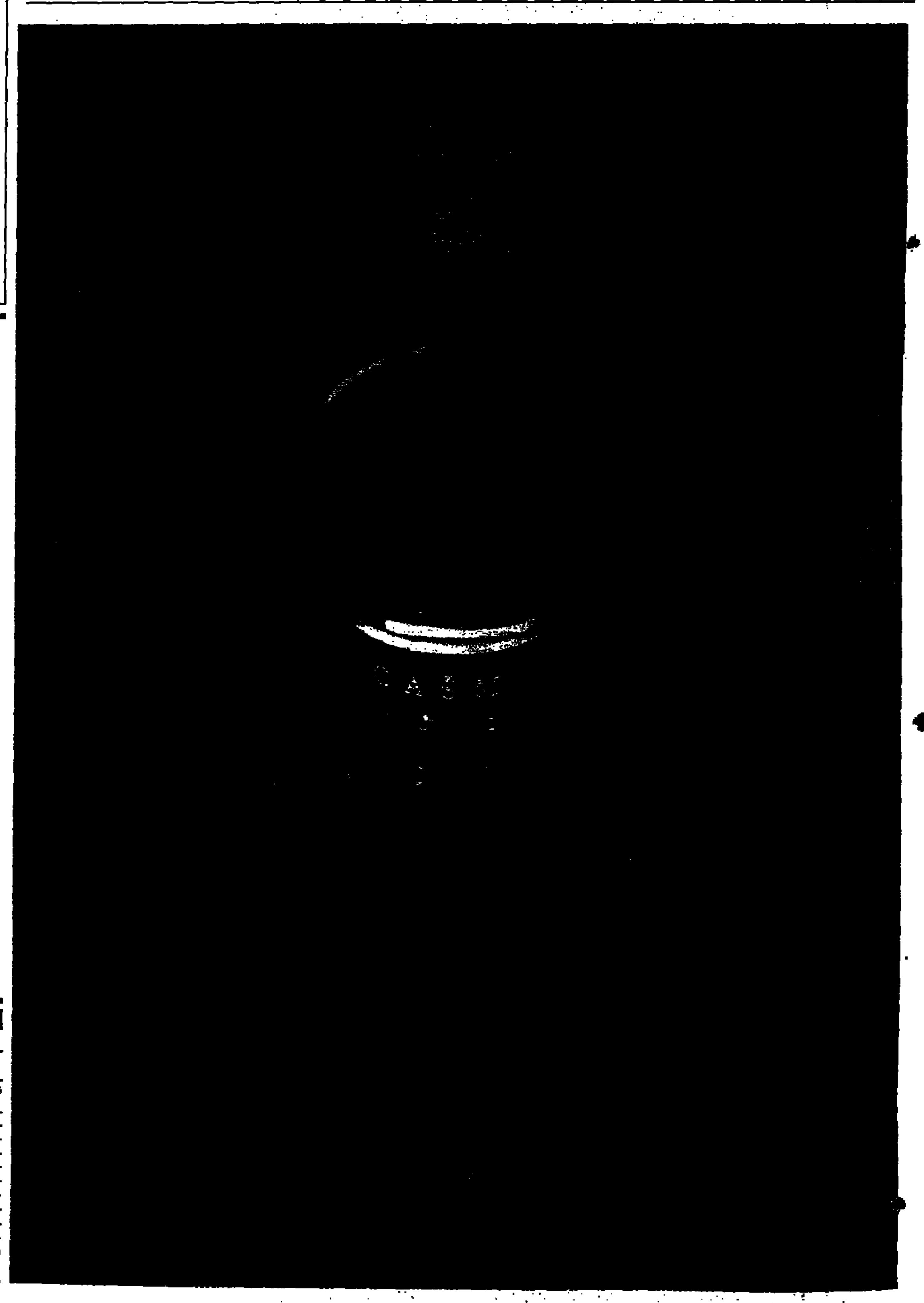
« Nous avons aujourd'hui la meilleure chance depuis longtemps de parvenir à une paix permanente », estime M. Hume, qui demeure cependant rétif à des élections qui pourraient *« encourager la surenchère et rendre ainsi les négociations plus difficiles »*. Le leader du SDLP espère, néanmoins, qu'une fois les résultats connus tous les partis se retrouveront autour du tapis vert, même si la controverse continue de faire rage sur le désarmement de l'IRA exigé par les protestants.

« Jamais ailleurs dans le monde de telles exigences n'ont été formulées », assure M. Hume, fils de cette Irlande où le fusil est toujours allé de pair avec la politique ; *« Tous les partis, sauf le nôtre, ont été fondés par et sur les armes et, quand les combats ont cessé, celles-ci n'ont jamais été rendues. Ce n'est que parallèlement à la négociation que l'on pourra résoudre cette question à la satisfaction de tous. Ce qui compte le plus, c'est de savoir si l'IRA veut sincèrement la paix. Sinon, elle peut rendre ses armes le lundi et en racheter le mardi. »*

L'homme qui, par son travail opiniâtre, est parvenu à convaincre l'IRA que la lutte armée n'était pas la seule méthode s'interroge toutefois sur l'unité du mouvement républicain, car l'expérience montre qu'*« en cas de scission la violence continue »*. Il rappelle aussi que la responsabilité du conflit repose sur le refus des unionistes de partager le pouvoir, même s'il existe désormais une nouvelle génération d'hommes au sein de laquelle grandit un désir de changement. *« Ce qu'il faut aux unionistes, c'est un De Klerk,* estime John Hume. *Je leur dis : ayez confiance en vous. A cause de la géographie, de la démographie, on ne peut rien résoudre sans vous et il faut trouver un accord protégeant l'identité de tous. Il existe deux mentalités en Irlande, celle de l'unioniste "afrikaner" qui se sent assiégé, et celle du nationaliste qui doit cesser de considérer que les unionistes sont minoritaires. Ici, ce n'est pas la terre qui est divisée, mais le peuple, et on ne peut pas unifier un peuple par la force. »*

John Hume – qui est député à Strasbourg – donne l'exemple de l'Europe : *« Qui aurait prévu un continent uni après deux guerres mondiales ? Je veux faire la même chose en Irlande, en créant des institutions respectant la diversité de notre peuple qui lui permettent de travailler en commun sur notre terre très commune. »* En deux phrases contradictoires, l'homme-clé de la politique locale résume l'énorme complexité de la situation sur ce bout d'île dont près de la moitié de la population se veut irlandaise tandis qu'une petite majorité se sent britannique : *« Le problème avec les Irlandais, c'est qu'ils n'ont pas de mémoire mais qu'ils n'oublient jamais ! »*

Patrice de Beer



La mort du cardinal Léon-Etienne Duval

LE CARDINAL LÉON-ÉTIENNE DUVAL est décédé jeudi 30 mai à Alger. Né le 9 novembre 1903 à Chênex (Haute-Savoie), ordonné prêtre en 1926, il est devenu évêque de Constantine en 1947, puis d'Alger en 1954. Pendant la *guerre d'Algérie, il avait multiplié les appels à la paix entre les communautés* et les protestations contre la torture. Il avait acquis la nationalité algérienne en 1965, ce qui lui avait valu d'être traité, par les partisans de l'Algérie française, de *« Mohamed Duval »*. Porte-parole des Eglises du Maghreb, il avait également joué un grand rôle au concile Vatican II. Depuis, il vivait à Alger à Notre-Dame d'Afrique, affecté par les *événements* de ces derniers mois, notamment l'assassinat des sept moines de Tibéhirine.

La Lyonnaise remporte le contrat de fourniture d'eau à Gaza

LA LYONNAISE DES EAUX vient de remporter le contrat de gestion des services d'eau et d'assainissement de la bande de Gaza, a annoncé la compagnie française, jeudi 30 mai. La Lyonnaise des eaux a été chargée de *gérer les installations de production (pompage), les stations d'épuration et* le réseau qui dessert un million d'habitants. Ce contrat, conclu pour une durée de quatre ans, a été remporté à l'issue d'un appel d'offres international organisé par la Banque mondiale, au nom de l'autorité palestinienne. Jeudi matin, on se réjouissait, au siège du groupe français, d'avoir remporté ce contrat *« à marges faibles »* mais qui permet *« d'asseoir sa présence dans cette région du monde »*. La Banque mondiale devrait organiser *prochainement un nouvel appel d'offres pour la Cisjordanie.*

■ **ROYAUME-UNI** : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime, dans sa dernière analyse annuelle de l'économie britannique, que la reprise dans ce pays est assise sur *« des bases saines »*, et que *« le ralentissement que connaît actuellement la croissance devrait être un phénomène relativement temporaire »*. Les dépenses de consommation et les réductions d'impôt viennent stimuler la reprise, affirme l'OCDE, qui ajoute que le pays est devenu *« très compétitif sur le plan des coûts »* et qu'il reçoit, à lui seul, environ 40 % des investissements directs étrangers réalisés dans l'Union européenne.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 30 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22021,50	+0,35	+10,15
Honk Kong index	11200,60	+0,84	+12,02

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/05	Var. en % 28/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2117,10	−0,74	+13,10
Londres FT 100	3766,60	+0,17	+2,09
Zurich	1735,43	+0,45	+13,44
Milan MIB 30	1135	+0,89	+21,91
Francfort Dax 30	2556,20	−0,08	+13,41
Bruxelles	1767,18	−0,34	+13,30
Suisse SBS	1391,72	+0,55	−4,51
Madrid Ibex 35	365,01	+0,34	+14,04
Amsterdam CBS	383,60	+0,66	+19,31

Tirage du *Monde* daté jeudi 30 mai 1996 : 454 667 exemplaires.